Investissements du gouvernement dans Québecair

Clair et Bourbeau croisent le fer

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Ce n'est pas $50 millions que le gouvernement a engagés dans Québécair mais $26 millions, a affirmé hier à l'Assemblée nationale le ministre des Transports Michel Clair.

Répondant aux questions du député libéral de Laporte, André Bourbeau, M. Clair a révélé que le gouvernement avait investi $15 millions dans Québécair en juillet 1981, et qu'il avait ensuite été amené à garantir environ $10 millions de prêts à la compagnie.

Il est "archifaux" que le gouvernement ait investi $5 millions dans Propair, une filiale de Québécair. C'est $3 millions que le gouvernement a investis dans Propair et cet investissement a été fait en novembre 1980, donc avant que le gouvernement n'investisse dans Québécair.

Quant à l'achat de deux appareils Hawker-Siddley 748, de Régionair, autre filiale de Québecair, la transaction au montant de $2.6 millions, s'est faite par formule d'achat-location, au moment des crédits supplémentaires.

M. Bourbeau a souligné que les $3 millions investis par le gouvernement dans Propair avaient pour but de rembourser la dette de $3 millions de Québécair et que la somme "a suivi dans Québécair le jour même".

Les $15 millions, a dit le ministre, comprennent une somme de $4.5 millions qui ont servi à racheter des actions privilégiées des actionnaires de Québécair et une autre de $10.5 millions, qui ont été injectés dans le fonds de roulement de Québécair.

M. Bourbeau a souligné que ce n'était pas $10.5 millions que le gouvernement avait investis dans le roulement de l'entreprise, mais seulement $10.2 millions, étant donné que le gouvernement a versé $300,000 au président de Québécair Alfred Hamel.

M. Clair n'a pas démenti le fait mais il a affirmé que la prime payée à M. Hamel "comportait des avantages substantiels pour Québécair," qui a pu ainsi bénéficier de prêts s'élevant entre $6 millions et $7 millions, à un taux très avantageux.

"Ce qui fait que Québécair a profité pour beaucoup plus que les $300,000 de la présence de M. Hamel comme actionnaire majoritaire," a dit M. Clair.

M. Bourbeau lui ayant demandé s'il était vrai, comme l'a écrit le journal La Presse que, suite aux garanties données par le gouvernement, M. Hamel fera un profit de $1.9 million "même si Québécair faisait faillite ou était liquidée," M. Clair a répondu en deux points.

D'abord, s'il réalise $1.9 million de profit, ce dernier sera moindre que ceux qu'il aurait réalisés en acceptant la transaction d'Air Canada.

Ensuite, le ministre s'est dit incapable de déterminer le profit de M. Hamel étant donné qu'il ignore le prix qu'il a payé pour les actions.

Quant à l'argent que le gouvernement pourrait être appelé à y investir de nouveau, suite aux négociations qui commencent aujourd'hui entre Air Canada et Québécair, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, M. Clair s'est dit incapable de les préciser.

Tout dépend du rôle que Québécair sera appelée à jouer dans l'avenir et des sommes qui seront nécessaires pour la faire fonctionner, a dit le ministre.

"La raison pour laquelle le gouvernement du Québec a toujours poursuivi la fusion des transporteurs Québécair-Nordair, c'est sur le plan rationnel, économique et sur le plan de service aux régions. C'était la meilleure option à suivre.

"Lorsqu'est intervenue la proposition en juillet 1981, il n'y avait pas à proprement parler une fusion dans laquelle le Québec aurait eu des garanties. Il y avait une intégration de Québécair dans Nordair, sans qu'il y ait aucune garantie," a expliqué M. Clair.

Négociations du secteur public

Le député Bisaillon propose un plan original

par Robert LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — Le député indépendant de Sainte-Marie, Guy Bisaillon, propose au gouvernement un plan original pour en arriver à une entente négociée avec ses 300,000 employés du secteur public.

Il suggère de suspendre l'application de la Loi 70, de geler les salaires à partir d'un certain niveau et de verser une fraction du salaire des mieux rémunérés sous forme de "bons d'investissements" qui serviraient à financer le développement de secteurs précis de l'économie québécoise et à abaisser le taux de chômage.

Cette proposition de "compromis honorable", comme l'affirme M. Bisaillon, aurait le triple avantage pour le gouvernement de maintenir les possibilités de récupération sous forme d'impôts et de taxes de différentes natures, de s'arrimer facilement au cadre général de règlement déjà dévoilé et d'atteindre les deux objectifs majeurs pour les contribuables: l'amélioration continuelle de la qualité et de l'accessibilité des services et la création d'emplois nouveaux et modernes dans des secteurs d'avenir.

Dans la lettre qu'il a adressée mercredi dernier au premier ministre Lévesque pour lui exposer sa proposition, M. Bisaillon souligne que cette démarche pourrait constituer "un outil embryonnaire de développement économique" et "un début de concertation véritable dans la recherche des solutions aux très nombreux problèmes de toutes tailles qui confrontent l'Etat et ses employés."

Investisseurs

La proposition Bisaillon a pour effet de convertir une portion de la masse salariale en bons d'investissements non imposables par le Québec et versés directement aux employés du secteur public qui deviendraient ainsi propriétaires d'un portefeuille d'investissements.

Toutes les modalités de ce système, telle que la portion de la masse salariale devant être remplacée par les bons d'investissements ainsi que la durée d'application de ce système, seraient négociables d'ici le 1er février prochain au plus tard.

Les bons d'investissements ne pourraient être utilisés dans n'importe quel secteur d'activité économique, mais dans des secteurs précis qui pourraient être déterminés, suggère M. Bisaillon, par une commission parlementaire où seraient représentés tous les intéressés.

Le député de Sainte-Marie suggère toutefois de choisir les secteurs les plus prometteurs, tels les secteurs de pointe en général et les sous-secteurs de la micro-électronique, de la robotique, de la bureautique et des logiciels informatiques.

Financement

Rejetant l'augmentation de taxes pour financer sa proposition de compromis, M. Bisaillon suggère de procéder à certains transferts budgétaires et de recourir à l'émission d'obligations du Québec.

Ce système aurait l'inconvénient, estime M. Bisaillon, d'augmenter probablement le déficit pour l'année 1983, mais le gouvernement y trouverait grandement son compte puisqu'il favoriserait massivement l'investissement dans des secteurs prioritaires, préviendrait des remous sociaux et freinerait l'augmentation des déficits pour les années à venir.

Les syndiqués y perdraient la liberté d'utiliser à leur guise une partie de leur salaire, mais seraient épargnés en retour des coupures salariales de 20 p.c. prévues par la Loi 70.

Ciel variable, vents modérés, minimum de moins 8, maximum de zéro. Demain: ensoleillé.

MAINTENANT DISPONIBLE
CALENDRIER 1983
avec
PHOTO COULEUR 5 x 7
d'après votre négatif ou diapo 110-126-135
FINISSEURS ASSOCIÉS
PHOTO CLICK CLICK

le nouvelliste

63e année, No 32 Trois-Rivières, mardi 7 décembre 1982 lun. au ven. 40¢, sam. 50¢

Quand quelqu'un vous dit: "J'espère que vous ne vous formaliserez pas si...", il est certain que vous allez vous formaliser.

sourire...
FREINS
GARANTIE ÉCRITE
SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
870 Lavérendrye Trois-Rivières 375-0995

Québec n'a aucun droit de veto

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le Québec n'a pas et n'a jamais eu de droit de veto en matière constitutionnelle.

C'est ce qu'ont affirmé, lundi, les neuf juges de la Cour suprême du Canada dans un jugement unanime.

Selon les juges, les acteurs politiques n'ont jamais reconnu explicitement au Québec un droit de veto sur toute modification constitutionnelle.

Les procureurs du Québec avaient soutenu que la dualité canadienne était la raison d'être d'une convention constitutionnelle qui donnait au Québec un tel veto.

Mais les juges du plus haut tribunal du pays soutiennent qu'il manque un élément essentiel pour reconnaître l'existence d'une telle convention. "L'appelant (le Québec) n'a absolument pas réussi à faire la preuve que la condition la plus importante pour établir une convention a été remplie, savoir l'acceptation ou la reconnaissance par les acteurs dans les précédents".

Bien que, selon les juges, il ne fait pas de doute que bon nombre d'hommes d'Etat et de politiciens appuient le principe que la dualité canadienne donne au Québec un droit de veto, cela n'a pas été reconnu explicitement par les acteurs politiques.

"Le procureur de l'appelant n'a cité aucune déclaration d'un représentant des autorités fédérales reconnaissant au Québec, expressément ou par inférence, un droit de veto conventionnel sur certains types de modifications constitutionnelles", écrit la cour.

Les autres provinces

De plus, "une convention comme celle que revendique maintenant le Québec devrait être reconnue par les autres provinces. On ne nous a mentionné aucune déclaration dans laquelle les acteurs des autres provinces reconnaissent l'existence d'une telle convention et nous n'en connaissons aucune".

Le tribubal rappelle que, l'an passé, dans la première cause sur le projet de reforme constitutionnelle, trois provinces ont expressément appuyé la règle de l'unanimité, "position qui n'est conciliable qu'avec le principe de l'égalité des provinces et non avec un droit de veto spécial du Québec".

Les juges rappellent que dans leur jugement constitutionnel de septembre dernier, ils avaient établi que "une convention est une règle que ceux à qui elle s'applique considèrent comme obligatoire".

Ils en concluent donc que "la reconnaissance par les acteurs dans les précédents n'est pas seulement un élément essentiel des conventions. C'est, à notre avis, l'élément normatif et donc, le plus important, l'élément formel qui permet de faire avec certitude la distinction entre une règle constitutionnelle et une règle de convenance ou une ligne de conduite jugée opportune sur le plan politique".

La cour rejette également les prétentions du Québec à l'effet que la reconnaissance de la convention par les acteurs n'a pas à être explicite.

"La plupart des conventions constitutionnelles n'ont pas été ainsi consignées par écrit ... Nous estimons toutefois qu'une convention ne peut demeurer entièrement inexprimée".

Unanimité

D'autre part, la cour a réitéré sa position exprimée dans son jugement constitutionnel de septembre dernier à savoir que le consentement unanime des provinces n'était pas nécessaire pour procéder à des amendements constitutionnels.

La cour avait alors soutenu qu'un "degré appréciable de consentement provincial" était nécessaire.

Ce degré appréciable "veut dire moins que l'unanimité", affirme la cour, et rien de ce qui a été avancé par le Québec ne justifierait un changement de cette opinion.

La cour rejette également une citation apportée par le gouvernement du Québec qui voulait prouver une reconnaissance par le gouvernement fédéral de la règle de l'unanimité.

"Les réalités de la vie nationale ont imposé la règle de l'unanimité et l'expérience depuis la confédération l'a érigée en une règle", affirmait le ministre de la Justice Guy Favreau dans un livre blanc sur la constitution de 1965.

A cette citation, la cour en oppose une autre, tirée de ce même livre blanc: "Il n'a pas été facile, cependant, de préciser la nature et l'étendue de la participation provinciale à la procédure de modification".

La cour en conclut: "Si l'unanimité avait été érigée en une règle conventionnelle, la nature et l'étendue de la participation provinciale à la procédure de modification auraient été parfaitement définies".

Thèses contradictoires

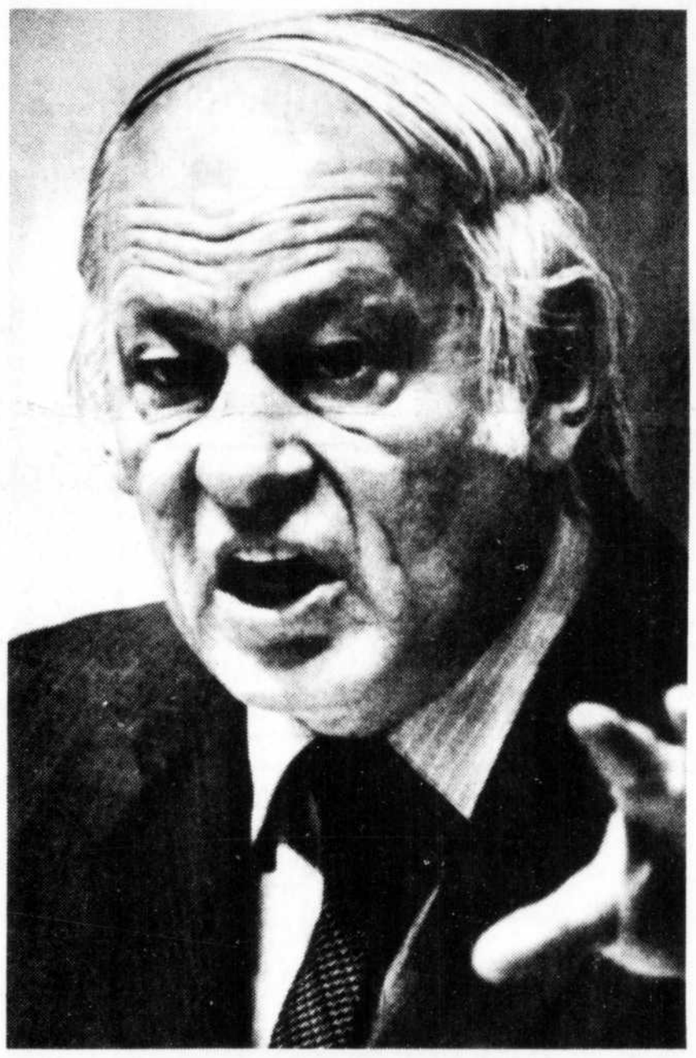
Les juges soulignent au passage que les deux thèses invoquées par le Québec, soit le droit de veto justifié par la dualité et la règle de l'unanimité sont, en fait, contradictoires.

"La règle de l'unanimité repose sur l'égalité fondamentale de toutes les provinces puisque chacune jouirait d'un droit de veto, tandis qu'un droit de veto exclusif du Québec vient en contradiction tant avec la règle de l'unanimité qu'avec le principe de l'égalité fondamentale", écrit la cour.

La cour a également justifié sa réponse à la question constitutionnelle posée par le Québec, question à laquelle le gouvernement fédéral ne voulait pas qu'elle réponde, soutenant qu'elle était devenue théorique.

"La question constitutionnelle est devenue théorique. La loi constitutionnelle de 1982 est maintenant en vigueur. Sa légalité n'est ni contestée, ni contestable ... C'est pourquoi, même en supposant que le consentement du Québec était conventionnellement requis dans l'ancien système, cette règle serait désormais sans objet ni effet", affirme la cour.

Cependant, elle dit estimer qu'il est souhaitable de répondre à la question "afin de dissiper tous les doutes qu'elle suscite".



C'est la fin des illusions - René Lévesque

par Donald CHARETTE

QUEBEC (PC) — Le jugement de la Cour suprême sur le droit de veto du Québec démontre, selon le premier ministre René Lévesque, que ce présumé droit n'était qu'un attrape-nigaud qui n'a jamais existé.

M. Lévesque a affirmé au cours d'une brève rencontre avec la presse que "c'est la fin des illusions" car, sur le plan juridique, cela signifie que le Canada n'est pas le fruit d'un contrat signé entre deux peuples. Enterrée donc la dualité canadienne qui est le fondement même, de rappeler M. Lévesque, du rapport Pepin-Robarts et du Livre beige des libéraux.

"Nous avions tort depuis 115 ans. Ce que la Cour suprême aurait pu dire plus brutalement c'est qu'on a fait semblant que ce droit existait, tant que ça n'entrait pas en conflit avec les intérêts du Canada anglais. C'était un attrape-nigaud qui n'a jamais existé".

M. Lévesque a poursuivi en disant "ça confirme que le statut du Québec repose sur le bon vouloir du Canada anglais et de son gouvernement à Ottawa. Nous sommes une colonie intérieure, soumise au pouvoir impérial d'Ottawa".

Le premier ministre a rencontré les journalistes parce que l'opposition libérale n'avait pas jugé bon de soulever cette question à l'Assemblée nationale.

Il était accompagné du ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin.

Affirmant qu'il n'aime pas jouer le rôle de "cocu content", le premier ministre a mentionné qu'il n'y a pas lieu de se réjouir de ce jugement même s'il peut convaincre plus de Québécois que leur sécurité politique n'est pas garantie dans la fédération canadienne.

Quant au ministre Morin, il soutient que ce jugement détruit l'argument des libéraux qui affirment que le gouvernement du PQ a perdu le droit de veto. "On ne peut pas perdre ce qu'on a jamais eu" a-t-il dit.

Interrogé sur les conséquences que cela pourrait avoir sur le Québec, M. Lévesque a dit "si on a encore besoin de démonstrations, de S-31, plus de fourrage en règle qu'en 1981,, si on a besoin de plus que ça, je donne pas cher de l'avenir du Québec".

Le ministre Morin a comparé la situation à celle d'un individu qui découvrirait, après l'incendie de sa maison, que ses primes d'assurances ne lui accordaient aucune protection.

Il existait

Quelques instants plus tard, le chef intérimaire du PLQ, Gérard D. Lévesque, se chargeait de donner la réplique au gouvernement sur cette question.

Il est clair, de soutenir celui-ci, que le droit de veto était un droit politique exercé par plusieurs gouvernements québécois, un droit perdu par le gouvernement le 16 avril 1981, quand il a accepté de l'échanger pour un droit de retrait avec compensation dans la nouvelle constitution, au moment où il a fait front commun avec huit provinces.

"Il existait, nous l'avons exercé, qu'on pense à la formule Fulton-Favreau et à la Charte de Victoria. Il nous appartenait. La Cour suprême nous dit que ce n'est pas un droit juridique mais c'est un droit effectif tant que le Québec a négocié debout".

Le chef libéral a ajouté que le PLQ, s'il reprend le pouvoir, tentera de récupérer ce pouvoir de veto sur le plan juridique et politique.

Annonces classées:	*32 à 34*
Arts et spectacles:	*14*
Bandes dessinées:	*26*
Chère Louise:	*26*
Cinémas:	*14*
D'une province à l'autre:	*5-27-34*
Feuilleton: Kane et Abel:	*33*
Finance:	*12*
Horoscope:	*26*
Le monde en 24 heures:	*11*
Mots croisés:	*26*
Nécrologie:	*35*
Photos et mots:	*8-9*
Sports:	*19 à 24*

Brian Mulroney donne son appui à Joe Clark

MONTREAL (PC) — M. Brian Mulroney a demandé aux délégués du congrès conservateur, lundi, d'accorder un vote de confiance à leur chef, M. Joe Clark.

A l'occasion de ce congrès, qui aura lieu le mois prochain à Winnipeg, le leadership de M. Clark doit être remis en cause.

M. Mulroney, qui a été l'un des candidats défaits au congrès à la direction de 1976, où M. Clark a été élu chef du parti, vient de terminer une tournée nationale, pour déterminer, selon plusieurs, s'il jouissait d'un appui suffisant pour faire face une fois de plus à M. Clark.

En conférence de presse en présence de M. Clark, lundi, M. Mulroney a affirmé que le parti devait confirmer son chef actuel dans ses fonctions, s'il tenait à remporter la victoire à la prochaine élection fédérale.

Le retour de M. Clark comme premier ministre, a dit M. Mulroney, "sera une bonne chose pour le Canada".

M. Mulroney a qualifié sa dernière tournée au pays de "privilège comme Canadien et de devoir comme conservateur".

Il est revenu, a-t-il ajouté, avec la conviction que les Canadiens désiraient un nouveau gouvernement. Et la meilleure façon d'obtenir une majorité conservatrice est, a-t-il soutenu, en gardant M. Clark comme leader.

Sera-t-il lui-même candidat à la prochaine élection? Il a répondu: "Quand M. Trudeau déclenchera l'élection, venez me voir. Je vais avoir une déclaration à faire".

M. Clark s'est déclaré évidemment enchanté par les propos de M. Mulroney. Il a trouvé qu'il possédait à un degré "éminent" toutes les qualités nécessaires pour devenir ministre dans un prochain gouvernement conservateur.

M. Clark a dit que le geste de M. Mulroney, ajouté aux conversations qu'il a eues récemment avec les premiers ministres provinciaux conservateurs, le rendaient optimiste sur l'avenir de son leadership.

Si le pire arrive et que vous vous en tiriez le mieux possible, ce n'est pas si mal après tout.

pensée...
OCTO
1195, Ste-Marie (819) 375-2418
FREINS
SILENCIEUX

Autopsie du corps de M. Onésime Giguère

TROIS-RIVIÈRES (YC) — Au cours de la journée d'hier, un pathologiste du laboratoire de médecine légale et de police scientifique à Montréal, a procédé à l'autopsie du corps de M. Onésime Giguère, 73 ans, de la rue Saint-Christophe à Trois-Rivières.

M. Giguère est décédé des suites des blessures subies lors d'un accident de la circulation survenu dimanche vers 23 h 30, en face du 835, Saint-Maurice à Trois-Rivières.

Le septuagénaire a été heurté par une automobile au moment où il traversait la rue.

Il a été transporté au CH Saint-Joseph où un médecin a constaté le décès.

Le conducteur de l'auto, M. André Desharnais, de Trois-Rivières, devrait être appelé comme témoin principal dans l'enquête du coroner qui pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

• Voleurs ou amateurs de musique?

TROIS-RIVIÈRES (YC) — Des voleurs semblent avoir un faible pour la musique et, aussi, quand le cas se présente,...la boisson. Au cours du dernier week-end, des cambrioleurs se sont introduits par effraction au restaurant Le Manoir des Vieilles Forges du boulevard des Forges à Trois-Rivières en fracassant la vitre de la porte.

Selon nos informations, les cambrioleurs y seraient allés une première fois dans la nuit de samedi à dimanche et la nuit suivante.

Hier, on a constaté, à la suite de ces deux effractions, la disparition de plusieurs bouteilles de boisson ainsi qu'un système de son dont la valeur atteindrait plusieurs centaines de dollars.

Résidence privée

Dans une résidence privée de la rue Papineau, un vol avec effraction est survenu en fin de semaine. Des bijoux et une radio, évalués à environ $500, étaient manquants.

Vol d'un sac à main

Deux femmes marchaient sur la rue Laviolette lorsque l'une d'elles a été bousculée par un jeune. Le voleur arracha son sac à main et, avec un complice, il prenait la fuite. Ce vol est survenu dimanche vers 22h.

Vérification de routine

Deux mineurs et un adulte sont arrêtés

MONT-CARMEL (YC) — Une vérification de routine auprès d'un jeune d'une quinzaine d'années a donné d'excellents résultats.

Les agents Yvon Pichette et Michel Doyon, de la Sûreté du Québec, du poste du Cap-de-la-Madeleine, ont réussi, grâce à cette vérification, à solutionner sept vols avec effraction, commis au cours des trois dernières semaines à Saint-Louis-de-France et à Mont-Carmel.

De plus, cet adolescent a conduit les policiers auprès d'un complice, également un mineur, pour après les diriger chez un résidant de 28 ans, de Shawinigan-Sud, ce qui a permis aux agents d'élucider une quinzaine d'autres vols avec effraction survenus à Shawinigan et Shawinigan-Sud.

Le jeune marchait sur la route à Mont-Carmel lorsqu'il fut intercepté par les policiers. Après avoir échangé quelques mots, les policiers eurent un certain doute et décidèrent d'aller un peu plus en profondeur. Ce qui les conduisit à solutionner ces divers vols.

Les deux mineurs verront leur dossier remis aux mains du directeur de la protection de la Jeunesse, alors que l'adulte devrait comparaître sous peu devant un juge de la cour des sessions de la paix.

• Des dommages évalués à $30,000

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — Les pompiers du Cap-de-la-Madeleine ont pris quelque 45 minutes pour un début d'incendie au 334 Notre-Dame, au Cap.

Les 12 pompiers, dirigés par le sergent Jean-Guy Cormier, ont été appelés vers 5 h 50, hier.

Les dommages de cet incendie, dont la cause serait due à une défectuosité de la fournaise qui aurait explosé, s'élèveraient à environ $30,000.

Personne ne se trouvait dans cette maison unifamiliale, appartenant à M. Michel Dusseault.

• Série de cambriolages

SHAWINIGAN (MC) — Parmi les nombreux méfaits survenus le dernier week-end à Shawinigan, la police retient un vol à main armée au guichet du cinéma Cartier de l'avenue Saint-Marc.

Le hold-up s'est déroulé vers 22 h 25, dimanche, alors que la caissière, menacée par un individu armé d'un revolver, dut lui remettre le montant des recettes du film. Le vol serait de plus de cent dollars.

Esprit suicidaire

Dans la même soirée, un jeune homme d'une vingtaine d'années, à l'esprit suicidaire, dans la haute-ville, a été transporté d'urgence aux soins intensifs du CHRM. Il venait de se donner plusieurs coups de poignard à la poitrine.

D'autre part, deux vitrines de magasins de la 5e Rue ont été brisées par des vandales en mal de sensations fortes. Il s'agit des établissements "Le phonographe" et le "Comptoir musical Filion". Ailleurs, les voleurs ont visité un autre établissement, l'entreprise Mongrain et frères de l'avenue Royale. Ils s'emparèrent du contenu en argent de la distributrice de liqueurs douces. Sur la rue Saint-Joseph, une maison privée a également été visitée par des intrus qui mirent la main sur une paire de patins.

• Des voisins vigilants

SHAWINIGAN-SUD (MC) — Grâce à la vigilance des voisins, deux jeunes malfaiteurs de 15 et 16 ans, entrés de force dans une maison privée de la 110e Rue à Shawinigan-Sud, ont été arrêtés par la police locale, ce week-end dernier.

Originaires de Varennes, les deux délinquants appréhendés ont avoué aux limiers municipaux avoir commis une douzaine de cambriolages à Varennes même, puis une tentative de vol avec effraction à Longueuil et à Shawinigan-Sud.

Leur cas a été soumis au directeur de la protection de la Jeunesse. L'enquête a été menée par le capitaine-détective Léo Pellerin et l'enquêteur Marcel Bouchard.

Un bambin de 4 ans perd la vie dans un incendie

par Yves CHAMPOUX

PRINCEVILLE — Un bambin de 4 ans, Sébastien Labonté, est décédé en fin d'après-midi hier, dans l'incendie de la demeure de ses parents. La soeur de la victime, Mélanie, 3 ans, a subi de légères brûlures, tandis que Jimmy Boissonneault, 5 ans, fils de M. Gaétan Boissonneault, souffrirait de brûlures au troisième degré.

Le tout a débuté, vers 16h 15, alors que les trois enfants jouaient dans le hangar situé à quelques mètres de la maison. Tout à coup, sans qu'on en connaisse les circontances, le feu éclata. Les trois enfants pris de panique se réfugièrent dans une chambre du second étage de la maison.

Le feu s'étant attaqué à un amoncellement de papier les flammes prirent rapidement de l'ampleur et s'attaquèrent à la vieille maison, de M. Joscelyn Labonté, père de la victime, du 289 Saint-Jean-Baptiste à Princeville, endroit où est survenu l'incendie.

Ce sont les pompiers de la localité qui découvrirent les enfants, l'un sur le lit et les autres étendus par terre tout près du lit.

Ils furent transportés par les ambulances Bois-Frances et Rousseau, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où le Dr Jean-Marc Girard constata le décès de Sébastien et prodigua les premiers soins aux jeunes blessés.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, du poste d'Arthabaska, secondés des membres du bureau des enquêtes criminelles ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes entourant cet incendie mortel.

Pour sa part, le coroner Yves Mathieu ouvrait sa propre enquête et procédait en fin de soirée hier, à l'identification de la victime.

Explosion d'une bombe en Ulster

Cinq morts et 20 blessés

BELFAST (AFP) — Au moins cinq personnes ont été tuées et 20 autres blessées lundi soir par l'explosion d'une bombe dans un pub à Ballykelly, dans le nord de l'Ulster, a indiqué la police.

Près d'une centaine de personnes se trouvaient dans l'établissement, qui fait discothèque chaque lundi soir, dont plusieurs soldats en permission, le pub étant proche d'une caserne.

Un témoin a qualifié la scène de "véritable carnage": le toit s'est effondré et les service de secours s'emploient à dégager les blessés. Plusieurs hélicoptères, équipés de projecteurs, aident aux opérations de secours.

Brooks condamné à mort par injection

HUNTSVILLE, Texas (AP) — Un criminel américain condamné à mort, Charlie Brooks, a été transféré lundi dans une cellule spéciale pour les condamnés à mort, moins de 18 heures avant l'exécution de la sentence.

Avant le lever du soleil ce mardi (00h01 HAE), il deviendra le premier condamné à mort américain à être exécuté au moyen d'une injection mortelle.

Charlie Brooks, qui est noir et est âgé de 40 ans, a été condamné à mort pour le meurtre en 1977 d'un homme de 26 ans. Si aucune suspension de sentence pour révision du procès n'est - comme l'ont demandé les avocats - parvenue mardi matin au lever du soleil de la part de la cour suprême ou de la cour d'appel de la Nouvelle Orléans, Charlie Brooks sera le premier condamné à mort exécuté au Texas depuis 1964.



Charlie Brooks Jr.

• 26 cambriolages éclaircis

SHAWINIGAN-SUD (MC) — L'arrestation par la police de trois délinquants d'âge mineur a permis d'éclaircir une série de 26 cambriolages, survenus depuis le mois de septembre à Shawinigan-Sud, Shawinigan et le Cap-de-la-Madeleine.

Le stock volé par le trio semble d'une valeur marchande considérable, nous a indiqué, hier, l'enquêteur Marcel Bouchard de la sûreté municipale de Shawinigan-Sud.

Le trio aura pénétré de force dans des maisons privées, commerces et écoles de ces 3 localités. Ils commirent 7 cambriolages à Shawinigan-Sud, 7 autres au Cap-de-la-Madeleine et une série de 12 à Shawinigan.

• Chalets visités par les voleurs

SAINTE-URSULE (BL) — Deux vols avec effraction ont été constatés dans autant de chalets du rang Ruisseau-plat à Sainte-Ursule dans le comté de Maskinongé. Les méfaits auraient été commis entre le 28 novembre et le 3 décembre derniers. La police a été informée en fin de semaine dernière.

Les chalets voisins sont la propriété de MM. André Béland et Michel Wolfe, respectivement de Laval-des-Rapides et Pont-Viau. Dans les deux cas, ce sont des outils qui ont été volés à la suite de la visite des intrus. La valeur totale des objets, environ $1,400.

C'est la Sûreté du Québec du détachement de Louiseville qui mène l'enquête en cours.

Pas de courant mercredi

TROIS-RIVIÈRES (YC) — L'Hydro-Québec du district de Trois-Rivières tient à aviser les abonnés résidant sur les rues comprises entre Saint-Maurice, Lavioletle, des Forges, Nivervile, Saint-Prosper et Duplessis, seront privés d'électricité, mercredi entre 8 h 30 et 11h.

On fera la conversion de 12,000 à 25,000 volts.

Les abonnnés du quadrilatère formé des rues Saint-Maurice, Sainte-Julie, Defoy et Saint-François-Xavier, seront aussi privés d'électricité, mercredi, de 13 h 30 à 16 h.

JR VOUS OFFRE
DES SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOEL
SUR TÉLÉVISEURS, FOURS MICRO-ONDES. SYSTÈMES DE SON, VIDÉOS
20% à 40% SUR PLUSIEURS ARTICLES EN MAGASIN
HITACHI GARANTIE 20 ANS SUR TÉLÉCOULEURS
SUR TOUS LES DISPOSITIFS À SEMI CONDUCTEUR DU CHÂSSIS
Chaîne stéréophonique HITACHI
Rendement sonore et valeur supérieure.
SPÉCIAL JR à compter de 429$
MAGNÉTOPHONE STÉRÉO A CASSETTE MA/MF
CA 120 volts
60 Hz-CD 9 volts
(six piles D)
PRIX SPÉCIAL JR 169$
48 cm 20 pouces
Modèle de table 105 canaux, télécommande à infra-rouge, commande des couleurs Luminar.
PRIX SPÉCIAL SUR PLACE
HITACHI FOUR MICRO-ONDES
DÉCOUVREZ UN NOUVEAU MONDE DE PLAISIR CULINAIRE
HITACHI
• La nouvelle ère en divertissement vidéo
• Recherche visuelle
• Programmation 10 jours
SPÉCIAL à compter de 799$
Garantie totale 2 ans sur les pièces
RCA RCA
LES TÉLÉCOULEURS 1983 DE RCA MODÈLES COLORTRACK ET XL-100
T.V. 12 pouces RCA noir et blanc GRAND SPÉCIAL JR 89$
TÉLÉCOULEUR RCA 20 pouces PRIX SPÉCIAL à compter de 479$
TÉLÉCOULEUR RCA 26 pouces Meuble de style PRIX SPÉCIAL A COMPTER DE 699$
MAGNÉTOSCOPE PROGRAMMABLE PRIX SPÉCIAL A COMPTER DE 799$
JR ÉLECTRONIQUE
Jean Sirois et Robert Laforme Électronique inc.
5115 BOUL. JEAN-XXIII 376-3560 TROIS-RIVIÈRES-OUEST
CRÉDIT OFFERT VISA-MASTER CARD | CHEZ JR C'EST PAS CHER | PLAN MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS

Quotidienne 8-0-3-7

Numéro-boni 427568

NOUVEAU DEPUIS LE 15 NOVEMBRE
SUBVENTIONS JUSQU'À 60% des coûts des travaux si éligible au programme fédéral sur
L'ISOLATION COMPLÈTE OU PARTIELLE DE VOTRE MAISON si construite avant 1971
MATÉRIAUX ISOLANT ESTIMATION GRATUITE LAINE SOUFFLÉE, LAINE GICLÉE COUPE-FROID ENCASTRÉ ASTON 2000 (Service d'installation)
accrédité par
Isolation Moderne inc.
853, THIBEAU NORD, CAP-DE-LA-MADELEINE, TÉL.: 379-5801
Reynald CHAUSSURES
Galeries du Cap 379-1454
Carrefour T.R.O. 373-1800
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
OPTICIEN D'ORDONNANCE
PATRICK GALARNEAU
1588, ROYALE TROIS-RIVIÈRES
Entre Des Forges et St-Georges — 376-2707
SPÉCIALITÉ: THÉRAPIE SACRO-OCCIPITALE
Dr René E. Bouillé, D.C.
CHIROPRATICIEN
BUREAU ET CLINIQUE
512, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine
379-1293
ATTENTION SPÉCIALE AUX ARTISTES PEINTRES
À L'ENTREPÔT DU CADRE
1657 rue Ste-Marie Trois-Rivières
Les 8-9-10-11 décembre
Liquidation de cadres
Jusqu'à 60% de rabais

Coupure de $676,000 annoncée par le ministre Léonard

Farouche opposition des Madelinois

par Roger NOREAU

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les contribuables de Cap-de-la-Madeleine ont amorcé, hier soir, une farouche opposition à la coupure de $676,000 annoncée dernièrement par le ministre Jacques Léonard, dans le montant de péréquation que devait recevoir la ville comme compensations tenant lieu de taxe pour 1983. En effet, plus de 200 contribuables se sont rendus à l'hôtel de ville, alors qu'une séance spéciale avait été convoquée par le maire et les conseillers municipaux, pour manifester leur opposition à cette coupure et à la hausse de la taxe foncière. Cette manifestation d'appui au conseil municipal avait été organisée par un groupe de citoyens et la Chambre de commerce.

C'est le maire Jean-Claude Beaumier qui a pris le premier la parole pour donner des explications aux participants sur la modalité des subventions gouvernementales avant la mise en vigueur de la loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale. Chiffres à l'appui, le maire Beaumier a démontré que malgré les efforts des administrateurs municipaux, les citoyens étaient pénalisés par cette décision qui les force à hausser la taxe foncière de $0.17 du $100 d'évaluation pour aller chercher le manque à gagner dans la poche des contribuables.

La ville devait recevoir $862,000 en péréquation, alors qu'elle ne recevra que $182,000 après la coupure annoncée.

Pour les contribuables présents, il n'est pas question d'accepter cette décision du gouvernement du Québec. C'est pourquoi, une décision a été immédiatement prise. Une pétition, qui démontre clairement cette opposition, circulera dès aujourd'hui dans tous les quartiers de la ville, et les membres du conseil municipal ont pris l'engagement d'apporter leur aide aux nombreux volontaires et bénévoles qui ont manifesté leur intention de travailler assez, afin de permettre à tous les propriétaires et locataires de signer la pétition qui sera remise la semaine prochaine au ministre des Affaires municipales.

D'autres explications

Dans son exposé, et répondant à des questions des participants, le maire Beaumier a dit tenir à ce que la rencontre se déroule calmement et sans saveur politique. Ce qui a sensiblement été respecté par l'assistance.

Selon le maire de Cap-de-la-Madeleine, il n'est pas vrai de dire que le conseil municipal était au courant depuis trois ans de cette menace qui planait sur la tête des contribuables. Toutefois, le conseil municipal du temps, après explication du maire J.Réal Desrosiers, a constaté que l'ensemble des villes seraient perdantes un jour ou l'autre à la suite de l'application de la loi 57, telle que votée à l'Assemblée nationale.

Sur des propositions de coupures budgétaires à exercer pour diminuer l'impact sur le taux de la taxe foncière, le maire Beaumier a indiqué que le conseil municipal ferait les coupures nécessaires. **"D'ailleurs,c'est déjà commencé. Mais nous ne pouvons couper plus que nous le faisons sans brimer le droit de nos citoyens à des services, et de nos employés à du travail,"** a-t-il dit.

Finalement, il ressort de cette rencontre que les Madelinois se serreront les coudes, et que les démarches nécessaires seront faites pour appuyer le conseil municipal.



Plus de 200 personnes ont manifesté, hier soir, leur opposition à la coupure de la péréquation annoncée dernièrement par le ministre des Affaire municipales pour la ville de Cap-de-la-Madeleine. La photo,ci-dessus, illustre une partie de l'assistance dans la salle des délibérations à l'hôtel de ville. (Flageol Photo — Terry Charland)

La ville du Cap adresse une résolution à Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN)— Les membres du conseil municipal de Cap-de-la-Madeleine ont adopté unanimement, hier soir, une résolution qui a immédiatement été adressée au gouvernement du Québec, dont le premier ministre, le ministre des Affaires municipales, au président du Conseil du Trésor et au député Marcel Gagnon. Dans cette résolution, la ville demande au gouvernement un moratoire pour l'année 1983, et que des négociations soient entreprises dans les meilleurs délais pour l'année 1984.

Il s'agit évidemment du dossier de la coupure de $676,000 annoncée dernièrement par le ministre Jacques Léonard, des Affaires municipales.

Des hypothèses

Le maire Jean-Claude Beaumier a soulevé quelques hypothèses devant les participants à la manifestation d'hier soir qui veulent que les négociations avec le ministre, qui accorderait une rencontre jeudi, débouchent sur une entente qui permettrait à la ville de Cap-de-la-Madeleine d'échelonner sa perte d'une partie de la péréquation sur une période de trois ans, comme vient de le consentir le gouvernement du Québec pour une vingtaine de villes qui étaient pratiquement dans la même situation.

Selon une information reçue par le maire Beaumier, le ministre Léonard ne serait pas responsable de cet état de choses. C'est le Conseil du Trésor qui a décidé de couper 25% du budget de son ministère, sans l'avoir préalablement avisé. Le ministre a donc tenté de récupérer environ $19 millions en coupant dans divers programmes, dont la péréquation.

Des reproches

Des reproches ont été adressés au gouvernement du Québec par le maire Beaumier qui a souligné que l'article 268 de la loi 57 n'a pas été respecté. Cet article stipule qu'un " **projet de règlement prévu par la présente loi (57) est publié par le ministre à la Gazette officielle du Québec avec avis qu'à l'expiration des soixante jours qui suivront cette publication, il sera présenté pour adoption par le gouvernement, ou adopté par le ministre. Le présent article s'applique également à la modification, au remplacement ou à l'abrogation d'un règlement.**"

La décision de la coupure n'a pas été publiée dans la Gazette officielle du Québec.

Après l'enquête de la CPQ

Il y aura du changement au sein du service de police

- Gilles Beaudoin

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Le maire Gilles Beaudoin a donné l'assurance, hier, qu'il y aurait du changement au sein du service de police et d'incendies de la ville de Trois-Rivières, au terme de l'enquête que mène actuellement la Commission de police du Québec et dont les audiences publiques se déroulent à Nicolet depuis le 16 novembre.

Après avoir rappelé que c'est le conseil de ville qui avait demandé à la CPQ de venir faire enquête sur l'administration du service de police et la conduite de ses membres, le maire Beaudoin a indiqué qu'à la lumière des révélations faites devant le juge Denys Dionne et ses collègues, **"il y a certainement une réorganisation à faire"** au sein de la police.

Rentré de vacances au cours du week-end, M. Beaudoin était le conférencier invité, hier midi, devant les membres du club Kiwanis de Trois-Rivières et leurs invités. C'est au cours de la période de questions qu'il a été amené par un des membres présents à donner son appréciation de la situation au sujet de la police trifluvienne. L'intervenant avait demandé au maire si, en dépit de la baisse importante des effectifs policiers à Trois-Rivières, les citoyens pouvaient se sentir aussi bien protégés qu'auparavant.

Le maire a commencé par dire que là où il était situé, près de Pompano Beach, en Floride, c'est tout ce dont il avait entendu parler au sujet de Trois-Rivières durant son séjour là-bas. Se disant attristé par cette situation, M. Beaudoin a enchaîné en disant: **"On savait depuis longtemps qu'il se passait des choses pas correctes mais on n'en savait pas beaucoup. On en sait beaucoup plus maintenant. Je ne peux pas en parler tellement pour le moment mais nous allons en reparler plus tard, après la fin de l'enquête. On va laisser finir l'enquête mais on va faire en sorte de rassurer la population par la suite. Le malheur,** a-t-il poursuivi, **c'est qu'il peut n'y en avoir que quelques-uns de pas corrects et c'est tout le monde qui passe pour coupable."**

Réaffirmant la ferme intention des dirigeants municipaux de prendre leurs responsabilités dans ce dossier, le maire Beaudoin a ajouté que c'est toute l'image de la ville qui était en cause et qu'il fallait défendre dans cette affaire. Il a donné l'assurance que toutes les mesures seraient prises après l'enquête **"pour redorer l'image du corps policier de Trois-Rivières".**

Questionné par Le Nouvelliste après le dîner des Kiwaniens, le maire Beaudoin a admis qu'il était clair que le système actuel à la police ne fonctionnait pas. Il a clairement laissé entrevoir qu'il y aurait du changement une fois que le conseil aura pris connaissance du rapport que fera la CPQ à la suite de l'enquête publique.

Mais le maire est on ne peut plus conscient que le sujet de la police en est un très délicat par les temps qui courent et il se mord longuement les lèvres avant de répondre à chaque question de ceux qui veulent en savoir davantage.

Auparavant, durant sa conférence, le maire avait brossé un tableau général des grands dossiers qui sont actuellement en marche à Trois-Rivières et dont la réalisation de plusieurs est axée en fonction des fêtes du 350e anniversaire de 1984.

Martineau et Cartier

La décision est remise

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Le conseil municipal a décidé de remettre à la semaine prochaine, hier soir, une décision concernant un projet de résolution qui avait été préparé par les fonctionnaires municipaux à la demande du conseiller Pierre Roy.

Ce projet de résolution visait à "sommer" les policiers André Martineau et Pierre Cartier de se départir, dans un délai de 60 jours, de tous les intérêts qu'ils pourraient avoir dans l'exploitation de débits de boisson.

Prenant connaissance de la résolution, le conseiller Jean-Guy Laferté s'est demandé si le conseil ne s'apprêtait pas à prendre une décision qui devrait plutôt être prise après l'enquête. **"Est-ce qu'on ne va pas trop vite?"**, a-t-il demandé à ses collègues.

Prenant la défense de son projet de résolution, le conseiller Roy a demandé à son tour pourquoi le conseil attendrait cinq ou six mois avant de prendre action alors qu'il avait été établi clairement, la semaine dernière, devant la Commission de police, que les deux policiers étaient impliqués directement dans des débits de boisson.

La conseillère Françoise Drolet a pour sa part exprimé l'avis que même l'ancien conseil aurait pu prendre position, puisque les reproches adressés aux deux policiers concernaient le code de déontologie en vigueur à la police. Le maire Gilles Beaudoin a répliqué là-dessus que l'enquête menée par l'ancien conseil n'avait pas été aussi approfondie que celle de la CPQ, et que ce conseil croyait donc que seules les femmes des policiers étaient impliquées.

Le chef du contentieux, Me Jean Méthot, a pour sa part rappelé qu'un cas semblable avait été soumis à l'arbitrage à la ville du Cap-de-la-Madeleine, et que l'arbitre avait pris l'affaire en délibéré. Quelqu'un a alors suggéré qu'on attende de voir la décision qui sera rendue au Cap-de-la-Madeleine avant de se brancher. **"Est-ce qu'on ne devrait pas réfléchir davantage là-dessus avant de prendre action?"**, s'est interrogé Me Méthot.

Les conseillers Fernand Colbert et Guy Leblanc ont tour à tour exprimé l'avis qu'il serait peut-être préférable d'attendre avant d'adopter les deux projets de résolution. On a donc décidé d'un commun accord de soumettre la question à la réflexion du comité des "huit" ressuscité, durant les prochains jours, et de revenir avec ce sujet à la table du conseil lors de la prochaine réunion prévue pour le lundi 13 décembre.

Levée du huis clos

Le chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières, Me Jean Méthot, a par ailleurs fait savoir, hier soir, qu'il entendait adresser une requête à la Commission de police du Québec dès la reprise des audiences publiques, cet après-midi, afin de demander aux commissaires **"de lever le huis clos sur les témoignages rendus par le détective Jean-Marc Carignan en audition privée entre le 17 février et le 16 novembre 1982."** Une résolution a d'ailleurs été adoptée en ce sens par le conseil, hier soir.

La police et l'enquête de la CPQ

Le conseil redonne vie au fameux comité des "huit"

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Le jeu du saute-mouton a repris de plus belle, hier soir, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, alors que le conseil municipal a décidé de réanimer le fameux comité des "huit" qu'il avait mis sur pied il y a deux semaines, et qu'il avait aboli la semaine dernière, parce que la formulation de la résolution qui l'avait créé allait à l'encontre de la procédure prévue dans la convention collective de travail des policiers et pompiers trifluviens.

L'article 16.03 de cette convention stipule en effet que: **"Le directeur de police et le gérant ont juridiction exclusive en matière de discipline et de bonne conduite; cependant, l'employé peut en appeler de la décision du directeur ou du gérant en suivant la procédure des griefs. Dans le cas de congédiement, suspension, rétrogradation ou imposition d'une mesure disciplinaire quelconque par la ville, l'arbitre peut, soit maintenir la décision rendue, soit la modifier ou l'annuler."**

Or, la résolution adoptée le 22 novembre stipulait que: **"Son honneur le maire ou le maire suppléant, MM. les conseillers Pierre Roy et Henri-Paul Jobin, le gérant, le gérant adjoint, le chef du contentieux, le directeur des relations ouvrières et le directeur du personnel forment un comité chargé de prendre les mesures disciplinaires appropriées envers les employés concernés, à la suite del'enquête de la Commission de police sur l'administration du service de police et incendie, et de faire rapport au conseil dans les plus brefs délais."** Elle allait donc carrément à l'encontre de l'article 16.03 de la convention.

C'est le principal motif qui avait incité un des membres du comité des huit, fonctionnaire municipal, à critiquer ouvertement la résolution adoptée par le conseil pour former le comité. Le Nouvelliste avait fait état de ces critiques dans son édition du samedi, 27 novembre, et dès le lundi suivant, soit le 29 novembre, les édiles présents décidaient tout simplement de rescinder la résolution après que le conseiller Jean-Guy Laferté se fut d'abord étonné de prendre connaissance dans le journal des critiques formulées par le fonctionnaire municipal à l'endroit de la résolution.

Le conseiller Jobin

Hier soir, c'est le conseiller Henri-Paul Jobin (il était absent, la semaine dernière, en vertu d'obligations déjà contractées relativement à son rôle de président de commission scolaire) qui est revenu à la charge sur le sujet en prenant sur lui de convaincre ses collègues de changer leur fusil d'épaule une deuxième fois de suite à propos de ce comité.

M. Jobin en a fait une question de principe. **"Je ne pense pas,** a-t-il dit, **qu'il y ait des fonctionnaires qui soient autorisés à critiquer publiquement des décisions prises par le conseil".** M. Jobin a dit qu'il ne pensait pas non plus qu'il soit de mise **"qu'on change de décision à la suite d'un article de journal parce qu'un fonctionnaire n'est pas d'accord. Je trouve un peu curieux,** a-t-il ajouté, **que le conseil s'en aille à gauche et à droite à la suite d'un article paru dans le journal".**

Intervenant dans le débat, le maire Gilles Beaudoin (il était aussi absent, la semaine dernière) a indiqué que lors de la formation du comité, il n'était pas tellement question, dans son esprit, d'un comité qui aurait à prendre des décisions, mais qui devait surtout agir à des fins de consultation. Le maire suppléant, M. Léo Thibeault, a pour sa part indiqué que durant la semaine où le comité avait été en vigueur, il n'avait même pas été invité à la réunion qui avait eu lieu.

Avec l'accord unanime des membres du conseil (ils étaient tous présents, hier soir), le conseiller Jobin a donc présenté un nouveau projet de résolution visant à recréer le comité de huit. La résolution a été entérinée un peu plus tard en assemblée publique.



J.-A. MONGRAIN

Fred Poliquin se retire de la lutte

— 133 —

par Jean-Marc BEAUDOIN

Si J.-A., contrairement à ses habitudes, s'était à peu près, jusque-là, abstenu de faire des sorties publiques, se repliant dans le silence pour se consacrer à l'organisation de sa campagne, il était loin d'en être de même pour ses deux adversaires, Pierre Rousseau et Frédéric Poliquin.

La surprise fut grande lorsque Frédéric Poliquin, après six semaines d'une vigoureuse campagne et à deux semaines des élections, annonça aux journalistes qu'il se retirait de la lutte.

Pour battre Mongrain

Sa seule présence contre J.-A. Mongrain, son ennemi politique de toujours, suscitait un intérêt indéniable. Par contre, plusieurs personnes dans la ville qui ne désiraient pas l'élection de J.-A. commençaient à s'inquiéter de la division des votes qu'entraînait la présence de deux adversaires déterminés qui menaient tous deux une campagne acharnée... alors que J.-A. semblait se délecter à regarder le spectacle.

Il devenait évident que Pierre Rousseau et Frédéric Poliquin allaient se partager le vote d'opposition à J.-A., ce qui accordait à ce dernier, à coup sûr, une élection facile.

Frédéric Poliquin n'expliqua pas son retrait par le fait qu'il préférait avant tout la défaite de J.-A. Mais tout le monde le comprit ainsi.

Dans l'intérêt de la population

"Dans l'intérêt de la population et pour le bien de ma ville, étant donné les circonstances actuelles et le nombre de candidats déclarés ou probables, après avoir sérieusement réfléchi, j'ai décidé de retirer ma candidature à la mairie", déclara-t-il.

"J'estime avoir déjà servi ma ville et le geste que je pose est celui d'un citoyen qui pense plus au bien commun qu'à ses vues personnelles."

"Je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance et qui m'ont encouragé. Je souhaite aux élus de demain de mener notre cité dans la voie du progrès et d'un essor toujours plus grand."

Ainsi, Fred Poliquin se retirait, mais refusait de se rallier, du moins officiellement, à Pierre Rousseau. Mais il venait de faciliter les chances de ce dernier.

Quant au maire sortant, M. Laurent Paradis, s'il n'avait pas encore fait officiellement savoir qu'il ne serait pas candidat, cela ne faisait depuis longtemps plus de doute pour personne.

On s'alignait donc pour une lutte à deux à la mairie. Henri-Georges Grenier viendra bien annoncer sur la fin sa candidature à la mairie, mais elle ne sera sans grande conséquence dans le résultat du scrutin.

DEMAIN: la campagne de J.-A.

Garanti par le ministère de l'Industrie et du Commerce

Valco Métal obtient un prêt de $70,000

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — La compagnie Valco Métal de Cap-de-la-Madeleine vient de se voir garantir un prêt de $70,000 pour le maintien de 24 emplois, par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec auprès du Crédit industriel Desjardins.

C'est ce qui a été annoncé hier, par le bureau régional du député Marcel Gagnon, représentant de Champlain à l'Assemblée nationale.

Cette aide permettra le maintien des emplois dans cette entreprise dont la principale activité est la fabrication et l'assemblage de cadres et portes en bois et en métal.

La compagnie effectue, aussi, la vente et l'installation de quincaillerie. Ses produits et services s'adressent aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

L'aide financière est consentie en vertu du programme d'aide à la PME et s'adresse aux entreprises manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, éprouvent des difficultés en raison de la conjoncture économique actuelle et désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leur fonds de roulement.

Le programme est administré par la Société de développement industriel du Québec et garantit les deux tiers du montant du prêt. En outre, Industrie-Québec s'engage à payer, durant deux ans, les trois quarts de l'intérêt au-dessus de 10% jusqu'à un taux d'intérêt de 25%.

ROCH PARENT D.C.
Docteur en chiropratique

TROIS-RIVIÈRES
869 Defoy
(face au parc des Pins)
373-2224
LUNDI, MERC., VEND.

SHAWINIGAN-SUD
1930,5e Avenue
537-0958
MARDI, JEUDI, SAMEDI

Dr RENÉ PARENT
Chiropraticien
CLINIQUE CHIROPRATIQUE CHÂTEAUDUN

Cap-de-la-Madeleine
821 Thibeau
373-1685
Lundi-mercredi-vendredi

St-Marc-des-Carrières
965 boul. Dussault
(2e étage hôtel de ville)
(418) 268-8422
mardi-jeudi

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATIONS

AVIS DE CONVOCATION

Le centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières invite la population à une séance publique d'information qui se tiendra à la cafétéria du centre hospitalier St-Joseph, mardi le 7 décembre à 19h00.

S. Anicette-Guay, B.Sc.N.Ed.M.A.,
directrice générale

éditorial

Le veto fantôme

Ainsi, le veto auquel nous avions toujours cru n'a jamais existé! Le veto qui a fait couler tant d'encre et alimenté tant de salive n'avait d'autres assises que nos esprits! Le veto qui a fait reculer le gouvernement fédéral dans tant de tentatives pour amender ou rapatrier la constitution depuis vingt ans, ni le Québec, ni a fortiori aucune autre province ne l'avait. Le veto auquel le premier ministre Davis affirmait renoncer solennellement dans un geste de conciliation, il ne le possédait pas lui non plus. Le veto qui torturait la conscience de M. René Lévesque, ce serait donc à tort qu'on lui reprochait de l'avoir cédé, puisqu'il ne l'a jamais eu.

A vrai dire, le jugement rendu hier par la Cour suprême est une surprise sans en être une. C'est une surprise parce que cela va à l'encontre d'une conviction séculaire. Et ce n'en est pas une parce que, depuis l'an dernier, alors qu'un jugement de la Cour suprême nous initiait aux distinctions entre la légalité et la convention, on commençait à réaliser que cette conviction pourrait bien n'être pas fondée. C'est ce qui arrive.

La Cour suprême aurait pu ne pas répondre à la question, devenue théorique depuis que le rapatriement est effectué. Il est heureux qu'elle y ait répondu quand même, car autrement un doute aurait toujours persisté. Au moins, les choses sont plus claires maintenant, d'autant plus que la décision de la Cour suprême est unanime et qu'elle confirme une décision de la Cour d'appel du Québec déjà rendue dans le même sens.

Pour comprendre, il faut se rappeler que la Cour suprême avait déjà statué (à 7 contre 2), le 28 septembre 1981, que le rapatriement entrepris unilatéralement par Ottawa était légal. A la même occasion, elle avait aussi statué (à 6 contre 3) que pour être conforme aux conventions, il fallait "un degré appréciable de consentement des provinces", ce que M. Trudeau réussit à obtenir le 5 novembre suivant. Comme le Québec n'était pas d'accord, restait la question de savoir si, parmi le minimum de provinces qui devaient consentir, son consentement à lui était requis, autrement dit s'il jouissait d'un droit de veto. La réponse est non.

Il n'est pas tout à fait exact de dire que M. Lévesque n'a rien cédé de son droit de veto, puisqu'après coup on apprend qu'il ne l'avait pas. Indépendamment de l'existence ou non d'une convention, il reste que, depuis au moins la conférence de Victoria, en 1971, toutes les propositions fédérales comprenaient un droit de veto pour le Québec. D'autre part, à partir de 1976 et originant de l'Alberta, une formule d'amendement a commencé à prendre forme dans laquelle les provinces n'avaient plus de droit de veto, mais obtenaient un droit de retrait moyennant compensation financière.

C'est cette formule plus ou moins tronquée qui a finalement été acceptée comme compromis, mais que le Québec a rejetée précisément parce que tronquée.

La décision de la Cour suprême confirme que le Québec est juridiquement une province comme les autres, à part les quelques distinctions qui font partie de l'AANB. La dualité canadienne en prend pour son rhume, dans la mesure où elle est conçue comme l'Etat québécois, d'une part, représentant un des deux peuples fondateurs, et les autres provinces, d'autre part, représentant les Anglais et le reste. Les provinces sont juridiquement égales, et aucune n'a de veto sur les autres, pas même le Québec qui y a toujours prétendu en vertu de sa spécificité.

Cette clarification de la situation sera exploitée plus que jamais comme un argument pour la souveraineté.

D'autre part, la dualité demeure toujours, entendue dans un sens plus large, c'est-à-dire que le Canada est fait de deux sociétés, l'une française et l'autre anglaise, lesquelles trouvent à s'exprimer non seulement dans la province de Québec, mais dans plusieurs autres provinces et dans tout le pays, par les institutions fédérales. L'avenir seul dira si cette réalité ira en diminuant ou en s'imposant davantage.

Claude Bruneau



point de vue

Clark doit exiger un mandat massif

Le groupe parlementaire du Parti conservateur offre en reprise le spectacle désormais classique de ses divisions: la moitié des députés seraient acquis à l'idée d'un congrès de leadership. Ce qui signifie que M. Joe Clark ne doit compter que sur l'appui d'une moitié de son caucus. Un chef ne peut exercer son autorité de manière satisfaisante, ni disposer de l'assurance nécessaire dans ses rapports avec la population, si le caucus lui échappe à ce point.

C'est pourquoi le congrès de Winnipeg, bien qu'il constitue une épreuve pénible pour le leader si souvent contesté, vient quand même à son heure. En janvier, quand se réuniront les militants, une seule question occupera les esprits: le PC doit-il voter la confiance de M. Clark ou bien décider d'organiser un congrès de leadership en 1983? Mais une autre question se pose à la conscience du chef actuel: combien de suffrages doit-il réunir pour conclure à la confirmation de sa direction?

La moitié des voix exprimées plus une? Soixante pour cent? Soixante-six pour cent?

Lors de la précédente épreuve du genre à Ottawa en 1981, M. Clark avait recueilli 66% des voix. C'est un mandat qu'il a lui-même jugé satisfaisant mais que beaucoup de militants ont tenu pour minimal. Les faits ont donné raison à ces derniers. Si le mandat du congrès d'Ottawa avait été suffisant, il n'y aurait pas eu toutes les remises en question de l'autorité du chef depuis lors. M. Clark n'aurait pas eu à se défendre et à se justifier constamment. L'expérience fastidieuse qu'il a connue devrait le porter à tirer la conclusion qui s'impose à Winnipeg.

Cette conclusion est claire à présent: pour conserver son poste de chef du PC, M. Clark doit recueillir au moins 75% des voix, c'est-à-dire neuf points de plus qu'il avait reçus en 1981. Pour diriger son parti avec fermeté, pour enrayer les germes de division, pour décourager les velléités de contestation, un chef conservateur doit en effet s'appuyer sur la fidélité des trois quarts de ses militants, idéalement des quatre cinquièmes.

M. Clark devrait même en faire une sorte de préalable. Ce qui l'amènerait à prévenir l'assemblée générale, avant le scrutin, qu'il ne conserverait son poste qu'à la condition de recevoir un témoignage sans équivoque, largement majoritaire, suffisamment manifeste en tout cas pour qu'il soit mis fin aux critiques et aux manoeuvres dirigées contre le chef. Il y va de l'intérêt même de M. Clark. Plutôt que d'assurer la direction du PC dans les conditions d'instabilité et d'incertitude qui ont prévalu depuis deux ans, il vaut mieux pour lui se mesurer carrément au défi d'une course au leadership qu'il pourrait encore gagner.

C'est du reste la conclusion à laquelle en arrivait John Thomson, député conservateur de l'Alberta aux Communes. "Le parti est si divisé sur cette question du leadership, disait-il cette semaine, que j'en arrive à penser qu'elle devrait être réglée une fois pour toutes par une course au leadership."

Mais il n'est pas sûr que M. Clark en arrive à penser de la même manière.

Michel Roy
La Presse

le nouvelliste
500, St-Georges Trois-Rivières
G9A 5J6 TÉL.: 376-2501

Président et directeur général: Charles D'AMOUR
Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Marketing rel. ext.: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire-trésorier: Lucien DAIGLE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE Ltée - Fondé le 30 octobre 1920

RÉDACTION: Directeur: J.-René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN
PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

PUBLICITÉ: Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON
Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU

Membre de la Presse Canadienne, affiliée aux agences AFP, Reuter, AP, Telbec, Photolaser, Presse Canadienne, Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0746

En Ontario

Chez les enseignants, peu de femmes sont en autorité

par JANE HARRISON

TORONTO (PC) — De tout temps les femmes ont été en majorité dans le corps enseignant, mais elles ont fait étonnamment peu de progrès dans les postes de supervision et d'administration, dans le domaine de l'éducation.

Les raisons en sont pour la plupart historiques, disent les observateurs. **"On s'attend naturellement à ce que ce soit les hommes qui obtiennent les postes importants, alors ce sont les hommes qu'on encourage,** dit Mme Ann Thomson, présidente sortante de la Fédération des Associations d'enseignantes de l'Ontario. **C'est difficile de changer, et les stéréotypes ne changent pas du jour au lendemain."**

Lors d'une assemblée de la Fédération, 700 déléguées se sont levées spontanément pour applaudir une institutrice qui venait d'être nommée surintendante de la Commission scolaire de Timmins, Ont.

"C'est aussi important que ça", déclara Mme Thomson, parce que ce genre de nominations est rare.

Alors que 66 pour cent des professeurs d'école primaire en Ontario sont des femmes, seulement 1.8 pour cent sont principales ou vice-principales, dit Mme Ada Hill, qui s'occupe d'"action affirmative" pour la fédération. Sur les 34 pour cent qui sont des hommes, environ le quart occupent des postes d'autorité.

Dans les écoles secondaires, les chiffres ne sont qu'un peu plus encourageants.

Il faut du temps

Mme Elizabeth Terry, coordonnatrice d'"action affirmative et chances égales" au ministère de l'Education de l'Ontario, admet que les progrès sont lents. **"Je pourrais être très déprimée si je pensais pas positivement"**, dit-elle en riant.

La diminution du nombre d'élèves dans les écoles, ce qui veut dire qu'on embauche moins de principaux, et l'absence d'ancienneté pour certaines femmes qui se sont absentées pendant un certain temps pour élever leurs enfants n'aident pas à la situation.

A une certaine époque, seulement cinq personnes dans chacune des commissions scolaires pouvaient suivre les cours nécessaires pour être éligibles aux postes de principaux. Et c'étaient toujours des hommes qui étaient choisis.

Cependant, maintenant que ces cours sont ouverts à tout le monde, les femmes les suivent en nombre de plus en plus grand, de dire Mme Terry.

"Je ne pense pas que les obstacles soient placés là consciemment, mais c'est tellement enraciné dans la tradition. Partout il y a des gens qui ne comprennent pas ou qui ne veulent pas comprendre. Dans certaines commissions scolaires, ils ont nommé une femme à un poste important, et ils croient qu'ils n'ont plus rien à faire."

Création de postes

Le ministère de l'Ontario recommande depuis plusieurs années qu'on donne des chances égales aux femmes dans la distribution des postes, et il a créé des comités à cet effet. Neuf des 79 commissions scolaires publiques dans la province ont maintenant des coordonnateurs à temps plein pour "action affirmative".

"Ce ne sont pas toutes les commissions scolaires qui peuvent le faire, mais j'aimerais voir plus de commissions scolaires avec un comité ou une personne désignée pour superviser l'action affirmative", dit Mme Terry.

"Les statistiques sont décourageantes, mais cependant la Commission scolaire de Toronto a nommé trois femmes superintendantes en trois ans, ce qui n'est quand même pas mal." La Commission de Sudbury a adopté récemment par écrit une politique d'action affirmative.

Mme Hill dit que sur 17 vice-principaux qui ont été embauchés dans les écoles primaires publiques dans la province, 11 étaient des femmes. **"Ce ne sont pas des changements spectaculaires**, de dire Mme Terry. **Mais enfin ce sont des changements."**

Cependant il n'y a que deux femmes directrices de l'éducation en Ontario — à London et à Thunder Bay.

"C'est la même chose que si on faisait un relevé des présidents de compagnies, dit Mme Terry. **Tout se tient. Quand j'ai commencé à enseigner il y a environ 25 ans, je remplaçais parfois des professeurs masculins, afin qu'ils puissent suivre leurs cours à l'université. Je pensais tout simplement que c'était ce qu'il fallait faire.**

"Jamais je n'aurais cru que je ferais un jour ce que je fais aujourd'hui."

Au journal The Gazette

Le caricaturiste Collins prend sa retraite

MONTREAL (PC) — En 1939, alors que Montréal avait la réputation d'être une ville "ouverte", un timide étudiant de 22 ans frais émoulu de l'université Sir George Williams, obtint un emploi au journal The Gazette, un des trois journaux en langue anglaise dans cette ville.

Aujourd'hui, The Gazette est le seul journal de langue anglaise à Montréal, et John Collins, l'artiste dont on se souviendra surtout parce qu'il a été le premier à introduire l'humour dans les caricatures de journaux au Canada, a décidé de ranger sa plume et de prendre sa retraite en Floride avec sa femme.

Le rédacteur en chef de la Gazette, Mark Harrison, dit de M. Collins qu'il est **"la joie du rédacteur en chef — compétent, rapide, ne se plaignant jamais et incroyablement fiable".**

L'ancien rédacteur en chef, Edgar Andrew Collard, dit de M. Collins qu'il est **"une personne formidable, qui ne se fâche jamais, et un caricaturiste qui souligne l'humour de la vie, et non pas uniquement la cruauté".**

Quand il a commencé dans le métier, raconte M. Collins, la caricature, en Amérique du Nord, **"était faite surtout de symbolisme maladroit et ennuyeux".**

Il voulait y introduire de l'humour parce que **"la caricature se doit de briser la grisaille de la page éditoriale, d'agir comme contrepoids vis-à-vis de la pontification lourde des articles de fond".**

Il représentait Hitler comme un clown, objet de dérision.

Détruire sa crédibilité

"Hitler voulait être représenté comme un monstre pour effrayer les gens, dit-il. **J'essayais de détruire sa crédibilité en me moquant de lui."** Certaines des caricatures signées par M. Collins furent mal reçues. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il avait représenté le ministre de la Défense, Brooke Claxton, coiffé d'un chapeau de marin enfantin et brandissant une épée de carton, tout en cherchant à sortir d'un labyrinthe.

L'ancien président et rédacteur en chef de la Gazette, Charles Peters, raconte comment M. Claxton, furieux, l'avait appelé d'Ottawa vers 4 heures du matin, le menaçant de poursuivre le journal pour plusieurs millions.

Finalement le politicien laissa tomber ses menaces. **"On peut en rire aujourd'hui**, ajoute M. Peters, **mais à l'époque ces caricatures étaient quelque chose d'important."**

"Les politiciens n'aiment pas qu'on se moque d'eux, dit M. Collins, qui a signé plus de 10,000 caricatures au cours des 43 années qu'il a passées au journal. **On peut souligner un argument et faire sourire par la même occasion."**

A cause de son grand talent, M. Collins obtint le prix du Concours national de journalisme en 1954 et 1973. La caricature qui lui valut ce prix en 1973 représentait les leaders occidentaux alignés sur les genoux d'un Arabe vêtu comme le Père Noël, et lui demandant ce qu'ils voulaient pour cadeau.

Contribuable omniprésent

La marque de commerce de M. Collins est U No Who, un personnage vêtu d'un baril qu'il mettait dans presque toutes les caricatures pour représenter le contribuable harassé.

Contrairement à certains caricaturistes, qu'il décrit comme **"des solitaires en marge de la société"**, M. Collins est un homme jovial qui ne s'est jamais considéré comme un militant, bien qu'il reconnaisse que s'il avait plus de venin en lui il aurait pu être un meilleur caricaturiste.

Sa dernière caricature a été publiée le 29 octobre.

M. Collins se rappelle sa première offre d'emploi à la Gazette — six caricatures par semaine, en plus de dessiner des cartes géographiques, de retoucher des photos, d'illustrer les chroniques sportives et de balayer le plancher, si nécessaire, tout cela pour $35 par semaine.

"La Gazette était un journal prestigieux à l'époque, dit M. Collins. **Elle était reconnue presque dans le monde entier comme la voix du Canada."**

M. Collins peint également des aquarelles rustiques, et il projette de continuer de le faire à St. Petersburg, en Floride, pendant qu'Edna, sa femme, à laquelle il est marié depuis 37 ans, fera du jardinage.

D'ici juillet prochain

Les producteurs de lait devront produire moins

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) - Les producteurs laitiers du pays doivent s'attendre à couper leur production de 12 à 15 pour cent d'ici juillet prochain, a soutenu hier un porte-parole de la Commission canadienne du lait qui estime toutefois peu probable une nouvelle levée de bouclier des agriculteurs du Québec, similaire à celle de 1976.

Lundi, tandis que se déroulait la conférence publique de deux jours sur les perspectives agricoles pour 1983, derrière des portes closes, les responsables de la Commission canadienne du lait rencontraient les représentants des provinces et des organismes de producteurs pour définir l'ampleur de la coupure à appliquer à la production.

A la conférence des perspectives, le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan a souligné que les agriculteurs canadiens devraient s'attendre à une nouvelle diminution de leurs revenus en 1983, moins importante toutefois que la baisse de 15 pour cent connue cette année. Le ministère prévoit que le prix des aliments augmentera encore de 6 à 8 pour cent l'an prochain. Les prix du boeuf et du porc resteront élevés ce qui relancera la consommation de poulet. L'ampleur des récoltes entrainera une baisse des prix des fruits et légumes.

Lait : baisse de demande

Pour la Commission une baisse de la consommation de l'ensemble des produits laitiers, à l'exception des fromages fins, rend nécessaire la coupure afin d'éviter des stokage coûteux et des ventes à perte.

"Il est certain qu'il y aura une diminution des quotas, on ne sait pas encore comment et de combien", a soutenu Rowan Lalonde porte-parole de la CCL, rappelant qu'au cours des seuls trois premiers mois de l'année laitière, les producteurs avaient déjà produit 6 pour cent de plus que pour la même période l'année précédente. Pour la CCL la plus grande partie de la coupure portera sur des quantités de lait que les fermiers n'avaient pas l'autorisation de produire et sur lesquels ils n'encaissaient que des revenus négligeables.

L'agriculteur reçoit $41 pour cent litres de lait produits à l'intérieur de ses quotas tandis qu'il ne touchera que $6 ou $7 de l'hectolitre au delà.

Même si elles touchent une corde sensible au Québec où l'on produit 43 pour cent du lait au pays, on ne croit pas que les nouvelles coupures auront les mêmes effets que celles décrétées par Ottawa en 1976 estime M. Lalonde.

Manifestation

Les coupures de quotas avaient à l'époque soulevé la colère des producteurs laitiers du Québec notamment qui, venus plus de 10,000 manifester devant le Parlement avaient copieusement aspergé le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan de lait et de mottes de beurre.

"On avait alors distribué trop de quotas et attendu à la fin de l'année pour encaisser les retenues si bien que des producteurs se retrouvaient pendant deux mois sans entrées d'argent", de rappeler M. Lalonde.

En revanche, cette année la plupart des provinces, dont le Québec, sont d'accord pour que les producteurs s'autodisciplient et veulent éviter une mauvaise surprise en fin d'année, a-t-il ajouté.

Responsable de la vente des produits laitiers au pays et à l'étranger, la CCL a en stock quelque 33.4 millions de kilos de beurre, la consommation canadienne de 18 mois au moins, la CCL a déjà vendu et livré la totalité de son lait en poudre pour l'année soit 67 millions de kilos.

Santé affectée par l'utilisation des écrans cathodiques

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Outil de travail quotidien de plus de 700,000 salariés au pays, l'écran cathodique est responsable de problèmes de vision, de douleurs musculaires et augmente le stress.

Telles sont les conclusions d'une étude publiée hier par le Congrès du travail du Canada (CTC) qui, au terme de deux ans de recherches, conclut qu'aucun employé ne devrait être affecté au travail sur écran plus de quatre heures par jour.

Ces employés devraient en outre bénéficier d'une pause de 15 minutes pour chaque heure passée à travailler sur écran, et exercer d'autres tâches pendant le reste de leur quart de travail.

"Nous sommes à mobiliser les travailleurs pour en arriver à forcer le gouvernement à légiférer dans ce domaine", a lancé hier M. Richard Mercier, vice-président exécutif du CTC pour la santé et la sécurité au travail.

Selon le CTC, Ottawa devrait édicter des normes quant au règlage de contraste, de scintillement et obliger à ce que le tube-écran soit vérifié trimestriellement. L'étude sydicale ne portait pas toutefois sur les dangers de radiation, notamment pour les femmes enceintes.

Longtemps restreint à des fonctions très spécialisées, l'écran cathodique (appareil hybride composé d'un clavier de machine à écrire et d'un tube de télévision) a, au cours des récentes années, fait des progrès fulgurants dans la conquête de nouveaux milieux de travail.

On le retrouve maintenant non seulement aux guichets de réservation des aéroports, mais aussi dans les bibliothèques, les écoles, les médias et, avec les progrès récents du traitement de texte, dans une foule de bureaux des secteurs traditionnels.

Amorcée au début de 1980, l'enquête du syndicat, au cours de laquelle 2,300 travailleurs furent interrogés, souligne que les salariés travaillant sur écran "éprouvent des problèmes (de santé) sensiblement plus nombreux et plus graves que les autres travailleurs."

Symptômes

Selon les résultats de l'enquête, les travailleurs qui ont à utiliser les écrans éprouvent beaucoup plus fréquemment que leurs collègues des problèmes oculaires et visuels.

Les symptômes les plus fréquents sont les sensations de brûlure, des difficultés de perception, la vue brouillée, l'irritation des yeux et le larmoiement.

Hnatyshyn et l'affaire Hambleton

Le Canada est la risée du monde

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) - L'impuissance du gouvernement fédéral à poursuivre en cour l'espion présumé Hugh Hambleton a fait du Canada la risée des autres pays, a lancé hier l'opposition conservatrice après qu'à son procès, l'ex-professeur de l'université Laval eut admis qu'il avait transmis des informations secrètes au KGB sans en prévenir les services occidentaux.

Aux Communes hier, le Solliciteur général Robert Kaplan a refusé de confirmer le rôle et même l'existence d'un certain Jacques Laliberté, identifié par M. Hambleton comme celui qui au cours des 15 dernières années lui avait servi de contact avec les services de sécurité canadiens.

D'origine canadienne-française, M. Laliberté vivrait actuellement en France aux dires de M. Hambleton.

A sa sortie des Communes, le ministre Kaplan a soutenu qu'il ne croyait pas opportun de divulguer les informations qu'il détenait sur ce cas tant que le procès de l'économiste, qui soutient avoir été un agent double à la solde des services français et canadiens de sécurité se poursuivra en Grande Bretagne.

Coup de théâtre

Coup de théâtre, lundi à Londres, M. Hambleton au cours d'un interrogatoire de trois heures a admis que sous la pression du KGB, le service soviétique de sécurité, il avait transmis des renseignements confidentiels à l'Est, sans que son employeurs de l'époque, l'OTAN, en soit informé.

"Nous avons envoyés là-bas deux officiers de la GRC et un respondable des services de sécurité", a dit M. Kaplan, ajoutant aux Communes que si des preuves doivent être produites "elles le seront dans la salle de ce tribunal et non ici". Le ministre fait depuis une semaine quotidiennement face aux attaques de l'opposition conservatrice.

"En raison de l'inpuissance du gouvernement, nous sommes devenus la risée du monde entier en matière de défense contre l'espionnage", a lancé le critique conservateur en matière juridique, M. Ray Hnatyshyn.

De son côté l'ex-solliciteur général sous le gouvernement Clark, M. Allan Lawrence a réclamé sans succès que M. Kaplan précise les raisons qui ont poussé le gouvernement canadien à ne pas poursuivre l'espion présumé qui pendant des années a vécu à Québec.

Admettant que la loi sur les secrets officiels fédérale comportait des lacunes, le ministre de la Justice Mark MacGuigan a cependant ajouté qu'en attendant de l'amender son ministère continuerait de l'appliquer pour juger s'il y a ou non raison de poursuivre les présumés espions, "mais nous espérons mettre de l'avant des amendements avant longtemps", a-t-il ajouté.

Accusé par le journal La Presse

Michel Clair proteste

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports du Québec Michel Clair a protesté vivement hier contre les accusations "aussi injustes que dénuées de fondement," portées contre lui par le quotidien La Presse.

Au cours d'une question de privilège qu'il a soulevée à l'Assemblée nationale, le ministre s'est demandé comment un journaliste de La Presse pouvait écrire qu'il "a fallu fouiller, gratter, pour obtenir les chiffres dans le dossier de Québécair," alors que ce journaliste ne l'a jamais contacté d'aucune façon.

M. Clair a rappelé qu'il avait donné des dizaines d'entrevues sur le sujet et répondu à des centaines de questions de la part de dizaines de journalistes de toutes les parties du Canada.

"Je considère qu'il est diffamant et injurieux que seul un journaliste qui ne m'a jamais contacté, m'accuse de dissimuler la vérité, alors que des dizaines d'autres, qui m'ont interrogé, ne m'ont jamais reproché cela. Les seules questions auxquelles je n'ai pas répondu sont celles qu'on ne m'a pas posées," a-t-il dit.

Après avoir relevé plusieurs inexactitudes publiées par La Presse, le ministre a déclaré qu'il pourrait relever d'autres "erreurs, faussetés ou insinuations" mais qu'il n'allait pas le faire parce que ce serait trop long.

"Je trouve déplorable que des journalistes et éditorialistes du plus grand quotidien français d'Amérique accusent un député de mentir, réclame sa démission comme ministre, sur la base de faussetés et d'une manière diffamante, sans jamais l'avoir contacté, a-t-il dit.

Air Canada en janvier

Pas de nouveaux Boeing

MONTREAL (PC) — Air Canada a fait savoir, lundi, que ses nouveaux Boeing 767 n'entreront probablement pas en service le 1er janvier, tel que prévu, à cause d'un différend avec les pilotes.

Un représentant de la compagnie, M. Patrick Daley, a signalé que les pilotes ne se sont pas présentés au premier cours de formation sur les Boeing 767, lundi, et qu'il n'était pas question de faire voler le nouveau bimoteur par des cadres.

Le premier Boeing 767 a été livré en novembre. Il se trouve actuellement à l'aéroport international de Toronto. Le deuxième sera livré vendredi, à Montréal. Un troisième doit être livré en mars.

En tout, Air Canada a acheté 12 Boeing 767, au coût moyen de $56 millions, plus les intérêts.

Le différend avec les pilotes n'affectera pas les voyageurs, puisque les DC-8 demeureront tout simplement plus longtemps en service, avant d'être remplacés.

Salaires

Aux Etats-Unis, les pilotes reçoivent les mêmes salaires pour piloter les Boeing 767 que les DC-8. Air Canada voudrait qu'il en soit de même ici.

Mais les pilotes, membres de la Canadian Air Line Pilots' Association, signalent que les Boeing 767 sont plus compliqués et qu'il leur faut, pour cette raison, être payés en conséquence.

Un porte-parole de la CALPA, M. Roger Burgess-Webb, a fait remarquer que ce boycottage est parfaitement légal, puisque la question des Boeing 767 n'est pas couverte par la convention collective.

Il pourrait même y avoir déclenchement d'une grève générale, a-t-il poursuivi, si les dirigeants syndicaux en recevaient le mandat de leurs membres.

Bien plus, la règle du six et cinq pour cent, décrétée par le gouvernement fédéral, ne peut pas s'appliquer dans ce cas, puisqu'il n'existe aucun montant déterminé pour le salaire des pilotes de Boeing 767.











affaires municipales

Cap-de-la-Madeleine

par Roger NOREAU

Budget de l'OMH

Les membres du conseil municipal de Cap-de-la-Madeleine ont reporté à lundi l'adoption du budget 1983 de l'Office municipal d'habitation. Cet organisme municipal est responsable de l'administration des pavillons Bellevue, Desrosiers, Manoir du Vieux Moulin et du projet du pavillon Sainte-Famille.

Accusé de réception

Le premier ministre René Levesque, le ministre des Affaires municipales ont accusé réception de la copie d'une résolution qui leur a été adressée dernièrement par le conseil municipal. Cette résolution leur faisait part de l'intention du conseil de ne pas accorder d'augmentation de salaire de plus de 6%. Les deux lettres ne contiennent aucun commentaire.

Corps de police

La municipalité de la Pointe-du-Lac a reçu l'appui du conseil municipal dans sa démarche et son refus de voir s'implanter un corps policier dans cette localité.

Commission d'urbanisme

Dans son rapport du dernier mois, la Commission d'urbanisme indique que l'utilisation du contre-plaqué ou bois pressé pour les bâtiments secondaires situés dans la cour arrière, peut être acceptée, à la condition qu'il soit recouvert d'une couche de peinture.

Dissidence

Le conseiller Laurent Lavergne a enregistré sa dissidence sur le retrait de l'article trois du rapport de la Commission d'urbanisme. Cet article recommandait de permettre l'implantation d'un bureau professionnel sur le boulevard Duplessis, à la suite d'une demande du chiropraticien Jean-Jacques Houde. Les autres membres du conseil municipal ont pris cette décision à cause des dangers d'accidents sur cette artère à circulation intense.

Un autre refus

Encore une fois, la Commission n'a pas recommandé l'ouverture d'une taverne sur la rue Thibeau, au numéro 826. Ce sont les Promotions 3XXX inc., qui avaient adressé cette demande de changement de zonage.

Autorisation à Gaz Inter-Cité

La compagnie Gaz Inter-Cité aura l'autorisation, à la suite d'un amendement au règlement de zonage, d'installer des postes de détente dans toutes les zones. Cependant, elle devra remplir les conditions suivantes, le terrain sur lequel seront installés ces postes ne devra former qu'un ou plusieurs lots distincts sur le plan officiel du cadastre ou sur le plan de subdivision. Le terrain devra être paysagé et entouré d'une clôture; l'emplacement devra être approuvé par la ville et le ministère de l'Environnement; les bruits émis ne devront pas dépasser 40 décibels et les postes devront être localisés dans des petites bâtisses conformes aux normes édictées pour les bâtiments accessoires. Un permis de construire devra être émis.

Vendeur d'autos

Un vendeur d'automobiles de la rue Thibeau, M. Jean-Paul Roy, pourra construire un garage avec bureau le long de la rue au lieu de le construire à l'arrière dans sa cour comme le stipulait sa demande.

Boulangerie sur Vachon

La Commission recommande l'acceptation de la demande de M. René Sénéchal, pour l'implantation d'une boulangerie de vente au détail sur la rue Vachon, considérant que ce commerce peut être admis dans la zone commerciale C-4.

Contrôle intérimaire

Les membres de la Commission, à leur dernière réunion, ont pris connaissance du projet de règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Francheville. Compte tenu du volume du document, les membres se réuniront la semaine prochaine pour en faire l'étude, lors d'une séance spéciale.

Accusé d'omission de rendre compte

Léo Lebreux condamné à dix mois de prison

par Claude HéROUX

TROIS-RIVIÈRES — Léo Lebreux, 38 ans, de New-Richmond, a été condamné à dix mois de prison à la suite d'aveux sur une accusation d'omission de rendre compte, hier matin, devant le juge Jean-Paul Bérubé de la cour des sessions de la paix de Trois-Rivières.

Lebreux qui avait fait face à une accusation semblable en avril dernier, devait subir son procès, hier matin, à la suite d'une incarcération préventive d'un mois, mais son procureur Me Jacques Mercier, du Cap-de-la-Madeleine, a dit que son client désirait passer aux aveux.

Le vendeur itinérant qui était accusé d'avoir entre le 29 août et le 3 novembre 1982, ayant reçu de plusieurs personnes des choses, à savoir: environ $6,133 à des conditions qui l'astreignent à en rendre compte à son employeur et à le payer, à savoir Georges Véronneau, a illégalement et frauduleusement omis d'en rendre compte et de le payer en conformité à ces conditions.

Selon le ministère public, Lebreux ne se serait pas conformé à une ordonnance de probation qui lui disait de conserver son emploi chez Matelas Nicolet inc. jusqu'à parfait paiement des sommes dues, au rythme de $200 par semaine.

En avril dernier, Lebreux avait été accusé d'avoir omis de rendre compte à M. Georges Véronneau d'une somme de $300 mais il avait obtenu un sursis de sentence avec l'obligation de rembourser sa victime. Cette dernière avait dit devant le tribunal que Lebreux était un bon vendeur et qu'elle était intéressée à le garder à son service.

Le tribunal avait alors ordonné à Lebreux de rembourser M. Véronneau. Lebreux a remboursé une partie de sa dette puis il est parti avec un camion recelant $6,000 de marchandises pour lesquelles il n'a pas rendu compte.

Un seul antécédent

Avant que la sentence ne soit rendue, Me Mercier a insisté sur le fait que son client n'avait qu'un seul antécédent judiciaire soit celui d'avril dernier. Il a précisé que Lebreux s'était fait justice lui-même et qu'il n'était âgé que de 38 ans.

Me Guy Lambert, procureur de la couronne, a résumé les faits de la cause. Il a mentionné qu'en avril dernier, Lebreux avait omis de rendre compte pour une somme de $3,000. Son patron l'a pris à nouveau à son service à la condition qu'il rembourse mais il a récidivé en partant avec un camion contenant $6,000 de marchandises.

Le juge Jean-Paul Bérubé a dit à l'endroit de Lebreux qu'en avril dernier il avait fait preuve d'une très grande clémence à son égard. Il a ajouté que, six mois plus tard, le vendeur itinérant récidivait en commettant un vol de $6,000. Lebreux a été condamné à une peine de dix mois de prison pour la fraude et de six mois pour n'avoir pas respecté une ordonnance de probation.

au palais de justice

Trois-Rivières

par Claude Héroux

Deux accusations

Une jeune femme de 25 ans a fait face à deux accusations, hier matin, devant le juge Jean-Paul Bérubé de la cour des sessions de la paix. Le ministère public lui reprochait d'avoir volé deux manteaux chez Miracle Mart et d'avoir conduit son véhicule alors qu'elle avait les facultés affaiblies par les boissons alcooliques. Elle a avoué les deux crimes que la couronne lui reprochait et a été condamnée à une amende de $100 pour l'ivresse au volant en plus d'avoir à garder la paix et une bonne conduite pendant trois ans pour le vol des deux manteaux. Elle avait été condamnée pour vol à l'étalage en juillet 1982.

Au 26 janvier 1983

L'enquête préliminaire de Jean-Rino Blanchette du Chemin des Petites Terres à la Pointe-du-Lac a été reportée au 26 janvier 1983. Blanchette est accusé de négligence criminelle à la suite du décès de David Dupont, 10 ans, qui a été victime d'un accident de la route alors qu'il circulait à bicyclette, le 14 novembre 1981. L'enquête du coroner s'était instruite le 9 septembre dernier, et la mise en accusation le 26 octobre 1982.

Un second dossier

Un jeune homme qui a plaidé coupable à une accusation de possession de stupéfiants devant le juge Bérubé en était à son deuxième dossier de même nature. Il a expliqué au magistrat qu'il suivait une cure de désintoxication dans une maison de réhabilitation présentement et qu'il lui faudrait un délai de quatre mois pour acquitter l'amende de $50. Le juge s'est montré bon prince en acceptant la demande du jeune homme.

Lésions corporelles

Yves Richard, 25 ans, de Trois-Rivières, qui avait été condamné au pénitencier, il y a quelques mois, a été accusé de voies de fait avec lésions corporelles sur la personne de Roland Noël, hier matin, devant la cour des sessions de la paix. L'incident serait survenu le 30 mai dernier. Richard a nié sa culpabilité et subira son procès le 13 décembre.

Pas de liberté

Me Guy Lambert, procureur de la couronne, s'est opposé à ce que Marcel Parent, un jeune homme d'adresse inconnue, reprenne provisoirement sa liberté. Parent qui est défendu par Me Jean Dessureault a nié sa culpabilité et subira son enquête sur détention, jeudi de la présente semaine.

Labranche, Renière et Dumont préfèrent changer leur option

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Denis Labranche, Robert Renière, et Jean Dumont, trois Trifluviens dans la vingtaine, ont fait une autre apparition devant la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Trois-Rivières, hier matin, afin de faire un changement d'option.

Ils ont demandé au juge Jean-Paul Bérubé la permission de ne plus être jugés devant un jury des assises mais devant un juge seul. Me Guy Lambert, procureur de la couronne, ne s'est pas opposé à la demande de Me Paul Laurin de Montréal, avocat de la défense, et les trois accusés subiront leur procès devant un juge seul jeudi de la présente semaine.

Un agent de la GRC

Denis Labranche, Robert Renière et Jean Dumont sont accusés d'avoir enlevé l'agent Ross Lahaye de la GRC, d'avoir séquestré le même agent, et d'avoir utilisé une arme à feu dans l'enlèvement et la séquestration du même policier. Le policier avait tenté de perquisitionner l'auto de Labranche sur le boulevard du Rochon, il y a quelques mois, mais l'agent de la GRC avait été mis en joue par Renière et Dumont puis ligoté à un arbre.

A Montréal

Le trio, après une fuite de plusieurs jours, avait été arrêté dans une appartement d'une maison de rapport à Montréal alors que chacun des membres dormait. Des armes chargées à bloc avaient été trouvées par les policiers.

Tout cautionnement avait été refusé à Labranche, Dumont et Renière lors de l'enquête sur détention et, dès cette semaine, ils subiront leur procès devant le juge Jean-Paul Bérubé. La séquestration du policier Ross Lahaye avait eu lieu le 13 octobre dernier.

En novembre au Cap

La valeur de la construction double

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — La valeur des permis de construire a pratiquement doublé à Cap-de-la-Madeleine durant le mois de novembre. La ville a émis 49 permis de construire pour un momtant de $1,212,326, ce qui comprend 10 nouvelles maisons, 2 logements en plus donnant un total de 14 nouvelles unités de logements.

Pour le même mois l'an dernier, la ville avait émis 30 permis de construire pour une valeur de $546,100.

La compilation des 11 premiers mois de l'année donne un total de 563 permis de construire d'émis pour une valeur de $11,998,660, avec un total de 91 nouvelles unités de logements.

L'an dernier, la compilation pour la même période donnait comme résultat l'émission de 567 permis pour une valeur de $10,280,425, pour un total de 145 nouvelles unités de logements.

Un permis de l'ordre de $383,600 a été émis pour l'aménagement du nouveau stationnement au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. L'agrandissement de la compagnie Norton du boulevard de Grandmont a requis un permis de $130,000, tandis que les améliorations au bureau de poste nécessitent un permis de l'ordre de $51,500.

Le reste de la répartition de la construction est le suivant, soit un permis pour piscine, $6,000; 9 permis pour bungalows, $409,000; un triplex, $62,000; deux logements additionnels, $11,000; 25 permis pour rénovation de résidences, $119,526; 5 permis pour rénovation commerciale, $39,300; 3 permis pour rénovation industrielle, $130,400.

BOUTIQUE Atmosphère ENR
324 Bonaventure, Trois-Rivières 373-1336
Carmen Pépin, prop.
Du nouveau pour une chaude "Atmosphère" décoration, meubles, lampes papiers-peints, etc.
Vêtements
Collection René Derhy robes-jupes-blouses cadeaux, duvets dentelles.

OHÉ! LES JEUNES ET LES PARENTS!
LES PHOTOS DES ENFANTS DE 13 ANS ET MOINS SERONT PUBLIÉES DANS LE le nouvelliste plus
(supplément de fin de semaine du journal Le Nouvelliste)
tout à fait gratuitement.
DE PLUS CHAQUE ENFANT DONT LA PHOTO SERA PUBLIÉE RECEVRA UNE REVUE DU GROUPE JEUNESSE



(LOISIRS-AMUSEMENT-PASSE-TEMPS DIVERTISSEMENT)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ À FAIRE EST DE FAIRE PARVENIR UNE PHOTO DE BONNE QUALITÉ DE L'ENFANT, AVEC SON PRÉNOM, SON NOM, SON ÂGE AINSI QUE VOTRE ADRESSE À
le nouvelliste
Service de la rédaction
500 St-Georges, Trois-Rivières
a/s de André Pellerin
(N.B. Toutes les photos seront retournées à leurs propriétaires après usage.)

A.A.
L'ALCOOLISME UNE MALADIE
Si vous avez de la difficulté à vivre sans alcool, ou si vous ne pouvez vous arrêter de boire,
LA RELANCE INC. vous propose une halte de réflexion dans une oasis de sérénité et de confort au coeur des Laurentides.
Téléphonez-nous à:
1-514-229-6651 C.P. 1198 Ste-Adèle, JOR 1LO

ARBRE-SERVICE
Vos arbres sont mal placés ou dangereux!
Même en hiver, nous taillons ou abattons vos arbres avec camion girafe. Assurance complète.
Estimation gratuite
ROGER LAROUCHE
Tél.: frais virés
1-819-228-3355

Notre cadeau de Noël
diamants
perles
montres
-25%
a.j. bergeron
bijoutier depuis 1891
110 bonaventure
vieux trois-rivières

CENTRE DE SERVICE
MISE AU POINT DE VOTRE CUISINIÈRE OU TABLE TOURNANTE
Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1982.
VOICI CE QUE NOS EXPERTS FERONT:
CUISINIÈRE 21,95$ (pièces en sus)
Vérification des températures du four à l'aide d'appareil spécial approuvé.
Calibration du thermostat.
Ajustement de la porte du four.
Vérification des températures des éléments de surface.
TOURNE-DISQUE phono exclus 18,95$ (pièces en sus)
Nettoyage et lubrification du mécanisme.
Vérification de la vitesse du plateau.
Balancement du bras de lecture.
Vérification de la tête de lecture.
POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL, COMPOSEZ:
Trois-Rivières: 379-5444 poste 125
Région Shawinigan, Grand-Mère: 538-2205 poste 125
Sears
Vous en avez pour votre argent...et plus
Simpsons-Sears ltée, centre commercial Les Rivières

DISCUTONS D'ARGENT!
Venez nous voir.
M. JEAN GRIMARD
sera dans votre région
LE 9 DÉCEMBRE



La Banque fédérale de développement ne demande qu'à vous aider. Vous désirez prendre de l'expansion? Vous en êtes à l'étape critique ou vous devez faire un grand pas en avant? Vous vous demandez si c'est le bon moment? Discutez-en avec nous. Nous vous offrons des modalités de financement souples et des taux d'intérêt fixes ou variables. Notre aide peut prendre diverses formes: prêts à moyen ou à long terme, cautionnement ou participation au capital-actions.
Nous vous offrons aussi des services de consultation, de formation en gestion, et d'information sur les programmes d'aide gouvernementale. Venez en discuter avec des gens expérimentés. Nous vous renseignerons sur le nouveau programme de Subventions aux investissements des petites entreprises en vertu duquel, si vous êtes admissible, vous pourrez bénéficier d'une remise allant jusqu'à 4% sur les intérêts. Quels que soient vos besoins, nous pouvons vous aider de bien des façons. Il vous suffit de nous donner un coup de fil. Pour obtenir un rendez-vous,
appelez au: (819) 375-1621
et demandez Jean Grimard
à la succursale suivante:
1410, rue des Cyprès, suite 202
Trois-Rivières (Québec) G8Y 453
Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank
Une banque à la mesure de vos ambitions
Canada

affaires municipales

Saint-Gérard-des-Laurentides

par Michel LAMARRE

Eclairage du pont

Lors de la séance régulière du maire et des conseillers de Saint-Gérard, le conseiller Albert Dubé, secondé par son collègue Romuald Beaulieu, a proposé une motion à l'effet que la municipalité adresse une requête auprès de l'Hydro-Québec pour qu'elle procède à l'installation d'une lumière à l'entrée du pont de Saint-Gérard situé sur le chemin Principal.

Comité des loisirs

Les dirigeants municipaux ont accepté, par résolution, deux nouveaux membres au sein du Comité des loisirs. Il s'agit de Mlle Laurette Lacerte et de M. Maurice Cavanagh.

Conférence régionale de l'AQTE

L'inspecteur municipal a été autorisé à assister à une conférence régionale organisée par l'AQTE qui aura lieu le jeudi 2 décembre, à Trois-Rivières.

Relocalisation d'une lumière

La municipalité de Saint-Gérard a demandé, dans une motion à l'Hydro-Québec, de relocaliser une lumière de rue située à côté du 460 Des Cerisiers, pour l'installer entre le 440 et 450 Des Cerisiers.



(Photo Photibo Claude Magnan)

L'abbé Gérard Marier était le conférencier lors du souper de la SSJB, locale de Grand-Mère, dimanche soir, à la salle Bastarache. Sur la photo, de gauche à droite: M. Gilles Paquin, président de la SSJB de Grand-Mère; Mme Simone Camirand, personnalité de l'année 1982; M. l'abbé Marier; et le maire Jacques Marchand.

Joie, humour, gaieté et amour

L'abbé Marier lance un message important

GRAND-MERE (JE) — Quelles sont nos chances de voir l'an 2000 et à quelles conditions allons nous y être?

C'est à ces deux questions qu'a répondu avec humour l'abbé Gérard Marier alors qu'il portait la parole devant une centaine de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère réunis à la salle Bastarache pour un souper, dimanche soir.

L'abbé Marier a fait passer un message important, mais il l'a livré dans la joie, l'humour, la gaieté, l'amour et l'a assaisonné d'anecdotes et d'histoires qui ont fait paraitre le temps très court. On a bien rigolé, on s'est bien amusé et on a bien compris ce message.

Pour l'abbé Marier, les conditions qui nous permettront de voir l'an 2000 sont la femme, la famille élargie et la sagesse, le temps de réfléchir. Il a clairement défini chacune de ces conditions.

A la première, il a déclaré que le futur du Québec égale pour nous: femme. La femme, quand elle aura toute sa place, ce sera pour nous une certitude d'avenir. Elle représente la moitié de la population. Elle doit être égale à l'homme et jouer son rôle, prendre sa place et des responsabilités. De toute façon, la femme ne fera pas pire que l'homme,de dire le conférencier.

Le futur des Québécois, c'est également la famille; il est difficile, mais en même temps merveilleux d'être père ou mère de famille. L'abbé Marier a déclaré qu'un enfant, il faut que tu l'engendres tous les jours. Il faut que tu engendres un enfant, un adolescent et, à la fin, un homme. On engendre des hommes en étant debout.

On doit être capable de consoler son gars, sa fille, pour en faire un adulte. Il n'y a personne pour susciter des raisons de vivre. L'enthousiasme, ça fait plus en une année que le raisonnement en dix ans. Il faut retrouver cet enthousiasme qui nous donnera la certitude que nous serons là en l'an 2000.

Et finalement, l'abbé Marier a dit que, pour avoir un futur, nous avons besoin d'être sages pour tirer parti de la situation présente, des gens qui vont à l'essentiel, qui enlèvent ce qu'il y a de trop. Nous avons besoin de personnes qui réfléchissent beaucoup. Au Québec, nous roulons bien vite pour la visibilité que nous avons. L'abbé Marier a également associé le redémarrage de la société québécoise au redémarrage du clergé.

Amendement à la charte de Shawinigan

Le gouvernement adopte le projet de loi en 1ère lecture

par Denis PRONOVOST

QUÉBEC — L'Assemblée nationale du Québec a adopté hier après-midi en première lecture le projet de loi privé concernant la ville de Shawinigan.

Parrainé par le député de Champlain, M. Marcel Gagnon, ce projet de loi veut appuyer une demande de la ville de Shawinigan qui souhaite acquérir les installations abandonnées de la compagnie DuPont.

Comme c'est de coutume, la première lecture de ce projet de loi n'a fait l'objet d'aucune opposition, ni d'aucun débat.

Le projet a été renvoyé pour étude à la commission parlementaire des Affaires municipales.

Selon le ministre de l'Énergie, M. Yves Duhaime, l'Assemblée nationale devrait disposer rapidement et positivement de ce projet de loi, probablement pour mercredi de la semaine prochaine.

Actuellement, la ville est légalement incapable d'acquérir les installations de la DuPont, de même qu'elle est incapable de les gérer ou de les revendre à qui que ce soit.

Déblocage

Si l'Assemblée nationale accepte le projet de loi, comme cela est prévu, la ville de Shawinigan pourra acquérir les installations de la DuPont, si tel est le désir de son nouveau conseil.

Actuellement, plusieurs groupes d'ex-travailleurs de cette compagnie, possèdent des plans de relance pour l'usine.

Leurs projets sont dépendants de la décision de la ville de Shawinigan, qui ne possède pas (encore du moins) les pouvoirs d'acheter les installations.

Le dépôt de ce projet de loi privé donne suite aux efforts déployés par ces mêmes travailleurs, qui pensent que leur ancienne usine peut être à nouveau rentabilisée, en changeant son type de production.

Actuellement, les démarches du comité de relance se situent plutôt dans l'ombre.

On attend que la ville puisse se décider et qu'elle possède lesoutils pour travailler.

Ce que le gouvernement est en train de lui donner, par voie législative...

A Saint-Tite, pour l'année 83

Prévisions budgétaires approuvées le 22

par Michel LAMARRE

SAINT-TITE — C'est le mercredi 22 décembre, que les autorités municipales de Saint-Tite adopteront les prévisions budgétaires pour l'année 1983.

Depuis quelques semaines, les membres de l'administration municipale ont entrepris l'étude des données budgétaires en présence du directeur municipal, M. Pierre-Aimé Désaulniers.

Selon toute vraisemblance, les contribuables de la ville du Cuir ne subiront pas de majoration en ce qui a trait à l'impôt foncier qui est présentement de $2.75 du cent dollars d'évaluation municipale.

On se souviendra que, lors de son discours sur la situation financière de Saint-Tite, le maire Ernest Goulet avait affirmé que la préparation du budget 83 s'inscrivait dans le désir d'une **"rationalisation des dépenses"** afin de ne pas hausser le taux de la taxe foncière pour les douze prochains mois.

Il avait rappelé également que le taux de la taxe allait tenir compte du nouveau rôle d'évaluation "Nouvelle génération" pour fixer cette imposition foncière.

Le nouveau rôle d'évaluation totalisait, au moment de son dépôt, une somme de quelque $30 millions.

Par ailleurs, l'administration municipale attend toujours avec impatience la décision du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, concernant l'abolition du corps policier municipal au cours de la prochaine année, décision qui pourrait affecter le fardeau fiscal des contribuables de Saint-Tite.

Permis de construction

Nette amélioration

SHAWINIGAN (JE) — Le département technique de la ville de Shawinigan a émis 17 permis de construction d'une valeur totale de $152,025 durant le mois de novembre 1982. Il s'agit d'une augmentation sur les chiffres de novembre 1981, alors que 14 permis de construction avaient totalisé $90,100.

Le plus important permis a été accordé à M. Paul-Emile Plante au montant de $49,000 pour la rénovation d'une bâtisse sur la rue Lambert. Une autre bâtisse de la rue Laval sera rénovée au coût de $28,000.

Pour diviser un logement de la 5e Rue, un propriétaire a demandé un permis de construction de $15,000. Un autre posera un isolant, de l'aluminium et des fenêtres à sa résidence de la rue Champlain, pour un montant de $10,800.

Durant le mois de novembre 1982, la ville n'a pas reçu de demande de permis de construction pour des résidences nouvelles. Tous les permis ont été accordés pour des améliorations de bâtisses, construction de remise, agrandissement d'entrepôt, réparations de galeries, etc. La ville s'est même accordé un permis de $9,725 pour la construction d'une glissoire sur la rue Gigaire, dans l'ancienne cour de l'école Saint-Sacrement.

Depuis le début de l'année 1982, la ville a émis 336 permis de construction d'une valeur globable de $10,313,920, comparativement à 345 permis d'un montant de $8,655,611 pour le même nombre de mois l'année dernière.

Au Centre d'accueil Joseph Garceau

Première assemblée générale hier

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — La direction et l'administration du Centre d'accueil Joseph-Garceau de Shawinigan tenait hier soir sa première assemblée générale annuelle. A cette occasion, le président du conseil d'administration, M. Jean-Guy Dessureault a déclaré: "...l'esprit de collaboration et d'humanisation qui existe dans cette bâtisse a été, est et sera toujours notre priorité."

Un bénévolat exemplaire

Dans son rapport qui se voulait beaucoup plus moral que technique, le président du CA a rendu un hommage particulier aux membres du personnel, pour son implication dans l'action bénévole auprès des bénéficiaires du centre. Il a notamment souligné que le bénévolat a été, depuis le début, l'OEUVRE DU PERSONNEL. **"J'ai eu la chance, comme plusieurs d'entre vous d'ailleurs,** de dire M. Dessureault, **de les voir à l'ouvrage lors de différentes activités. Cela bien sûr a rayonné et voilà qu'aujourd'hui la FAMILLE BÉNÉVOLE s'agrandit de jour en jour au bénéfice de tous nos résidants."**

Implication des résidants

D'autre part, le président Dessureault a signalé également l'implication des résidants à l'intérieur du centre d'accueil par leur participation à différents comités, dont ceux des bénéficiaires, des loisirs, du journal **"Le bruiteur"**, la chorale et le bricolage.

Une année d'AJUSTEMENTS

Pour sa part, transmettant aussi son rapport à l'assemblée, le directeur général de l'établissement, M. Yves Rivard, a mentionné que l'année 1981-82 tout en marquant l'étape de l'existence vivante du centre, fut aussi une première année **d'AJUSTEMENTS CONTINUELS.**

Trois objectifs prioritaires

Après avoir précisé que le premier bénéficiaire fut accueilli le 3 juin 1981, M. Rivard devait indiquer que la direction avait trois objectifs prioritaires qui gravitaient autour de la philosophie du centre d'accueil, soit de maintenir et d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires par une pensée positive. Ces trois objectifs étaient l'accueil des bénéficiaires, la création d'un milieu de vie et l'intégration du personnel.

Un esprit d'ouverture

En conclusion de son rapport, le directeur Rivard a conclu ainsi: **"soyez assurés que l'esprit d'ouverture qui se dégage de notre centre continuera son chemin, à la condition que le dialogue continue de s'imposer, et ce, à tous les niveaux d'intervenants."**

Avis aux assistés sociaux

Envoyez-la avant le 10

SHAWINIGAN (RSA) — Un porte-parole du Regroupement pour la défense des droits sociaux de Shawinigan (RDDS) a laissé savoir au Nouvelliste en matinée hier que les assistés sociaux doivent prendre note que leur CARTE DE PRESTATION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL doit être envoyée au plus tard le 10 décembre, sinon leur chèque sera retardé.

Selon le même porte-parole du RDDS, le prochain chèque du BES doit normalement parvenir aux prestataires vers le 31 décembre. Mais si la carte accompagnant la dernière allocation n'est pas expédiée au plus tard ce vendredi 10 décembre, le même chèque ne parviendra qu'après la période des Fêtes, peut-être pas avant la mi-janvier.

Le RDDS insiste donc sur l'importance pour les assistés sociaux du centre de la Mauricie de respecter rigoureusement les délais prescrits par le BES pour ne pas être pénalisés, et surtout profiter d'un revenu bien utile, particulièrement en cette période de l'année.

Encore les COUPURES

D'autre part, le RDDS invite tous les assistés sociaux qui ont déjà reçu leur AVIS DE COUPURE DE PRESTATION avec le formulaire qu'ils doivent signer, à passer au local du regroupement avant de faire quoi que ce soit. Le local est situé au 2540 de la rue Saint-Marc et peut être rejoint au téléphone à 539-3629 pour recevoir toute l'aide nécessaire en ce sens.

Après une première coupure de $25 le RDDS signale que le gouvernement vient ainsi en appliquer une nouvelle, voilà pourquoi il invite les prestataires à passer au local avant de faire quoi que ce soit.

En novembre

Sept permis

SHAWINIGAN-SUD (MC) — Durant le mois de novembre, il s'est émis sept permis de construction à Shawinigan-Sud, pour une valeur déclarée de $217,500, comparativement à deux permis enrégistrés à la même date, l'an dernier.

Les logements additionnels depuis le début de l'année totalisent 72. L'an dernier, on en signalait 2 de mois. Quant au total des valeurs déclarées, il se chiffre actuellement à $3,267,000.

M. P.-É. Domaine est élu conseiller

SAINT-JEAN-DES-PILES (ML) — M. Paul-Emile Domaine a été élu, dimanche, au poste de conseiller au siège numéro 3 de la municipalité de Saint-Jean-des-Piles, à l'issue d'un scrutin ordonné par le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard.

M. Domaine a défait son adversaire, M. Jean-Yves St-Arnaud, par une majorité de 37 voix.

Le nouvel élu a recueilli 189 voix contre 152 pour M. St-Arnaud.

Le conseil municipal de Saint-Jean-des-Piles se compose comme suit: M. Michel Lépine, maire, de MM: Maurice Bellemare, Clément Gélinas, Paul-Emile Domaine, Denis Vincent, Jean-Guy Lépine et Gaston Domaine, conseillers.

La secrétaire-trésorière est Mme Denise Trudel.

Dr JEAN-CLAUDE LAING, o.d.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
• EXAMEN DE LA VUE
• VERRES DE CONTACT
468, 6e AVE. GRAND-MERE 538-2564

Charlotte Thellend, m.a.
PSYCHOLOGUE
membre de la C.P.P.Q.
CLINIQUE DE MEDECINE FAMILIALE
636, 4e Rue, Shawinigan, QC
Tél.: (819) 537-8878
Consultation sur rendez-vous

MEMBRE DU GROUPE
centre co-optic
Jean Hétu, o.o.d.
Opticien d'ordonnances
539, de la Station
Shawinigan
Tél.: 537-1834
• Plus de trente ans d'expérience professionnelle à votre service
• Qualité, précision et service pour lunettes, verres de contact et prothèses oculaires.
• Correction de toute vision.

DÉJÀ 20 ANNÉES À VOS PIEDS...
La chaussure on connaît ça!
LÉO BÉLISLE inc.
Chaussures et bourses
590, 4e RUE, SHAWINIGAN - 536-5202
On ne vend pas des habits, ni des robes mais les accessoires pour rehausser cette élégance.
Venez jeter un coup d'oeil sur notre magnifique collection de souliers, bottes et bourses automne / hiver 82 / 83.

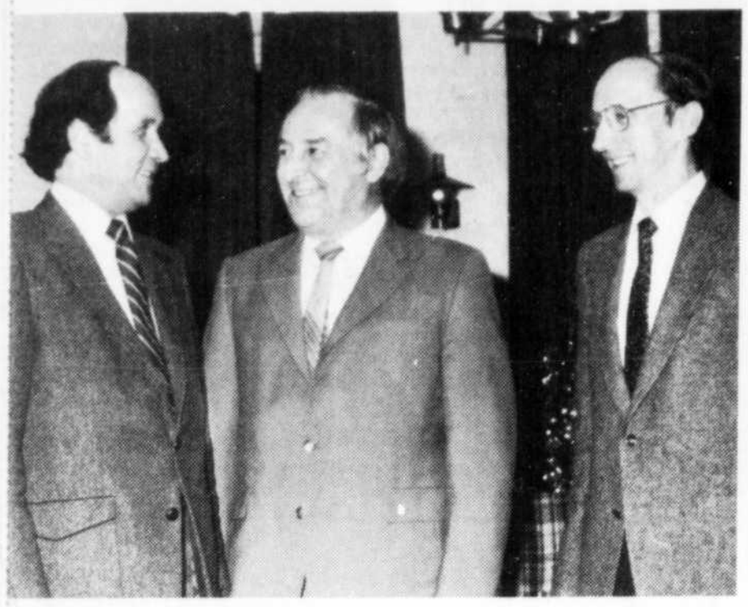

Yvon Lecours
président

René Lecours
vice-président
CORDONNERIE Lemay INC.
393, 5e RUE
SHAWINIGAN
536-2061
• CADEAUX EN CUIR
• JEUX
• APPUI-LIVRES - ONIX
• BAR-SETS • PARAPLUIES
• BARS À BOISSON (portatif)
• PORTE-MONNAIE
• VALISES
VASTE SUGGESTION DE CADEAUX
BOURSES FOULARDS GANTS
UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ

ÊTES-VOUS AU COURANT?
Madame,
Monsieur,
Une clinique professionnelle est à votre disposition pour solutionner définitivement vos problèmes de poils indésirables.
L'ÉLECTROCOAGULATION, méthode en usage ici, est le seul procédé d'épilation définitive RECONNU EFFICACE par le corps médical.
Le résultat est évident même après une première séance.

Une infirmière de profession, formée au CENTRE D'ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICAL de garde Mireille Roy de Montréal, dirige ce service unique entre Québec et Montréal à la
CLINIQUE D'ÉLECTROLYSE
PARA-MÉDICALE ENR.
4473, 16e AVENUE - SHAWINIGAN
Tél.: 539-9577
Madeleine Déziel, infirmière
Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous
A L'ARRIÈRE DES GALERIES ROYALES
(DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ)

des photos



(Flageol Photo — Terry Charland)

Le personnel et les associés de Samson Bélair, de Trois-Rivières, ont souligné le 25e anniversaire de pratique professionnelle de trois membres de leur bureau bien connus dans les milieux d'affaires, tant par leur implication professionnelle que sociale. Ce sont, de gauche à droite, MM. Pierre Bettez, Guy Laroche et Pierre Beaudoin.



(Flageol Photo — Terry Charland)

La soirée des Fêtes des membres de la Chambre de commerce de Trois-Rivières s'est déroulée à l'hôtellerie Le Baron. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Daniel Villeneuve, président de la Chambre, Mme Daniel Villeneuve, Mme Gerry Cotnoir et M. Gerry Cotnoir, directeur de la Chambre et responsable de la soirée.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Lors du 9e dîner-bénéfice de l'Association libérale fédérale du comté de Trois-Rivières. De gauche à droite: André Gagnon qui agissait comme maître de cérémonie; le député Michel Veillette, du comté de Champlain; la vice-présidente de l'ALF du comté de Trois-Rivières, Mme Lise Fortin, et le député Antonio Yanakis, du comté de Berthier-Maskinongé-Lanaudière.



(Photibo Jean Thibault)

Une plaque-souvenir a été remise au président sortant de la Chambre de commerce de Shawinigan, M. Michel Matteau, à droite de la photo, lors du déjeuner qui a eu lieu à l'hôtel des Chutes. La présentation a été faite par l'actuel président, Me Claude Pinard.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Lors de la soirée des retraités de l'Association des directeurs d'écoles qui s'est déroulée à l'auberge des Gouverneurs. Ci-dessus, de gauche à droite, Thérèse Lafrenière, Mariette Bertrand, Robert Rivard, président de l'Association, Angèle Désilets et Mariette Drolet.

Rendez-vous...

Aféas Sainte-Jeanne-d'Arc

L'Aféas Sainte-Jeanne-d'Arc de Shawinigan-Sud convoque ses membres à la réunion annuelle qui se tiendra le mercredi 15 décembre, au sous-sol du collège Saint-Georges de Shawinigan-Sud. Une soirée récréative suivra.

Souper des Fêtes des cadets

Le souper des Fêtes du corps de cadets 2611 de Grand-Mère, se tiendra le 17 décembre à 19 h, à l'école Laflèche de Grand-Mère sur la 5e Avenue. Le souper comprend des fèves au lard et de la tourtière. Les billets sont en vente auprès des cadets, de leurs parents par l'entremise de l'association, ainsi que chez le marchand de tabacs Robichaud de la 6e Avenue. Le souper est suivi d'une veillée et d'une musique disco. Les profits serviront aux activités annuelles des cadets.

Aféas Saint-Charles-Garnier

La direction de l'Aféas Saint-Charles-Garnier de Shawinigan informe ses membres que le souper de Noël aura lieu au centre communautaire de la paroisse le lundi, 13 décembre, à 18 h 30. Cordiale bienvenue à toutes.

Souper de Noël

Le souper de Noël de l'Aféas Assomption de Shawinigan aura lieu le lundi, 13 décembre, à 18 h, au Studio 9 de la rue Des Saules. M. Jean-Marc Campagna sera l'animateur de la soirée. Tous les anciens et nouveaux membres sont invités à ce souper, ainsi que leurs amies.

Aféas Saint-Boniface

Ce sera fête le lundi, 13 décembre, à 19 h 30, pour les membres du cercle Aféas de Saint-Boniface. A l'occasion des fêtes, on s'amusera, on se régalera, on partagera tout, en réservant une part pour les défavorisés.

Chevaliers de Colomb

Le conseil 2909 des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Champlain tiendra une réunion le mardi 14 décembre, à 19 h 30, pour élire un nouveau grand chevalier. Pour plus de renseignements, on peut téléphoner à M. Marc Lemay, à 538-2644.

Aféas de Grandes-Piles

Les membres de l'Aféas de Grandes-Piles sont cordialement invités à participer à leur réunion qui aura lieu le mercredi 15 décembre. A cette occasion, les participantes fêteront la Noël. De plus, il y a un échange de présents afin de terminer l'année 1982 dans la joie. Bienvenue à tous les membres.

Filles d'Isabelle de Shawinigan

Le cercle Jeanne-Mance des Filles d'Isabelle de Shawinigan invite ses membres à participer à leur réunion mensuelle qui se tiendra exceptionnellement le lundi 13 décembre, à 20h, à l'auditorium du centre hospitalier Sainte-Thérèse. A cette occasion, le docteur R. Poulin, psychiatre, prononcera une causerie qui sera suivie d'un diaporama et d'une visite des ateliers. La régente, Mlle Marie-Paule Morin, rappelle aux Filles d'Isabelle d'apporter des cadeaux à l'intention des bénéficiaires du centre hospitalier. Bienvenue à toutes.

Club Ornithologique

Le club Ornithologique de la Mauricie tiendra une réunion le mardi 14 décembre, à 19h 30, au 811, de la 7e rue, à Grand-Mère. Les sujets à l'ordre du jour seront les suivants: émission des cartes de membres, préparation du recensement de Noël de la société Audubon, etc... Ceux et celles qui sont intéressés à participer activement à ces manifestations sont les bienvenues. Pour informations: 538-2441.

Aféas Assomption

L'Aféas Assomption de Shawinigan tiendra sa réunion mensuelle le mercredi, 8 décembre, à 19 h 45, au sous-sol du presbytère. Une conférencière entretiendra les membres sur l'alimentation, d'après le guide alimentaire. Une invitation spéciale est lancée à toutes celles qui veulent faire partie du cercle.

Vente annuelle au CH Cloutier

Les auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier Cloutier invitent la population à leur vente annuelle de pâtisseries-maison qui se tiendra, dès 10 h, dans le hall d'entrée de l'hôpital ainsi qu'à la Caisse populaire Sainte-Madeleine, le jeudi 9 décembre.

Café-rencontre

A la salle de réunion du centre Domrémy de Trois-Rivières, 2931 rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac se tient tous les premiers lundis un café-rencontre: le 3 janvier, communication dans un couple où il y a un problème d'alcoolisme et de toxicomanie. Les anciennes et anciens bénéficiaires avec leurs invités et toutes les personnes intéressées sont invités.

Soirée d'animation mercredi

Le groupe Femmes, chefs de foyer de Shawinigan invite ses membres à assister à une soirée d'animation qui aura lieu le mercredi 9 décembre, à 19 h 30, au Tremplin, situé au 882, rue Hemlock à Shawinigan. A cette occasion, le mouvement accueillera Mme Lucille Milette, animatrice à l'éducation des adultes et enseignante des cours: "Se reconnaître comme femme, partie 1 et 2". Bienvenue à toutes.

Age d'or de Saint-Tite

L'Association de l'âge d'or incorporée de Saint-Tite présentera sa soirée canadienne le samedi 11 décembre, à 20 h, à la salle du couvent de l'endroit. C'est l'orchestre Beaudoin qui fera les frais des pièces musicales. Des prix de présence seront attribués et un léger goûter clôturera la soirée. Cordiale invitation à tous les membres, parents et amis ainsi que les paroisses avoisinantes.

• Dépistage auditif

Pour la deuxième année consécutive, une clinique de dépistage auditif pour les enfants d'âge pré-scolaire a été organisée par les membres bénévoles de Shawinigan de l'IODE, un organisme anglophone canadien. Les animateurs se sont rendus avec leurs participants, aux ateliers de Créativité de Shawinigan-Sud et à la garderie Le Pipeau de Shawinigan.

• Bénévole de l'année

M. Adrien Houde, rentier de Saint-Boniface, a été nommé le bénévole de l'année 1982 à la section de Shawinigan de la Croix-Rouge. Il a reçu le trophée J.-A.-E. Préfontaine lors d'une réunion qui a eu lieu récemment. Au cours de la même assemblée, M. Vital Grenier est devenu président de cette section de la Croix-Rouge; les premier et deuxième vice-présidents sont respectivement Me François Marchand et Me Alain Major; le poste de trésorier est rempli par André Picard alors que le publiciste est Réjean Poudrier et la secrétaire, Alice Doyon. Le Dr Paul-E. Nollet, Réjean Girard, Harold Friendly, Françoise Lafrenière et France Brisson agissent comme conseillers. On a aussi procédé à la formation de différents comités. La campagne financière de 1983 sera sous la responsabilité de Réjean Durocher; les collectes de sang seront présidées par Rosaire Vanasse; secours aux sinistrés: Gabriel Dion; centre de prêt de matériel: Pierre Hébert; troisième âge: France Brisson; bien-être aux anciens combattants: Fernand Paquin; aide internationale: Ruth Snilner. Le comité exécutif comblera les postes libres au service jeunesse, sécurité aquatique, comité de nomination et comité des récompenses.



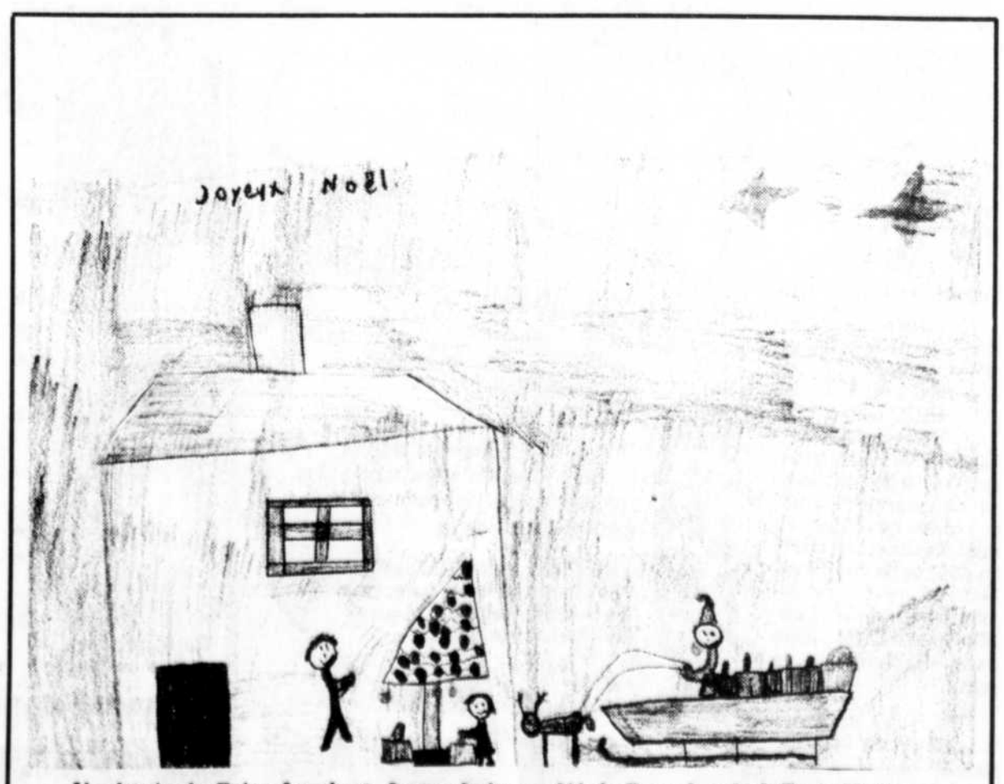
M. et Mme Maurice Girard, de Trois-Rivières, ont célébré récemment leur 45e anniversaire de mariage en présence de leurs enfants et petits-enfants.



Un dessin de Caroline Giroux, 8 ans, de la rue LaVérendrye à Shawinigan.

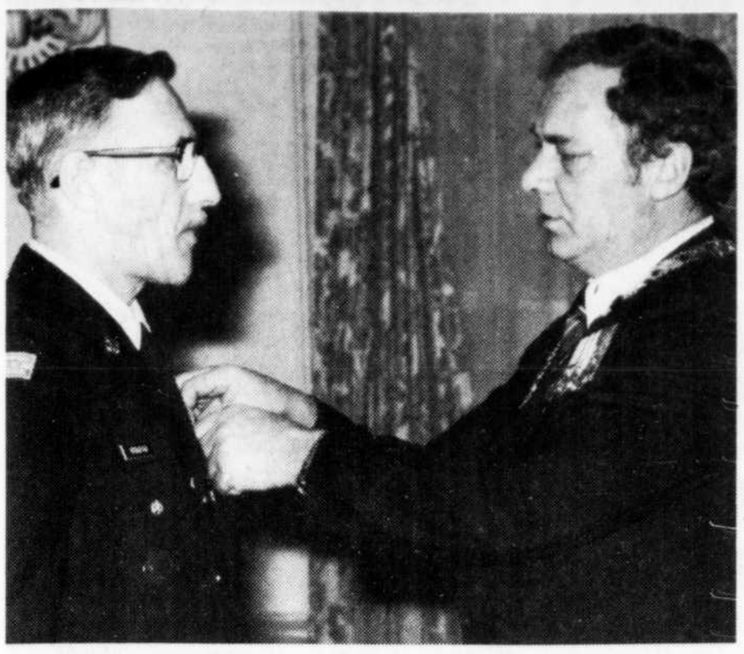
• Messe: sondage

Les résultats d'un sondage mené cette année dans le diocèse Gatineau-Hull viennent de révéler la profondeur d'un phénomène dont on se doutait depuis plusieurs années sans l'avoir jamais quantifié scientifiquement: la messe du dimanche devient de moins en moins le rendez-vous privilégié des chrétiens. Mené dans neuf des 55 paroisses du diocèse, sur une base volontaire, le sondage a démontré un taux de pratique de 10 pour cent et moins en zones urbaines et aux environs de 25 pour cent en zones rurales. Les résultats de ce sondage a également révélé que sur 10 pratiquants, six sont des hommes et quatre des femmes, et qu'à compter de 55 ans, c'est presque deux femmes pour un homme.



Un dessin de Brian Lambert, 9 ans, de la rue Nérée-Beauchemin à Trois-Rivières.

et des mots



L'adjudant-maître Maurice Mongrain cd., de Trois-Rivières, qui sert présentement à l'école des recrues à la base de Saint-Jean, a été nommé membre de l'Ordre du mérite militaire par le gouverneur général du Canada, et commandant en chef des Forces armées, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Ottawa récemment. L'Ordre du mérite militaire a été institué pour reconnaître le service méritoire et le dévouement des membres de la force régulière et de réserve des Forces canadiennes.



(Flageol Photo — Terry Charland)

L'escadron 226 Kiwanis de Trois-Rivières tenait, samedi, son souper annuel sous la présidence d'honneur du major Robert Picard, entouré de Mlle Chantal Massicotte, du député du comté de Maskinongé Yvon Picotte, du sergent Luc Dupont. On retouve, au second plan, M. Jacques Simoneau président du comité civil, le capitaine Jean-Marc Bouffard commandant du 226, et M. Guy Côté qui représentait Trois-Rivières-Ouest.

éphémérides

7 décembre

1981 — Selon les autorités polonaises, des dirigeants de Solidarité ont préconisé le renversement du gouvernement.

1980 — Les Etats-Unis accusent l'Union soviétique de procéder à des préparatifs en vue d'une intervention en Pologne, où l'agitation sociale menace la stabilité du régime communiste.

1979 — Le gouvernement iranien annonce que certains otages américains, détenus à l'ambassade des Etats-Unis, pourraient être libérés, mais les étudiants islamiques, qui occupent l'ambassade, déclarent qu'il n'en sera rien tant que le chah ne sera pas extradé.

1977 — L'Egypte ferme plusieurs de ses centres culturels en Union soviétique, en Allemagne orientale, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, en réponse aux critiques communistes contre ses initiatives de paix au Proche-Orient.

1976 — Kurt Waldheim, diplomate autrichien, est reconduit pour un second mandat au poste de secrétaire général de l'ONU.

1974 — L'archevêque Makarios regagne Chypre après cinq mois d'exil et annonce son intention de pardonner à ceux qui ont comploté son renversement.

1972 — A Manille, un homme est abattu alors qu'il tentait de poignarder la femme du président Marcos au cours d'une cérémonie publique.

1971 — Un étage de la sonde soviétique 'Mars trois', qui s'est posé sur Mars, transmet des signaux radio et télévision vers la Terre.

1968 — Une délégation sud-vietnamienne quitte Saigon pour participer aux négociations de paix engagées entre Américains et Nord-Vietnamiens à Paris.

1952 — Des émeutes éclatent au Maroc.

1941 — Les Japonais attaquent Pearl Harbor (Hawaï), les Philippines et la Malaisie britannique (c'est le 8 décembre en Asie).

1922 — L'Ulster se prononce contre un rattachement à l'Etat libre d'Irlande.

1917 — Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie.

1894 — Mort du diplomate français Ferdinand de Lesseps qui avait été à l'origine de la construction du canal de Suez.

1858 — La France et l'Espagne annoncent un blocus de la Cochinchine.

1815 — Le maréchal Ney, accusé de trahison pendant les Cent-Jours pour s'être rallié à Napoléon, est passé par les armes.

43 avant Jésus-Christ — Mort de l'homme politique et orateur latin Cicéron.

Ils sont nés un 7 décembre:

— **Marie Stuart** (1542-1587).

— Le compositeur italien **Pietro Mascagni** (1863-1945).

le nouvelliste
"NOS MÉMOIRES"
Un regard nostalgique sur le passé
TOUS LES MATINS À 6h29, 7h29, 8h29 et 9h29 SUR LES ONDES DE
1140/CJTR RADIO TROIS RIVIERES

aujourd'hui, c'est mon tour



M. Jacques Cloutier, commandant adjoint du corps de cadets 2611 de Grand-Mère, et coordinateur du comité de parents.

Le Nouvelliste, mardi 7 décembre 1982

• Katimavik à Radio-Canada

Les gens de la région de Louiseville sont invités à visionner l'émission "Première page" de la société Radio-Canada, à 21 h 30, le mardi 7 décembre. Il sera question des projets communautaires Katimavik de Louiseville, une expérience unique au Québec. On sait que ces projets permettent à des jeunes en provenance des différentes provinces du Canada de se faire valoir au niveau de projets communautaires. A Louiseville, les jeunes n'ont pas chômé lors de leur passage dans le milieu. Plusieurs projets ont été réalisés dont le village d'artisanat aménagé dans le parc, tout près de l'église paroissiale. Les gens de Radio-Canada se sont intéressés particulièrement à cette initiative du milieu.

• Quotient intellectuel

Les Japonais qui passent pour avoir l'économie la plus productive du monde, ont également le plus fort quotient intellectuel, révèle le magazine International Management. Les Japonais nés avant 1950 ont un quotient intellectuel de 104 contre 100 pour les Européens ou les Américains, précise l'article du professeur Richard Lynn, président du département de psychologie à la nouvelle université d'Ulster. Les générations japonaises nées après 1950 enregistrent des scores de plus en plus élevés, atteignant 111 points. Aucune explication n'est donnée par le professeur pour expliquer cette intelligence supérieure.

PLUS DE 4000 CLIENTS PAR MOIS NE PEUVENT SE TROMPER!
coiffuroteck
centre les rivières
trois-rivières
379-5655
plaza de la mauricie
shawinigan
539-6761



Le deuxième carnaval Opti-neige de Yamachiche se déroulera du 14 au 30 janvier 1983. Récemment, les organisateurs dont le président est M. Bertrand Ferron présentaient officiellement les différentes duchesses. Dans l'ordre: "Boule de neige", la mascotte du carnaval; et les duchesses Claire Lamy, Josée Lamy, Yolande Milot, Aline Pellerin la reine de l'an dernier, Lyne Milette et Monique Blais. (Photo Claude Abel)



(Photo Claude Abel)

"L'ouvre-boîte", une pièce de Victor Lanoux, était interprétée récemment à la polyvalente L'Escale de Louiseville par le duo Patrice Paquin et Michel Morin. Une autre représentation doit avoir lieu à l'auditorium du Cégep de Trois-Rivières, à 20 h, le 9 décembre. Sur la photo, Michel Morin (à gauche), avec son compagnon Patrice Paquin.



Comme c'est la coutume depuis plusieurs années, les enfants des membres du club récréatif de la compagnie Norton ont pu assister à un dépouillement d'arbre de Noël. La bonne humeur régnait en fin de semaine au Canipco où se déroulait la cérémonie en présence du traditionnel Père Noël.

(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

c'est un secret de polichinelle

• Charles de Sainte Eu...

Sainte-Eulalie, sur la rive sud, n'a rien à envier à l'Angleterre qui possède son prince Charles, puisque dans cette municipalité Charles Prince est un bénévole des plus dévoués. Le Prince Charles (celui de Sainte-Eu) a d'ailleurs été honoré de façon spéciale, samedi soir, en recevant un clef en or du nouveau centre communautaire. Inutile d'ajouter qu'avec un tel nom, l'épouse de Charles Prince se fait souvent appeller Lady Diana, même si son nom véritable est Lucie...

RS
SAVIEZ-VOUS QUE:
LES LIQUEURS DOUCES
RADNOR et RS
SONT EMBOUTEILLÉES
À L'EAU
DE SOURCE

• Une fleur à la table

Ben Vanasse, Camille Pellerin, Luc Messier, Benoit Tousignant, André Déziel, Louis Marchand et Polichinelle ont peut-être apprécié le dîner de vendredi soir au club Canipco mais ils ont quand même plus apprécié la présence d'une fleur à la table. Il s'agissait de la jolie Lise Fortin, de l'organisation de la soirée, qui n'a pas manqué d'y mettre de l'entrain.

• Klimov et les "math"

Lors de l'émission du Noël du pauvre à CKTM-TV, l'animateur Claude Rivard, en recevant le jeune Serge Klimov, s'est rappelé que son père, Alexis, était son ancien professeur... de mathématiques! Et il a insisté lourdement sur cette affirmation... alors que tout le monde sait non seulement qu'Alexis Klimov est professeur de philosophie, mais qu'il est plutôt fâché avec les chiffres. Il se plaît d'ailleurs à répéter, dans ses cours de philo, une citation de Dostoïevski, "Deux plus deux font quatre, est un principe de mort". Il était... mort de rire en entendant les paroles de Rivard à son sujet!

météo

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable avec possibilité de quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Minimum: de -13 à -15. Maximum: de -5 à -8. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Aperçu pour mercredi: beau.

Régions de Pontiac-Gatineau et du Lièvre: ciel variable et vents modérés. Minimum: de -8 à -10. Maximum: près de -3. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ensoleillé.

Région des Laurentides: ciel variable et vents modérés. Minimum: de -8 à -10. Maximum: près de -3. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ensoleillé.

Région de l'Outaouais: dégagement. Ciel variable et vents modérés. Minimum: de -5 à -8. Maximum: près de zéro. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ensoleillé.

Région de Montréal, de Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable et vents modérés. Minimum: de -5 à -8. Maximum: près de zéro. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ensoleillé.

Région de l'Estrie-Beauce: ciel variable et vents modérés par moments. Minimum: près de -5. Maximum: près de zéro. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ensoleillé.

Régions de Québec, de Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable et vents modérés. Minimum: de -5 à -8. Maximum: de zéro à -2. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: beau.

Régions du Lac-St-Jean, du Saguenay, de la Mauricie, du Parc des Laurentides: ciel variable avec quelques averses de neige locales. Vents modérés. Minimum: de -10 à -13. Maximum: près de -4. Précipitations: 30 p.c. Mercredi: beau.

Régions de Rimouski-Matapédia, de Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, de Gaspé-Parc Forillon: ciel variable et quelques averses de neige dispersées. Vents du secteur ouest de 30 à 50 km-h. Minimum: près de -6. Maximum: de -2 à -4. Précipitations: 30 p.c. Mercredi: ciel variable.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles: ciel variable. Vents venant du secteur ouest de 30 à 50 km-h. Minimum: de -8 à -11. Maximum: de -4 à -6. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: beau et froid.

Région de la Basse côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ciel variable et quelques flocons de neige. Vents venant du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Minimum: de -7 à -10. Maximum: près de -5. Précipitations: 30 p.c. Mercredi: beau et froid.

les marées

Batiscan et La Pérade:	Trois-Rivières:
haute: 02 h 16	haute: 04 h 44
basse: 11 h 04	basse: 12 h 34
haute: 15 h 21	haute: 17 h 39
basse: 23 h 04	basse: 00 h 34

Champlain:

haute: 03 h 05	**Soleil:**
basse: 12 h 05	
haute: 16 h 00	Lever: 07 h 20
basse: 00 h 05	Coucher: 16 h 04

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOEL

10,00$ DE RABAIS
sur tous les
VELOURS CÔTELÉS
ORIGINAL ROBERTO JEANS
AU PRIX RÉGULIER
en magasin jusqu'au 11 décembre 1982
Pantorama
Centre commercial Les Rivières

JEUX
"HIPPO L'AFFAMÉ"
pour enfant de 4 ans et plus
pour 2 ou 4 joueurs.
Rég. 11,99$
EN SPÉCIAL **10,99$**
Zellers
Centre commercial Les Rivières

BEL ASSORTIMENT
DE ROBES
pour les Fêtes
A compter de
60,00$ ch.

Boutique Selection
Centre commercial Les Rivières

SEIKO
25% DE RABAIS SUR NOS PRIX SUGGÉRÉS
doucet
Pour tout dire
Centre commercial Les Rivières

2,50$ DE RABAIS
sur tous les soutiens-gorge
WonderBra
cette semaine seulement
TOUT CONFORT
pommelle
Centre commercial Les Rivières

MARC AURÈLE FORTIN
FRANCE AMÉRIQUE
Rég. 49,95$
SPÉCIAL **39,95$**
CLÉMENT MORIN
ET FILS INC
LIBRAIRIE
CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES

HEURE D'OUVERTURE À COMPTER DU 9 DÉCEMBRE
Les magasins du Centre commercial Les Rivières seront ouverts tous les soirs jusqu'à 21h00 et ceci jusqu'au 23 décembre inclusivement.

BOTTES D'HIVER
pour enfants
COUGAR Rég. 45$ SPÉCIAL **39,89$**
SAVAGE Rég. 42$ SPÉCIAL **29,89$**
CHAUSSURES KIM
Centre commercial Les Rivières

PANTALONS BERTINI
Rég. 36,00$
SPÉCIAL **29,95$**
Pantalons lavables. Grand choix de couleurs et de grandeurs.
A. Gasco
Centre commercial Les Rivières



LE MAGASINAGE DES FÊTES CA SE FAIT AU CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES
—PLUS DE 100 MAGASINS ET SERVICES DE QUALITÉ

20% D'ESCOMPTE SUR LAMPES DE TABLE EN PROMOTION
décoart inc
Centre commercial Les Rivières


NOEL AVEC NATHALIE
Spécial **4,99$**


SOIRÉE QUÉBÉCOISE
Spécial **2,99$**

LA MAISON belleville MUSIQUE
Centre commercial Les Rivières

LAMPES SUR TABLE
Fabriquées au Québec.
Plusieurs modèles.
Rég. 79,95$ à 84,95$
SUPER SPÉCIAL
59,95$ à 69,95$ ch.
CA-DO DÉ-COR
Centre commercial Les Rivières

RIDEAUX À BANDES HORIZONTAUX - VERTICAUX
25% sur la marque REVELLO
MARTIN BERGERON inc
nouveau local (voisin Dalmy's)
Centre commercial Les Rivières
374-2344


MONTRES ET STYLOS QUARTZ
POUR HOMMES OU DAMES
OR OU ARGENT
Indiquent l'heure, la minute, la seconde, le mois et la date.
5,88$ ch.
GARANTIE DU FABRICANT
PHARMAPRIX
Centre commercial Les Rivières

HABITS DE NEIGE
2 morceaux
De 2 à 6X et de 7 à 14 ans.
33 1/3% de rabais
PETITS LE COIN DES
Centre commercial Les Rivières

EH BIEN OUI!
Les Jeans Sergio Valente™
sont présentement au plus bas prix possible à nos boutiques.
LA BOUTIQUE DU GILET INC.
VOISIN DE BIRKS
AU PRIX INCROYABLE de **28,88$**
Centre commercial Les Rivières

ULTRA SUÈDE
Promotion courante 625,00$
à **488,00$** ch.
Plusieurs styles et couleurs.
Choix de plus de 80 manteaux.
ROBES Vanité
Centre commercial Les Rivières

LOTS DE BOTTES D'HIVER
en cuir
SUPER SPÉCIAL
Rég. 175,00$
99,00$
chaussures french
Les Rivières, 4375 boulevard des Forges
Centre commercial Les Rivières

SAMEDI LE 11 DÉCEMBRE
de 17h à 19h
SOUPER À LA DINDE
Incluant: soupe du jour, thé ou lait, assiette principale, pain et beurre.
3,50$ et aussi 10% d'escompte pour les personnes de l'âge d'or samedi le 11 décembre '82 seulement.
LE Quick
Centre commercial Les Rivières

LOT DE CHEMISES SPORT
de marque JORDACHE – I. MILLER
de **25%** à **50%**
de rabais
myles
Centre commercial Les Rivières

LE SEUL CENTRE COMMERCIAL DE LA RÉGION AVEC 3 MAGASINS À RAYONS DONT Sears Zellers Miracle Mart

LES rivières
UNE AUTRE RÉALISATION CAMBRIDGE
4125, BOULEVARD DES FORGES

Menaces soviétiques

Oustinov rejette l'Option zéro de Ronald Reagan

MOSCOU (AP) — Le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Dimitri Oustinov, a rejeté lundi l''Option zéro' proposée par le président américain Ronald Reagan pour éliminer les euromissiles à moyenne portée et a menacé de produire de nouvelles fusées nucléaires intercontinentales pour neutraliser les missiles MX.

Dans une interview accordée à l'agence Tass sur la situation de l'armement soviétique, le maréchal Oustinov a accusé M. Reagan d'avoir "trompé l'opinion" dans son discours du 22 novembre destiné, selon lui, à justifier les "programmes militaires (américains) d'une importance sans précédent et les doctrines agressives" de Washington.

Le ministre de la Défense a également accusé M. Reagan d'essayer de "provoquer la méfiance" en affirmant que Moscou a violé un moratoire unilatéral annoncé le printemps dernier sur le déploiement de missiles SS-20 dans la partie européenne de l'URSS.

"J'affirme de la façon la plus formelle que l'URSS respecte ses engagements. Nous ne sommes pas en train de déployer ces missiles dans la partie européenne. Nous en réduisons au contraire le nombre d'une façon considérable. Telle est la vérité et Washington ne pourra répandre ses calomnies sur notre attitude", a déclaré M. Oustinov.

A propos de l'Option zéro, le ministre a déclaré que cette proposition était destinée à maintenir les systèmes américains existant (missiles et aviation) tout en obligeant les Soviétiques à désarmer unilatéralement en éliminant ses SS-20.

Parité

Il a réaffirmé que les deux blocs disposaient "grosso modo" d'une parité dans les armements conventionnels et nucléaires, et que les nouveaux euromissiles américains feraient pencher la balance en faveur de l'OTAN.

Sur la question des missiles MX, le maréchal Oustinov a déclaré que l'Union soviétique "ne sera pas intimidée" par la décision de M. Reagan de créer de nouveaux sites aux Etats-Unis.

Et il a menacé de construire un nouveau missile balistique intercontinental pour contrer les MX: "Si les dirigeants actuels de la Maison blanche ne tiennent pas compte du bon sens et de la volonté de paix des peuples, et nous défient en commençant à déployer des missiles MX, l'Union soviétique déploiera en réponse un nouveau missile balistique intercontinental de la même catégorie et ses caractéristiques ne seront pas inférieures à celles des missiles MX, d'aucune sorte. L'URSS sera également capable, si besoin est, de contrer efficacement et rapidement d'autres menaces de Washington", a-t-il dit.

Accusations

Cette interview à l'agence Tass a été accordée après un discours du maréchal Oustinov lundi devant les militants du parti du district militaire de Moscou, dans lequel il a accusé l'Occident de comploter une guerre contre le bloc soviétique, et a affirmé que la défense de l'URSS devait être renforcée pour faire face à cette menace.

Dans ce discours, il a déclaré que les "pays impérialistes" avaient "un potentiel économique et militaire fantastique" et que leurs forces armées, bien entraînées, possédaient des "armements très actuels".

"La menace de guerre, la menace d'agression de leur part est une dure réalité de notre temps", a ajouté le maréchal Oustinov. "Cela nécessite de notre part une vigilance doublée, triplée, un travail sans relâche chaque jour pour renforcer la défense de notre pays, pour consolider l'esprit de combat et la préparation au combat de nos forces armées", a-t-il dit.

Premiers exercices

M. Barney Clark remue les orteils!

SALT LAKE CITY (Reuter et AP) — M. Barney Clark, qui vit depuis jeudi avec un coeur artificiel, a fait lundi ses premiers exercices physiques destinés à le remettre sur pied à bref délai.

Un porte-parole de l'hôpital a précisé que M. Clark, 61 ans, s'était assis au bord de son lit et avait remué les pieds dans le vide.

Il devra pratiquer ces exercices quatre fois par jour et devrait recommencer à marcher d'ici peu de temps, peut-être même dans la journée, a ajouté le porte-parole.

M. Clark avait dû subir samedi une deuxième intervention chirurgicale pour refermer de petites coupures aux poumons, provoquées apparemment par l'implantation des tubes d'air qui actionnent le coeur artificiel, composé d'aluminium et de polyuréthane.

Ces coupures avaient permis à l'air de s'échapper et de former des poches d'air dans sa 0oitrine, provoquant en outre des enflûres au cou, aux bras et aux jambes.

L'implantation de ce coeur artificiel, qui semble avoir réussi jusqu'à présent, a suscité une vague d'appels téléphoniques au centre médical de l'Université d'Utah, émanant de patients qui souhaitent, à leur tour, bénéficier de ce s6stème.

Pas avant un an

Mais, la prochaine opération n'est pas prévue avant un an au moins, a précisé un porte-parole du centre.

L'équipe de médecins, dirigée par le Dr William DeVries, ne procèdera pas à d'autre implantation tant que les résultats de l'opération sur M. Clark n'auront pas été étudiés à fond et que la Food and Drug Administration n'aura pas donné son feu vert au vu des résultats.

Ce coeur artificiel pneumatique est actionné par de l'air fourni par un compresseur et un générateur, et transporté par deux tuyaux de 1.80 m de long.

Cambriolage

A Des Moines, la police a intensifié ses patrouilles dans le quartier où vit M. Clark, à la suite d'une effraction à son domicile.

Les tiroirs ont été vidés et leur contenu éparpillé sur le sol, mais rien n'a apparemment été volé, a précisé Gary, 37 ans, fils aîné de M. Barney Clark, qui a exprimé tout son dégoût devant pareil acte, quand la famille a déjà bien d'autres préoccupations.

Selon un sergent de la police de Des Moines, le ou les cambrioleurs ont dû s'introduire dans la maison par effraction, vendredi soir après 20 heures.

C'est une résidence située en bordure de l'eau, a ajouté le policier, qu'il est difficile de voir depuis la rue.

Le professeur Hambleton

Il avoue avoir remis des documents secrets

LONDRES (AP) — Hugh Hambleton, ancien fonctionnaire de l'OTAN qui affirmait être un agent double, a avoué, lundi, devant le tribunal avoir, sous la pression du KGB, remis aux Soviétiques des documents de l'OTAN classés secrets, sans que les responsables de l'Alliance atlantique en aient été informés.

Cet aveu dramatique est survenu après que l'avocat général Sir Michael Havers eut harcelé l'accusé de questions pendant près de trois heures, lui reprochant de chercher à protéger le KGB.

"Professeur Hambleton, vous avez remis des documents secrets de l'OTAN sans préciser que vos employeurs de l'OTAN l'approuvaient. Est-ce vrai?

"Oui" a finalement murmuré le professeur de l'université Laval au Québec.

'Vous êtes un espion'

Le procureur, élevant alors la voix quand bien même on aurait entendu voler une mouche dans la première chambre du tribunal pénal d'Old Bailey, s'est écrié:

"Si vous avez fait cela, cela veut dire que vous êtes un espion."

Après une long silence, Hambleton a déclaré: "Je préfère ne pas répondre à cette question".

Lundi, Hambleton avait plaidé non coupable de l'accusation d'espionnage pour le compte des Soviétiques de 1956 à 1979. L'accusé a été en poste comme économiste de l'OTAN à Paris de 1956 à 1961. La semaine dernière, il avait affirmé être un agent double pour le Canada et la France. Il assurait n'avoir livré aux agents soviétiques à Paris que des documents de second ordre fournis à cette fin par son correspondant français, qu'il a identifié comme étant un certain Jean Masson.

Lundi également, le procureur avait amené Hambleton à donner le nom de l'officier de renseignements canadien pour lequel il affirmait aussi travailler comme agent double, Jacques Laliberté. Le procureur a répondu: "C'est le nom le plus commun qu'on puisse trouver, comme Smith en Angleterre".

Le long interrogatoire fut marqué par de nombreux affrontements entre l'accusé et le procureur, et Hambleton montra bientôt des signe de nervosité lorsque le ministère public développa son accusation selon laquelle Hambleton inventait toute l'histoire d'agent double. C'est alors que Hambleton a fini par reconnaître qu'il avait livré des secrets aux Soviétiques à l'insu de ses supérieurs.

Entre-temps, à Ottawa, un porte-parole du solliciteur-général Robert Kaplan a indiqué qu'il n'y aurait aucun commentaire sur cette cause avant la fin du procès. Il a également refusé de confirmer ou d'infirmer l'existence de Laliberté.

Trois représentants de la GRC ont été dépêchés à Londres afin d'apporter leur coopération aux autorités britanniques, et il faudrait s'adresser à eux pour toute autre information, a ajouté le porte-parole.

A la question voulant que M. Kaplan lui-même soit appelé à comparaître en tant que témoin à Londres, le porte-parole a répondu: "Pas tant qu'il continuera à faire ce qu'il a fait jusqu'à présent ... ne pas commenter."

Deux historiens apportent des éclaircissements sur l'attaque de Pearl-Harbor

EAST LANSING, Michigan (AP) — Selon deux historiens de l'Université du Michigan, Leslie Rout Jr. et John Bratzel, trois mois avant l'attaque japonaise contre Pearl-Harbor, Edgar Hoover, directeur du FBI, savait qu'un agent double britannique avait pour instructions de rassembler des informations détaillées sur la base américaine, pour le compte de l'Allemagne.

Mais, disent les historiens, Hoover n'informa pas le président Roosevelt de l'affaire, car il ne voulait courir aucun risque.

Le 3 septembre 1941, Hoover adressa un memorandum au président, selon lequel l'agent double, qui travaillait pour les Britanniques et en faisant croire aux Allemands qu'il travaillait pour eux, recherchait des renseignements sur la production aéronautique et la formation de pilotes.

Toutefois, il ne disait pas, selon les chercheurs, que l'espion, Douchko Popov — surnommé "Ivan" par les Allemands et "Tricycle" par les Anglais — avait des instructions précises pour obtenir des informations sur les défenses, les emplacements de DCA, les marées et les courants marins à Pearl Harbor.

Le 7 décembre 1941, les Japonais attaquèrent la flotte américaine au mouillage dans le port, coulant ou endommageant 18 bâtiments, détruisant quelque 170 avions, et faisant quelque 3,700 morts et blessés.

M. Rout, professeur d'histoire, et M. Bratzel, professeur assistant au département de la pensée et du langage américains, publient les résultats de leurs travaux dans le numéro de décembre de l'"American Historical Review".

"C'est une supposition personnelle de notre part, a dit M. Rout, mais personne, notamment Edgar Hoover, n'a paru penser que les Japonais attaqueraient".

Pour les historiens, les Allemands avaient l'intention de relayer les renseignements fournis par Popov à leurs alliés japonais, mais Popov, qui était loyal vis-à-vis de ses employeur britanniques, les mit au courant avant de partir pour les Etats-Unis.

Les instructions étaient contenues dans un point — une micro-photographie — figurant à la fin d'une phrase dans un télégramme, selon M. Rout.

A l'époque, a-t-il relaté, Hoover était en rivalité avec les services de renseignements militaires et était désireux de montrer à la Maison-Blanche qu'il réussissait là où les autres échouaient.

Néanmoins, il ne communiqua à Roosevelt que la partie la plus anodine des instructions données à l'espion, de manière à ne pas se trouver dans une position embarrassante si elles étaient fausses.

Popov est mort en 1979 a fait la même relation dans un livre qu'il a écrit en 1974 mais, a déclaré M. Rout, ses dires n'étaient étayés par ricn jusqu'à présent.

Les deux historiens, qui ont entrepris d'écrire un livre sur l'espionnage en Amérique latine durant la Deuxième Guerre mondiale, ont découvert le memorandum de Hoover compulsant des documents à la bibliothèque Roosevelt, à Hyde Park, New York. Le texte, qui est tombé dans le domaine public en 1975, confirme les allégations de Popov, affirment-ils.

Hoover a dirigé le FBI, depuis la création de ce service en 1924, jusqu'à sa mort, en 1972.

L'attentat contre le pape

Participation évidente des services secrets bulgares

ROME (AFP) — L'implication des services secrets bulgares dans l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape Jean-Paul II est désormais une certitude en Italie, où certains mettent maintenant directement en cause le KGB, le service secret soviétique.

Les tribunaux ont refusé lundi matin la mise en liberté provisoire demandée par les avocats de M. Serguei Ivanov Antonov, le vice-directeur de la compagnie aérienne "Balkan Air" arrêté le 25 novembre dernier sous l'accusation de "concours actif" dans le complot visant Jean-Paul II.

Les avocats ont fait valoir que leur client n'était pas place Saint-Pierre au moment de l'attentat, comme le soutient l'accusation, mais se trouvait dans ses bureaux. Le juge Filippo Fiore a cependant jugé "insuffisants" les témoignages du personnel de "Balkan Air" produits par la défense pour disculper le ressortissant bulgare.

Cette conclusion est d'autant plus importante que la partie incriminée comptait beaucoup sur l'élargissement de M. Antonov pour faire la preuve de l'inconsistance des accusations portées contre la "filière bulgare".

Au reste, le juge Ilario Martella, chargé de l'enquête sur l'attentat, n'a jusqu'à présent produit aucune preuve, se contentant d'affirmer que celles dont il dispose justifient amplement les mesures qu'il a prises.

Outre l'arrestation de M. Antonov, le juge Martella, un magistrat rigoureux et d'une grande probité, selon ses collègues, a lancé vendredi dernier un mandat d'arrêt contre un deuxième ressortissant bulgare, M. Jelio Kolev Vassiliev, qui a été secrétaire de l'attaché militaire à Rome avant de regagner Sophia il y a six mois.

Au printemps 84

Jean-Paul II en Suisse

CITE DU VATICAN (AP) — Le pape Jean-Paul II se rendra en Suisse au printemps 1984 pour au moins quatre jours, ont annoncé les évêques suisses lundi dans une conférence de presse.

Le souverain pontife visitera les quatre parties linguistiques de la Suisse.

Ce sera le second voyage de Jean-Paul II en Suisse. Il aura lieu aux alentours de la Pentecôte 1984. Les details de ce voyage seront fournis ultérieurement.

Ce voyage a été annoncé par les évêques Otmar Mader (président de la conférence épiscopale suisse), Henri Schwerg (vice-président) et Anton Cadotsch (secrétaire).

Il irait aussi en Autriche

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a confirmé son intention de se rendre en Autriche, l'année prochaine, en s'adressant lundi à 70 députés autrichiens qu'il recevait en audience au Vatican.

Une visite pastorale du chef de l'Eglise en Autriche avait été déjà annoncée par le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, dans une déclaration à Radio-Vatican, en juillet dernier. Selon le primat autrichien, cette visite de quatre jours devrait avoir lieu en septembre 1983.

Le souverain pontife n'a donne aucuné précisions sur son voyage. Il a souligné "la responsabilité particulière qui revient à l'Autriche en raison de sa position au coeur de l'Europe, à la frontière entre l'Est et l'Ouest".

MacEachen aux Nations unies

Il prône la Loi de la mer

MONTEGO BAY, Jamaique (Reuter) — Le ministre canadien des Affaires extérieures a lancé un appel à tous les pays, lundi, pour qu'ils endossent la Loi de la mer.

Participant à la conférence de la Loi de la mer des Nations unies, M. Allan MacEachen a reconnu que "certains gouvernements éprouvent des difficultés avec les clauses de la convention relatives au forage sous-marin".

Mais, a-t-il ajouté, "nous espérons que ces problèmes vont pouvoir se régler à la commission préparatoire des règles et procédures", qui doit reprendre ses travaux en mars prochain.

"Si la commission préparatoire, a-t-il noté, adopte une attitude réaliste et pragmatique, l'avenir est assuré."

Plusieurs pays approuvent la convention, a rappelé M. MacEachen, mais d'autres s'y opposent toujours.

Patience

Pour le ministre canadien, "il est nécessaire de manifester la même patience, compréhension, tolérance d'opinions et souplesse qui a caractérisé les dernières années de négociations".

Parlant des droits et responsabilités établis par la nouvelle convention, M. MacEachen a déclaré: "Si les Etats peuvent arbitrairement choisir ceux qu'ils vont reconnaitre ou rejeter, nous allons assister à la fin, non seulement de notre rêve d'une Loi de la mer universelle et complète, mais peut-être de toute perspective de coopération globale sur des questions affectant la vie de l'humanité".

"Il ne faut pas permettre que cela se produise", a-t-il conc:

Les épouses cessent leur grève

Les maris ont compris

SMITHFIELD , Rhode Island (AP) — La grève entreprise par une quinzaine d'épouses qui accusaient leurs maris de se croire tout permis a pris fin dans certains foyers où les maris repentants ont consenti à modifier leur façon de penser et d'agir.

"Ils ont promis de faire davantage leur part dans les travaux domestiques", a confié Brenda Larkin, lundi. "Ils ont pris l'engagement de s'intéresser davantage à nous et de dialoguer davantage à l'avenir."

Pendant qu'un enfant pleurait dans une pièce, Mme Larkin expliquait que le changement de comportement de son mari depuis le début de la grève, vendredi, était étonnant.

"C'était vraiment étrange de le voir se débrouiller dans la maison. Je me suis bornée à m'installer confortablement dans un fauteuil et à le regarder faire."

Au nombre des concessions que certains des maris ont consenti de faire signalons qu'ils ont accepté de se préoccuper davantage de la présence de leurs épouses quand ils sont à la maison et de ne plus laisser traîner leurs vêtements.

"L'affaire de ramasser des bas souillés et des souliers ici et là dans la maison, c'est fini", d'affirmer triomphalement Mme Larkin.

Armistice retardé

Mais la paix n'a pas été rétablie dans tous les foyers où la grève sur le tas sévissait depuis deux jours.

"C'est l'impasse", d'avouer pour sa part Gloria Gangi. "Nous n'avons pas eu même cinq minutes pour en discuter depuis que toute l'affaire a débuté."

A la question de savoir si la grève avait apporté des résultats positifs, Mme Gangi a répondu: "Pas de commentaires. Le téléphone n'a pas dérougi; je n'ai pas même eu le temps de m'occuper de mon fils."

D'ailleurs, Mme Larkin devait elle-même confirmer avoir reçu des appels trans-atlantiques venant du Danemark, de l'Allemagne de l'Ouest et même d'Australie.

"Des femmes du Tennessee et de la Californie nous ont également appelées pour nous prodiguer leurs encouragements, mais nous avons également reçu des appels obscènes (de la part d'hommes)."

Transport en commun à Miami

Québec propose un projet

par Pierre TOURANGEAU

MIAMI, Floride (PC) — Le Québec exerce un lobby suivi auprès des organismes responsables du transport en commun de la région de Miami, à l'occasion de la visite en Floride du ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gérald Godin.

Dimanche déjà, le ministre, profitait d'un tête-à-tête avec le gouverneur de la Floride, Bob Graham, pour aborder l'implication possible de la firme québécoise Bombardier dans un projet de train à haute vitesse.

Tout de suite après cet entretien, le gouverneur rencontrait le président de Bombardier, section transport en commun, M. Raymond Royer, qui venait s'enquérir des derniers développements dans ce dossier.

Lundi, le délégué du Québec à Atlanta, M. Jean-Marc Roy, et le conseiller économique de la délégation, M. Jean-Louis Denis, participaient à une séance de travail avec les administrateurs d'un autre projet de transport en commun, celui du comté de Dade.

Cette réunion devait permettre au Québec de mieux identifier les domaines possibles de coopération dans le cadre de ce projet. Il s'agissait surtout de connaître les besoins spécifiques des promoteurs pour éventuellement leur suggérer l'achat de produits québécois.

Il semble qu'on ait surtout en tête du matériel secondaire (un système complexe de tourniquets) plutôt que le matériel lourd comme c'est le cas pour l'autre projet impliquant Bombardier.

Train rapide

Il y a un peu plus d'un an, le High Speed Rail Committy, un comité mis sur pied à Miami afin d'étudier les besoins de la Floride pour un système de trains de passagers à haute vitesse, invitait cinq pays à lui faire des propositions: la France, le Japon, l'Angleterre, l'Allemagne et le Canada.

Ces cinq pays répondirent à l'invitation et Bombardier fut intéressé au projet.

La compagnie québécoise dont le plus sérieux concurrent à son système LRC (Léger, Rapide, Confortable) semble être le concept japonais de trains rapide, c'est engagée à réaliser gratuitement une étude de faisabilité dont les résultats seront connus en 1983. Cette étude, réalisée par le service de consultation du Canadien Pacifiqe, la General Railway Signaling, de Rochester, N.Y., et la New York Air Brake, coûtera à Bombardier plus de $500,000.

Pour la paix au Proche-Orient

La Chine appuie le plan arabe

PEKIN (AFP) — La Chine a officiellement apporté, lundi, son appui au plan arabe de paix au Proche-Orient, reconnaissant implicitement le droit à l'existence d'Israël.

Cette indication a été donnée par l'agence "Chine Nouvelle" dans son compte-rendu de la rencontre, lundi, du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, avec les membres du "comité des Sept", conduit par le roi Hussein de Jordanie.

Les membres du comité (mandaté par la Ligue arabe pour exposer aux membres permanents du Conseil de sécurité le plan de paix adopté à l'issue du sommet arabe de Fès, au Maroc, en septembre dernier), sont arrivés à Pékin dimanche.

Après leur entretien avec M. Zhao, ils ont eu, lundi, une rencontre avec le secrétaire géneral du parti communiste chinois, M. Hu Yaobang.

Selon l'agence officielle chinoise, M. Zhao a déclaré à la mission arabe que le plan de paix de Fès "coincide avec la position chinoise". Ce plan reconnaît le droit à vivre en paix de tous les pays du Proche-Orient.

M. Zhao a réitéré devant la mission arabe les positions chinoises sur le Proche-Orient, condamnant "la férocité d'Israel dans son agression", et affirmant que l'attitude adoptée par l'Etat juif "est directement liée au soutien que lui apportent les Etats-Unis".

D'autre part, selon des indications recueillies dans les milieux diplomatiques arabes, des responsables chinois ont également fait savoir que la Chine soutiendrait aux Nations-Unies un éventuel projet de résolution, déposé par le groupe arabe, reconnaissant explicitement, cette fois, Israel, en échange de la création d'un Etat palestinien indépendant.

La grève générale paralyse l'Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La paralysie a été quasi-totale lundi en Argentine à la suite de la grève générale de 24 heures décrétée par les grandes centrales syndicales pour protester contre la politique économico-sociale du gouvernement.

"Tout est arrêté", a constaté le général Llamil Reston, ministre de l'Intérieur, qui a ainsi reconnu le succès de l'appel lancé par les deux CGT, "dure" et "modérée", et les "non-alignés".

C'est la première fois en six années et demie de régime militaire que les syndicats parviennent à s'unir et qu'un mouvement revendicatif atteint une telle amplitude en Argentine, notent les observateurs.

Le sous-secrétaire d'Etat au Travail, M. Umberto Capelli, a estimé que la grève avait été suivie "à 90 pour cent" sur tout le territoire.

A Buenos Aires, environ 85 p.c. des commerçants n'ont pas ouvert leurs magasins.



bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Agnico E	1300	$15¼	15¼	15¾	+1
Alcan Alu	19569	$31½	30⅞	31½	+ ½
Amca Intl	500	$20	20	20	+1
Asbestos	4900	$11½	11½	11½	— ⅜
tAstral Bl	500	425	425	425	+5
B C Forst	500	$6⅝	6⅝	6⅝	
BP Canad	378	$41½	41½	41½	— ¼
Bque Cont	1250	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Bq Mercn	200	$15	15	15	— ½
Bque Mtl	28647	$26¾	25⅞	26⅛	+ ½
BMO 2.85	1020	$30¼	30	30⅛	+ ⅛
BMO $2.50	1700	$24⅜	24	24⅛	+ ⅜
BMO Wts	8300	$6	5¾	6	
Bank NS	2832	$35	34¾	35	+ ¼
Bq Eparg	3100	$16	15⅞	16	
Bque Nat	72551	$9	8¾	8⅞	
Bq Nat 2.94	1200	$27¼	27	27	
Bq Nat B	525	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ¼
Bq Royale	7350	$28	27¼	28	+ ¾
Bq Ry 1.88	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Bq Ry 2.75	350	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ¼
tBaton A	170000	$10½	10½	10½	+1½
Bell Can	24093	$22⅞	22⅝	22¾	+ ¼
Bell 2.70	700	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Bomb A	479	$15	14¾	14¾	— ¼
tBomb B	401	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Bow Val	1480	$17¼	16⅞	17¼	— ⅛
Brascade	1561	$30⅝	30½	30½	— ⅛
Brascan A	316	$18	17⅞	18	+ ½
Brcan prF	200	$23¾	23¾	23¾	
CAE Ind	7300	$9	8⅞	9	
CIL	200	$22½	22½	22½	+ ½
tCan Dvlp	z10	$6	6	6	— 1⅝
CDC 7.6 p	500	$12⅝	12½	12⅝	— ⅛
C South R	z55	106	106	106	+1
CTrst 7.14	500	$24½	24½	24½	
C Found	z50	490	490	490	—60
C Imp Bk	10700	$30½	29¾	30½	+ ⅞
CIBa 2.50	2000	$25	24¾	25	+ ⅛
CIBq 2.05	640	$24¾	24½	24¾	+ ⅜
CIBQ 3.562	2100	$29⅛	28⅞	29	+ ⅛
CIBq wt	4900	$8	7½	8	+ ¾
CIBQW C	1000	345	345	345	+15
CP Ltee	5325	$34½	33⅞	34½	+ ½
fC Tire A	160	$48¼	48¼	48¼	+ ½
fC Utilit A	500	$14	14	14	
Canron A	300	$11¼	11¼	11¼	
Carena	200	$28	28	28	—1
Carl Ok	445	$11¼	11¼	11¼	— ⅜
Celan 1.75	z50	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅜
Cent Dyn	4100	70	70	70	
Chrysler	1590	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅜
Cim C Laf	1014	$13	12½	12⅞	+ ½
Comterm	1400	$8⅜	8⅛	8⅛	
C Bath A	222	$15¼	15⅜	15¼	
Consoltex	300	200	200	200	—5
Czar Res	500	250	250	250	—90
Dalmy ltd	220	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
fDalmys C	1320	$7½	7½	7½	+ ½
fDaon A	500	150	150	150	—30
Denison	128	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅞
Dofasco A	400	$34¼	34¼	34¼	
Domco Lte	500	300	300	300	
DomeCda	18650	415	400	405	—10
DomeCwt	5280	31	30	31	
Dome Mns	20600	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Dome Pet	46335	315	295	310	+5
Dom Pl WI	33000	10½	9	10½	+ ½
Dom Rs A	210	$56½	56½	56½	+ ½
Dom Store	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Domtex	853	$14⅛	14⅛	14⅛	
Domtar	914	$20⅜	19⅞	20⅛	+ ⅜
DrMcCA	z19	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
DuPont A	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
Echo pra	400	$21½	21¼	21¼	— ¼
fEnPr A	7500	70	70	70	
Entrep CP	4413	$17½	17⅛	17½	+ ⅛
Est Malar	4911	$15	14½	15	+ ¾
FCA Inter	1547	$10⅛	10	10⅛	+ ¾
Falcn Cop	19100	$15½	15⅛	15½	+1
Gaz Metr	3651	$6⅞	6¾	6⅞	— ¾
Gaz 15	1000	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅜
Gen Motrs	274	$72	72	72	— ¾
Genstar	1850	$22¼	22⅛	22⅜	
Grma Lee	6350	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅜
Gulf Can	27532	$13⅛	12¾	13¼	— ½
Hir Walkr	12775	$18½	18⅛	18½	+ ⅛
H Wlkr D	1000	$19⅛	19½	19⅝	— ⅛
H Wlkr E	100	$21¾	21¾	21¾	
H Bay Co	253	$19½	19½	19½	+ ⅛
H Bay pA	z35	$13¾	13¾	13⅜	— ⅞
Husky Oil	1800	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
Imasco ltd	1385	$28¾	28⅝	28⅝	— ⅛
Imp Oil A	7827	$27¼	27⅛	27⅜	— ⅜
Inco Ltd	10085	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
IBM	175	110	110	110	+1¼
Int Rock	4000	32½	32½	32½	—6½
Ivaco A	1400	$9	9	9	
Ivaco 4.425	300	$33¼	33¼	33¼	—1¼
fJoffre Rs	z200	65	65	65	—35
Kiena	11170	$22½	21½	22	+ ⅞
Min Lg Lc	6566	$19	17½	19	+2
Mclean X	25000	$10	10	10	
McM Bldl	z27	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅛
C Marconi	1000	$49½	49½	49½	— ½
fMarit Tel	z49	$26⅛	26⅛	26⅛	+1⅛
Mass Fer	500	290	290	290	+13
Merland	600	$5¼	5¼	5¼	
Merland a	100	$17⅛	17⅛	17⅛	
Mitel Corp	2115	$36	34½	36	+1½
Moore	1585	$49⅞	49¼	49⅞	+ ⅛
Nat Cbl a	800	$5	5	5	
Nfld 14¼	700	$12	12	12	+ ⅛
Noranda	3222	$16¼	16⅛	16⅜	
Norcen En	2110	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Normick	375	$6⅝	6⅝	6⅝	
Nor Tel	512	$87⅞	86½	87¼	+ ⅜
fNova Alt	8400	$8⅛	7⅞	8	
NuWest A	500	201	201	201	—24
Placer Dv	600	$13½	13⅛	13⅛	+ ⅛
fPowr Cr	13525	$12⅝	12½	12½	
Provigo	4440	$13	12⅝	13	+ ⅜
Que Tel	1744	$19¾	19¼	19¾	
Reichold	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Rio Algom	z25	$36	36	36	+1
Ry Trco A	z73	$19⅛	19⅛	19⅛	+1
Sceptre	z29	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Seagram	1911	$88	85	88	+3½
Sensormat	3300	$6¼	6¼	6¼	
Shell Can	1970	$23⅛	23	23	
S Sears B	196	$6¾	6¾	6¾	
Southam	z1	$29⅝	29⅝	29⅝	+ ⅛
fSpar Aer	z106	$25	25	25	+1
fSparCap	6500	9	9	9	—1
fSteinb A	455	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
Stelco A	575	$17¾	17½	17½	— ⅜
Stelco B	z7	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Stel 1.94	800	$18	17⅞	17⅞	— ⅜
Systemhse	1500	199	197	197	—3
fTeck B	300	$8¼	8¼	8¼	
Texaco	880	$30½	30½	30½	— ⅛
Tor Dm Bk	3059	$40	39¾	39¾	— ⅛
Total Pete	600	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
TrAlta A	2600	$22	21¾	22	
TrAlta 9.8	z64	80	80	80	+11
TrAlta pD	z80	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
TrCan Pl	19032	$28	27⅝	28	+ ½
TrCan 5.0	100	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Trsmount	2110	$7½	7½	7½	
Trizec Crp	300	$23¼	23	23¼	
fTurbo Rs	1200	68	68	68	—12
Union Gas	250	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Westburne	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Wcst Trn	17000	$14½	14⅛	14⅜	— ⅛
Westmin	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Total sales: 801,360					

Junior Mines Oils

Aiguebelle	6950	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Aigue Wts	28830	170	160	169	+6
Americ M	24000	35	31	35	+2
Bachelor	1900	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Bakerlalc	500	49	49	49	
Borelis Ex	850	$18½	16½	18	—1
Brosnan	16000	40	37	39	+3
Bruneau	1000	31	31	31	—2
Cadillc Ex	15750	430	405	425	+10
Cartier Re	6250	49	45	46	—2
Cons I Rs	2800	44	43	43	—1
Dumagmi	7163	440	425	435	+25
Dumont	19300	18	17	18	—1
Dyna Mn	13300	37	35	36	+3
E Sul M	260	300	300	300	
Explo Que	7000	46	45	46	+1
Goldex ltd	3700	80	76	76	—4
Gr Coast	2000	12	12	12	
Jtown	73625	75	65	65	+10
Jamex Expl	1000	40	40	40	
Kew Gold	9000	134	130	130	—5
Ladubro	15500	31	29	31	+2
Lynx Expo	1000	58	58	58	+2
Mid Canad	2400	40	40	40	+1
Muscocho	8900	80	78	78	—2
Unergie	13000	32	30	32	+2
Pet Sun	1000	215	215	215	+5
Prov Exp	1500	50	50	50	—5
Que Coblt	600	29	29	29	—1
Stanford	1000	200	200	200	—10
Sullvn Min	4300	310	290	310	+10
Talisman	1500	25	24	25	
W Q Mines	8500	99	90	99	+9
Wrightbr	1500	120	120	120	
Total sales: 297,878					
Total market: 1,099,798					

Les valeurs les plus actives par la Presse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Net

INDUSTRIELLES

BatonBr A	170000	$10½	10½	10½	+1½
Bq Nationl	72551	$9	8¾	8⅞	
Dome Pete	46335	315	295	310	+5
DomePwts	33000	10½	9	10½	+ ½
Bque Mtl	28647	$26¾	25⅞	26⅛	+ ½
Gulf Can	27532	$13½	12¾	13¼	— ½
Maclean X	25000	$10	10	10	
Bell Can	24093	$22⅞	22⅝	22¾	+ ¼
Alcan	19569	$31½	30⅞	31½	+ ½
TrCan PLn	19032	$28	27⅝	28	+ ½

MINES AND OILS

Dome Mns	20600	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Fal Cop	19100	$15½	15⅛	15½	+1
Kiena	11170	$22½	21½	22	+ ⅞
Energ Prc A	7500	70	70	70	
Long Lac M	6566	$19	17½	19	+2

JUNIORS

Jamestwn	73625	75	65	65	+10
Aiguebl wts	28830	170	160	169	+6
America	24000	35	31	35	+2
Dumont	19300	18	17	18	—1
Brosnan	16000	40	37	39	+3

CGE	100	$40	40	40	
CI Bk Com	50444	$30½	29¾	30½	+ 1
CIBC 250p	7491	$25¼	24½	25¼	+ ½
CIBC 2.05 p	9020	$24⅛	24¼	24⅛	+ ¼
CIBCC	152327	$29⅛	28⅝	29	+ ¼
CIBC w	8000	5⅜	7½	8	+ ¾
CIBC w 2	74641	345	330	340	+15
C Lncort o	3000	20	20	20	
C Manoir	200	300	300	300	
C Marconi	19100	$50	49	49	— 1
CNat R	42500	209	186	200	— 9
C Occdental	2435	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
CP Ltd	15760	$36¾	33¾	34½	+ ⅜
CPL A p	150	$7¾	7¾	7¾	
C Reserve	10900	$15¾	15¾	15¾	

TSE A — vsvczczba0g00

Cdn Tire	200	$47½	47	47½	+ ½
CTire A f	7959	$48½	48¼	48½	+ ¼
CUtil A f	30214	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
C Util B	2300	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
C Util 5 pr	100	$42	42	42	— 2
CU 10¼	700	$23½	23¼	23½	+ ¾
C Util 9.24	500	$20	20	20	
CUtil 2nd D	100	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ¼
CUtil 2nd E	1200	$25½	25⅛	25½	
CUtil 2nd F	800	$28¼	28	28¼	+ ¼
CUtil 2nd G	841	$29	28¾	28⅞	— ⅛
Canbra	2000	$6½	6½	6½	— ⅛
Canray o	10000	40½	40½	40½	+1½
Canron A	2000	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Canuc o	2500	52	50	50	— 4
Canusa	345520	485	380	400	—65
Canusa w	37420	250	165	185	—70
Cnwst Finp	2000	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Cara	100	$9	9	9	

Galveston	4400	141	138	140	
Gandalf	39165	$20⅞	18¾	20⅜	
Gane	4800	91	90	91	
Gaz Metr	4213	$7	6⅞	6⅞	
Gaz 15 p	1300	$29	28⅝	29	
G Distrb A	1200	$18	17⅝	17½	— ⅜
G Distrb w	2400	$10⅜	10	10	— 1
GMC	4460	$74¼	71½	74⅛	+2¼
Genstar L	50252	$22⅞	22⅜	22⅞	+ ½
Gnstar 2.35	2850	$24⅛	24¼	24⅛	
Geocrd	192046	280	260	270	—15
Gerin Ist p	100	$6½	6½	6½	
Giant Yk	3100	$17¾	16¾	17¾	+1¼
Gibraltar	3350	$10¼	10	10	

TSE A — vsvu v1d00

Glencair o	3000	40	40	40	
Goldale A f	2500	390	385	390	+10
Goldlund o	6000	110	106	106	— 2
Goodyear	120	$21⅞	21⅞	21⅞	
Grandma	14400	$5½	5	5	— ½
Granduc	1430	140	136	140	+ 2
GN Fin	z10	440	440	440	
Gt Pacific	11250	$20⅛	20	20	— ¼
GW Steel A	200	125	125	125	
Greyhnd C	500	255	255	255	
Greyhnd	122	$24¼	24¼	24¼	
Guar Trp	750	$13¾	13¼	13¾	— ¼
Guard Cap	600	$10¼	10	10	— ¼
Gulf C	126211	$13⅜	12⅝	13¼	— ⅜
Gulfstrm o	13900	143	140	140	

H to L

HCI A f	18072	94	85	89	+ 1
HCI Hldg B	14200	87	85	85	— 2
HCI Hld w	z798	23	23	23	
HCI w B	8400	38	36	36	

Hale Res o	5500	90	85	85	— 4
Haley	2600	490	475	475	—15
Hardee	1000	86	86	86	— 4
Hrding A f	3850	100	95	95	— 5
Hard Crp C	1500	80	80	80	

TSE A — vsvwyd1e00

Harris A f	100	450	450	450	
Hteigh A o	2438	125	110	110	—15
Hawker	3350	$13⅜	13½	13½	— ½
Hawker pr	115	$47	47	47	
Hayes D	443	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Heritag A f	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Highfield A	1700	200	200	200	
Highwod o	1200	175	165	173	—12
H Bay Mng	825	$16⅛	16⅛	16⅛	
H Bay Co	3070	$19¾	19½	19½	
HBC pr	14152	$13¾	13¾	13¾	— ⅜
Hu-Pam o	5500	51	50	51	+ 2
Husky Oil	68475	$8	7⅞	7⅞	
Husky 13 p	8600	$36⅛	35¾	36⅛	— ⅛
Hydra Ex o	4500	60	58	60	+ 5
ICG Util p	200	$11½	11½	11½	
IBM	3000	51	50	50	— 5
IU Intl	2000	$21	21	21	
Imasco	28680	$28¾	28⅝	28¾	

TSE A — vsvcyn1f00

Imasco B pf	1550	$58½	58½	58½	— ⅜
Imp Oil A	63692	$28	27½	27⅞	— ⅛
Imp Oil B	201	$27⅝	27⅝	27⅝	—⅜
Inca o	37040	355	340	350	+ 5
Inco	48643	$11½	11	11½	+ ½
Inco wt	1300	315	310	315	—10

TSE A — vsvcyn1f00

Indal	1000	$14½	13½	14½	+1⅛
Industmin	1300	$11½	11½	11½	
Inland Gas	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ 3
Inter-City	5010	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
IBM	18884	$115¾	110½	115¾	+6¼
Intl Thom	1700	$9	9	9	
Intpr Pipe	4524	$23⅞	23½	23⅝	— ¼
Ipsco	2575	$16¼	16	16¼	+ ¼
Inverness	14000	$5⅛	5	5	
Invrnw z11600					
Inv Grp	250	$24	24	24	
Irwin Toy	6066	$14½	13½	14½	+1¼
Irwin Toy f	815	$12½	12	12½	+ ⅛
Island Tel	600	$16¼	16¼	16¼	
Ivaco A f	100	$9¾	9¼	9¾	
Ivaco C p	100	$32¾	32¾	32¾	
Ivaco D p	300	$22½	22⅜	22½	+ ½
JQ Res o	6500	55	50	55	
Jannock	982	$7¼	6⅞	7¼	+ ½
Jannock 8	1820	$8	7⅞	8	
Janock wt 2	2800	320	320	320	
Jofre o f	13700	75	71	75	
Jorex Ltd	6500	30	28	28	+ 1
Joutel o	24600	115	99	104	—14
Kam Kotia	37600	225	175	225	+50

TSE A — vsvzba1g00

Keg Rest	1203	340	330	330	—10
Keg A f	z1	260	260	260	
Kegw	1250	48	48	48	— 7
Kelly DA f	z10	$12¾	12¾	12¾	
Kerr Add	11000	$14½	14	14	— ½
K Anacon o	17500	80	78	80	
La Luz o	z100	63	63	63	
Labatt A	467	$33½	33½	33½	— ⅛
LabMin	700	$49	49	49	
Lacana	24700	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Laidlaw A	2100	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Laidlw B f	1100	$12¼	12	12	
L Ont Cem	3300	$6	5⅝	6	+ ¾
L Shore	11004	$38	36½	38	+ 2
Larder o	4000	51	50	51	
Laurasia o	24200	34	32	34	+ 4
Lavalo Cap o	1725	165	157	160	— 5
Leigh	187760	$5¾	5¼	5¾	+ ⅜
Liberian	200	110	110	110	+10
Linear T	2100	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
LL Lac	9212	$30	28⅝	30	+1½
Loblaw Co	3510	$9½	9⅜	9½	
Lob Co pr	z35	$22	22	22	
Lob Ltd Ap	215	$13⅞	13¾	13¾	+ ⅛
Lob Ltd Bp	200	$14¼	14¼	14¼	

TSE A — vsvryr1h00

Lochel A j f	8304	103	100	100	— 5
Lochiel B	4040	102	100	100	— 2
Lochiel 9 p	100	7	7	7	
L L Mnrls	19676	$19	17½	19	+ 2
Lumonics	2500	$20½	20	20	
Lynx Can o	7200	60	52	60	+ 5
Lytton Mo	6000	30	28	30	+1½

M to O

MDS H A	21100	$15½	15	15	
MICC	1800	$8½	8½	8½	
MICC 8⅝	400	$17	16¼	17	
MSR Exp	5933	$5¼	5	5	— ¼
Mcknz	1200	$6¾	6¼	6¾	
Mclan H X	8110	$10¼	10	10	
Macmillan	11372	$23	22¾	22⅞	+ ⅜
Mcmiln 200	1117	$19	18¾	19	— ⅛
Mcmiln 208	1799	$18	18	18	
Macquesto	805	275	275	275	
Madeline	1300	55	55	55	— 2
Magna A f	3800	$11	10½	11	+ ¾
Magnetics	7500	105	101	105	
Mahr p	400	470	470	470	—10
Maislin I	3000	76	76	76	+ 1
Maistc Wil	2900	400	380	400	
Malartic	6075	$13¾	13¼	13⅜	+ ⅜

TSE A — vsvicy1i00

Manitou o	2000	45	45	45	+ 2
Manville o	3100	315	295	295	—25
Manville p	2500	60	60	60	
M Lf Gard	z10	$28	27¼	27¼	
Mrtme El	1001	$20¾	20½	20½	
Maritime f	3578	$26½	25⅞	26½	+ ⅜
Mar T 940	176	$9	9	9	— ½
Mar T 765	500	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Market F	300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Mark Spnc	500	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Mark Wrk f	2000	200	195	195	— 5
Mascan 10	200	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Mascot G o	z20	140	140	140	
Mass Fer	14938	285	280	285	+ 8
Mas F A	2475	445	430	440	+20
Mas F B	3450	450	410	450	+30
Matchan o	3000	34	34	34	+ 1
Mc Intyre	850	$27	27	27	
McPhar	900	50	50	50	
Melcor	300	$8½	8½	8½	
Mentor	500	$6	6	6	— ⅜
Mercantil	3050	$15½	14¾	14¾	— ¾
Merland E	2508	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Merland p	2446	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Meston o f	1700	125	122	122	— 3

TSE A — vsvblyclzc200

Met Stors p	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Met Str 6?p	z75	$13¼	11⅞	11⅞	
Midcon	100	360	360	360	
Mimri Res	6100	126	125	125	— 5
Mitel Corp	80924	$36½	34¼	36½	+1⅞
Moffat A	4000	$22½	22½	22½	
Molson A f	1826	$34½	34¼	34⅜	— ⅛
Moneco A f	13600	$10½	10¼	10¼	
M Trsco A	2150	$7⅞	7	7⅛	+ ⅛
Moore	5933	$50¼	49⅝	50⅛	+ ⅛
Morisn	2300	275	275	275	— 5
Mt Jamie o	19300	65	61	61	— 4

NCO pr	z45	$34¼	34¼	34¼	
NCanMo	2000	110	110	110	
Nor Ct 260p	125	$23	23	23	+ ¼
Nor Tel	5570	$87	86¼	87	

TSE A — vsvbytbvl2b00

Northgat	4100	$5½	5¼	5⅜	— ¼
Nthlnd Bk	1000	$8⅞	8¼	8⅞	+ ⅛
Nthlnd O o	18100	25	22	23	— 2
Northstar o	z100	85	85	85	
Nthstar 10	3000	325	325	325	
Nthmnber o	2700	43	41	43	+ 1
Nva A f	169495	$8⅛	7⅞	8	
Nova C p	z20	$52¾	52½	52½	
Nova H p	100	$16¼	16¼	16¼	
Nova J p	z50	$34⅜	34⅜	34⅜	
Nova K p	6275	$21⅜	21¼	21⅜	+ ¼
Nova 15 p	950	$29⅜	29¼	29⅜	— ⅜
Nova 12 p	10850	$31⅜	31	31	— ⅛
NowscoW	3621	$18¼	17⅞	18¼	
Nu-West A	93136	210	200	202	— 2
Nu-West C f	62708	140	125	136	+15
Nu-West p	700	405	400	405	— 5
Nu-West B p	1800	425	400	400	
Nu-West 9 p	2000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Nu-West 8 p	4000	410	375	375	—20
Nufort R o	1000	34	34	34	— 1
Numac	2500	$16¼	15½	15¾	— ½
OPI	2900	290	280	280	—10
Oakwood	6370	$17½	17¼	17½	
Oakwod pr	100	$22	22	22	

TSE A — vsvbylzyr2c00

Obrien o	3700	108	102	108	+ 6
Ocelot A	600	$14	13	13	— 2
Ocelot B f	14950	$13	12⅛	12⅞	— ⅜
Odyssey	100	350	350	350	+30
Omega	8000	$26⅞	25⅜	26⅜	— ½
Onaping o f	7500	330	325	325	— 5
Onyx Pet o	8700	$9½	9¼	9¼	— ¼
Oshawa A f	8200	$23	22⅝	23	+ ⅜
Osisko o	4500	18	18	18	

P to S

PCL Indust	21250	340	320	320	—15
PCL p	1200	177	176	177	+ 1
P Casiar o	100	200	200	200	+10
Pac Cop

arts et spectacles

Aujourd'hui

— **Peinture.** Oeuvres de Monique Duguay, Céline Lahaie, Pierre Doucet, Gaétan Grondin, Monique Mercier, Denise Damphousse, Louise Pouliot, Marie-Thérèse Elizalde, Armance Ricard, Louis Fargue, Luce Scalabrini, Denise Mayrand-Painchaud, à la galerie Lan-Joy, 125 Nourry, Nicolet, jusqu'au 24 décembre.

— **Muséologie.** Objets anciens de la collection des Ursulines de Trois-Rivières, au musée Pierre-Boucher, pavillon des Ursulines, 734, rue des Ursulines. De 9h30 à midi, de 13h à 16h en semaine. Samedi et dimanche, de 14h à 16h30. Relâche de lundi.

— **Peintures.** Huiles de Rolande Lafrenière au restaurant Le Manoir du Spaghetti, 323, 5e Rue, Shawinigan jusqu'au 6 janvier 1983.

— **Dessin.** "Sur un certain air", dessins de Jeanne-d'Arc Trudel, à la galerie d'art L'Heureux, 490 Bonaventure, Trois-Rivières. Jusqu'au 5 décembre. Tous les soirs de 19h à 21h. Relâche le samedi soir et le lundi.

— **Lithographie.** Exposition d'épreuves d'artiste à la suite d'un stage en initiation à la lithographie, à l'atelier Presse Papier, 75 Saint-Antoine, Trois-Rivières. Aux heures d'ouverture de l'atelier, ou sur rendez-vous à 373-1980. Jusqu'au 22 décembre.

— **Peinture.** Huiles de Ginette Milot-Doucet "Gidomi", au Salon Pic du Centre culturel de Shawinigan, jusqu'au 12 décembre, du samedi au mercredi de 19h à 21h. Relâche jeudi et vendredi.

— **Peinture.** La collection privée de CIL, 52 toiles de maîtres, jusqu'au 28 décembre au Centre culturel de Shawingan, de 19h à 21h, du samedi au mercredi. Relâche jeudi et vendredi.

—**Archéologie.** Musée archéologique de l'UQTR, pavillon Nérée-Beauchemin, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Samedi et dimanche, de 13h à 17h.

— **Peinture.** "Une vie de province", peintures de Richard Sylvestre, au musée Laurier d'Arthabaska, jusqu'au 19 décembre.

— **Arts plastiques.** A la Galerie d'art du parc du manoir de Tonnancour, à Trois-Rivières, exposition des eaux-fortes de Jeannine Bourret, des émaux sur cuivre et porcelaines de Solange Lefebvre, des bijoux de Louis Perrier, Claudette Hardy-Pilon et Louis-Jacques Suzor. Jusqu'au 19 décembre, de 14h à 17h, de 19h à 21h30. Relâche le lundi.

— **Peinture, gravure et sérigraphie.** "5 ans déjà", oeuvres de Jean-Marc Gaudreault, peintre, et Louise Lavoie-Maheux, graveur et sérigraphe, à la galerie Hébert-Gaudreault. Tous les jours de 14h à 17h, de 19h à 21h jusqu'au 2 janvier

— **Expo-vente.** Emaux de Nicole Poulin-Cadotte, aujourd'hui au pavillon Ringuet de l'UQTR, au Coin des artisans.

— **Concert.** L'Orchestre d'harmonie de Trois-Rivières ce soir au Centre culturel à 20h.



L'Orchestre d'Harmonie en concert au Centre culturel

TROIS-RIVIÈRES — L'Orchestre d'harmonie de Trois-Rivières, un regroupement de musiciens en provenance du Conservatoire, UQTR, Cégep et du milieu trifluvien, présente en concert plusieurs de ses membres dans un programme varié d'oeuvres pour solistes avec accompagnement d'orchestre. Les directeurs musical et artistique de cet ensemble, Marc David et Jacques Larocque ont choisi de donner l'opportunité à de jeunes interprètes de la région de se faire entendre comme solistes, avec l'appui de leurs confrères musiciens. On pourra entendre dans ce "concert-concerto" les musiciens suivants: André Godbout, trompettiste, Louise Allaire, flûtiste, Chalde Sheridan, tromboniste, Catherine Houle, clarinettiste, Jean-François Cotnoir, tubiste, Alain Descôteaux, saxophoniste.

C'est grâce à l'appui constant des maisons de formation musicale constituantes, et à leur volonté commune de rassemblement, de concertation et de collégialité, qu'un tel organisme peut offrir à ses membres l'occasion d'allier à une participation enthousiaste une expérience académique d'accompagnement d'orchestre, étape non négligeable dans l'optique d'une formation professionnelle.

Les solistes du concert de ce soir seront Louise Allaire, flûtiste, Jean-François Cotnoir, tubiste, Alain Descôteaux, saxophoniste, André Godbout, trompettiste, Catherine Houle, clarinettiste, et Claude Sheridan, tromboniste.

Sous la direction mucicale de Marc David, l'Orchestre d'harmonie jouera ce soir le Concerto en mi bémol pour trompette, de Haydn, le Concertino pour flûte de Cécile Chaminade, Morceau symphonique de A. Guilmant, le 2e Concerto pour clarinette de C.M. Weber, Trombographic de D. Bennet, et le Concerto en mi bémol pour saxophone alto, de A. Glazounov.

Concerts du Conservatoire

TROIS-RIVIÈRES — Le mercredi 8 décembre, à 20h30, le Conservatoire de musique présente, en la chapelle du séminaire de Trois-Rivières, son premier concert d'orgue de la saison.

En première partie du programme, Denise Gélinas (classe concours) nous offrira des oeuvres d'André Raison et de J.S. Bach. Pour sa part, Claude Beaudoin (concours) interprétera en deuxième partie "Noël en dialogue" de d'Aquin, Prélude et fugue en mi mineur, et Choral en trio, de J.-S Bach, ainsi que Fantaisie et fugue en do mineur, de Reger. Denise Gélinas et Claude Beaudoin sont tous deux élèves de laclasse de Raymond Daveluy.

Le lendemain, soit le jeudi 9 décembre à 20h à la salle de concert du Conservatoire, nous retrouverons Louise Allaire, flûte (classe de Guy Vanasse) dans des pièces de Bach et Reinecke, et Chantal Marcil, violoncelle, (classe de Michael Kilburn) dans des oeuvres de Boccherini et Tchaikovsky. Elles sont accompagnées au piano respectivement parLysette Brière et Elisabeth Miquel.

Rappelons que l'entrée à ces deux concerts est gratuite.

Gabrielle Poulin à CFCQ

TROIS-RIVIÈRES — Le jardin: voilà un territoire imaginaire où la jeune humanité s'est plu à rassembler ce qu'il y avait de plus exaltant en elle: la fraicheur, le repos et la vie. Confident des rêves et des ambitions, compagnon des jeux et des voluptés secrètes de l'intimité, il est de tout temps le refuge de l'enfance heureuse ou, comme le dirait Beaudelaire, "**le vert paradis des amours enfantines**". Au moment où la vie nous fait un peu mal, nous aimons entendre les appels qui viennent offrir l'exubérance, la tendresse et l'espérance que nous y avons enfouies. Nous nous réinventons une vie belle de complicité.

C'est ce que fait la romancière et critique Gabrielle Poulin dans son oeuvre de fiction. Gérald Gaudet l'a rencontrée au Salon du livre de Montréal, et nous pourrons entendre cette entrevue dans le cadre de son émission "**Présence de l'écrivain**", aujourd'hui de 17h à 18h à CFCQ-MF (93,9). Elle est l'auteur de "**Cogne la caboche**" (Stanké) et "**Un cri trop grand**" (Bellarmin). Elle nous aidera à retrouver le jardin, la rivière, la chambre et le miroir qui ont abrité nos désirs de vivre et de rêver. Elle dira comment l'écriture donne à entendre toutes nos voix qui semblent muettes, la glace brisée et les reflets métaphoriques ouvrant les mystères et les désirs.

au PIANO BAR
Pour la première fois au LE BARON
Du mardi au samedi
à partir de 21h00
FRITZ PEREIRA
ORGANISTE CHANTEUR DE GRANDE RÉPUTATION
CP Hôtels
Hôtellerie Le Baron
3600, boul. Royal Trois-Rivières
Réservations: 379-3232

confessions de 2 femmes ardentes
18 ANS Adultes
Raspoutine roi de l'amour
Aussi voyantes erotiques
cinéma de paris
957 St-Maurice TROIS-RIVIERES 374-8011

Super discount Maillon
525 ST-LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE 374-8718
CE SOIR C'EST TOUJOURS
2 pour 1 de 21h00 à 24h00
POUR LA PREMIÈRE FOIS DR. WILD
AU Beach BAR

POUR TOUS
EN 8e SEM.
UN FILM EXCEPTIONNEL POUR TOUTE LA FAMILLE
E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL
ADULTES $4.50
ÉTUDIANTS 14-17 ANS: $3.50
ENFANTS $2.00
AGE D'OR: $2.00
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
EXTRA-TERRESTRIAL
19h00 - 21h15
Fleur de Lys
Carrefour de Trois-Rivières Ouest
Tél: 375-3277

LES MEILLEURS FILMS DE SEXE
ADMISSION DE $3.50 SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE!
Aucun homme ne leur résiste!
18 ANS adultes
1 Chattes Ravageuses
2 Dolly L'INITIATRICE
SPÉCIAL DU MERCREDI 3$ ou 2$
Sur présentation de cette annonce
2 représentations 13h00 et 19h30
3 ACCOUPLEMENT pour VOYEURS
Cinéma MIDI-MINUIT
323 rue des Forges, Trois-Rivières 374-9955
Tous les soirs 19h30
Sam. et dim. 13h00 et 19h30

RESTAURANT Sorrento
1392, HART, T-R. 378-1713
SPÉCIALITÉ DE LA MAISON
LA MEILLEURE PIZZA EN VILLE
SPÉCIAL DU JOUR
DU LUNDI AU VENDREDI
de 11h00 à 18h00
SOUPE RIZ, POULET OU LÉGUMES $4.25
MINI PIZZA TOUTE GARNIE $4.25
SPAGHETTI SAUCE VIANDE $4.25
LASAGNE $5.50
LASAGNE GRATIGNÉE $4.25
STEAK HACHÉ $4.25
QUART DE POULET $4.25
FISH & CHIP
DESSERT DU JOUR, THÉ OU CAFÉ.
La carte "SORRENTO" non valide pour spéciaux
NOUS RÉSERVONS POUR BANQUETS, BUFFETS, NOCES, TOUT GENRE DE RÉCEPTIONS.
RÉSERVEZ TÔT POUR VOTRE PARTY DES "FÊTES"
Pour réservation:
378-1713

LES RIVIÈRES
CINÉMAS UNIS Boul. Des Forges - 379-2523
SPÉCIAL DU MERCREDI SOIRÉE AU CINÉMA 2.00
LA GUERRE DES ÉTOILES 2e SEM. POUR TOUS
Aussi
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE
STAR WARS EMPIRE STRIKES BACK
CINÉMA 1
"Guerre des Etoiles" à 18h45
"Empire Contre-Attaque" à 20h55
TOUT NOUVEAU 18 ANS Adultes
CALIGULA et MESSALINE
PLUS 2e FILM BAISERS MACABRES
CINÉMA 2
"Baisers Macabres" à 19h30
"Caligula et Messaline" à 21h10

restaurant Vartel
419 Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
(face aux Galeries du Cap, Centre 755)
375-1625
Marcel Leclerc, prop.
POUR VOS PARTIES DES FÊTES
réservez maintenant
BUFFET À DOMICILE OU SUR PLACE
2 salles à votre disposition
Jusqu'à 50 personnes
ou jusqu'à
100 personnes

MOTEL MONTCLAIR
7331 rue Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest
500 pieds à l'ouest du pont Laviolette
Réservez maintenant
SALLES DE RÉCEPTIONS
pour vos
RÉUNIONS DES FÊTES
AU PIANO BAR
MICHEL et YVES
chanteurs instrumentistes
du mardi au samedi incl.

Le Miracle du Sommeil SUBLIMINAL
APPRENEZ À CONTRÔLER:
NERVOSITÉ — MALADIE
PEUR — SOMMEIL
DIGESTION — MIGRAINE
STRESS — ÉMOTION
PRÉOCCUPATION — FATIGUE
CONSULTATION EN CLINIQUE SUR RENDEZ-VOUS: (819) 377-2081
Fondation Restressance, 2870 Notre-Dame, Pointe-du-Lac. Divers services selon votre besoin.
ATTENTION! ATTENTION!
Soirées explicatives (gratuites)
Pensée positive
Massage (entraînement)
Relaxation subliminale
Conférencier: Pr. Rolland Roy
Région SHAWINIGAN: Motel l'Escapade les mercredi, 1, 8 et 15 décembre.
Région TROIS-RIVIÈRES: Motel Castel des Près, les jeudi, 1, 9 et 16 décembre.

DES VENDREDI, 10 DECEMBRE
EN VERSION FRANÇAISE!
POUR TOUS
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE
FLEUR DE LYS
CENTRE D'ACHATS TROIS-RIVIERES OUEST 375-3277

Le CDHM n'attaque pas l'autonomie des municipalités

par Louise PLANTE

LA TUQUE — A la suite de certaines déclarations qui se sont faites lors du dépôt de prévisions budgétaires de la Municipalité régionale de comté du haut Saint-Maurice au sujet d'un protocole d'entente entre cette MRC et le Conseil de développement, qui risquaient selon certain de lier les mains des municipalités, M. Laurier Thibault, président du CDHM, a tenu à faire quelques mises au point.

Soulignant que la MRC était devenue depuis quelques mois un organisme privilégié de concertation régionale au niveau des projets futurs d'aménagement de territoire, M. Thibeault a rappelé que cette concertation s'est élargie sur plusieurs autres dimensions de coopération, dont la question du développement économique de notre secteur.

Cette manifestation s'est d'ailleurs traduite par la résolution 150-82 de la MRC, adoptée en date du 13 octobre 1982.

Le budget 1983 déposé aux municipalités par le biais de la MRC, traduit une préoccupation de concertation et d'une solidarité régionale en matière de développement économique.

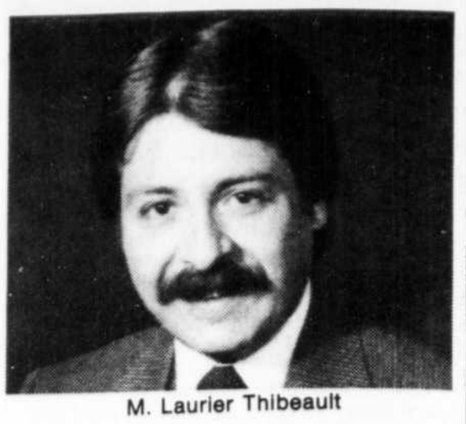
"Cette façon d'aborder la question n'altère en rien l'autonomie des conseils municipaux au niveau de l'acception du budget présenté par le CDHM dans leur quote-part respective, a précisé M. Thibault. **Notre nouvelle administration oriente son action par une collaboration étroite avec les municipalités."**

M. Thibeault a assuré que les membres du CDHM étaient disponibles pour rencontrer les conseils municipaux et particulièrement celui de Canton Langelier qui s'est vu retourner, en 1980, une contribution de $500 à cause, soutient M. Thibault, d'un manque de compréhension du CDHM de l'époque.

M. Thibault s'attend à ce que les municipalités se prononcent clairement sur ce qu'elles attendent de leur corporation de développement.

Démission au CDHM

Mme Marie Demers qui occupait au sein du CDHM le poste de représentante de la ville de La Tuque, a remis sa démission récemment, sans toutefois donner d'autres motifs que "des raisons personnelles."



M. Laurier Thibeault

Woolco

On croit encore

Idées-cadeaux pour le bricoleur de la maison

Pince-étau 2 pièces

A. Comprend: pince à blocage 7 po à mâchoire incurvée 7WR et pince à blocage 6 po à long bec 6LN. Coupe-broche intégré.

Scie sauteuse "Powermate"

B. Vitesse variable, isolation double, moteur à dispositif antigrillage. 1 lame comprise.

Scie circulaire Black & Decker

C. Scie 180 mm (7¼ po), moteur 8,5 ampères 5300 tr/mn. 2 poignées. Arrêt de sécurité.

Pistolet à souder Weller 8 pièces

D. Pistolet 8200 à 2 allures de chauffe. 3 pointes à souder, clé, etc. Dans un étui.

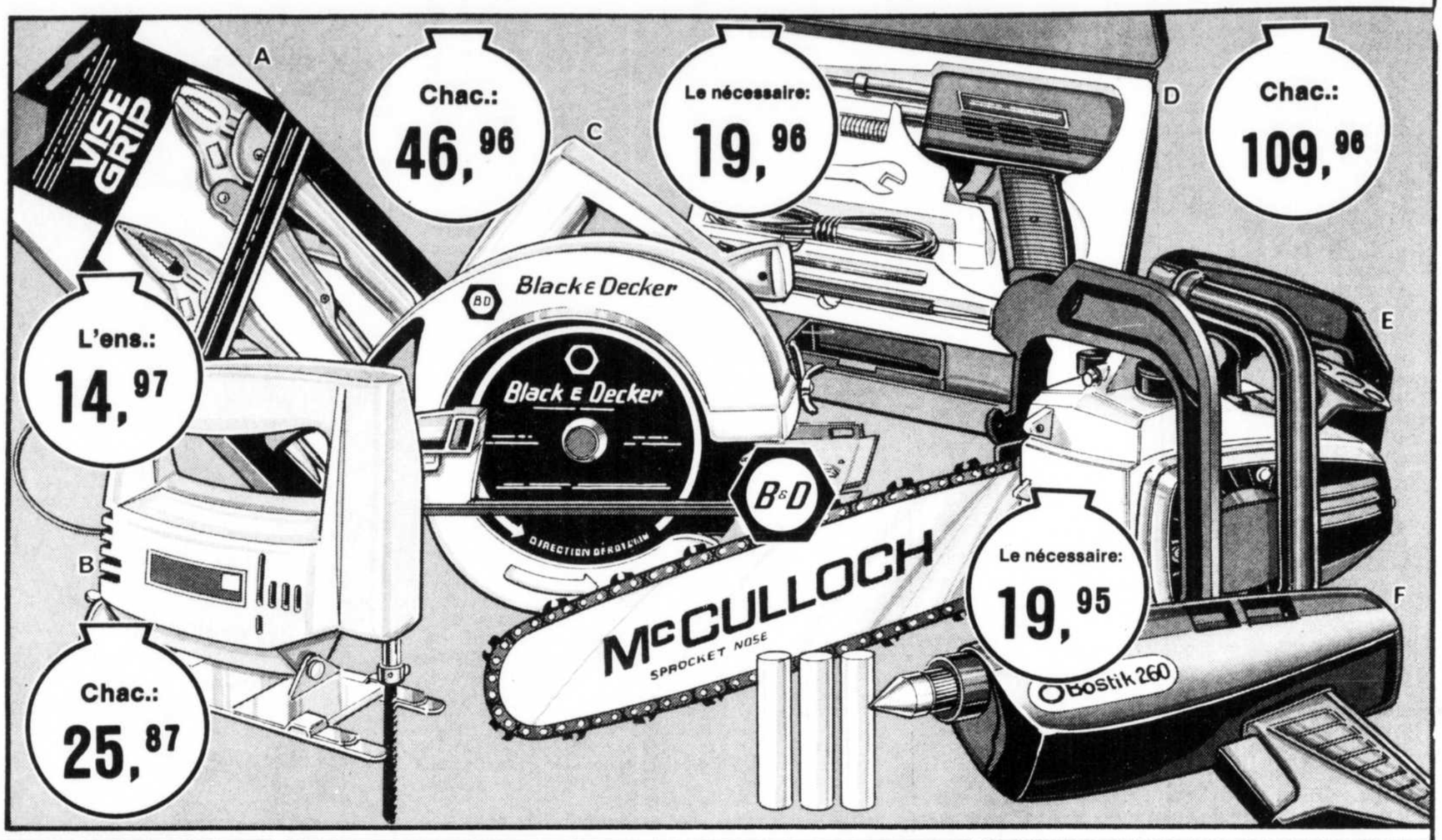
Tronçonneuse 'Mac 110' McCulloch

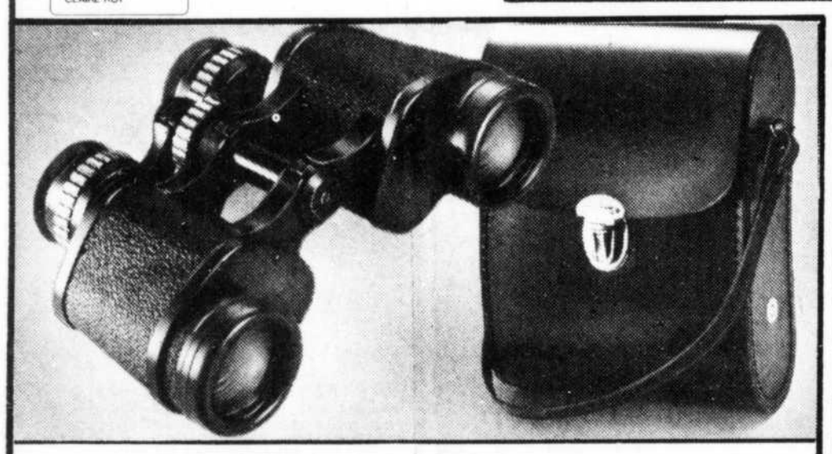
E. Scie légère 12 po.; guide-chaîne à pignon d'entraînement. Huileur automatique et manuel.

Colleuse électrique Bostik

F. Colle les métaux poreux et mi-poreux en quelques secondes. 110 volts. Corps en plastique. 3 bâtons de colle.

Woolco
6 1234 5678 901
CLAIRE ROY





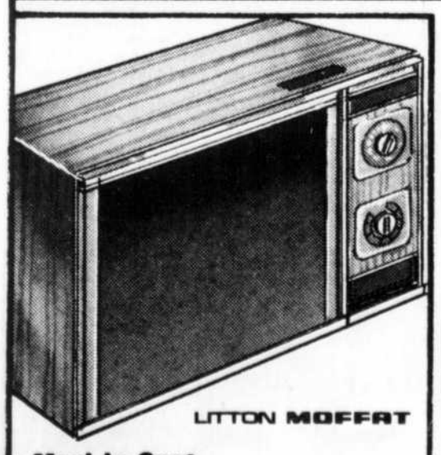
Lunettes d'approche "Ultra"
7 x 35, mise au point par le centre, très légère, champ de vision 341 pi. à 1000 vg. Complète avec étui. Garantie 1 an.
Chac.: 39,86



Radios "Prosonic"
Radio MA/MF, lecteur de cassettes et micro incorporé, modèle portatif électrique ou à piles. Equipé de sortie auxiliaire.
Chac.: 149,87



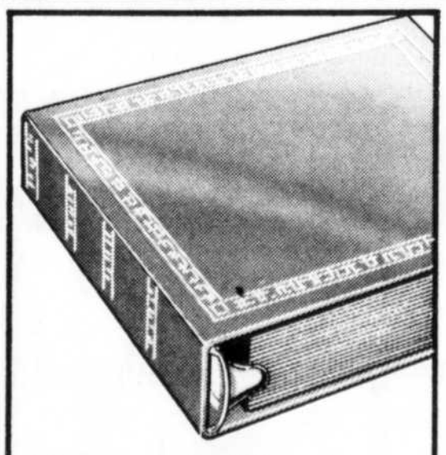
Téléphones électroniques
A poussoirs. Réglage de la tonalité. Recompose le dernier numéro composé.
Garantie 1 an. Chac.:
29,87



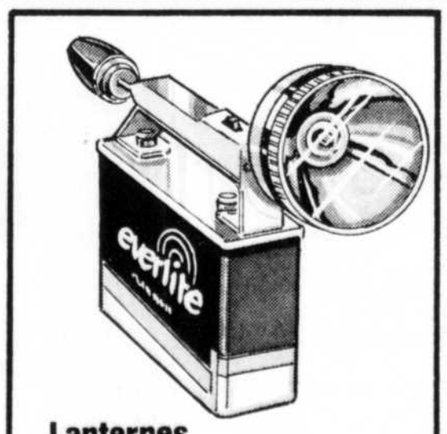
Meal In One®.
Four à micro-ondes à Vari-Cook®; 2 vitesses, minuterie. Pièces, main-d'oeuvre et service garantis 1 an; pièces du tube magnétron garanties 5 ans. Chac.:
499$



Poupées de collection
Reproduction authentique de personnages. 13 po. Chac.:
15,86



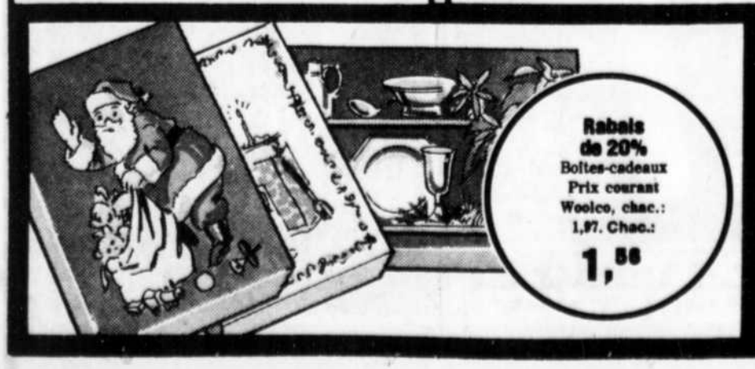
Albums géants 100 pages
Pour conserver photos et recettes. Fait au Canada. Pages magnétiques. 3 anneaux. Chac.:
9,96



Lanternes Woolcrest
Avec batterie Everlite 6 volts. Clignotant rouge. Sous boîte-cadeau. Chac.:
13,96



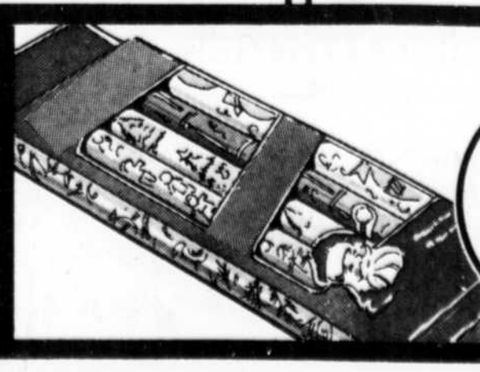
Rabais de 3$! Lanternes fluorescente
Lampe de poche, clignotant, lampe d'appoint ou lanterne.
Prix courant Woolco, chac.: 21.97. Chac.:
18,96



Rabais de 20%
Boîtes-cadeaux
Prix courant Woolco, chac.: 1,97. Chac.:
1,86



Rafraichisseurs d'air "Sparklers.
Chac.:
1,86



Papier de Noël
10 rouleaux, similaire à l'illustration.
Prix courant Woolco:
3.37 le paquet:
2,57

Au profit des bénévoles

Une entente entre la CSRVF et la ville de Trois-Rivières

par Doris V.-HAMEL

TROIS-RIVIÈRES — Les bénévoles, secrétaires, trésoriers et reponsables d'activités profiteront de la première collaboration entre la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges et la ville de Trois-Rivières pour le programme: le "Rendez-vous des bénévoles".

Ce programme présenté le 25 janvier 1983 dont l'inscription débute maintenant est un programme de formation pour les responsables d'organismes bénévoles en loisirs. Les bénévoles qui prendront la relève prochainement d'un poste dans leur organisme, sont spécialement invités à suivre cette formation offerte durant cinq semaines à raison de trois heures, les mardis.

Les Rendez-vous des bénévoles seront animés par les personnes-ressources suivantes: M. Jean-Marc Gauthier, directeur général du Conseil des loisirs de la Mauricie, sera aux rendez-vous des présidentes et présidents; Mme Suzanne Girard, archiviste, s'occupera des cours donnés aux secrétaires; M. Hervé Germain, comptable à la Fédération des caisses populaires pilotera les trésorières et trésoriers; et M. Michel Lacoursière, directeur du Centre Notre-Dame-de-la-Paix s'occupera des rendez-vous des responsables d'activités.

Les bénévoles qui s'inscriront apprendront comment animer une réunion; les règles de discussion et les procédures d'assemblée. La rédaction d'un procès-verbal sera assimilée. On verra comment préparer l'ordre du jour, le classement, la correspondance.

En tout, près de trente sujets composent les cours présentés par la CSRVF et la ville de Trois-Rivières aux bénévoles du Trois-Rivières métropolitain, une première qui s'inscrit pour le plus grand profit des citoyennes et citoyens qui se dévouent bénévolement pour leur organisme.

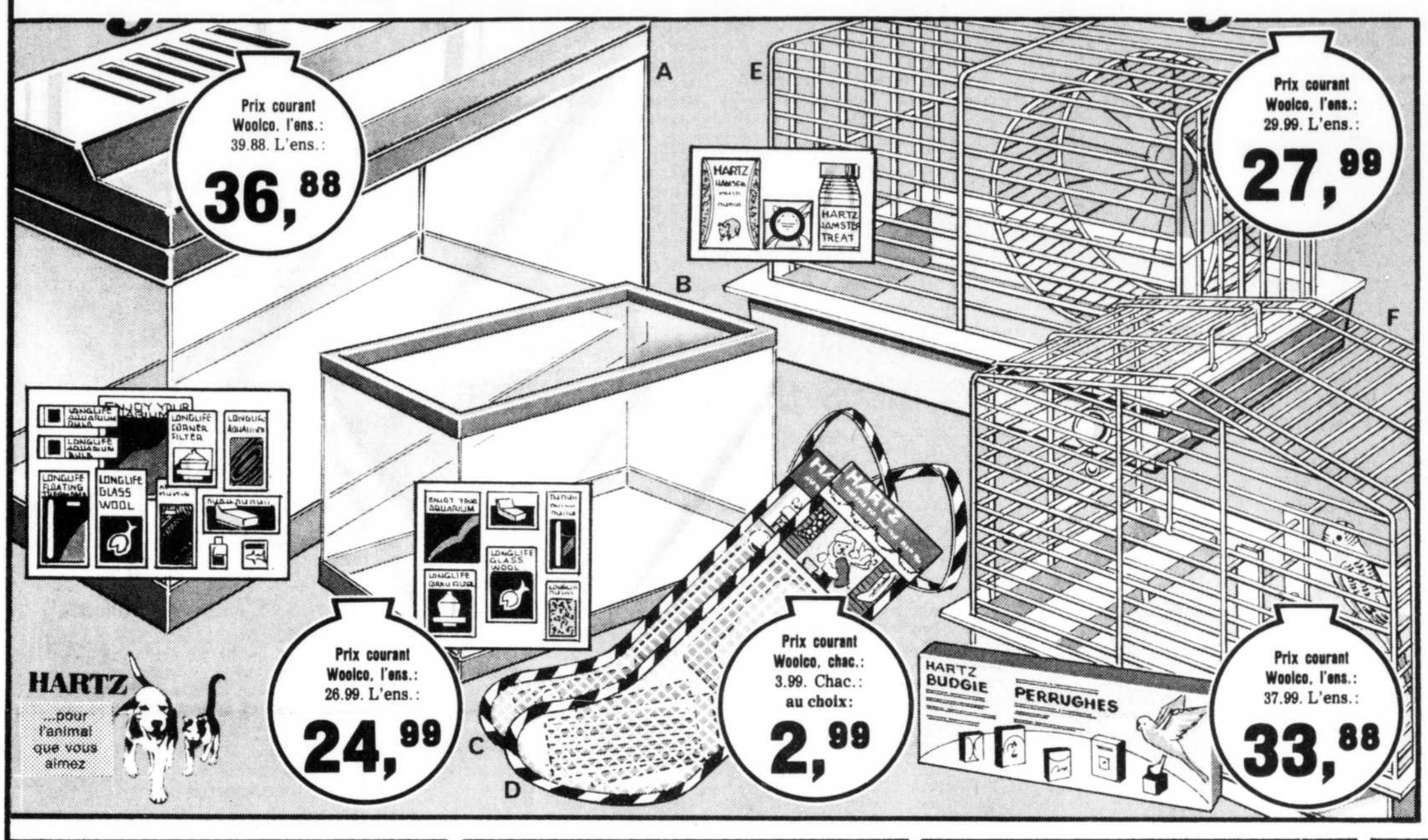


(Flageol Photo Deschesnes)

M. Emilien Plouffe, du Service d'éducation aux adultes pour la Commission scolaire régionale des Vieilles-forges, et Michel Jutras, régisseur de l'animation pour la ville de Trois-Rivières, ont mis sur pied le "Rendez-vous des bénévoles", première collaboration municipale avec la CSRVF.

au Père Noël

Woolco



Bons prix sur accessoires pour petits animaux

A. Rabais de $3! Aquarium Woolcrest pour séniors. Aquarium 37,3 L, couvercle, thermomètre, pompe, ampoule, livret, etc.

B. Rabais de $2! Aquarium Woolcrest pour juniors. Aquarium 18,2 L, fibre pour filtre, pompe, dépliant sur poissons tropicaux, etc.

C. et D. Rabais de 25%! Bas de Noël pour chats ou chiens. Choix de friandises et de jouets pour votre animal favori!

E. Rabais de $2! Ensemble Woolcrest pour hamsters. Cage, copeaux de cèdre, bol, tube. Hamster non compris.

F. Rabais de $4! Ensemble Woolcrest pour perruches. Cage, os de seiche, graines, gravier, cloche, friandises. Perruche en sus.

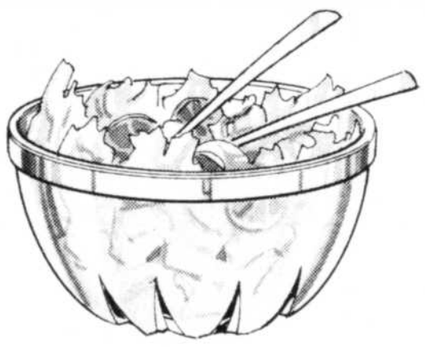
D'autres accessoires pour petits animaux.

Rabais de $10! Aquarium Woolcrest de luxe. Aquarium 53,1 L, couvercle, etc.
Prix courant Woolco, l'ens.: 59.99
L'ens.: **49,99**

Rabais de $5! Perruches de volière. Jolies perruches pour offrir en cadeau!
Prix courant Woolco, chac.: 19.99
Chac.: **14,99**

Rabais de 20%! Mignons hamsters. Les enfants les adorent comme compagnons!
Prix courant Woolco, chac.: 2.99
Chac.: **2,29**

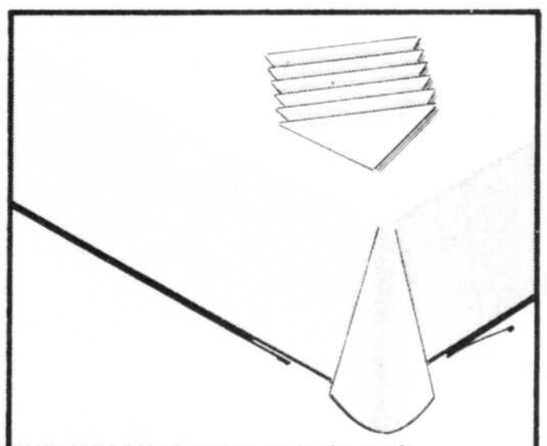
Rabais de 50%! Poissons tropicaux. Vaste choix de guppies ou queues d'épée.
Prix courant Woolco, 1.99 **2 pour 1,99**



Rabais de 20%
Rabais de $4! Ens. 3 pièces en verre. Saladier 9 po. avec bordure plaquée argent. Ustensiles 9½ po. plaqués argent. Offert sous boîte-cadeau.
Prix courant Woolco, l'ens.: 18.99. L'ens.:
14,97



Ens. de 2 poêles
Intérieur ne collant pas. Poêles de 18 et 26 cm plus une spatule en prime. Extérieur noyer. L'ens.:
19,96



RABAIS DE 30%! Ens. avec nappe damassée
Polyester-coton. 6 serviettes. Ton or, vert, blanc, beige. Certains magasins n'offrent qu'une partie de cette marchandise.

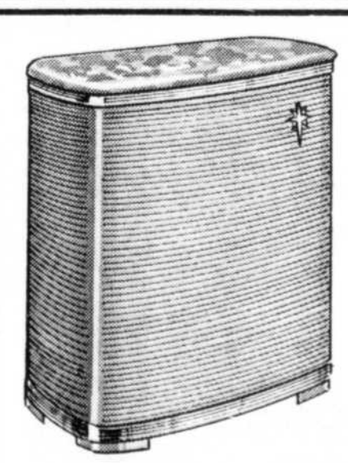
Ronde	Ovale ou oblongue	Oblongue
150 cm,	150 x 200 cm	150 x 229 cm,
Prix courant Woolco, l'ens.: 22.50. L'ens.:	Prix courant Woolco, l'ens.: 26.50 L'ens.:	Prix courant Woolco, l'ens.: 28.96. L'ens.:
14,96	**17,66**	**17,66**



Ens. de verres 18 pièces
Indispensables pour les Fêtes! Ens. comprenant: 6 verres à eau, 6 verres à apéritif et 6 verres à jus. Similaire à l'illustration. L'ens.:
9,99



Pèse-personne Counselor
Rabais de $3! modèle compact et profilé. Pèse jusqu'à 136 kg (300 livres).
9,96



Coffre à linge "Stargold"
Fini émail recuit. Couvercle coussiné. Anneaux pour serviette et garniture ton or. Choix de couleurs.
Chac.:
19,97



Pomme de douche de luxe
Facile à installer 3 réglages: ordinaire, massage ou les deux. Un joli cadeau. Chac.:
39,94



Pomme de douche de Water Pik
Un cadeau idéal pour Noël! Facile à installer sur la plupart des douches. Réglable. Chac.:
27,98



Ens. de 2 paires de ciseaux
Lames en acier inoxydable à double tranchant. Poignée moulée en plastique. 8¾ et 4½ po. L'ens.:
17,97

Prix en vigueur jusqu'au 11 décembre 1982.

Woolco

OUVERT TOUS LES SOIRS
jusqu'à 21h00
Du 11 au 23 décembre
(Y COMPRIS LE SAMEDI)

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST

LES GALERIES DU CAP

Rôle d'évaluation "nouvelle génération"

Quatre ans de travail et $1 million de dépenses

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Lors de la prochaine année d'imposition, celle de 1983, la ville de Trois-Rivières s'appuiera sur un tout nouveau rôle d'évaluation: le rôle d'évaluation "nouvelle génération" auquel toutes les municipalités de la province de Québec seront tenues de se conformer d'ici un an au plus tard.

A Trois-Rivières, la confection de ce nouveau rôle aura nécessité quatre années de travail de la part d'un personnel nettement renforcé pour l'occasion, en plus d'occasionner des dépenses qui pourraient se chiffrer globalement autour du million de dollars.

Sur les quelque 1,500 municipalités québécoises, environ 1,200 ont complété la confection de leur nouveau rôle, selon M. Jean-Jacques Lacroix, le directeur du service d'évaluation de la ville de Trois-Rivières.

Parmi les 18 municipalités qui composent la MRC de Francheville, 15 avaient complété la confection du rôle d'évaluation "nouvelle génération" avant cette année. Outre Trois-Rivières, Saint-Etienne-des-Grès a aussi complété le sien cette année. Trois-Rivières-Ouest demeure la seule à n'avoir pas fini le travail mais il devrait l'être pour l'an prochain.

A Trois-Rivières, le rôle avait été "normalisé" en 1978 (il y a quatre ans) mais la dernière fois où toutes les propriétés de la ville avaient été visitées et inspectées remonte à 1968. Les municipalités étaient tenues de respecter diverses étapes en cours de route. Elles devaient procéder à la fabrication d'une matrice graphique avant le 15 novembre 1981, faire l'inventaire du milieu avant le 15 novembre 1982 et elles devront toutes avoir fini la nouvelle évaluation des propriétés avant le 15 novembre 1983 pour que le rôle puisse entrer en vigueur partout au Québec le 1er janvier 1984.

Déjà, le travail de normalisation qui avait été fait, en 1978, avait occasionné une hausse moyenne de la valeur des propriétés de l'ordre de 90%. Cette fois-ci, la valeur des immeubles de la ville est haussée en moyenne de 65%. Bien sûr, il y a des variantes. Ainsi, la valeur de la partie commerciale du centre-ville a progressé un peu moins vite que le reste, tout comme la plupart des immeubles appartenant à la grande industrie. En revanche, la valeur des immeubles de six à 30 logements dans les nouveaux secteurs a progressé plus rapidement mais, en général, la hausse est répartie à peu près également dans tous les quartiers de la ville. Il n'y a plus cette grande différence entre les nouveaux et les anciens quartiers, comme cela avait été le cas lors de la normalisation de 1978.

Une partie des dépenses encourues par la ville de Trois-Rivières pour la confection du rôle d'évaluation "nouvelle génération" est subventionnable par le gouvernement dans une proportion variant entre 40 et 50 pour cent du coût reconnu qui était de l'ordre de $700,000. C'est dire que la ville devrait pouvoir se faire rembourser de $300,000 à $350,000 pour ce travail.



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Le directeur adjoint du service d'évaluation de la ville de Trois-Rivières, M. Gérard Brahic, et le directeur du même service, M. Jean-Jacques Lacroix (à droite).

Retour vers le centre-ville

C'est bien vrai!

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Contrairement à la constatation faite lors du travail de normalisation du rôle d'évaluation effectué en 1978, en vue de l'année d'imposition 1979, la partie résidentielle des anciens secteurs de la ville a suivi le mouvement à la hausse de l'évaluation des propriétés, observé au cours des quatre dernières années.

Le rôle d'évaluation "nouvelle génération", déposé le 1er novembre 1982 et qui sera appliqué lors de la prochaine année financière à Trois-Rivières, est aussi venu confirmer une chose que tout le monde savait déjà: la partie commerciale du centre-ville se dégrade constamment et cela se reflète évidemment dans la valeur des propriétés commerciales. Celles-ci n'ont pas évolué au même rythme que l'ensemble des propriétés comprises dans le rôle.

Par contre, si certains doutaient encore du mouvement de retour des citoyens vers le centre-ville, ils ont maintenant la preuve que ce mouvement est bien réel.

En réalité, la hausse d'évaluation des immeubles résidentiels des paroisses Saint-Philippe, Sainte-Cécile et du centre-ville a suivi "**au moins la hausse moyenne de l'ordre de 65%**" observée dans le reste de la ville, selon le directeur du service municipal d'évaluation, M. Jean-Jacques Lacroix et son adjoint, M. Gérard Brahic.

Nette différence avec 1978

Cette constatation constitue une nette différence avec la situation observée, il y a quatre ans, alors que la valeur des propriétés situées dans les secteurs en developpement, soit dans la partie nord de la ville, avait augmenté beaucoup plus rapidement que celles situées dans la vieille partie de Trois-Rivières.

Dans Saint-Philippe, M. Lacroix considère que cela est assez facile à expliquer. Le programme de restauration de logements PAREL, mis en vigueur au cours des dernières années, y est pour beaucoup. Et il a eu un effet d'entraînement évident sur le reste de la paroisse. Même dans la paroisse Sainte-Cécile, la réalisation du programme PAQ (Programme d'amélioration de quartier) et la construction des 100 HLM dans le secteur Hertel ont eu des conséquences certaines dans tout le reste du quartier, selon M. Lacroix. C'est tout le visage de la paroisse qui a ainsi été rendu plus attravant.

Quant au centre-ville proprement dit, le mouvement de retour amorcé par les citoyens est bien vrai. Il y a eu beaucoup d'essais de rénovation dans les vieilles résidences, plusieurs maisons anciennes restaurées, d'autres transformées. En somme, un intérêt nouveau s'est manifesté pour les maisons résidentielles qui s'y trouvent. Hausse du coût de l'essence ou autre, les gens désirent de plus en plus se rapprocher de leur travail et ils sont attentifs aux possibilités qui s'offrent à eux. La construction de l'édifice Capitanal par le gouvernement provincial n'a fait qu'accentuer ce mouvement de retour...

Environ 5,000 transactions effectuées durant la période de confection du grand rôle

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Environ 5,000 transactions ont été effectuées à Trois-Rivières durant la période de confection du rôle d'évaluation "nouvelle génération".

Les quatre grandes périodes d'inspection des propriétés se sont déroulées durant les étés 1979, 1980 et 1981 et de janvier à août 1982. Mais les propriétés visitées en 1979 ont souvent fait l'objet d'une réinspection par la suite.

Par ailleurs, avec le nouveau rôle, le total d'évaluation est passé de $720,758,462 à $1,130,165,958 alors que la partie imposable du rôle a été haussée de $494,799,350 à $820,812,019.

$1.82 le $100 d'évaluation

Avec certaines réserves et en tenant compte de plusieurs facteurs qui peuvent influencer les chiffres dans un sens ou dans l'autre, on peut dire que pour que le taux de la taxe soit maintenu, en 1983, à peu près au même niveau que celui de 1982 ($3.02 du $100 d'évaluation), il faudrait qu'il se situe autour de $1.82 le $100 d'évaluation en 1983.

Il ne s'agit pas là d'une donnée absolument stricte. Trop de facteurs interviennent dans ce calcul pour pouvoir donner un chiffre très précis de comparaison. Mais le chiffre de $1.82 se situe vraisemblablement assez près de la réalité.

affaires scolaires

CSR de la Mauricie

par Michel LAMARRE

Délégué de la CSVM

Dans une missive envoyée à la commission scolaire régionale de la Mauricie, la commission scolaire Val-Mauricie souligne que M. Richard Gagné sera le représentant du comité de parents de la CSVM sur le comité régional de liaison relatif au passage des élèves du primaire au secondaire.

La sécurité

Le représentant de la commission scolaire de Shawinigan, M. Jean Ricard, a été nommé, par résolution, comme représentant de la régionale de la Mauricie au comité régional de sécurité pour l'année 1982-83.

Le stationnement

Lors de la séance des membres du comité exécutif de la CSRM, le commissaire Gérard Garand, de Shawinigan, a proposé une motion à l'effet que la ville de Shawinigan, par l'entremise de son corps policier, doit faire respecter les règlements régissant le stationnement sur le terrain de la polyvalente des Chutes.

Réseau de l'informatique

Le commissaire Gustave Ayotte, de Grand-Mère, a proposé une résolution à l'effet que M. Roger Bourassa, directeur général de la CSRM, soit le représentant officiel de la CSRM, pour l'année 1982-83, et que M. Michel Béliveau, directeur général adjoint, en soit le substitut, à l'assemblée générale du réseau informatique des commissions scolaires.

Plan d'urgence municipal

La régionale de la Mauricie et la ville de Grand-Mère, à la suite d'une motion formulée par le commissaire Gustave Ayotte, paraphe-ront une entente par laquelle la ville du Rocher pourra utiliser les écoles régies par la CSRM, dans le cadre du plan d'urgence, en cas de désastre.

CS de Grand-Mère

Ascenseur: contrat accordé

La commission scolaire de Grand-Mère paraphera un contrat avec la firme F.X. Drolet incorporée, au montant de $6,850, pour que celle-ci effectue des travaux de réparation à l'ascenseur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, en conformité avec les exigences du ministère du Travail du Québec.

Engagement de professionnels

La CSGM a retenu les services professionnels de M. Jean-Louis Caron, architecte, pour que ce dernier prépare des plans et devis concernant la réparation et la surveillance des travaux éventuels de remplacement des fenêtres de l'école Notre-Dame située au Lac-à-la-Tortue.

Table de concertation

La commission scolaire de Grand-Mère a délégué son président et son directeur général, en l'occurrence MM. Gilles Leboeuf et Conrad Perron, pour la représenter à la table de concertation composée des présidents et des directeurs généraux formée dans le cadre du renouvellement des conventions collectives.

Programme national des loisirs

A la suite d'une requête formulée par l'Association du sport scolaire de la Mauricie, les autorités scolaires de Grand-Mère ont proposé une motion à l'effet que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec affecte à un organisme régional (conseil des loisirs, municipalités régionales de comté ou autres), les montants d'argent non utilisés par les municipalités qui ont rejeté le programme afin que ces subventions puissent servir aux usagers habituels de ces subventions.

Personnel professionnel

Les représentants patronaux au sein du comité des relations de travail formé en vertu de la convention collective du personnel professionnel pour l'année 1982-83 seront MM: Conrad Perron, Fernand Venne et Michel Cossette de même que Mme Aline Buisson. Par ailleurs, les commissaires Roland Lafrenière, Francine Massicotte et Gilles Leboeuf seront les représentants au sein du comité de relations professionnelles des cadres d'écoles et cadres de service.

LE MARDI SOUPEZ à prix d'aubaine!

SEULEMENT $2.59*



POUR UN DÎNER

COMPRENANT
- 3 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky
- des frites dorees
- une salade de chou
- une tranche de pain à la grecque

Tous les mardis, La Villa du Poulet prépare un excellent repas de Poulet Frit à la Kentucky à $2.59 seulement. Profitez-en pour vous régaler de bon poulet tout en économisant: Y'en a pas d'pareil!

LE MARDI à partir de 14h

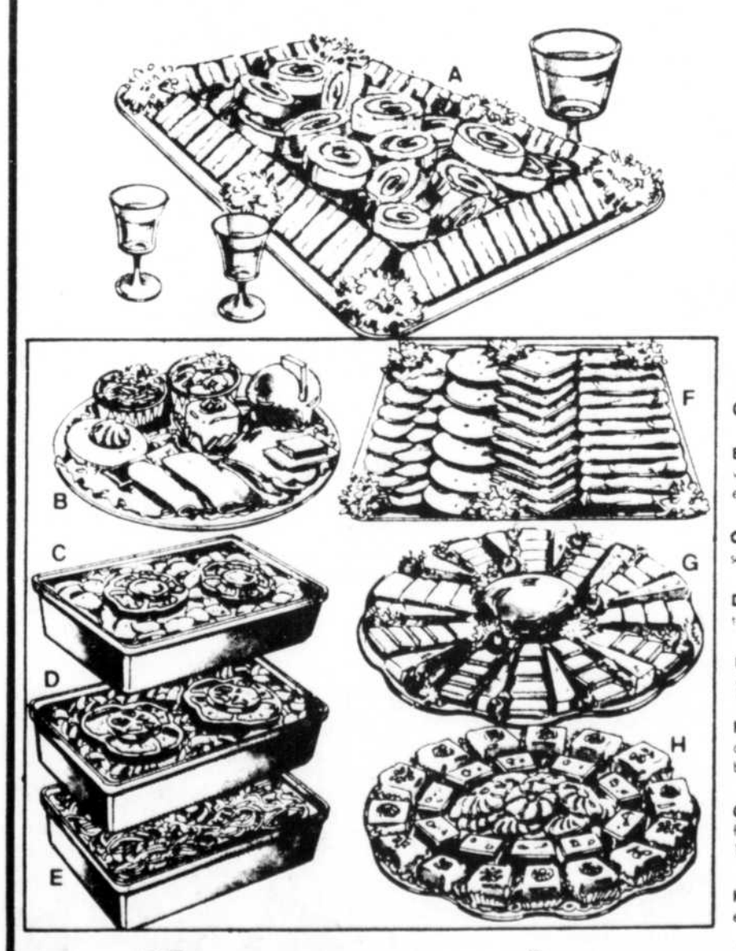
$2.59 *Excepte l'Abitibi

Prix sujet à changement sans préavis

Poulet Frit à la Kentucky

La Villa du Poulet

Placez votre commande a notre restaurant "Le Café Rouge"



Super-plateau de sandwichs

A. Sandwichs de fantaisie aux savoureuses garnitures variées. Joliment décorés et présentés sur un plateau de service. 16 à 20 personnes.

Chac.: 16.95

B. Assiette individuelle. Généreuse portion de viande en tranches, pain, salade et dessert. Serviettes et ustensiles compris. Chac.: 4.98

C. Salade de pommes de terre crémeuse. Assaisonnée à point et joliment garnie. Chac.: 3.59

D. Succulente salade de macaroni. Servie avec tomates et poivrons verts. Chac.: 3.59

E. Salade de chou maison. Joliment garnie. Un vrai régal. Commandez-en! Chac.: 3.59

F. Plateau de viandes. Un grand choix: poitrine de dinde rôtie au four, salami, pain de viande et jambon cuit. 10 à 15 personnes. Chac.: 23.95

G. Plateau de fromages. Alléchante variété de fromages garnis de persil et de cerises au marasquin. 10 à 20 personnes. Chac.: 29.95

H. Plateau de desserts. Petits fours, mini-makas et sablés joliment décorés. Chac.: 10.95

Nous avons à coeur le succès de vos réceptions.

Trois-Rivières-Ouest: 379-6520
Cap-de-la-Madeleine: 379-5140
EXTENSION: 40

Woolco SERVICE DE TRAITEURS

Woolco — OUVERT TOUS LES SOIRS sauf 9e Du 11 au 23 décembre (Y COMPRIS LE SAMEDI) — LES GALERIES DU CAP — CARREFOUR TROIS-RIVIERES-OUEST

MERCERIE LAMBERT & CLOUTIER
RUE CHAMPFLOUR
TROIS-RIVIÈRES

JUBILÉE DE DIAMANT (1922-1982)



CHEZ NOUS LES PRIX ONT DU BON SENS DEPUIS 60 ANS

DES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS LE CONFIRMENT...

La loi 70 ferait perdre des millions au gouvernement et aux Bois-Francs

par J.-André DIONNE

ARTHABASKA — Conseiller syndical du Syndicat des enseignants des Bois-Francs, M. Jean-Denis Lavigne s'est inspiré d'un ouvrage préparé par l'économiste James Pothier et portant sur les effets de la loi 70, afin d'évaluer les conséquences de cette loi tant pour le gouvernement que pour l'économie de la région des Bois-Francs.

La récupération et le gel des salaires prévus dans la loi 70 sont, selon M. Lavigne, une importante variation à la baisse des dépenses gouvernementales en termes réels. Par la force des choses, cette compression supprimera des millions de dollars du pouvoir d'achat réel et il en résultera inévitablement un gonflement du chômage.

En plus de 151 enseignants menacés de perdre leur emploi, le document des EBF estime à 267 le nombre d'emplois qui seront perdus dans la région des Bois-Francs. Ce chiffre correspond à la fermeture de 22 petites entreprises.

La masse salariale des enseignants de la région est de $28,572,056. En coupant les salaires des enseignants de la région des Bois-Francs, le gouvernement du Québec se prive de $1,37 million d'impôt sur le revenu et de $228,576 de taxes indirectes.

Les quelque 700 enseignants qui conserveraient leur emploi réduiront sans doute leurs dépenses de consommation, ce qui aura des effets sur les entreprises et les commerces de la région qui réduiront à leur tour leur production et leur personnel. L'effet sur le produit régional brut devrait représenter une baisse totale de $10,26 millions, et la baisse de la production, au niveau régional, pourrait atteindre $4,6 millions.

En chiffres, les compressions de salaires des enseignants des Bois-Francs équivaudraient aux pertes suivantes: impôt fédéral en moins, $1,142,882; impôt provincial en moins, $1,371,459; épargnes en moins, $342,865; dépenses de consommation en moins, $2,857,205; taxes indirectes en moins, vente, tabac, alcool, essence, environ $200,000.

Pour satisfaire la demande de consommation des enseignants, les entreprises privées devraient produire des biens et services pour une valeur de $2,6 millions. Elles devraient engager des travailleurs ou maintenir des emplois qui autrement ne le seraient pas, leur verser des salaires, acheter des matières premières, organiser la production, etc.

A ces pertes, M. Lavigne fait état des dépenses additionelles au titre de paiements d'aide sociale. La compression des dépenses sera source de chômage. "En choisissant de couper les salaires des enseignants, le gouvernement doit s'assurer que les nouveaux chômeurs viendront du secteur privé plutôt que du secteur public", souligne-t-il. Avec l'effet du multiplicateur, le nombre de chômeurs additionnels en provenance du secteur privé de la région devrait dépasser sensiblement le chiffre de 277.

La part des enseignants des Bois-Francs à la réduction du déficit du gouvernement, comme le veut la loi 70, est estimée à $1,7 million, moins du tiers du montant des compressions dans la région. Cela veut dire que le gouvernement, pour réduire le déficit de $641 millions devrait sabrer dans les salaires pour plus de $2 milliards, ce qui est bien loin des prétentions gouvernementales. Le document des EBF fait état que le gouvernement ne peut guère faire mieux que réduire le déficit de 30 pour cent.

A La Tuque

Il n'y a jamais eu tant de chômeurs

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Les derniers chiffres publiés par le Centre d'emploi et de l'immigration du Canada indiquent que jamais la situation du chômage n'a été aussi dramatique à La Tuque...et le mois de novembre n'est pas le pire mois pour le chômage.

A la fin du mois de novembre, on dénombrait pas moins de 2,468 chômeurs, soit 1,558 hommes et 910 femmes. De l'avis du directeur du CEC, M. Gaston Hamel, il s'agit du plus grand nombre de personnes sans emplois jamais enregistré pour toute la région desservie par le CEC de La Tuque.

Ces chiffres sont en fait nettement en dessous de la situation réelle si on considère qu'ils ne tiennent pas compte des travailleurs mis à pied de façon temporaire (certains jusqu'au mois de mai), comme cela se produit à l'usine de CIP, ni de ceux qui ont cessé de chercher du travail ou qui ne sont pas inscrits au Centre d'emploi du Canada.

Ces chiffres se comparent avec 2,298 pour le mois d'octobre dernier et à 1,342 pour la même période de l'an dernier.

M. Gaston Hamel a précisé que la période la plus critique en ce qui concerne le chômage était généralement le mois d'avril de chaque année, mais il est possible que le point culminant soit atteint plus à bonne heure cette année.

Le club Richelieu fera des heureux encore une fois

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — Cette année encore le club Richelieu de Trois-Rivières va faire des heureux à l'occasion de Noël en distribuant des jouets à certaines familles défavorisées.

Pour la circonstance, le club a donc besoin de jouets et de jeux de toutes sortes, mais attention, non pas des articles qui demandent des réparations, mais des articles en bon état.

On pense ici à des petits camions et véhicules divers encore très propres ou bien des patins, des traîneaux, etc.

Comme toujours, les membres du club vont faire preuve de générosité de même que certains commerces, mais on compte sur la collaboration du public.

Les gens sont en effet invités à laisser leurs articles dans les deux magasins Diamond, celui du centre-ville et l'autre des Rivières. Il y a aussi la sation CHLN qui, cette fois-ci encore, a consenti à prendre les jouets en bonne condition.

Un porte-parole du club, M. Claude Aubry, nous mentionnait que cette année plus que dans le passé la demande dépasse largement l'offre et que, bien entendu, le club ne peut distribuer des jouets à tous ceux qui en voudraient.

Les noms des familles bénéficiaires sont puisés dans la liste fournie par des associations paroissiales. Il est donc inutile pour les autres de se rendre au Vestiaire Richelieu où se fera la distribution.

Au sujet du Vestiaire Richelieu qui fonctionne grâce à la générosité des membres et au travail fourni par les bénévoles sous la direction de soeur Janelle, il continue son oeuvre.

Tout au long de l'année, il a distribué des centaines voire des milliers de morceaux de linge et des souliers à ceux qui en avaient vraiment besoin.

MPD
Le magasin où l'on s'occupe de ses clients.
Meubles Paul Désaulniers
Saint-Sévère, 296-3377 ou 264-2149
NE MANQUEZ PAS SAMEDI
de 11h00 à 17h00
durée de six heures
LIQUIDATION SURPLUS D'ENTREPOT et MARCHANDISE DE FAILLITE A LIQUIDER
Jusqu'à 50% de réduction
Fermé vendredi pour préparer cette vente.
FERMÉ LE LUNDI

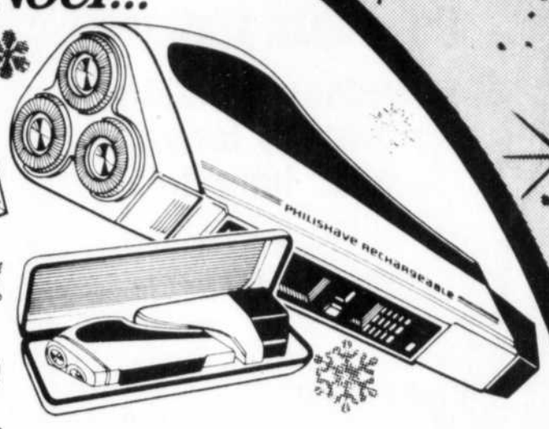
Woolco
Boutique des produits cosmétiques
On croit encore au Père Noël...



OFFRE-PRIME de Fabergé
Avec tout achat de $8 ou plus de produits parfumés de Fabergé, vous recevrez en PRIME un ens.-cadeau "Babe"; talc 50 g et eau de Cologe rafraîchissante 50 ml ou un ens.-cadeau "Cellini"; eau de Cologne 15 ml et savonnette 35 g.



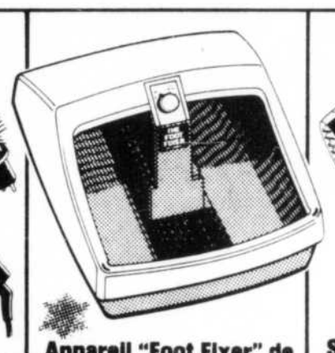
Fer à friser "Independent" de Braun.
Le système catalytique transforme le gaz en chaleur. Plus besoin de cordon ni de prise. Couvercle ne chauffant pas. No CG1.
Chac.: 23.88



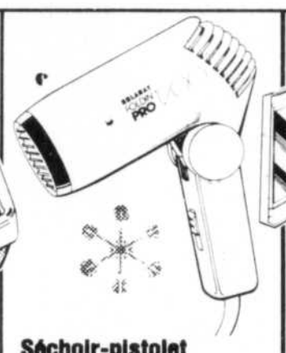
Rasoir rechargeable Philishave
9 réglages pour un rasage en douceur. Modèle bitension. Taille-favoris. No HP1318.
82.88



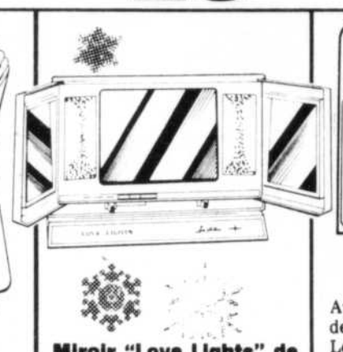
Fer à friser "Quartet" de Charlescraft
4 barillets interchangeables. Cordon pivotant. Lampe témoin. Bout ne chauffant pas et talon d'appui. No 107Q.
Chac.: 17.77



Appareil "Foot Fixer" de Clairol
Cadran à 4 réglages. Commande par thermostat. Suport intégré. No FF-1
57.99



Séchoir-pistolet "Foldin'Pro 1200"
De Solaray. Modèle compact. 1200 watts pour un séchage rapide. Poignée pliante. Etui de rangement. No 4836.
Chac.: 14.99



Miroir "Love Lights" de Sunbeam
Modèle à 4 intensités lumineuses. 4 réglages. FAces ordinaire ou grossissante. No MC77.
Chac.: 44.99



OFFRE-PRIME de English Leather
Avec tout achat de $6 ou plus de produits parfumés English Leather ou Cambridge pour hommes, vous recevrez en PRIME un ens.-cadeau English Leather comprenant lotions après rasage 28 ml: "English Leather, "Wind Drift", "Timberline" et "Racquet Club".



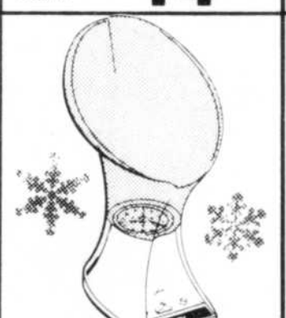
OFFRE-PRIME de Max Factor
Avec tout achat de 9.50 ou plus de produits parfumés Epris, vous recevrez en PRIME un mascara "Colorfast" Max Factor noir ou brun-noir.



Séchoir "Fold'n Go II" d'Andis
1200 watts. 3 réglages de chaleur et 2 vitesses. Bitension. Long cordon et anneau. No F-1.
Chac.: 18.49



SÉCHOIR "JEROME ALEXANDER"
Type professionnel, 3 réglages, 1250 watts.
Chac.: 12.99



Sauna Solaray pour le visage
Conçu pour votre visage. Interrupteur marche-arrêt. Voyant. Pour traitements de 6 à 12 minutes. No 9005.
Chac.: 24.88



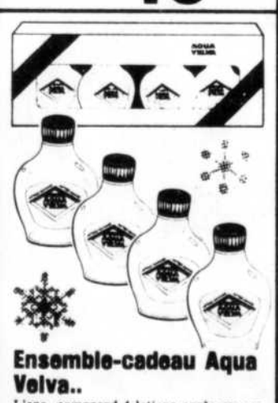
Rasoir électrique Lady Sunbeam
Pour un rasage en douceur. Grille en aluminium très mince. 5 positions. Tête se dégageant par poussoir. Etui pour le rangement. No LS60.
Chac.: 26.99



OFFRE SPÉCIALE
Ensemble-cadeau "Stetson Treasure Box"
Ensemble-cadeau comprenant une eau de Cologne 60 ml et une lotion après rasage 60 ml. Prix courant Woolco, l'ens.: 16.50.
L'ens.: 14.75



OFFRE SPÉCIALE
Boule à parfums "Blue Bird"
Boule en céramique parfaite pour rafraîchir votre maison. Prix courant Woolco, chac.: 8.95
Chac.: 7.95



Ensemble-cadeau Aqua Velva..
L'ens. comprend 4 lotions après rasage de 50 ml: "Surf", "Ice Blue", "Frost Lime" et "Spice".
L'ens.: 3.99



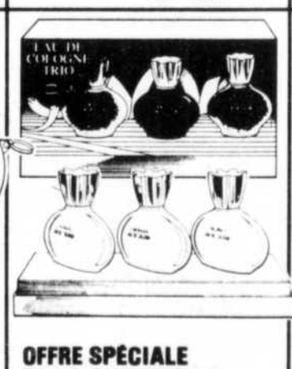
Sac de voyage Brut 33
Le sac comprend: lotion rafraîchissante 200 ml et désodorisant en bâton 100 g.
Chac.: 8.79



Rouleaux "Custom CareSetter" de Clairol
20 rouleaux en 3 grosseurs différentes pour petites, moyennes et grosses boucles. Voyant sur les gros rouleux. Espace de rangement pour les pinces. No KF-20-Garantie d'un an.
Chac.: 45.99



Séchoir "Progun" de Clairol
1500 watts. 6 combinaisons de chaleur et d'air. Buse pour jet d'air concentré. Anneau. No PG-1
Chac.: 19.99



OFFRE SPÉCIALE
Eaux de Cologne "Coty"
"Emeraude", "L'aimant" et "Nuance" en format de 28 ml! Prix courant Woolco, chac.: 9.75
Chac.: 8.75



OFFRE SPÉCIALE
Ensemble-cadeau" White Shoulders"
Eau de Cologne 44 ml en atomiseur, savonnette 57 g et talc 42 g. Prix courant Woolco, chac.: $10
Chac.: 9.$



Ensemble-cadeau Fraisinette
Ens. comprenant shampooing et mousse pour le bain 120 ml.
L'ens.: 5.79



Ensemble-cadeau Old Spice
Comprenant lotion prérasage 300 ml, lotion après rasage 125 ml et désodorisant en bâton 75 g
L'ens.: 11.49



Brosse à friser de Charlescraft
Fer et brosse interchangeables de 2 façons. Talon d'appui, bout ne chauffant pas, lampe témoin, cordon pivotant. No 9466
Chac.: 13.77



Plateaux pour produits cosmétiques
Modèle No 7928 avec 2 tiroirs et un miroir OU modèle no 1863 avec 2 tiroirs, plateau pour produits cosmétiques, miroir et 4 porte-rouges à lèvres.
Au choix, chac.: 4.99



Ensembles-cadeaux Brut 33
Ens. comprenant lotion rafraîchissante 200 ml et au choix: désodorisant en aérosol 200 ml, savonnette sur cordon ou gelée pour la douche 250 ml.
Au choix, l'ens.: 6.99



OFFRE SPÉCIALE
Huile au musc Jovan pour hommes
Eau de Colognen après rasage 118 ml. Prix courant Woolco, chac.: $12
Chac.: 10.95

Prix en vigueur jusquau 11 décembre 1982.

Woolco
OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 H
Du 11 au 23 décembre
(Y COMPRIS LE SAMEDI)
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
LES GALERIES DU CAP

Woolco

On croit encore au Père Noël



Rabais de 20%!
Un cadeau pratique...
Chemises habillées à manches longues pour hommes!

Forsyth

A. Rabais de 4$!
Polyester-coton. Poche poitrine. Confectionnée au Canada. Tons unis, rayés ou 2 tons. 14½ à 17.
Prix courant Woolco, chac.: 19.88.

15,88 Chac.

Laurentien

B. Rabais de 3$!
Polyester-coton. Poche poitrine, col rigide. Rayures ou 2 tons en blanc, poudre, havane. 14½ à 17.
Prix courant Woolco, chac.: 14,88.

11,88 Chac.

Rabais de 25%!
Cravates faites au Canada en polyester
Rabais de 3$ à l'achat de 3 cravates!
Pour hommes. Vaste choix de modèles habillés, couleurs et motifs.
Prix courant Woolco, chac.: 4,47
Prix spécial Woolco, chac.: 3,47
3 ou pour 10$

RABAIS DE 33 1/3 % SUR LES PRIX COURANTS WOOLCO!

SOLDE DE PANTOUFLES POUR LA FAMILLE

En peluche ou en cuir. Couleurs et modèles variés.

Prix en vigueur jusqu'au 11 décembre 1982.

Woolco

OUVERT TOUS LES SOIRS
jusqu'à 9 H
Du 11 au 23 décembre
(Y COMPRIS LE SAMEDI)

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

LES GALERIES DU CAP

section sportive

Les déménagements
BELLECHASSE-RIMOUSKI
• Longue distance
• Emballage • Entreposage
• Assurance
373-4413
MEMBRE ALLIED VAN LINES

Hier soir contre les "redoutables" Whalers, 11-2

Le Canadien s'est payé un bon exercice

MONTREAL (PC) — Après quelques moments d'hésitation dans les premières minutes du match, le Canadien de Montréal s'est payé un bon exercice hier soir, devant 15,356 spectateurs au Forum, et il a écrasé les "redoutables" Whalers de Hartford par la marque de 11-2.

Après avoir accordé deux filets aux Whalers au cours des huit premières minutes de jeu, le Tricolore y est allé de 10 buts sans riposte contre un Greg Millen qui a été bombardé de 46 tirs, tandis que son opposant Richard Sévigny était mis à l'épreuve seulement 23 fois.

Doug Wickenheiser, Mark Napier et Pierre Mondou ont marqué deux buts chacun pour le Canadien qui a ridiculisé l'adversaire avec sept filets en troisième période, dont six en 4:24 minutes.

Gilbert Delorme, Guy Carbonneau, Ryan Walter, Guy Lafleur, qui a de plus récolté trois passes, et Keith Acton ont marqué les autres filets du Tricolore contre la pire équipe du circuit qui subissait ainsi un sixième revers consécutif à l'étranger cette saison.

Le défenseur Risto Siltanen, de loin le meilleur des siens, et Mark Johnson ont assuré la faible riposte des Wahlers, qui en étaient à leur 17e défaite de la saison.

Un bon exercice tout au plus pour le Tricolore. Et dire que les deux mêmes équipes se rencontrent à nouveau

Contre un adversaire peu redoutable, le Canadien a présenté du jeu peu discipliné en première période, et cela a failli lui jouer un vilain tour.

Napier, avec son 12e but de la saison, avait marqué après seulement 16 secondes de jeu sur le tout premier tir du match, et les joueurs du Canadien pensaient avoir la tâche un peu trop facile.

La recrue Ric Nattress a écopé d'une pénalité à 3:28, et 40 secondes plus tard, l'excellent défenseur Siltanen inscrivait son troisième but de la saison pour permettre aux Whalers d'égaler les chances.

Les Whalers se sont même permis de prendre les devants quand Gilbert Delorme a commis une bévue en zone neutre. Il s'est trop avancé, a tenté de jouer la rondelle, et a laissé deux joueurs des Whalers filer seuls contre Gaston Gingras. Cette bévue a permis à l'ancien de l'équipe nationale américaine, Mark Johnson, d'y aller de son 13e but de la campagne, à 8:24.

Carbonneau et Mondou, après que Millen eut repoussé ses deux premiers tirs, ont cependant redonné les devants au Tricolore qui n'a pas disputé son meilleur engagement de la saison.

En deuxième, les hommes de Bob Berry ont présenté du jeu beaucoup plus discipliné, et ils ont porté leur avance à 4-2 quand Delorme a marqué au milieu de la période. Doug Wickenheiser aurait pu gonfler l'avance des siens en quelques occasions, quand Guy Lafleur lui a offert deux chances incomparables, mais à chaque occasion, son tir a raté le filet.

Le Canadien n'a pas commis les mêmes bévues qu'en première, et a limité les Whalers à trois tirs seulement au deuxième tiers, reflet plus juste de la valeur des deux équipes.

En troisième période

"On aurait dit que les Whalers n'étaient plus là" — Craig Ludwig

par Michel LAJEUNESSE

MONTREAL (PC) — Après un bombardement de 46 tirs, les Whalers de Hartford ont laissé tomber en troisième période et les joueurs du Canadien de Montréal en ont profité pour se payer une petite fête de 11-2.

En troisième période, où tout fonctionnait particulièrement bien, les joueurs du Tricolore ont marqué sept fois. Ils ont inscrit six de ces buts en l'espace de 4:24 minutes.

"C'est évident, les joueurs des Whalers ont abandonné la lutte en troisième, a mentionné le joueur de centre Doug Wickenheiser, qui après avoir retrouvé son ailier droit Guy Lafleur, s'est payé une soirée de deux buts et une passe. **Il faut bien avouer cependant que nous avons travaillé très fort pour pousser les Whalers dans les câbles et les forcer à abandonner. Quant à nous, ne ne voulions pas ralentir notre allure. Trop souvent cette saison nous avons commis cette faute pour ensuite voir l'adversaire remonter la pente."**

C'est le cas de le dire, le Canadien n'a pris aucune chance et n'a jamais donné l'occasion aux Whalers de se relever.

"Je n'avais jamais vu cela, a déclaré le jeune défenseur Craig Ludwig, qui a terminé la soirée avec trois passes. **Après un match difficile contre Boston, nous nous étions dit qu'il fallait travailler fort pendant 60 minutes, et c'est ce que nous avons fait. Les deux premiers engagements ont été difficiles, mais en troisième, on aurait dit que les Whalers n'étaient plus là. Chaque passe que nous tentions était complétée, et chaque jeu semblait produire un but. Je n'avais jamais rien vu de tel."**

Quant au joueur de centre Pierre Mondou, qui a récolté deux buts, il n'avait jamais rien vu de tel lui non plus, depuis son arrivée chez les professionnels.

"Même Wayne Gretzky ne pourrait en faire autant, a dit Mondou. **La dernière fois que j'ai vu quelque chose de semblable fut chez les juniors, à Sorel. Lors du dernier match de la saison, Pierre Larouche avait besoin de huit points pour briser le record de Guy Lafleur. Il en avait obtenu 11. Ce fut le même genre de match."** Ce même Larouche n'a cependant rien fait pour les Whalers hier soir.

Pour ce qui est de Lafleur, qui a repris son poste régulier, il a mérité la première étoile du match après une production d'un but et trois passes.

"Au cours des deux premiers engagements, je sentais que j'avais une seconde de retard sur tout le monde. J'avais connu un match difficile à mon retour contre Boston. Mais en troisième, tout allait très bien. Nos passes fonctionnaient mieux, et cela a fait toute la différence."

Richard Sévigny, peu occupé dans les 50 dernières minutes de la rencontre, s'est porté à la défense de son vis-à-vis Greg Millen.

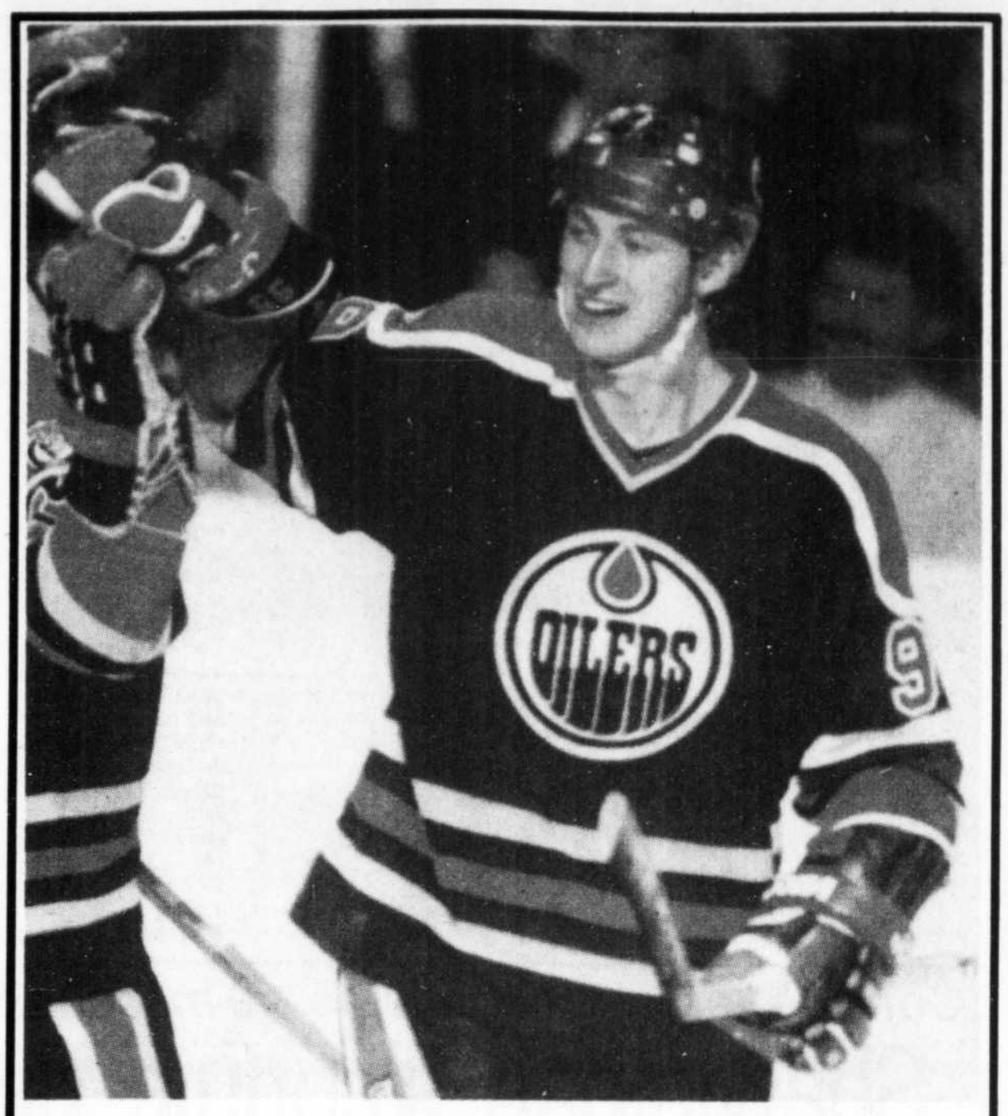
"Ce pauvre gars ne pouvait rien faire. Il n'a même pas accordé un seul mauvais but. Il a été laissé à lui-même. Je le connais, il effacera ce match de sa mémoire. C'est sa seule façon de s'en tirer. Vous savez, ce n'est pas toujours facile la vie de gardien de but."

Millen en sait sûrement quelque chose.

Jets 5 Devils 3

L'ailier gauche Doug Smail a marqué deux des quatre buts des Jets de Winnipeg en troisième période, pour aider ceux-ci à prendre la mesure des Devils du New Jersy au compte de 5-3, hier soir à East Rutherford.

Le premier but de Smail a brisé une égalité de 2-2, tandis que son deuxième, qui portait la marque à 4-2, s'est avéré celui de la victoire pour les Jets, qui tiraient de l'arrière 2-0 en deuxième période.



Les "27 records" de Wayne Gretzky

MONTREAL (PC) — Voici la liste des 27 records de la Ligue nationale de hockey que détient ou partage Wayne Gretzky des Oilers d'Edmonton:

1. Meilleure moyenne de buts par match, en carrière (200 buts ou mieux): .821 — 220 buts en 268 matches.

2. Meilleure moyenne d'assistances par match, en carrière (300 assistances ou mieux): 1.37 — 367 mentions d'assistance en 268 matches.

3. Meilleure moyenne de points par match, en carrière (500 point ou mieux) 2.19 — 587 points en 268 matches.

4. Plus de buts, une saison: 92.

5. Plus de mentions d'assistance, une saison: 120.

6. Plus de points, une saisone: 212.

7. Plus de matches de trois buts ou mieux, une saison: 10 (1981-82).

8. Meilleure moyenne d'assistances par match, une saison: 1.50 (1981-82).

9. Plus d'assistances, une saison, éliminatoires incluses: 127 (1981-82).

10. Plus de buts, une saison, éiminatoires incluses: 97 (1981-82).

11. Meilleure moyenne de points par match, une saison, éliminatoires incluses: 2.65 (1981-82).

12. Plus de points, une saison, éliminatoires incluses: 224 (1981-82).

13. Plus de buts, une saison, par un centre: 92 (1981-82).

14. Plus de buts par un joueur à sa première saison dans la LHN (autre que recrue): 61 (1979-80).

15. Plus d'assistances, une saison, par un centre: 120 (1981-82).

16. Plus d'assistances par un joueur à sa première saison dans la LHN (autre que recrue): 86 (1979-80).

17. Plus de points, une saison par un centre: 212 (1981-82).

18. Plus de points par un joueur à sa première saison dans la LHN (autre que recrue): 137 (1979-80)

19. Plus de buts, minimum 50 matches en début de saison: 60 (1981-82).

20. Plus longue séquence de matches avec au moins une passe: 14 matches à égalité avec Stan Mikita des Black Hawks de Chicago; Bobby Orr, des Bruins de Boston; et Jude Drouin des North Stars du Minnesota.

x-21. Plus longue séquence de matches avec au moins un point: 29 matches (1982-83).

x-22. Plus longue séquence de matches avec au moins un point en début de saison: 29 matches (1982-83).

23. Plus de mentions d'assistance, un match, 7 :Billy Taylor, Detroit, 1947; Gretzky, 19 septembre 1980.

24. Plus de mentions d'assistance, un match, par un joueur à sa première saison dans la Ligue nationale de hockey, 7 (1979-80).

25. Plus de buts, une période, 4: Harvey (Busher) Jackson, Toronto 1934-35; Max Bentley, Chicago 1942-43; Clint Smith, Chicago 1944-45; Red Berenson, St. Louis 1968-69; Grat Mulvey, Chicago 1981-82; Bryan Trottier, NY Islanders 1981-82; Gretzky 1980-81.

26. Plus de matches de trois buts ou mieux au cours d'une série de Coupe Stanley, 2: Maurice Richard, Montréal 1944; Doug Bentley, Chicago 1944; Norm Ullman, Detroit 1964; Phil Esposito, Boston 1970; Pit Martin, Chicago 1973; Rick MacLeish, Philadelphie 1976; Lanny MacDonald, Toronto 1977; Gretzky 1981.

27. Plus d'assistances, une période, match de Coupe Stanley, 3: partagé avec plusieurs joueurs.

x-indique séquence actuelle.

Joueur de la semaine

Gretzky...évidemment

MONTREAL (PC) — Le recordman Wayne Gretzky des Oilers d'Edmonton a de nouveau été proclamé Joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey à la suite de deux buts et neuf mentions d'assistance qu'il a amassés en trois matches la semaine dernière en route vers un record de 29 matches consécutifs avec au moins un point.

Gretzky l'a emporté devant Barry Pederson des Bruins de Boston, un centre qui a réussi deux "trucs du chapeau" à ses deux dernières sorties contre le Canadien de Montréal et les Flyers de Philadelphie, pour une production globale de six buts et deux passes en trois matches.

Le gardien Gary Laskoski des Kings de Los Angeles, une recrue, avec trois victoires et un revers en quatre matches la semaine dernière, conservant une moyenne de 2.60, a aussi été pris en considération.

C'est la troisième fois cette saison que Gretzky est proclamé Joueur de la semaine dans la LNH.

Outre son record de 29 matches consécutifs avec au moins un point au cours d'une même saison, marque qui éclipse l'exploit de Guy Lafleur (28 matches en 1976-77), Gretzky a participé au pointage des siens à ses 43 derniers matches, remontant au 12 mars dernier. Au cours de cette séquence qui englobe les neuf derniers matches de la saison régulière et les cinq matches de séries auxquels il a participé, Gretzky a accumulé 37 buts et 111 points. Il a obtenu au moins un point dans 68 de ses 70 derniers matches pour 65 buts et 171 points.

Jusqu'à maintenant cette saison, Gretzky a 22 buts et 74 points, 28 de plus que son plus proche rival Marian Stastny des Nordiques de Québec.

La semaine des Nordiques et du Canadien par Tom Lapointe
— page 21


FERRARD BOUCHARD, b. Pc.
physiothérapeute m.c.p.q.
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE CHÂTEAUDUN
129, Bourbeau,
Cap-de-la-Madeleine
RENDEZ-VOUS:
374-3822
Après 16h00

Ce soir au Colisée

Les Bruins face à des Nordiques transformés

Par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La forte et saine rivalité entre les Nordiques et les Bruins reprendra de plus belle ce soir au Colisée, mais les hommes de Gerry Cheevers se heurteront à des adversaires passablement transformés au niveau de l'esprit d'équipe.

Depuis le match nul 3-3 jeudi dernier au Boston Garden, le club de la Vieille capitale a subi des transformations du personnel qui ont amené Blake Wesley, Basil McRae et le jeune gardien Mario Gosselin dans la Vieille capitale. D'un autre côté, Pierre Lacroix a été expédié à Hartford, Jacques Richard, Louis Sleigher et Clint Malarchuk ont pris le chemin de Fredericton. Enfin, Wally Weir a procuré un nouveau dynamisme à l'équipe à son retour au jeu, samedi.

Tous ces changements ont semblé modifier l'état d'esprit chez les Nordiques; on croirait que ces derniers ont surmonté un certain climat de morosité pour faire place à une atmosphère plus détendue, plus empreinte de confiance et de camaraderie.

"Nous aurions pu garder 25 joueurs, et favoriser ainsi l'émulation entre certains joueurs comme ça se fait ailleurs (notamment chez le Canadien). Mais malheureusement les joueurs laissés de côté dans un match étaient portés à s'apitoyer sur leur sort. Ce n'était guère mieux, et l'esprit d'équipe en a souffert," a expliqué l'entraineur Michel Bergeron hier, après l'exercice. L'équipe compte présentement 22 joueurs.

"On veut tout tenter pour implanter un bon esprit d'équipe, et faire en sorte que les joueurs aient l'impression de s'amuser en jouant au hockey. C'est dans ce temps-là qu'une équipe devient plus solide et donne un meilleur rendement," a ajouté Bergeron visiblement satisfait de l'ambiance qui s'est installée depuis quelques jours au sein de sa troupe.

Boston sur sa lancée

On a senti un peu ce nouvel esprit samedi quand les Nordiques ont rebondi plus forts que jamais au troisième vingt pour arracher la victoire aux Sabres de Buffalo. Dale Hunter, un des héros du match, expliquait qu'avant le début de la troisième période, les gars sentaient qu'ils allaient venir à bout de leurs adversaires. C'était dans l'air.

Le match de ce soir donnera encore une meilleure idée de ce nouvel état d'âme, et permettra de constater s'il paraît ou non seulement un feu de paille.

Car les Bruins sont en train de devenir une belle machine de hockey. Leur triomphe éclatant de samedi dernier au Forum a sûrement gonflé à bloc cette équipe qui doit se débrouiller sans les services de Steve Kasper, Terry O'Reilly et Luc Dufour. Elle a néanmoins trouvé moyen de ne perdre qu'une fois dans leurs 11 dernières rencontres, et se retrouver dimanche à deux points seulement du Canadien en tête de la division Adams.

"Ceux qui prétendent que les Bruins ne sont pas talentueux me font mourir. Ils possèdent un talent différent du nôtre en ce qu'ils jouent l'homme, pratiquent un échec-avant très efficace et ils peuvent compter des buts dans des moments importants," a dit Michel Bergeron.

EN BREF...

La présence de Blake Wesley n'est pas assurée pour ce soir. Bergeron veut lui laisser le temps de s'adapter avant de le lancer dans la mêlée. Le nouveau défenseur pourrait disputer son premier match jeudi à Philadelphie, sa première équipe dans la LNH

• • •

Bergeron souhaite que le genre de rivalité entre les Bruins et les Nordiques se propage ailleurs. **"On sent que ça s'en vient aussi avec Buffalo. C'est très bon pour le hockey"**

• • •

Les Nordiques n'ont subi qu'un revers à leurs cinq derniers matches

• • •

L'équipe a acquis beaucoup de muscle avec le retour de Weir, en rappelant Basil McRae et en obtenant Blake Wesley.

sport point inc.
JEAN GABIAS, GÉRANT
85, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES, QUE.
G9A 2G6 TÉL.: 373-2478
IMPRESSION INDIVIDUELLE ET DE GROUPE SUR PRÉSENTATION DE CE BAS
10%
DE RÉDUCTION SUR TOUT GILET EN COTON OUATÉ
Aussi toujours en vigueur
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES
DATE LIMITE 31 DÉC. 82

Le chant du cygne de Bowie Kuhn

HONOLULU (AP) — Le commissaire Bowie Kuhn, dans son chant du cygne, a inauguré la 81e réunion d'hiver du baseball hier, en énonçant six commandements pour protéger le sport qu'il a dirigé pendant 13 ans.

Kuhn, 56, a été mis à la porte le 1er novembre, après deux termes de sept ans comme commissaire.

Les commandements de Kuhn visent à protéger l'intégrité du baseball, continuer de le présenter comme un sport familial, conserver intacts les présents règlements du baseball, améliorer les relations proprios-joueurs, maintenir la haute qualité des propriétaires et restructurer les modes d'administration.

Après le discours de Kuhn, on a procédé au repêchage annuel des joueurs des ligues mineures non protégés, auquel les Expos de Montréal n'ont pas participé.

Aucun échange

En dépit de nombreuses rumeurs, on n'a pas encore procédé à un échange car les équipes attendent les résultats de la course aux joueurs autonomes impliquant surtout Steve Garvey et Floy Bannister.

Seuls les Cubs de Chicago et les Padres de San Diego seraient encore dans la course en ce qui a trait à Garvey, tandis que Bannister écoute toujours les offres de six équipes, y compris les Yankees et les Cards de St. Louis. Bannister ne serait pas pressé pour prendre un décision.

Les rumeurs continuent de courir, mais elles sont souvent niées à la source, comme celles impliquant les Giants de Sn Francisco et les Yankees de New York.

Par ailleurs, Kuhn a admis que les pertes financières du baseball majeur s'établissaient à plus de $35 millions en 1981, et ne s'annonçaient guère moindres pour 1982.

Claude Verret a écopé de son premier "dix minutes" à vie

Marcil insatisfait de l'attitude des Draveurs



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Claude Verret a mérité son premier "dix minutes" à vie à Granby.

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Quand les Draveurs se font massacrer 16-5 par une équipe comme les Bisons de Granby, il faut définitivement que ce soit un bien drôle de match. Un match assez bizzare pour que même Claude Verret, choisi le joueur le plus gentilhomme du circuit au cours des deux dernières saisons, ramasse un dix minutes de mauvaise conduite.

L'incident est survenu au milieu de la troisième période. **"La rondelle était près du banc des punitions. Je l'ai soulevée avec mon bâton pour la remettre à un des juges de ligne. J'ai raté mon coup, et la rondelle s'est ramassée sur la table du chronométreur,"** racontait Claude Verret qui était le premier surpris de se voir décerner une punition de mauvaise conduite. L'officiel Luc Lachapelle n'aurait rien vu de l'incident. Ce sont ses adjoints qui lui en auraient fait part.

C'était la première punition de mauvaise conduite à vie décernée à Claude Verret. Il a fallu que cela survienne dans des circonstances assez bizarres. Décidément, rien n'est facile pour les Draveurs.

Pour Claude Verret et les Draveurs, ce massacre à Granby est une défaite à oublier au plus tôt. **"Il y a un match difficile qui s'en vient contre le Junior de Verdun (demain au Colisée), et c'est maintenant à celui-là qu'il faut penser,"** précisait Claude Verret. L'histoire de ce revers de 16-5 est bien simple: **"Il n'y a absolument rien qui fonctionnait. On était peut-être trop confiants"** disait Claude Verret.

La discipline?

De son côté, l'adjoint de Mario Bazinet, René Marcil, parlait surtout de manque de discipline. **"Je ne suis d'ailleurs même pas satisfait de l'entraînement de la journée,"** précisait-t-il. Marcil dirigeait seul l'entraînement des Draveurs, compte tenu du fait que Mario Bazinet était à Montréal pour rencontrer le comité d'appel de la ligue. **"Il y a des joueurs qui ne travaillent pas comme ils devraient le faire. Il va devoir y avoir un changement d'attitude chez cette équipe, sinon il va y avoir des têtes qui vont tomber,"** précisait René Marcil. Selon lui, il faut se poser des questions quand des joueurs n'écoutent pas quand on essaie de leur montrer quelque chose lors de l'entraînement.

René Marcil n'était absolument pas satisfait de ce qu'il a vu à Granby dimanche. **"Aucune mise en échec, un manque de contrôle qui engendrait des punitions inutiles, et une défensive très faible qui laissait le gardien seul plus souvent qu'à son tour. Les gars ne patinaient pas assez, et se voyant constamment devancés par les Bisons, ils accrochaient,"** racontait René Marcil. Les Draveurs ont écopé de presque le double de punitions mineures que les Bisons. **"Les gars ne pouvaient pas avoir une certaine unité car ils ont peu joué ensemble avec leurs nombreuses punitions."**

Secoué par une légère commotion cérébrale à la fin du match, Patrick Emond a participé à l'entraînement, hier. **"Quand un gars n'est pas dans la partie, il est plus sujet aux blessures,"** expliquait René Marcil.

Comité d'appel

Mario Bazinet et Michel Hébert rencontraient, en début de soirée, hier, le comité d'appel de la Ligue de hockey junior majeure du Québec. Les Draveurs souhaitaient une réduction de peine d'au moins dix matches pour leur entraîneur.

Comme les autres voisins ne marchent pas fort...

Shawinigan s'ennuie des Voisins de Laval

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Le gênant revers de 16-5 subi par les Draveurs dimanche soir à Granby n'a fait qu'atténuer davantage ce que les journalistes de la région devront dorénavant cesser d'appeler la vieille rivalité entre Shawinigan et Trois-Rivières, au hockey, si la situation ne change pas très bientôt.

Cependant, en attendant que les Draveurs jouent à la hauteur de leur potentiel, une grande rivalité est en train de naître entre les Voisins de Laval et les Cataractes de Shawinigan, si l'on en juge par le nombre de gens qui se sont déjà procuré leurs billets en vue de l'affrontement de vendredi soir entre ces deux équipes, à Shawinigan.

Le président des Cataractes, Léo J Bélisle, soulignait hier que 150 personnes avaient déjà réservé leur siège. **"Les gens mettent du temps avant d'acheter leurs billets, de coutume, et le lundi, c'est à peine si nous en vendons trois ou quatre. Mais le téléphone ne dérougissait pas cet après-midi (hier), et les gens affluaient à l'aréna."**

Fait assez cocasse, la semaine dernière, les Cataractes recevaient plus d'appels téléphoniques concernant le match de vendredi soir contre Laval que celui de vendredi passé, alors que les Olympiques de Hull étaient les visiteurs. Ca fait donc longtemps qu'on y pense. Une foule de 3,500 à 4,000 personnes est attendue, compte tenu de cette ruée vers les billets.

La rivalité entre les Cataractes et les Voisins n'est pas difficile à expliquer. Elle a commencé l'année dernière lors du dernier match de la saison des Cataractes. Déjà éliminés, les hommes de l'ancien pilote Ron Racette avaient déjà les Voisins sur le coeur à cause de plusieurs incidents survenus en saison régulière entre ces deux équipes.

Les Cataractes s'en promettaient face aux Voisins, et ces derniers, voulant éviter de se faire casser la margoulette, juste avant le début des séries, avaient décidé de laisser les Cataractes brasser tout seuls. Résultat: un massacre de 19-1 en faveur des Shawiniganais parce que les Voisins avaient simplement choisi de laisser leurs adversaires s'amuser à leurs dépens.

Cette saison, Voisins et Cataractes forment deux puissances de la LHJMQ. Qui plus est, le premier match à Laval fut passablement rude, et à Shawinigan, il y a eu par la suite les tiraillements entre la foule et les joueurs des Voisins. Le match fut d'ailleurs interrompu pendant plusieurs minutes.

Finalement, cette semaine, "comme par hasard", les Cataractes disputeront deux matches l'un contre l'autre en 48 heures. Mercredi, les hommes de Ron Lapointe seront au centre sportif de Laval, tandis que vendredi, les Voisins prendront le chemin de Shawinigan.

Le calendrier de la Ligue de hockey junior majeure du Québec ayant été spécialement préparé afin de créer un plus grand intérêt chez les amateurs (traduire par: provoquer des étincelles chez les joueurs...), on peut donc s'attendre à du brasse-camarade.

C'est un peu la rivalité que la LHJMQ voulait faire naître.

Hockey sélect

Résultats

Dates: Dates: 4-5 décembre

	VISITEURS	EQUIPES LOCALES		
1	Winnipeg (WI)	Minnesota (MI)	1	G
2	New Jersey (NJ)	Detroit (DE)	2	G
3	Calgary (CL)	Edmonton (ED)	3	G
4	Buffalo (BU)	Québec (QU)	4	G
5	New York R (NR)	Hartford (HA)	5	G
6	Boston (BO)	Montréal (MT)	6	P
7	Philadelphie (PH)	Pittsburgh (PT)	7	N
8	New York I (NI)	Toronto (TO)	8	G
9	St. Louis (SL)	Vancouver (VA)	9	G
10	Philadelphie (PH)	Boston (BO)	10	G
11	Los Angeles (LA)	Edmonton (ED)	11	G
12	Chicago (CH)	Buffalo (BU)	12	N
13	Toronto (TO)	New York R (NR)	13	G

	Gagnants	Lots
13/13	2	9 375,00$
12/13	12	1 562,50$
11/13	185	101,30$
—	—	—

En cas de disparité entre cette liste de résultats et la liste officielle, cette dernière a priorité

Flash-Sélect

1. Match nul, 7-7, entre Buffalo et Montréal, dans la seule confrontation au Forum cette saison.
2. Partage des deux rencontres entre Los Angeles et Winnipeg, à Winnipeg, depuis le début de la campagne: Los Angeles 5, Winnipeg 3; Los Angeles 3, Winnipeg 7.
3. Philadelphie: 8-0-3 à vie contre Hartford, qui amorce une série de trois matchs en quatre jours.
4. Detroit: trois verdicts nuls à ses cinq derniers matchs à l'étranger (0-2-3). Toronto l'a emporté, 8-2 chez lui contre Detroit, le 10 novembre.
5. Un premier affrontement en 82-83 entre Edmonton et Minnesota, qui ont fait match nul, 2-2, l'an passé au Minnesota.
6. Vancouver a récolté une victoire en deux visites à St. Louis en 81-82: Vancouver 0, St. Louis 5; Vancouver 3, St. Louis 2.
7. Chicago a remporté le seul match disputé à Boston la saison dernière, 4-3. Boston: 13-2-0 à domicile contre Chicago, depuis 1973-1974.
8. Québec, vainqueur du Pittsburgh, 8-4, au Colisée, le 21 octobre. Pittsburgh n'a jamais perdu (4-0-1) chez lui contre Québec.
9. Québec: 1-4-0 à vie à Chicago, qui a battu Québec, 3-1, au Colisée le 27 novembre.
10. Verdict nul, 2-2, entre New Jersey et New York (R), dans le seul match à New York, en 81-82.
11. Un seul affrontement entre Hartford et Buffalo, à Buffalo, cette saison: match nul, 4-4, le 10 octobre. Avantage du Buffalo, 2-0-1, contre Hartford en 82/83.
12. Calgary l'a emporté, 6-4, à domicile sur Detroit, le 14 octobre. Detroit: 11-7-3 à vie, chez lui, contre Calgary.
13. Boston: 26-2-7 à vie contre Washington, auteur d'un dossier de 1-1-1 face aux équipes de la même section que Boston.

Matchs de la semaine

Dates: 11-12 décembre

	VISITEURS	ÉQUIPES LOCALES	TABLEAU
1	Buffalo (BU)	Montréal (MT)	G P N
2	Los Angeles (LA)	Winnipeg (WI)	G P N
3	Philadelphie (PH)	Hartford (HA)	G P N
4	Detroit (DE)	Toronto (TO)	G P N
5	Edmonton (ED)	Minnesota (MI)	G P N
6	Vancouver (VA)	St. Louis (SL)	G P N
7	Chicago (CH)	Boston (BO)	G P N
8	Québec (QU)	Pittsburgh (PT)	G P N
9	Québec (QU)	Chicago (CH)	G P N
10	New Jersey (NJ)	New York R (NR)	G P N
11	Hartfrod (HA)	Buffalo (BU)	G P N
12	Calgary (CL)	Detroit (DE)	G P N
13	Boston (BO)	Washington (WA)	G P N

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des fiches de selection.

loto-québec

Critérium de la première neige

Ca s'annonce bien pour les descendeuses canadiennes

VAL D'ISERE, France (PC) — Les descendeuses canadiennes ont bien fait hier à Val d'Isère en prévision de la descente dames du Critérium de la première neige qui a lieu aujourd'hui en première épreuve de la Coupe du monde de ski alpin.

Lors des quatre descentes chronométrées sur le parcours de 2,200 mètres au cours des derniers jours, la championne mondiale canadienne Gerry Sorensen, de Kimberley, a obtenu un deuxième et un troisième meilleurs temps. Laurie Graham d'Inglewood, Ontario, a fait deuxième deux fois, et Diana Haight de la Colombie-Britannique s'est taillé deux huitièmes places.

Pour les descendeuses canadiennes, qui se croyaient à court de préparation, ça s'annonce bien. **"En tant qu'équipe, ça va très bien, et la seule partie de la piste qui nous cause des ennuis se situe à la cime, quoiqu'on améliore nos chronos à chacune de nos descentes,"** donnait à entendre hier Gerry Sorensen.

"Les conditions de neige ont également été excellentes jusqu'à maintenant," a renchéri Laurie Graham.

C'est pas qu'il y ait beaucoup de neige sur la piste, mais elle est sur fond dur, pas trop tirante.

"Mais avec les gros nuages au-dessus de nous il pourrait neiger,et de la nouvelle neige n'est jamais trop bon pour la descente," a ajouté Mlle Graham.

Même si les skieuses canadiennes sont pleines de promesse, les Françaises demeurent les favorites. **"Les Françaises sont très fortes,** a souligné Curry Chapman, dirigeant de l'équipe canadienne. **Les Suissesses sont également en progrès, et Irène Epple a pour elle l'expérience."**

Reggie Smith avec les Giants ...de Tokyo

Par Associated Press

Le joueur de premier-but des Giants de San Francisco, Reggie Smith, a accepté une offre des Giants de Tokyo qui lui rapporterait un million de dollars.

Smith touchait un salaire de $300,000 avec les Giants en 1982.

Son départ crée un trou béant à l'avant-champ, et le gérant Frank Robinson a lancé une flèche en direction des dirigeants des Giants en disant qu'ils ne semblaient pas avoir pris Smith au sérieux.

Quant au directeur-gérant des Giants, Tom Haller, il a indiqué que son équipe misait sur Dave Bergman, Darrell Evans et Champ Summers pour remplacer Smith tout en n'écartant pas la possibilité de compléter un échange pour un joueur de premier-but.

La grève dans la LNF

Les représentants des joueurs ont décidé de recommander (19-9) l'acceptation des offres

WASHINGTON (AP) — C'est par 19 voix contre neuf que les représentants des joueurs de la Ligue Nationale de Football (NFL) ont décidé hier de recommander à leurs 1,500 commettants d'accepter le contrat de cinq ans négocié il y a plus de deux semaines entre le syndicat et les propriétaires de la ligue.

Il s'agissait du deuxième vote pris par les représentants des joueurs. Le 16 novembre, lorsque l'accord fut conclu, ils acceptèrent de présenter l'entente aux joueurs de la ligue par 19 voix contre six,et trois abstentions. Ils n'avaient toutefois formulé aucune recommandation à l'issue du vote.

Depuis deux semaines, de nombreuses rencontres entre les deux parties au litige ont permis de régler plusieurs différends, et de modifier certaines clauses.

Le négociateur en chef du syndicat, Ed Garvey, estime que le document, "substantiellement amélioré", sera approuvé par les syndiqués lorsque ces derniers seront appelés à voter, mercredi.

Garvey estime que les représentants n'auraient pas suggéré la ratification s'ils avaient été appelés à voter il y a deux semaines. Seules les améliorations importantes apportées au document depuis lors leur a permis de se prononcer favorablement.

Changements

Parmi les changements au contrat apportés depuis le 16 novembre, notons:

— Les salaires des joueurs seront protégés advenant que le calendrier régulier de 16 joutes soit prolongé. Les représentants syndicaux accusaient la NFL de vouloir prolonger le calendrier régulier à 18 rencontres en 1983, tout en maintenant les salaires au niveau actuel. La direction a nié avoir cette intention.

— Le repêchage de 1983 devra se tenir en mai. La ligue, qui désirait le ramener au mois de février, a toutefois gagné de procéder ainsi en 1984. Elle pourra alors tenir ce repêchage à six jours du Pro Bowl ou, si ce dernier n'a pas lieu, à dix jours du Super Bowl.

— Un arbitre impartial peut retarder la suspension imposée à un joueur par son équipe jusqu'à ce qu'il rende une décision sur la pertinence de la pénalité.

— Les joueurs pourront toucher une indemnité allant jusqu'à $65,000 s'ils subissent une blessure mettant fin à leur carrière. En vertu de l'ancienne entente, cette indemnité était de $37,500.

— Des copies de tous les contrats passés entre les équipes et les joueurs devront être remises au syndicat d'ici à 30 jours. Tous les nouveaux contrats seront remis d'ici à dix jours.

— Le syndicat a obtenu le droit de rouvrir la convention collective si la NFL renégocie ses présents contrats de télédiffusion avec les réseaux. En vertu de l'ancienne entente, le contrat ne pouvait être rouvert que dans l'éventualité où la ligue signait une entente avec des câblodistributeurs ou la télé à péage.

P.R. AMUSEMENT
5685, BOUL. DES FORGES
TROIS-RIVIERES
(face à R. Magnan tapis)

AMUSEMENT
• BILLARD
• MACHINES À BOULES
• VIDÉO

AUSSI: VENTE D'ACCESSOIRES DE BILLARD

QUÉBEC
Le Voyageur
Classe ++++
SPÉCIAL FIN DE SEMAINE
$30.00 par pers.
occupation double
3 jours / 2 nuits
5 min. du centre ville
64 unités à l'épreuve du feu, piscine int. chauffée, T.V. couleurs, air climatisé, salle à manger, danse, orch., pour réservation:
LE VOYAGEUR
2250, Boul. Ste-Anne
Québec, P.Q. G1J 1Y2
(418) 661-7701

Combat de l'année

MEXICO (AFP) — Le Conseil mondial de la boxe (W.B.C.) a désigné, lundi, à Mexico, le championnat du monde des super-coq (version W.B.C.), remporté par le Portoricain Wifredo Gomez aux dépens de son prétendant, le Mexicain "Lupe" Pintor, par arrêt de l'arbitre à la 14e reprise, le 3 décembre dernier à la Nouvelle-Orléans, comme "combat de l'année 1982".

La semaine du Canadien

Que les vrais Glorieux se lèvent

"Il faut se replacer au Forum..."

— Bob Berry

par Tom LAPOINTE
(collaboration exclusive au NOUVELLISTE)

MONTREAL — A l'image des Nordiques, le Canadien a un mois de décembre passablement chargé contre les équipes de sa division.

A vrai dire, depuis le début de ce mois du temps des Fêtes, les Glorieux n'ont fait face qu'à des formations de leur division et ça se poursuit de belle façon cette semaine avec les matches de mercredi contre les Whalers à Hartford, de jeudi au Garden de Boston aux dépens des Bruins et enfin de samedi prochain au Forum face aux Sabres de Buffalo.

Quelle belle semaine après cette maigre récolte de mercredi et samedi dernier où tout ce que les Glorieux ont pu faire, c'est un match nul de 2-2 à Buffalo suivi d'une première défaite en six ans à domicile devant les Bruins par le score de 6-4.

"**Il ne faut surtout pas prendre panique,** a indiqué l'instructeur Bob Berry. **Nous avons encore quatre points d'avance sur les Bruins dans notre division tandis que nous accusons seulement un point de retard sur les Black Hawks de Chicago au classement général. C'est loin d'être alarmant.**"

Berry refuse de jouer les alarmistes sauf qu'il est très mauvais acteur. Encore samedi soir, il laissait voir une inquiétude certaine devant le rendement médiocre de sa troupe au Forum. D'accord, l'équipe possède une fiche très enviable avec leurs deux seules petites défaites devant ses partisans.

Par contre il y a un mais et ce mais se veut l'avalanche de buts permise par son équipe au Forum. Pour gagner à domicile, le Canadien a besoin d'une production régulière de cinq buts et plus. C'est beaucoup de pression pour une offensive heureusement améliorée avec l'entrée en scène de Ryan Walter, Guy Carbonneau et Mats Naslund.

"**Il va falloir se retrouver au Forum,** a reconnu Berry. **Les joueurs oublient toutes les notions de la défensive à chaque partie devant nos partisans parce qu'ils cherchent à gonfler leur production. C'est un jeu d'équipe à ce que je sache, le hockey.**

Le Canadien est très individualiste chez lui et les statistiques ne mentent pas. Bien sûr, les joueurs ornent leur dossier à chaque rencontre sur leur propre patinoire sauf qu'ils oublient que le hockey se joue des deux côtes de la patinoire.

Imaginez, à la suite de la déconfiture de samedi soir contre les Bruins, une première en six ans, le Canadien a déjà permis 59 buts en 14 matches à domicile pour une moyenne de 4.27 par match. A l'extérieur, où les Glorieux jouent du hockey plus discipliné et où Richard Sévigny et Rick Wamsley se comportent comme de véritables acrobates, le Tricolore se sauve la face dans la course au trophée Bill Jennings avec seulement 30 buts alloués en 13 parties pour une moyenne reluisante de 2.30.

DÉSEQUILIBRE COMPLET!

Le Canadien se doit de stopper l'hémorragie le plus rapidement possible sinon il risque de voir les Bruins dans sa cour très prochainement. La troupe de Gerry Cheevers a quitté le Forum samedi soir le torse gonflé d'optimisme. On aurait dit que les Bruins venaient de découvrir le secret de la réussite contre la Sainte Flanelle.

La semaine promet d'être passionnante pour les Glorieux et c'est lors de celle-ci que l'on aura une bonne idée de la véritable force de l'équipe. De ce que chacun possède dans les tripes.

Si le Canadien se relève et va battre les Bruins au Garden, comme il se plaisait à le faire durant la belle époque des années 70, le test sera concluant. Sinon, on assistera à une lutte au championnat très endiablée dans la division Adams où les Bruins pourraient en surprendre plusieurs surtout quand Terry O'Reilly et Luc Dufour reviendront au jeu.

"**Notre équipe a toujours été solide devant les défis,** claironne Mario Tremblay. **Nous nous releverons.**"

Le Canadien aura aussi besoin de toute l'énergie de son jeu de puissance maladif depuis le début de la saison. Et il faudra également que Guy Lafleur, dit le chasseur, mette le fusil à l'épaule (excusez le jeu de mots).

Est-ce que les vrais Glorieux vont se lever cette semaine? On vous pose la question...

La semaine des Nordiques

Il retournera à Shawinigan au retour de Bouchard

"Pas question de brûler Mario Gosselin..."

— Michel Bergeron

par Tom LAPOINTE
(collaboration exclusive au NOUVELLISTE)

MONTREAL — Même le réputé Jacques Beauchamp s'est fait jouer un tour samedi dernier par l'instructeur des Nordiques, Michel Bergeron.

Appelé à faire ses prédictions pour les matches de la semaine dans la Ligue nationale à l'occasion de l'émission Sport Mag au réseau TVA, Beauchamp a prédit une victoire des Nordiques samedi soir contre les Sabres de Buffalo parce que le jeune Mario Gosselin excellerait à son premier match officiel sous la grande tente. Beauchamp a eu raison pour le triomphe des Nordiques, inscrit par le score de 3 à 2, mais le vieux renard de la plume a fait erreur pour le choix du gardien de but.

John Garrett fut l'homme de confiance de Bergeron dans cette victoire...et Gosselin attend toujours le premier feu vert.

"**Dans les circonstances, je n'avais pas le droit de retirer Garrett de la cage des Nordiques,** a expliqué l'ancien général des Draveurs. **John n'a permis que neuf buts à ses quatre dernières sorties. J'aurais été injuste si j'avais préféré Gosselin. Et puis, j'aurais peut-être placé le jeune homme dans l'eau bouillante.**"

Il est bien évident, Bergeron ne tient pas à brûler les ailes d'un jeune gardien de but aussi prometteur que Gosselin. Il le voit très 'gros' dans ses projets d'avenir et c'est pourquoi il en prend soin comme la prunelle de ses yeux.

"**J ai rappelé Gosselin plus vite que prévu parce j'ai vu ce que je voulais voir de Clint Malarchuk,** a raconté Bergeron. **Maintenant, c'est au tour de Gosselin à se tremper dans la grande famille des Nordiques. C'est bon pour un jeune de vivre une telle expérience et il faut que ça se fasse dans la régularité. N'ayez crainte, Mario aura son tour. Mais pour l'instant, il n'est pas question de le brûler par une première sortie hasardeuse et hâtive.**"

Les déclarations de Bergeron sont claires comme l'eau de roche. Gosselin ne jouera pas encore mardi pour la visite des Bruins de Boston au Colisée. A vrai dire, le gardien de but le plus réputé de la Ligue de hockey junior majeure du Québec ne sera pas utilisé tant et aussi longtemps que Garrett ne connaîtra pas une amère défaite.

"**Mario aura peut-être un premier essai samedi prochain à Pittsburgh ou encore le lendemain à Chicago,** a dit Bergeron très prudent dans ses commentaires. **Jeudi, nous jouons à Philadelphie mais là aussi, c'est un endroit dangereux pour faire commencer un jeune. Mais je verrai bien...**"

Gosselin doit avoir des fourmis dans les jambes parce que pendant que Garrett excelle, Daniel Bouchard prend lui aussi beaucoup de mieux. Est-ce que Gosselin retournera à Shawinigan dès que Bouchard aura eu le ok du médecin ?

"**Oui,** a répondu Bergeron sans attendre. **A moins d'une autre blessure à Bouchard ou à Garrett, Mario terminera son année avec les Cataractes. Mais j'aimerais bien lui donner un match avant de le retourner. J'aime tellement l'attitude de ce kid.**"

BOURQUE, LE MEILLEUR

Voilà pour la situation de Gosselin, l'homme de l'heure dans la Mauricie. En ce qui a trait à la semaine d'activités proprement dite des Nordiques, bien sûr Bergeron parle encore d'une autre période difficile. Mardi contre les Bruins au Colisée, jeudi à Philadelphie et samedi à Pittsburgh, ce n'est rien pour faire relaxer un homme de hockey.

"**Nous avons un mois de décembre très important pour notre position dans la division Adams,** a noté Bergeron. **Tout a bien commencé la semaine dernière avec le match nul au Garden de Boston et la victoire contre les Sabres mais le pire reste à venir. Mardi les Bruins seront difficiles à contenir, surtout à la suite de leur premier gain en six ans sur le Canadien au Forum. Je crains encore plus les Bruins depuis le retour dans le feu de l'action de Raymond Bourque. Il est indiscutablement le meilleur défenseur de la ligue et je n'exclus pas Denis Potvin. Bourque peut tout faire sur une patinoire. C'est le quart-arrière de sa formation. C'est lui qui prépare toute l'attaque. Bref c'est l'homme le plus important de cette équipe.**"

Bergeron craint les Bruins comme la peste parce que pour des raisons inexplicables, les Nordiques sont incapables de l'emporter au Colisée contre ces satanés Bruins.

"**Il va falloir résoudre l'énigme,** se dit-il. **Nous jouons toujours à plein régime au Garden mais au Colisée, rien de bon ne se produit. Heureusement, les amateurs en ont toujours plein la vue à chacune de ces confrontations. Il se joue du hockey intensif, robuste et spectaculaire. Ce n'est pas le défenseur de la ligue et je n'exclus pas Denis Potvin. Bourque peut tout faire sur une patinoire. C'est le quart-arrière de sa formation. C'est lui qui prépare toute l'attaque. Bref c'est l'homme le plus important de cette équipe.**"

Bergeron et les Nordiques entendent attaquer cette semaine et le mois de décembre avec une équipe racée et physique. Ainsi, question de placer tous les oeufs dans le même panier, l'instructeur des Fleurdelysés a retourné Jacques Richard et Louis Sleigher à l'Express de Fredericton, rappelant plutôt Basil McRae, un hockeyeur musclé.

Le rappel de McRae, additionné à l'acquisition de Blake Wesley (en échange de Pierre Lacroix) et au retour de Wally Weir, signifie que les Nordiques ne se feront pas écraser les orteils dans les prochaines semaines.

"**Nous allons être en mesure de faire meilleure figure pour des matches à Philadelphie et à Chicago,** a avancé Bergeron. **Et puis c'est le temps de prendre les bouchées doubles pour reprendre du terrain dans notre division.**"

Les fans des Nordiques vont passer de belles Fêtes. Considérant que la bûche de Noël sera cette année une double confrontation face au Canadien, tout sera consommé.

POUR TOUT L'MONDE

Assistez à un match des CANADIENS À MONTRÉAL

Il suffit de répondre à la question suivante: "Quel joueur du Canadien finira le premier de la prochaine tranche de la Coupe Molson?"

NOM.....

Remplissez ce coupon et envoyez-le au poste CHLN-55

3550, boulevard Royal, Trois-Rivières

LE NOUVELLISTE COUPE MOLSON (CHLN)

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Tél.....

Vous pourrez alors gagner un voyage pour deux personnes, hôtel et billets de hockey compris, plus $150 pour dépenses personnelles.

Les noms des gagnants paraîtront dans Le Nouvelliste. Le tirage sera effectué sur les ondes de CHLN à chaque mois.

le nouvelliste

CHLN 55

SKIL

59$

7¼" SKIL

Scie circulaire 7¼" SKIL

L'interrupteur de sûreté prévient la mise en marche accidentelle. Isolement double. Dispositifs de réglage du niveau de profondeur et de la coupe en biseau, faciles à utiliser. Dispositif d'éjection du bran de scie. Le pied contour en acier de fort calibre est nervuré pour plus de solidité et de rigidité. 385032

37^{77}

B&D

Perceuse 10 mm (⅜") BLACK & DECKER

À inverseur de marche et vitesse variable. Tourne de 0 à 1200 tr/mn. Modèle 7190-04. 027013

ROna

ET MES PRIX... VOUS LES CONNAISSEZ MES PRIX?

45$

Remington.

Scie à chaîne "Power Cuther"

Double isolation, haut rendement 1¾ H.P. Coupe des arbres jusqu'à 20" d'épaisseur. Parfaitement équilibrée. Barre protectrice. 255014

Weller

19^{77}

Ensemble de soudure

Modèle Expert, coffret contenant un pistolet à souder à deux intensités, 3 pointes et accessoires. 186004

B&D

27^{88}

Ferrures de plate-forme réglables

Robustes, tout-acier et faciles à assembler. De Black & Decker. Dispositif de montage qui se prête à tout. 2 ferrures. 027191

27^{77}

Ensemble d'agrafeuse ARROW

T-50 composé d'agrafes de diverses longueurs, accessoires et coffret. 012009

Ciseaux à bois DISSTON

Ensemble de 6 ciseaux dans un coffret de bois. 248099

57$

La Carte Clé Ro-na

PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 8 AU 11 DÉCEMBRE 1982

CHARGEX VISA master charge

J. A. St.Pierre QUINCAILLERIE

926, ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-3541

MORIN & FRÈRES INC.

65, BOUL. ST-MADELEINE, CAP-DE-LA-MADELEINE Tél.: 375-7751



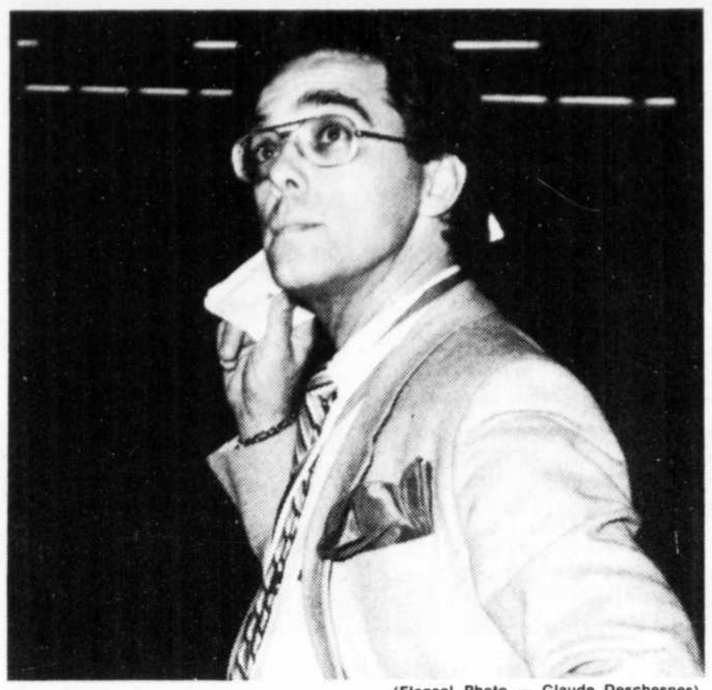
Claude Mongrain

Une excellente organisation

Trois-Rivières sait faire les choses professionnellement lorsqu'on lui confie un mandat pour une compétition de grande importance. La preuve en a été faite en fin de semaine lors de la présentation des championnats provinciaux de patinage artistique. Rares ont été les critiques contre l'organisation car l'équipe de Laurent Wedge a pensé à tout, même dans les moindres détails. Le seul fait de décorer de fleurs la salle des Draveurs donnait un cachet neuf. Il en était de même de l'estrade des juges et de l'entrée des patineurs. Aussi, chaque demoiselle qui recevait une médaille recevait aussi la fleur, ainsi que chaque membre de l'équipe du Québec.

Si tout a bien fonctionné, je pense que le côté décevant a été la très faible participation de la Mauricie à cette très belle organisation présentée pour la première fois chez nous. Vraiment dommage, car les gens de notre coin ont raté un spectacle de qualité. Dire que certains journalistes et citoyens réclament une autre aréna plus vaste pour accueillir de tels événements. Avant de lancer de tels propos, il faudrait commencer par s'y rendre, et ensuite on verra bien. Oui, un manque d'assistance a été, à mon avis, la déception de cette classique de patinage artistique. Je crois aussi que certains membres de club, près du site de compétition, ne se sont même pas dérangés pour voir d'autres patineurs, comme eux, et même à une haute échelle. Au moins la note intéressante est le fait que tous les clubs de la région ont été d'un grand secours au comité organisation.

En terminant, qu'il nous soit permis de féliciter Laurent Wedge de son immense travail ainsi que toute l'équipe qui a apporté un bon coup d'épaule. Votre collaboration empressée est une excellente note pour Trois-Rivières et la Mauricie. Acceptez ces hommages vous méritez bien.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Laurent Wedge peut dire mission accomplie dans le domaine du patinage artistique.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Des athlètes qui ont aidé la cause des Pionniers au championnat de football bantam. Ces joueurs du l'Assomption sont Patrick Camirand; Stéphane Leclerc; Sylvain Dupont; Michel Manseau; Michel St-Pierre, entraîneur-chef; et Luc Bertin.

Hommage aux Pionniers

C'était fête samedi dernier à l'école Assomption. En effet, un groupe de parents s'était donné rendez-vous pour souligner les efforts des joueurs de l'équipe les Pionniers au football bantam lors d'un souper en présence des autorités de cette maison d'enseignement.

Les Pionniers après avoir connu une saison exceptionnelle ont réussi ce tour de force d'aller chercher les honneurs de la grande finale devant la grosse machine du Vert et Or du Séminaire de Trois-Rivières. **"Le travail de chacun des joueurs a fait la différence"**, de dire un Michel Saint-Pierre fort ému samedi dernier à la suite d'un hommage rendu. Saint-Pierre est l'entraîneur-chef. Il était secondé par six autres collaborateurs et chacun a exprimé son intention de revenir l'an prochain apporter quelque chose à cette formation.

Michel Manseau, une des figures dominantes en série finale, a été choisi le joueur le plus utile aux Pionniers. Le titre de meilleur joueur offensif est allé à Sylvain Dupont alors que, sur le plan défensif, les honneurs sont parvenus à Stéphane Leclerc. Patrick Camirand a reçu son 'Schenley' comme le joueur ayant démontré le plus bel esprit d'équipe alors que Luc Bertin était reconnu comme le joueur idéal.

Une soirée intime mais empreinte de beaucoup de joie autant pour les parents, les joueurs et les membres de cette maison d'enseignement... On a bien fait les choses. J'étais heureux d'être du groupe. Un merci sincère pour les mots à mon égard...

Pour être en forme, on s'organise!

Le coordonnateur du module Kino-Québec au Cégep de Victoriaville, Gilles Champagne, vient de mettre la machine publicitaire en marche, dans quelque 32 municipalités de la région des Bois-Francs, afin d'inviter les gens à se mettre en forme. Kino-Québec, à la demande de la population de ces localités, qu'il s'agisse de groupes populaires, organismes communautaires, clubs sociaux, clubs de l'Age d'or, etc., organisera des cliniques d'incitation à l'activité physique. Trois modes d'intervention seront proposés aux gens. Le premier est le contrat Kino où, durant deux mois, hommes et femmes s'engagent à faire de l'activité physique, selon un calendrier hebdomadaire bien établi. Le contrat Kino s'adresse aux débutants. La deuxième activité proposée consiste en des cours d'éducation à l'activité physique, d'une durée de 30 heures, qui seront dispensés au cégep, à raison de deux heures-semaine. Dans la première partie du cours, les gens parlent des problèmes qu'ils éprouvent pour se maintenir en forme, suivis d'une séance d'initiation à l'activité physique. Pour les gens déjà en forme et qui aiment s'adonner à l'activité physique, Kino-Québec offre le programme Kino-santé qui s'échelonne sur 52 semaines. Le but de cette initiative de Kino-Québec est d'améliorer la qualité de vie de la population. Les personnes désireuses à tenir une clinique de Kino-Québec dans leur milieu peuvent communiquer au Cégep de Victoriaville, à 758-6401, poste 210, et demander Lynda Gilbert ou Mario Perreault.

Martin Gervais

Ce jeune homme de Trois-Rivières connaît une saison exceptionnelle en racquetball. En fin de semaine, au cours d'une importante compétition, à Montréal, il a remporté les grands honneurs. Gervais est membre du club Trois-Rivières de la rue Aubuchon.

Michel Bornais

Ce grand collaborateur du club Cendrillon a été d'un précieux secours en fin de semaine au championnat provincial de patinage artistique surtout dans le domaine du son tant au pavillon de la Jeunesse qu'au Colisée du terrain de l'Exposition.

Boulodrome

La pétanque sera de retour au boulodrome du club Bellevue (Wayagamack). La réouverture est prévue pour le 18 décembre avec l'organisateur Jos Mélanson. Un premier tournoi est prévu à l'horaire sur cette piste de 7 jeux. On a aussi aménagé deux jeux de marelle ou 'shuffle-board'.

Marcel Robitaille

Ce jeune portier des Draveurs juvéniles a bien paru à son premier match disputé samedi dernier à Victoriaville. Son entraîneur Jacques Daigle a eu de bons mots pour lui, dimanche dernier.

Tournoi bantam

C'est aujourd'hui que les dirigeants du tournoi bantam de Trois-Rivières dévoileront leur programme lors d'une séance d'information à l'hôtel de ville. Les dirigeants rendront aussi des dirigeants de paroisse heureux.

Courses de chiens

Il sera question de la prochaine édition de la Classique de chiens Molson-Châteaudun aujourd'hui lors d'une mini-conférence chez l'ami Pleau et Cotnoir. La réunion est prévue pour 17h30.

Hockey à pied

Les Loisirs Saint-Philippe renaissent de leurs cendres. Comme premier geste sur le plan sportif, les dirigeants recherchent une personne intéressée à mettre sur pied une ligue de hockey-ball à la nouvelle patinoire du parc Pie-XII. Pour détails, on peut rejoindre André Ouellette à 373-4902.

Soccer mineur

André Auger a été porté à la présidence de l'Association du soccer mineur à Drummondville. Il sera appuyé dans son travail par Daniel Madore, Jean-François Rivard, Edmond Charbonneau, Denis René, Germain Camirand et Roger Blanchard.

Bessette compte

Jean-Luc Bessette est le meilleur compteur de l'équipe Pharmacie Rheault et Vallée dans le circuit Bonne Entente de Drummondville. Sa fiche est de 15 buts et 19 aides en 15 rencontres. Paul Bourbeau du Marché Jules Provigo suit avec 33 points en 14 rencontres.

Croquet et pétanque

La fabrique Saint-Jean-Baptiste et le centre récréatif ont signé une entente pour permettre la pratique du sport de la pétanque et du croquet. Les amateurs auront 16 allées pour la pétanque dans le club Les Joyeux Rouleurs avec 200 membres.

Basketball féminin

L'équipe Châteauguay a remporté les honneurs du tournoi benjamin en fin de semaine au CMI à la suite d'une victoire de 50-15. Les championnes ont excellé dans tous les domaines. De-la-Salle a aussi bien paru. L'équipe d'étoiles est formée d'Anne Ferrron de Chicoutimi, Lyne Tremblay, Chicoutimi, Tracy Emond, Barbara Debays, De-la-Salle, et Geneviève Rousseau, du CMI. "C'a roulé sur deux roulettes", selon la responsable Chantale Bigras.

Interclubs de racquetball

La qualification interclubs Labatt en vue du championnat provincial de racquetball aura lieu les 9, 10, 11 et 12 décembre, au club de racquetball de Victoriaville. Ces épreuves permettront de mettre sur pied l'équipe qui représentera le club de racquetball de Victoriaville, à la finale régionale du centre du Québec, à Sorel, en février, où seront également représentés les clubs de Shawinigan, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Sherbrooke et Granby.

Semaine de la gymnastique

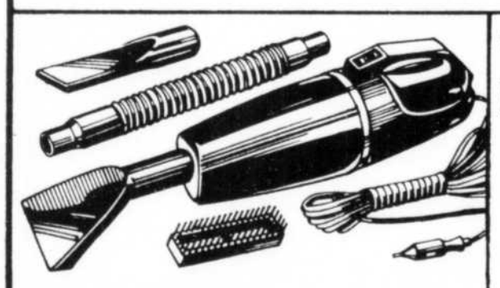
"Notre région est favorable à cette grande semaine de gymnastique. Pour nous, de la Mauricie, ce sera beaucoup plus une semaine d'information générale alors que certains clubs donneront des démonstrations, tandis que d'autres en profiteront pour faire leur campagne de financement," selon la présidente Suazanne Harnois.

Par contre, des événements majeurs auront lieu après les Fêtes, soit la compétition régionale pour janvier '83, soit le 8 et le 9, ainsi que les Jeux du Québec les 5 et 6 février. On prévoit aussi une compétition provinciale et sectorielle pour gymnastes avancées de nos clubs de la région. **"Il ne faut surtout pas oublier que la gymnastique est d'une grande importance pour tous les jeunes de 3 ans et plus car c'est un divertissement sain, et qu'en plus ils peuvent s'adonner à cette discipline à plusieurs endroits,"** d'avouer cette dame.

Une démonstration spéciale sera donnée le samedi 11 décembre au Cégep, par le club Loisirs-Gymn Inc, entre 9h30 et 11h30. Parents et amis sont invités.

Woolco

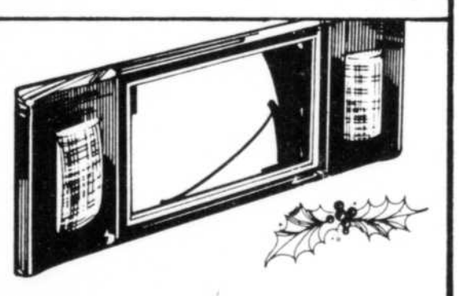
On croit encore au Père Noël



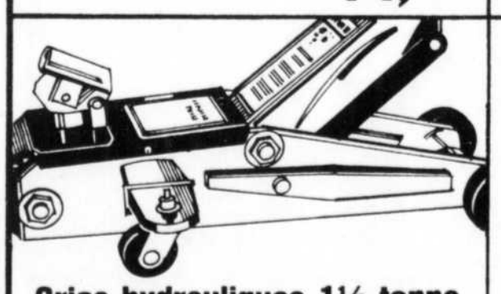
Offre spéciale! Aspirateurs pour la voiture
Suceur-adaptateur et tuyau flexible 17 po. Sac amovible. Cordon 15 pi.
Chac.: **14,77**



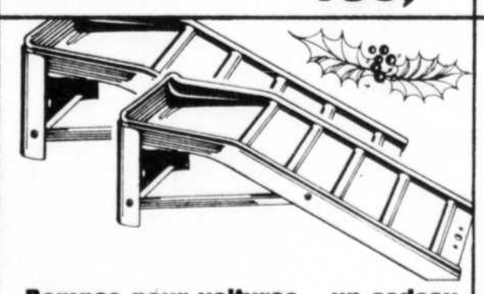
Rabais de 40$! Chaînes stéréo 40 watts
Pour la voiture. Radio AM-FM et lecteur de cassettes. Installation en sus.
Prix courant Woolco, l'ens.: 179,99
L'ens.: **139,99**



Miroirs lumineux
Se fixe au pare-soleil. Prend 4 piles "AA" (en sus). Noir.
Chac.: **2,99**



Crics hydrauliques 1½ tonne
Roulettes en acier pivotantes. Fabriqué en acier robuste.
Chac.: **59,99**



Rampes pour voitures... un cadeau idéal!
En acier. Capacité jusqu'à 6,000 lb.
La paire: **23,97**



Compresseurs d'air 12 volts
Se branche dans l'allume cigarettes. Cordon de 14 pi.
Chac.: **19,97**

LIQUIDATION DE PNEUS D'HIVER
RABAIS DE 20%



Pneux radiaux à carcasse diagonale, ceinturés à carcasse diagonale, ceinturés d'acier ou de fibre de verre.

Exemple: Pneu radial Ultra Trac II ceinturé d'acier pour l'hiver. P195/75R-14.
Prix courant Woolco, chac.: 72.77
Chac.: **58,21**

Téléphonez pour un rendez-vous: T.R.O.: 375-2960, CAP: 375-3111

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre 1982. Les prix des pneus sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1982.

Woolco 6 1234 5678 901 CLAIRE ROY

Achetez Woolco... partez gagnant!

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
LES GALERIES DU CAP

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 8h00 à 18h00, JEUDI et VENDREDI de 8h00 à 21h00

CENTRE DU TROPHÉE
ANDRÉ ST-GERMAIN, GRAVEUR prop.



500 MODÈLES DIFFÉRENTS
GILETS
VESTONS
CHANDAILS DE HOCKEY
BALLE-MOLLE
ETC.
ÉCUSSONS EN CHENILLE ET VINYLE

AUSSI: TOUT GENRE D'ARTICLES PUBLICITAIRES

374-8417
1251, LAVIOLETTE

Parole aux amateurs

Hommage à Ron Lapointe et ses hommes

Natif de Shawinigan il y a déjà près de 15 ans, mais demeurant à Trois-Rivières depuis à peu près le même temps, j'aimerais, par le biais de cette chronique, rendre hommage aux Cataractes de Shawinigan.

A l'époque, il y avait les Bruins qui formaient toute une machine de hockey en présence des Michel Brière, Alain Baulé, Philippe Myre, Normand Sara-Bournet etc... mais l'édition présente des Cataractes est loin d'être mauvaise. En regardant les dernières statistiques, nous pouvons compter sur le duo de gardiens le plus fiable de la ligue des défenseurs jeunes mais avec un vouloir et une motivation étonnante. Quant à l'attaque, des trios offensifs défensifs au physique pour la plupart très imposant. Bref, de l'excellent hockey junior offert à toute la Mauricie.

Quant à son instructeur Ron Lapointe, en voilà un qui ne craint pas de laisser ses étoiles au bout du banc quand cela ne fonctionne pas.

Pas de vedettes à la Pat Lafontaine, Yves Courteau ou Sylvain Turgeon, mais un groupe de joueurs ayant le désir, l'ardeur et le bon vouloir de faire des Cataractes de Shawinigan, une équipe pouvant aspirer aux honneurs. Environ une douzaine de joueurs peuvent compter environ 25 buts et plus. Et de plus, on sent une stabilité de plus en plus évidente à la ligne bleue.

Enfin, depuis le temps que j'attendais, c'est enfin à mon tour de me proclamer le #1 en Mauricie avec mes Cataractes, Et vive les "Cats".

NB- A remarquer que j'ai assisté à 8 programmes à Shawinigan, mais aucun à Trois-Rivières.

Merci!

Luc Rivard
Trois-Rivières

Félicitations aux Draveurs

Je félicite les joueurs des Draveurs pour le support et le respect qu'ils ont démontrés à leur instructeur en rendant une visite au bureau de la direction des Draveurs.

Je pense que les joueurs ont prouvé qu'eux ne sont pas d'avis de congédier M. Mario Bazinet, c'est une marque de confiance et d'honnêteté de leur part.

Pour un instructeur, cela doit faire du bien de se sentir apprécié. Après avoir entendu toutes sortes de rumeurs qui ont circulé autour de lui.

Mercredi, M. Claude Lemieux a bien passé le message à l'émission Bonjour, au canal 13. Les partisans des Draveurs ont sûrement compris que pour les joueurs, il n'est pas question que Mario Bazinet parte.

Bravo aussi à Claude Verret pour le travail remarquable qu'il effectue sur la glace. C'est formidable de te voir aller, et surtout ne lâche pas. Je pense que les Sabres de Buffalo ont bien fait de t'avoir repêché, tu réussiras parce que tu as du coeur au ventre. Comme on dit, dans les petits plats les meilleurs onguents.

Je te souhaite la meilleure des chances au monde quand tu franchiras le grand saut de la Ligue nationale, une longue carrière.

Aussi, il ne faut pas oublier le travail que fait René Marcil en arrière du banc, en remplaçant Mario.

C'est beau de voir une équipe qui se tient et qui défend ses droits en protégeant son instructeur.

Réal Houle
Sainte-Monique

Courses sous harnais

Une autre saison qui vient de se teminer

par Kid MARTEL

La saison de courses sous harnais 1982 vient de se terminer et comme à l'accoutumée, les officiels, dans l'édifice installée sur la toiture de la grande estrade, ont fêté le tout de bien belle façon dimanche soir. Grâce à Ginette Ricard de Saint-Thomas-de-Caxton, et secrétaire des juges et de Canadian Trotting Association, le goûter a été très apprécié par tous, juges, chronométreur, statisticiens, annonceur maison, le représentant du gouvernement fédéral de l'Agriculture et les gars du photo-finish.

— O —

Les employés du parimutuel du gérant Claude Ebacher et ceux du département fédéral de l'Agriculture ont eux aussi eu leur petite fête annuelle. Ils en ont profité pour remettre un joli cadeau à Suzanne Martel-Boisvert, qui doit les quitter définitivement afin de s'occuper de plus près de son futur bébé dont la naissance est prévue vers le début de février, 1983.

— O —

C'est un autre vétéran, Guy Robichaud, l'entraîneur des coursiers de Parr de Saint-Sylvère et de Georges-Aimé Paré de Saint-Wenceslas, sur la rive sud, qui a été proclamé le meilleur conducteur du mois de novembre, à l'hippodrome de Trois-Rivières. Guy, qui avait été blessé sérieusement à la fin de 1981, est revenu plus en forme que jamais plusieurs mois après l'ouverture de la présente saison. Bravo Guy pour ce palmarès.

— O —

Dans la dernière course de qualification de 1982, tenue mardi dernier, Talos Vic avec Claude Savignac, a triomphé en 2.12 1/5 pour lui permettre de revenir dans les programmes réguliers au Québec.

— O —

Master Dane, un coursier de 14 ans de Marcel Chaîné de notre ville, a terminé ses activités sur les pistes officielles, à cause de son âge. Il a tout de même fait sensation en obtenant 18 victoires et 10-2e place en 37 départs, pour accumuler un grand total de $7,576.00 en bourses gagnées, seulement à la piste trifluvienne. Marcel Chaîné perd donc une mine d'or et nous espérons qu'il saura le remplacer dignement en 1983, par un autre coursier de qualité comme MASTER DANE, par voie de repêchage.

— O —

Comme par les années passées, les hommes à chevaux de l'hippodrome trifluvien tiendront leur grande soirée annuelle le 15 janvier prochain, au club de curling Trois-Rivières, rue Sainte-Ursule. A cette occasion, on couronnera officiellement le champion conducteur de 1982 en l'occurrence Gaétan Lamy et l'on élira les meilleurs coursiers de l'année, chez nos trotteurs et ambleurs dans les différentes catégories. C'est une soirée de clôture qui vaudra son pesant d'or.

Pour la saison 82

Gaétan Lamy champion conducteur

par Kid MARTEL

TROIS-RIVIÈRES — Le conducteur Gaétan Lamy, qui détient la tête du classement général depuis le mois de mai, a finalement été proclamé champion conducteur pour la saison 1982, à l'hippodrome de Trois-Rivières. Lamy, obtenant ce titre pour une 2e année consécutive, a abaissé un grand nombre de records soit le nombre de gagnants 132, plus de 2e place avec 91, plus de 3e coursiers $93,159 et les points, $4,775.

Claude Savignac a fini bon deuxième avec 3,115 points suivi de Jacques Marchand, André Rivard, Gaston Plourde et Guy Robichaud.

Voici ces dernières compilations, la saison de courses à Trois-Rivières s'étant terminée le dimanche 5 décembre dernier.

Classement des conducteurs

Classement général

Noms	D.	1	2	3	pts	moy.	argent gagné	points accu.
Lamy, G.	561	132	91	88	2,222	.396	$93,159	4,775
Savignac, C.	304	61	54	48	1,126	.370	$48,396	3,115
Marchand, J.	282	51	46	49	972	.370	$42,444	2,806
Rivard, A.	380	42	43	47	1,050	.274	$41,762	2,475
Plourde, G.	196	37	25	30	640	.328	$33,802	2,436
Robichaud, G.	343	46	55	48	982	.286	$33,856	2,298
Courchesne, JP	390	41	48	50	908	.231	$38,395	2,199
Boisclair, D.	135	19	26	21	430	.320	$25,830	2,131
Moreau, R.	162	32	25	17	538	.332	$22,013	2,087
Plante, Cl.	114	21	19	24	420	.368	$13,992	1,959

Au moins 111 départs, pour être éligible.

Région centre du Québec

Plusieurs changements apportés à la structure des Jeux du Québec

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — Les Jeux du Québec — région centre du Québec — ont subi plusieurs changements depuis 1981... et l'année 1982 n'a certes pas échappé à cette règle. Bien au contraire.

Ces changements ont débuté par la création de la Commission sportive centre du Québec (septembre 1981), commission composée de représentants des secteurs sportif scolaire, sportif municipal, de Kino-Québec, de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées et de l'Association régionale uni-sport.

L'objectif général a aussi changé de sens. Avant ces changements, on parlait de développement communautaire... aujourd'hui, on parle de développement de la pratique sportive.



Le nouvel emblème des Jeux du Québec, région centre du Québec. Ces changements qui accentuent l'élément mouvement, ont été apportés par le Drummondvillois Jean Comeau.

DOUBLE FORMULE

Le centre du Québec a aussi adopté la double formule des gens centralisés... et décentralisés.

Des jeux centralisés aux années paires, soit lorsque les finales provinciales font relâche. Le programme peut donc être plus souple, et l'objectif principal est de développer les personnes-ressources et les structures d'organisation sportive du milieu-hôte.

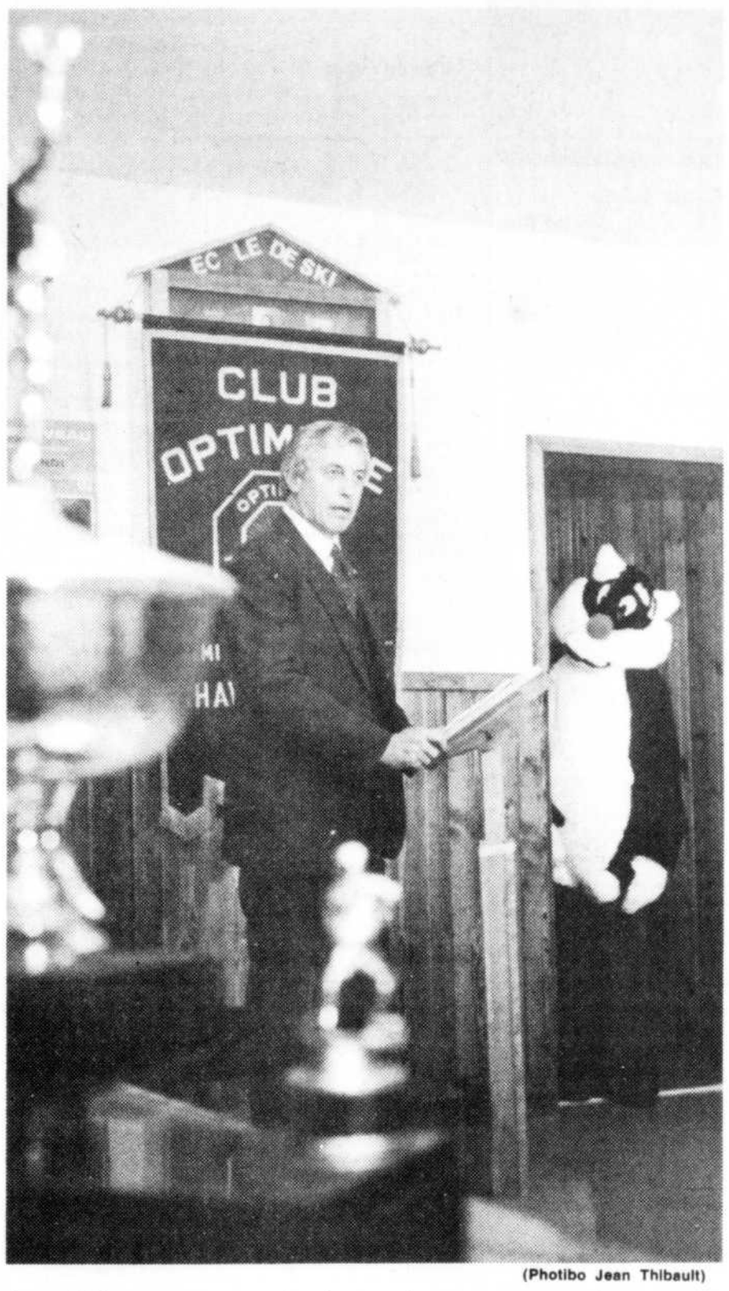
Les villes-hôtesses doivent réaliser un minimum de 12 disciplines sportives compétitives, mais qui doivent être sélectionnées par la Commission sportive...après une consultation des associations régionales concernées.

Aux années impaires, on utilisera la formule des jeux décentralisés. Les associations sportives régionales seront alors responsables de la planification, de la réalisation et de la sélection régionale, alors que le CRL fournira l'assistance technique et financière.

On évaluera alors l'état de développement de l'association régionale.

La Commission sportive s'est aussi donné un nouveau plan de financement, ainsi qu'un plan de communication.

Finalement, on a quelque peu modifié l'aspect de l'emblème des Jeux du Québec, celui du centre du Québec... en accentuant l'élément mouvement de son concepteur original, Jacques Desrosiers. C'est Jean Comeau, de Drummondville, qui a apporté ces légères modifications.



(Photibo Jean Thibault)

Jean Béliveau va apprendre à connaître la mascotte du tournoi midget de Shawinigan-Sud. Pour l'instant, le chat Sylvestre se contente d'observer...

Président honoraire du tournoi midget de Shawinigan-Sud

Les années ne changent pas Jean Béliveau

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN-SUD — Les Carignan, Dugré, Lefebvre, Hébert et plusieurs autres avaient certes raison, vendredi dernier, de se gonfler le torse au chalet de ski Val-Mauricie en présentant à la presse, Jean Béliveau, à titre de président honoraire du septième tournoi provincial midget de Shawinigan-Sud.

Béliveau a conservé cette carrure athlétique d'antan qui en faisait un des plus beaux athlètes professionnels. Contrairement à la majorité des hockeyeurs à la retraite, son tour de taille est demeuré intact ou presque, en dépit des nombreuses soirées mondaines auxquelles son rôle de vice-président du Canadien l'oblige à assister.

Pourtant, rares sont les fois où Jean Béliveau chausse les patins. **"J'ai patiné la dernière fois en janvier '82, ça fait donc presque un an. J'aime encore jouer au hockey lorsque l'occasion se présente mais mon travail remplit bien mon agenda. Je préfère m'occuper encore plus des jeunes"**, explique le président honoraire du 7e tournoi provincial midget de Shawinigan-Sud.

Cependant, s'il ne chausse les patins que très occasionnellement, Jean Béliveau prend toujours soin de sa condition physique. **"Le matin, je fais beaucoup de bicycle stationnaire chez moi. Mon poids est sept ou huit livres supérieur à ce qu'il était à l'époque où je portais les couleurs des Canadiens"**, faisait-il remarquer.

Vendredi, Jean Béliveau avait une journée bien remplie. Il y avait la conférence de presse du tournoi au chalet de ski Val-Mauricie à 16h, puis la mise au jeu officielle au match des Cataractes contre Hull, et finalement, le "André-Boisclair-bien-cuit" à la salle Saint-André de Shawinigan-Sud.

UNE QUESTION DE FIERTÉ

Au cours des six premières années, le tournoi midget de Shawinigan-Sud a suffisamment fait ses preuves pour être assuré d'un autre succès. Le président Denis Carignan estime qu'une soixantaine d'équipes devraient prendre part au tournoi, cette année. D'ailleurs, vendredi, un total de 56 formations avaient déjà répondu positivement.

Le tournoi aura lieu à l'aréna Gilles-Bourassa du 6 au 16 janvier et la date limite d'inscriptions a été fixée au jeudi 9 décembre. **"Nous lançons une invitation spéciale aux équipes de la région"**, de préciser Denis Carignan.

BLOC-NOTES — Jean Béliveau sera à l'aréna Gilles-Bourassa le dimanche 9 janvier... Le slogan du tournoi est **"Allons-y avec fierté..."** Encore une fois, cette année, la journée du samedi 8 janvier sera celle des mascottes avec le Chat Sylvestre en tête...

Les juvéniles dans la Ligue intercités

Les Cataractes filent le parfait bonheur

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Si les Cataractes de la LHJMQ font la pluie et le beau temps depuis le début de la saison, leurs homologues juvéniles de la Ligue intercités de la Mauricie connaissent eux aussi un départ pour le moins étincelant.

Après 20 parties, les Cataractes présentent une fiche de 19 gains, aucune défaite et une partie nulle. Ils devancent leurs plus sérieux rivaux, les Draveurs de Trois-Rivières, par 22 points. Cependant, les Trifluviens n'ont seulement que 14 parties de disputées au calendrier jusqu'à maintenant.

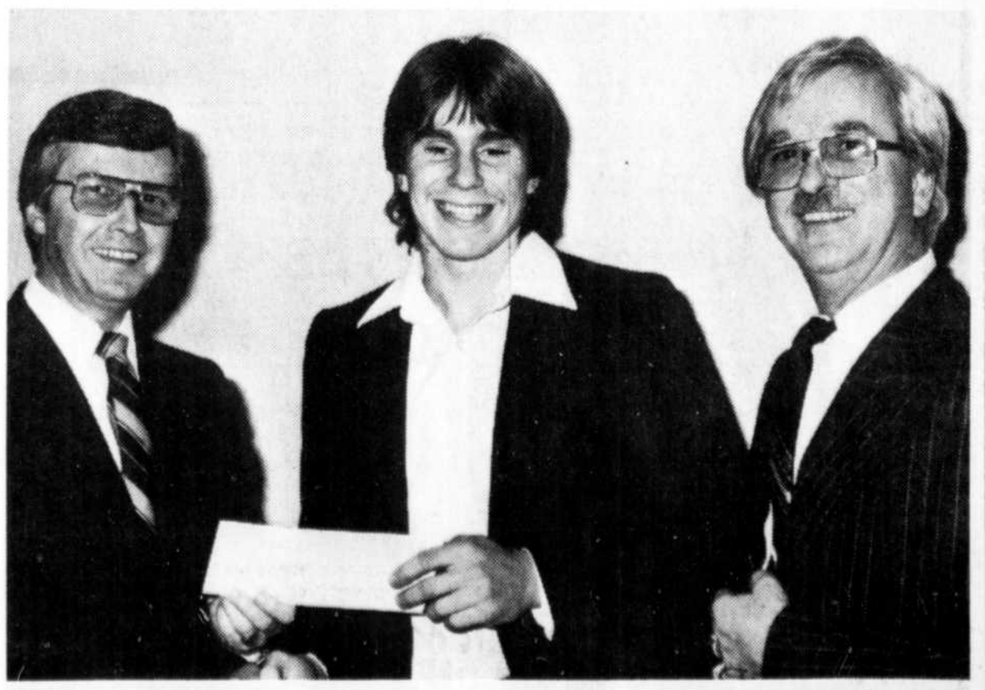
Comment expliquer un tel départ? **"Nous sommes les premiers surpris du rendement de notre équipe, car il faut se rappeler qu'il n'y avait pas de juvénile intecités à Shawinigan l'année dernière. Neuf de nos joueurs ont donc été inactifs dans cette ligue pendant un an tandis que huit autres sortent des rangs midget."**

Roger Gilbert y va de commentaires élogieux lorsqu'il parle des Cataractes juvéniles. Gérant de cette équipe, il affirme même que deux de ses joueurs pourraient se débrouiller dans la Ligue de hockey junior majeure du Québec avec les équipes les plus faibles.

"Nous avons des gars tels Jacques Goulet et Luc Bellemare qui accomplissent un magnifique travail depuis le début de la saison. Par contre, la force des Cataractes juvéniles réside dans le fait que nous avons trois lignes d'attaque très équilibrées. Nos trios n'ont pas été modifiés encore", d'analyser Roger Gilbert.

L'avance des Cataractes intercités est confortable. Cependant, Roger Gilbert s'empresse de préciser que certaines équipes peuvent livrer une chaude lutte à ses joueurs. **"Je pense surtout ici à Trois-Rivières et à Victoriaville. Ca fait toujours de beaux matches"**, de conclure celui qui travaille de pair avec l'entraîneur de l'équipe Paul Lajeunesse.

La Fondation populaire Mauricie, un regroupement des dirigeants des Caisses de l'agglomération trifluvienne, a décerné sa bourse annuelle hier soir, à l'Auberge des Gouverneurs, lors du dîner de l'Association des caisses populaires. A chaque année, une bourse est décernée soit au sport et au culturel. Cette année, c'était place aux sports. L'élu de cette année a été Carl Beaumier, du club de canotage Cap-de-la-Madeleine, à la suite de ses nombreux succès sur le plan provincial, canadien et international à Montréal, à Darmouth et à Cuba. Ce Madelinois a aussi été choisi par l'organisme provincial comme l'athlète de l'année dans le canoë-cayak. Sur cette photo, Carl Beaumier, au centre, accepte de Robert Fleury, de CHLN, et Lionel Charest, président de l'Association des Caisses Populaires, le montant de $500. Il y a deux ans, c'était Lise Martin, un athlète en volley-ball, qui avait hérité d'un tel montant. Cette demoiselle avait été choisie sur la formation nationale l'an dernier, et devrait participer aux Jeux du Canada.



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

LNH

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

(Division Adams)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	**28**	**17**	**5**	**6**	**137**	**91**	**40**
Boston	27	15	7	5	103	79	35
Buffalo	28	12	9	7	117	94	31
Québec	**26**	**13**	**10**	**3**	**122**	**117**	**29**
Hartford	26	6	17	3	84	131	15

(Division Patrick)

NY Islanders	31	15	11	5	111	96	35
Philadelphie	28	14	10	4	107	90	32
NY Rangers	27	14	12	1	113	108	29
Washington	25	10	9	6	90	93	26
Pittsburgh	27	8	14	5	90	123	21
New Jersey	31	6	18	7	89	131	19

CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL

(Division Norris)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicago	27	17	4	6	114	85	40
Minnesota	29	17	8	4	127	102	38
St. Louis	29	9	17	3	98	117	21
Toronto	24	5	14	5	83	107	15
Détroit	27	4	17	6	73	119	14

(Division Smythe)

Edmonton	29	13	10	6	140	125	32
Los Angeles	26	13	10	3	97	94	29
Winnipeg	25	12	11	2	113	107	26
Vancouver	28	10	12	6	104	96	26
Calgary	30	10	15	5	120	124	25

Mercredi 1 décembre
Minnesota 4 Detroit 1
Hartford 1 NY Rangers 6
Montréal 2 Buffalo 2
Chicago 4 Pittsburgh 2
Toronto 3 New Jersey 7
Philadelphie 4 Edmonton 2
Calgary 1 Los Angeles 4

Jeudi 3 décembre
Québec 3 Boston 3
Washington 5 Pittsburgh 4
Minnesota 6 St. Louis 3

Vendredi 4 décembre
Hartford 4 New Jersey 5
NY Islanders 2 à Winnipeg 4
Calgary à Vancouver

Samedi
Boston 6 Montréal 4
Hartford 5 NY Rangers 2
Québec 3 Buffalo 2
Toronto 4 NY Islanders 1
Los Angeles 6 St. Louis 3
Detroit 6 New Jersey 2
Washington 4 Chicago 2
Edmonton 7 Calgary 5
Philadelphie 0 Pittsburgh 0
Minnesota 4 Winnipeg 1

Dimanche 5 décembre
Philadelphie 4 Boston 6
Chicago 3 Buffalo 3
Toronto 5 NY Rangers 6
Los Angeles 3 Edmonton 7
St-Louis 3 Vancouver 6

Lundi 6 décembre
Hartford 2 Montréal 11
Winnipeg 5 New Jersey 3

Mardi 7 décembre
Boston à Québec
Toronto à NY Islanders
Winnipeg à Washington
St. Louis à Edmonton
Los Angeles à Calgary

Mercredi 8 décembre
Montréal à Hartford
NY Islanders à Détroit
Vancouver à Toronto
Buffalo à Pittsburgh
NY Rangers à Chicago

Matches d'hier non compris

Compteurs

	B	A	Pts
Gretzky, Edm	22	52	74
M. Stastny, Qué	**20**	**26**	**46**
Bossy, NYI	21	23	44
P. Stastny, Qué	**20**	**22**	**42**
Savard, Chi	10	29	39
Kurri, Edm	17	21	38
Goulet, Qué	**20**	**17**	**37**
Rogers, NYR	14	23	37
Nilsson, Cal	13	24	37
McCarthy, Min	11	24	35
A. Stastny, Qué	**10**	**25**	**35**
Ciccarelli, Min	19	15	34
Trottier, NYI	15	19	34
Fox, LA	15	19	34

MIDGET AAA — Ligue de hockey midget AAA

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bourassa	26	18	7	1	162	125	37
Ste-Foy	26	16	7	3	138	76	35
Lac St-Louis	26	13	10	3	125	116	29
Richelieu	26	13	10	3	124	105	29
Cantons Est	26	12	10	4	130	99	28
Laurentides	26	10	14	2	134	142	22
Montréal	26	9	14	3	127	159	21
Laval	27	7	15	5	137	170	19
Mauricie	**25**	**6**	**17**	**2**	**104**	**189**	**14**

Vendredi 3 décembre
Montréal 4, Lac St-Louis 11
Richelieu 10, Mauricie 0
Cantons de l'Est 4, Bourassa 6

Samedi 4 décembre
Laurentides 6 St-Foy 5
Lac St-Louis 4 Laval 7

Dimanche 5 décembre
Bourassa 3 Laurentides 2
Laval 5 Richelieu 5
Mauricie 2 Cantons de l'Est 13
Ste-Foy 2 Montréal 2

Vendredi 10 décembre
Montréal vs Richelieu
Laurentides vs Mauricie
Ste-Foy vs Lac St-Louis

Sport universitaire du Québec

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Concordia	14	11	2	1	75	35	23
UQAC	14	9	5	0	78	76	18
Laval	13	7	6	0	74	69	14
UQTR	16	5	9	2	68	91	12
Ottawa	13	5	8	0	53	77	10
McGill	14	2	10	1	61	71	7

Vendredi 3 décembre
Laval 5 McGill 6
UQTR 2 Ottawa 4

Samedi 4 décembre
UQAC 11 Ottawa 7

Dimanche 5 décembre
UQAC 5 Concordia 2
UQTR 5 Laval 10

Vendredi 10 décembre
UQTR vs McGill

Samedi 11 décembre
UQAC vs Laval

Dimanche 12 décembre
UQAC vs UQTR

Mardi 14 décembre
Concordia vs Ottawa

Ligue de hockey junior majeure du Québec

Division Robert Lebel

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Laval	32	25	7	0	208	138	50
Verdun	33	22	10	1	222	149	45
Longueuil	33	16	16	1	172	171	33
St-Jean	32	14	16	2	173	183	30
Hull	33	15	18	0	191	203	30
Granby	33	7	25	1	150	235	15

Division Frank Dilio

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Shawinigan	**33**	**23**	**9**	**1**	**188**	**128**	**47**
Chicoutimi	34	20	14	0	210	199	40
Québec	34	15	19	0	170	180	30
T-Rivières	**33**	**14**	**19**	**0**	**170**	**195**	**28**
Drum.	32	7	25	0	132	205	14

Lundi 6 décembre
Chicoutimi 5 Laval 6

Mardi 7 décembre
Québec à Longueuil

Mercredi 8 décembre
Saint-Jean à Drummondville(19h30)
Shawinigan à Laval(19h30)
Hull à Québec(19h30)
Verdun à Trois-Rivières(19h45)

Jeudi 9 décembre
Hull à Chicoutimi(20h00)

Vendredi 10 décembre
Verdun à Drummondville(20h00)
Longueuil à Granby(20h00)
Laval à Shawinigan(20h00)
Trois-Rivières à Saint-Jean(20h00)

Dimanche 12 décembre
Shawinigan à Chicoutimi(19h30)
Trois-Rivières à Drummondville(19h30)
Hull à Longueuil(14h00)
Granby à Saint-Jean(19h30)
Québec à Verdun(19h30)

Lundi 13 décembre
Verdun à Laval(19h30)

Compteurs

	B	A	Pts
P. Lafontaine, Ver.	39	65	104
M. Lemieux, Lav.	45	47	92
S. Turgeon, Hull	27	58	85
C. Verret, T.-R.	**34**	**44**	**78**
C. Vilgrain, Lav.	25	50	75
J.-M. Cool, Ver.	33	41	74
P. Adey, Hull	22	46	68
B. Doucet, Hull	30	33	63
G. Pigeon, St-J.	30	33	63

Parties des Soviétiques

Le 28 décembre — Edmonton Oilers — 21h05
Le 30 décembre — Québec Nordiques — 20h05
Le 31 décembre — Montréal Canadien — 19h05
Le 2 janvier — Calgary Flames — 18h05
Le 4 janvier — Minnesota North Stars — 19h05
Le 6 janvier — Philadelphie Flyers — 19h35

Hockey

Ligue nationale

Hartford 2 Montréal 11

Première période
1. Montréal, Napier 12 (Ludwig, Gainey) 0:16
2. Hartford, Siltanen 3 4:08
3. Hartford, Johnson 13 (Francis, Neufeld) 8:24
4. Montréal, Carbonneau 6 14:45
5. Montréal, Mondou 10 (Naslund) 17:57
Pénalités: Nattress Mtl 3:28, Volcan Hart 10:48.

Deuxième période
6. Montréal, Delorme 4 (Hunter, Gingras) 9:01
Pénalités— Volcan Hart 4:23, Francis Hart 11:21, Kotsopoulos Hart, Shutt Mtl 13:23, Lafleur Mtl 15:13, Volcan Hart 17:12.

Troisième période
7. Montréal, Wickenheiser 14 (Lafleur) 6:26 (an)
8. Montréal, Wickenheiser 15 (Ludwig, Lafleur) 10:43
9. Montréal, Napier 13 (Naslund) 11:44
10. Montréal, Mondou 11 (Naslund, Tremblay) 12:07
11. Montréal, Walter 14 (Lafleur, Nattress) 13:33
12. Montréal, Lafleur 7 (Wickenheiser, Nattress) 14:08
13. Montréal, Acton 12 (Napier, Ludwig) 15:07
Pénalités — Malinowski Hart 6:21, Hartford banc (purgée par Galarneau) 8:39.
Tirs au but

Hartford	12	3	8—23
Montréal	14	11	21—46

Gardiens — Millen, Hartford; Sévigny, Montréal.
A — 15,356.

Winnipeg 5 New Jersey 3

Première période
1. New Jersey, Antonovich 3 (Marini, Levo) 14:43 (an)
Pénalités — Levo NJ 11:43, Lukowich Wpg 13:55.

Deuxième période
2. New Jersey, Lever 10 (Marini) 1:23
3. Winnipeg, MacLean 12 (Hawerchuk, Babych) 3:36
Pénalité — Aucune.

Troisième période
4. Winnipeg, Maxwell 3 (Lukowich) 4:55
5. Winnipeg, Small 4 (Babych) 9:54
6. Winnipeg, Small 5 (Savard) 11:57
7. Winnipeg, Christian 7 (DeBlois, Spring) 14:52
8. New Jersey, Lever 11 (Antonovich) 19:35
Pénalité — Aucune.
Tirs au but

Winnipeg	7	13	12—32
New Jersey	6	8	11—25

Gardiens — Soetaert, Winnipeg; Resch, MacKenzie, New Jersey.
Assistance — 8,862.

COMPTEURS DES CANADIENS

	B	A	Pts
Wick	15	17	32
Ryan Walter	14	14	28
Mark Napier	13	15	28
Guy Lafleur	7	18	25
Keith Acton	12	12	24
Mats Naslund	9	14	23
Pierre Mondou	11	11	22
Mario Tremblay	9	13	22
Steve Shutt	13	7	20
Guy Carbonneau	6	13	19
Mark Hunter	7	10	17
Larry Robinson	2	15	17
Bob Gainey	6	8	14
Robert Picard	4	10	14
Gilbert Delorme	4	8	12
Craig Ludwig	0	10	10
Gaston Gingras	1	8	9
Rick Green	0	5	5
Chris Nilan	3	1	4
Réjean Houle	1	2	3
Ric Nattress	0	3	3
Dan Daoust	0	1	1
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0

Matches de lundi
Non compris
Gardiens de but
(Buts de filet désert entre parenthèses)

Peeters	1,278	54	2	2.54
Moffat	402	27	0	4.03
Boston (1)	**1,680**	**82**	**2**	**2.93**
Melanson	883	44	0	2.99
Smith	977	51	1	3.13
NY Islanders (2)	**1,360**	**97**	**1**	**3.13**
Bannerman	840	38	2	2.71
Esposito	780	47	0	3.62
Chicago	**1,620**	**85**	**2**	**3.15**
Lindbergh	800	38	2	2.85
St. Croix	880	50	0	3.41
Philadelphie (2)	**1,680**	**90**	**2**	**3.21**
Sévigny	880	46	0	3.14
Wamsley	740	42	0	3.41
Montréal (1)	**1,620**	**89**	**0**	**3.30**
Cloutier	728	40	0	3.30
Sauvé	892	51	0	3.43
Buffalo	**1,620**	**91**	**0**	**3.37**
Brodeur	1,386	75	0	3.25
Ellacott	294	21	0	4.29
Vancouver (2)	**1,680**	**98**	**0**	**3.50**
Meloche	1,129	62	1	3.29
Beaupré	611	40	0	3.93
Minnesota	**1,740**	**102**	**1**	**3.52**
Laskoski	880	50	0	3.41
Blake	240	14	0	3.50
Lessard	440	28	1	3.82
Los Angeles (2)	**1,560**	**94**	**1**	**3.62**
Jensen	480	22	1	2.75
Moore	20	1	0	3.00
Riggin	741	47	0	3.81
Parro	259	19	0	4.40
Washington (4)	**1,500**	**93**	**1**	**3.72**
Davidson	120	5	0	2.50
Mio	780	50	1	3.85
Weeks	720	52	0	4.33
NY Rangers (1)	**1,620**	**108**	**1**	**4.00**
Liut	1,129	70	1	3.72
Hanlon	611	43	0	4.22
St. Louis (4)	**1,740**	**117**	**1**	**4.03**
Lemelin	473	31	0	3.93
Edwards	1,147	78	0	4.08
Bernhardt	180	14	0	4.67
Calgary (1)	**1,800**	**124**	**0**	**4.13**
Resch	1,499	95	0	3.80
MacKenzie	32	3	0	5.63
Middlebrook	269	27	0	6.02
New Jersey (1)	**1,800**	**126**	**0**	**4.20**
Moog	893	54	0	3.63
Fuhr	763	60	0	4.72
Low	84	9	0	6.43
Edmonton (2)	**1,740**	**125**	**0**	**4.31**
Soetaert	860	58	0	4.05
Staniowski	580	43	1	4.45
Winnipeg (3)	**1,440**	**104**	**1**	**4.33**
Micalef	403	21	0	3.13
Stefan	960	69	0	4.31
Gilbert	197	17	0	5.18
Rutherford	60	7	0	7.00
Detroit (5)	**1,620**	**119**	**0**	**4.41**
Tremblay	40	2	0	3.00
Palmateer	765	51	0	4.00
Larocque	635	53	0	5.01
Toronto (1)	**1,440**	**107**	**0**	**4.46**
Garrett	513	34	0	3.98
Bouchard	687	50	0	4.37
Malarchuk	360	31	0	5.17
Québec (2)	**1,560**	**117**	**0**	**4.50**
Dion	966	67	0	4.16
Herron	654	53	1	4.86
Pittsburgh (3)	**1,620**	**123**	**1**	**4.56**
Millen	1,020	81	0	4.76
Veisor	480	39	0	4.88
Hartford	**1,500**	**120**	**0**	**4.80**

COMPTEURS DES DRAVEURS

	B	A	Tot
Claude Verret	34	44	78
Alain Robichaud	22	30	52
Patrick Emond	18	34	52
Richard Linteau	13	19	32
Step. Lessard	13	17	30
Claude Lemieux	15	14	29
Sylvain Landry	4	21	25
Greg Choules	13	9	22
Alain St-Arnaud	5	10	15
Steve Pinard	2	12	14
Mario Carpentier	7	6	13
René Badeau	3	9	12
Steven Gauthier	3	9	12
Bruno Gilbert	3	7	10
Joël Baillargeon	4	5	9
Sylvain Nantel	3	6	9
Sylvain Grisé	2	5	7
Ronald Filion	0	4	4
Dominic Bertoldi	1	1	2
Eugenio Rosauri	0	1	1
Marc Blanchette	0	0	0
Carl Parker	0	0	0

Ligue de hockey Présidentielle

Silencieux SM 4
Chez Jules 2
★Luc Patry Jacques Godbout
Bar Perfection 5
L'Hacienda 3
★Alain Pouin Denis Raymond
Claude St-Louis Ghislain Dionne

Ligue Laurentide

Boucherie Giguère 14 Charette 6
Pour les gagnants: Louis Devault, Dany Rénière et Daniel Boulet, trois buts chacun. Gilles Goyette et Jacques Croisetière, deux buts, et Denis Gagnon.
Pour les perdants: André Bournival (2), Sylvain Masse, Mario Bellerive, Jocelyn Lacombe et Louis Bellerive
Bar 51 4 Kings 4
Pour les gagnants: Claude Lévesque (2), Gaston Frappier et Paul Vincent
Pour les perdants: Jacques Guimont (2), Guy Bareil et Yvon Plante

"OLD TIMER" Vétérans
MOLSON CAP-DE-LA-MADELEINE

	Pj	Pg	Pp	Pn	Pts
Gecyr Cons	18	9	4	4	22
GB Ste-Marthe	16	7	6	3	17
Bri. P. TR	17	8	8	1	17
Sapin Bleu	17	7	9	1	15
Sanpri	16	6	7	3	15
Ferron Shell	17	6	9	2	14

Ligue industrielle de la rive sud

Semaine du 29 novembre
Denis Brault 9 Pièces d'auto Despel 6
Louis Bélanger 10 Richard Massé 7
Massicotte et Arcand 4 Marcel Levasseur 11
Club du lac Boucher 8 Jean Poirier 8
Jardin GreoGui E. 14 Robert O'Doherty 9
Centre Out Est 8 Jean-Paul Hamel 4
Marc Belle-Ysle 7 Provost Cartage 3
Félicien Bonneau 14 Rest. Au coq d'Or 5
Semaine du 13 décembre
Jean-Paul Hamel vs Marc Belle-Ysle(18h30)
Félicien Bonneau vs Robert O'Doherty (18h30)
Jardin GreoGui Elec. vs Rest Au Coq d'Or (18h30)
Provost Cartage vs Centre Out et Est. (18h30)
Massicotte et Arcand vs Richard Massé (20h30)
Pièces d'auto Despel vs Club du lac Boucher (20h30)
Jean Poirier vs Denis Brault (20h30)
Louis Bélanger vs Marcel Levasseur (20h30)

Classement
Section Molson

	PJ	G	P	N	T.
C.O.E.	9	7	2	0	14
R.M.	9	6	3	0	12
M.L.	9	4	4	1	9
D.B.	9	4	5	0	8
C.L.B.	9	2	5	2	6
R.O'D	9	2	6	1	5
M.B.-Y.	9	2	6	1	5
Au C.d'Or	9	2	6	1	5

Section St-Hubert

	PJ	G	P	N	T.
F.B.	9	7	2	0	14
L.B.	9	6	2	1	13
J.G.É	9	6	3	0	12
P.C.	9	5	4	0	10
J.P.	9	4	4	1	9
D.P.A.	9	4	5	0	8
J.P.H.	9	3	4	2	8
M.et A.	9	3	6	0	6

LHJMQ

Chicoutimi 5 Laval 6

Première période
1. Laval, Jean-Marc Lanthier (Lemieux, Fulton) 2:34
2. Chicoutimi, Roberto Lavoie (Villeneuve) 4:51
3. Laval, Mario Lemieux (Troini, Finn) 11:11
4. Chicoutimi, Robert Lavoie (Doré, Villeneuve) 15:22
5. Laval, Bruno Troini (Finn, Lacasse) 16:50
Pénalités — Duperron Chi, Cormier Lav majeures 4:22, Paquette Chi mineure, majeure, extrême inconduite, Sills Lav majeure 9:09, Troini Lav 11:34.

Deuxième période
6. Chicoutimi, Yves Héroux (Ouellet, Bergevin) 3:00
7. Chicoutimi, Paul Gagné (Doré, Villeneuve) 4:21
8. Chicoutimi, Paul Gagné (Doré, Villeneuve) 11:42
9. Laval, Michel Lacasse (Boudreau, Fulton) 17:09
Pénalités — Troini Lav 0:41, Cormier Lav 3:55, Larose Lav 10:30, Parise Chi 14:54, Lavoie Chi 16:55.

Troisième période
10. Laval, Michel Lacasse (Lemieux, Boudreau) 18:39
Pénalités — Gagné Chi 17:58.

Prolongation
11. Laval, Mario Lemieux (Lanthier, Sills) 0:38
Pénalité — Aucune.
Tirs au but — Chicoutimi 26; Laval 49.
Gardiens — Martin Guay, Chicoutimi; Tony Haladuick, Laval.
Assistance — 2,167.

Intermédiaire

Ligue intermédaire de la Rive-Sud

Samedi, 4 décembre
Nicolet 7 St-Zéphirin 2
Nicolet: Mario Paradis (2), Guy Leblanc (2), Raymons Rousseau, Luc Leblanc et Jean-Denis Duval.
St-Zéphirin: Réjean Maillette et Jean-Pierre Côté.

St-Célestin 9 Baieville 5
St-Célestin: André Beaudoin (3), Jean-Yves Doucet (2), Jacques Lemire, Denis Bouchard, Luc Bourassa et Guy Boisclair.
Baieville: Mario Laplante (2), Jules Lavoie, Claude Denoncourt et Gilles Lemieux.

Dimanche, 5 décembre
St-Célestin 7 Gentilly 4
St-Célestin: Alain Piché (2), Claude Lachapelle (2), Yvon Lachapelle, André Brunelle et André Beaudoin.
Gentilly: Yves Dumoulin, Yoland Guimond, Jacques Pépin et Éric Gilbert.

Nicolet 12 Pierreville 1
Nicolet: Raymond Rousseau (5), Jean-Denis Duval (2), Allen Gilbert, Mario Paradis, Gilles Blais, Guy Leblanc et Jean Cousineau.
Pierreville: Michel Descôteaux.

Ligue Samedi-soir Molson
Champlain 4 St-Luc-de-Vincennes 1
Gagnants: Normand Boisvert,2,Daniel Leblanc et Robert Lupien
Vaincus: Raymond Breault

Grondines 5 Ste-Gènevième 2
Gagnants: Daniel Mainguy,2,Claude et Alain Guilbault et Rémi Laganière
Vaincus: Alain Bronsard et Michel Rondeau.

La Pérade 7 St-Prosper 1
Sainte-Anne: Louison Leduc,Normand Bigué-,Louis Bélanger,André Massicotte, Jacques Roy et Alain Nobert
Vaincus: Yves Lafontaine.

Ligue Olympique du Nord
Saint-Alban 4 Portneuf 4
Saint-Alban;André Tardif,2,et Gilles Carpentier,2
Portneuf;Yves Gignac,2,Normand Lajeunesse et Micel Fournier.
Saint-Marc-des Carrières 5 Saint-Raymond 5
Saint-Marc;Ghislain Letellier,2,Yoland Savard,2,et Denis Montambeault.
Saint-Raymond;Simon Huard,2, Réal Alain-,François Drolet et Yvon Beaulieu.

Hockey à pied

Super Ligue Hockey à pied "Laurentide"

Brasserie Le Gosier 6
Brasserie Royale 2
★Denis Massicotte (2) Danny Raymond (2) Daniel Horne
Domaine du son 5
Matériaux économiques 7
★Marc Gervais (2) Pierre Côté

Ligue Hockey à pied "Molson Les Copains"

North Stars 3 Kings 6
★Serge Robillard (3) Jacques Lamy
Aurey Thifffault
Flames 2 Rangers 3
★Jacques Bellemare

Ligue de volley ball Pavillon St-Arnaud

Section hommes "A"

Equipes	PJ	PG	PP	Pts
Zigs	30	21	9	21
Broue Lib	30	18	12	18
Zobs	30	15	15	15
Frères volants	30	6	24	6

Section "B"

Skall II	30	26	4	26
Michel Chicoine	30	23	7	23
Vikings	30	22	8	22
Ph. Pharmaprix	30	16	14	16
Boomerangs	30	12	18	12
J. M. Boudreau	30	8	22	8
Butors	30	7	23	7
Voyelles	30	6	24	6

Section féminine

A. Germain Elec.	33	29	4	29
Pothier St. Ser.	33	27	6	27
Sport-Point	33	27	6	27
Podium	33	25	8	25
Exc.R.Gélinas	33	23	10	23
Opus 8	33	13	20	13
C. Pop. St-Bar.	33	11	22	11
Tigers	33	10	23	10
Le chalet du Spor	33	10	23	10
Les Dynamos	33	10	23	10
Chavignex	33	7	26	7
Dom. Louis Riel	33	6	27	6

Les statistiques de la LNH

Bruins de Boston

	PJ	B	A	Pts		PUN
Pederson	28	15	17	32	8	10
Middleton	28	11	15	26	8	6
McNab	28	8	18	26	15	6
Crowder	28	9	13	22	7	40
Fergus	28	12	9	21	1	23
Krushelnyski	27	7	10	17	5	8
Bourque	15	6	11	17	13	2
Park	25	4	8	12	8	24
Milbury	28	4	8	12	4	99
O'Reilly	10	3	9	12	8	31
O'Connell	28	1	11	12	18	12
B. Crowder	28	5	6	11	5	26
MacTavish	23	2	9	11	10	5
Léveillé	9	3	6	9	1	0
Dufour	21	6	2	8	4	28
Palmer	25	4	4	8	7—	12
Kasper	18	2	5	7	7—	24
Cashman	20	2	3	5	2	12
Howe	28	1	4	5	9	12
Hillier	25	0	4	4	5—	27
Kluzak	18	1	1	2	3	57
Barr	6	0	1	1	1	2
Peeters	22	0	1	1	0	26
McLellan	2	0	0	0	0	0
Moffat	8	0	0	0	0	2

Sabres de Buffalo

Perrault	27	15	15	30	0	4
McKegney	26	10	16	26	3	8
McCourt	21	5	13	18	1—	4
Housley	24	3	15	18	0	10
Foligno	20	8	9	17	1	33
McKenna	22	7	9	16	1	4
Patrick	24	7	8	15	8	6
Savard	24	6	9	15	1	12
Seiling	27	7	7	14	2	6
Virta	25	5	9	14	12	8
Peterson	27	4	10	14	4	15
Ruff	27	7	6	13	6	54
Hamel	17	6	6	12	7	5
Van Boxmeer	26	4	8	12	5	28
Ramsey	25	1	10	11	11	17
Ramsay	27	5	4	9	5	7
Playfair	27	2	7	9	9	54
Moller	23	3	5	8	5	2
Hajt	20	0	4	4	7	4
Fenyves	1	0	0	0	1—	0
Cloutier	13	0	0	0	0	0
Sauvé	16	0	0	0	0	2

Flames de Calgary

Nilsson	30	13	24	37	3	2
McDonald	30	20	13	33	1	23
Reinhart	29	5	25	30	2—	10
Chouinard	30	4	20	24	13—	8
Risbrough	30	11	12	23	4	47
Peplinski	30	6	16	22	3	41
Eloranta	30	2	20	22	2	14
Lavallée	24	9	8	17	2	11
Bridgman	29	11	5	16	3	13
Hislop	29	7	8	15	2—	6
Christoff	22	6	5	11	2—	0
Russell	30	6	3	9	2—	36
Hindmarch	26	5	4	9	2—	14
Meredith	21	4	3	7	7—	4
Dunn	30	1	6	7	4	14
Konroyd	29	1	5	6	2—	27
Mokosak	13	3	1	4	3—	11
Bourgeois	11	1	3	4	3—	21
MacInnis	14	1	3	4	0	9
Hunter	14	1	0	0	2—	35
Lemelin	9	0	1	1	0	0
Ribble	10	0	1	1	1	6
Edwards	20	0	1	1	0	0
Jackson	1	0	0	0	0	0
Hampson	2	0	0	0	1—	5
Walker	3	0	0	0	0	7

Black Hawks de Chicago

Savard	27	10	29	39	11	14
Wilson	26	7	24	31	12	24
Secord	27	23	7	30	9	67
Larmer	27	11	14	25	13	5
Lysiak	20	8	15	23	12	4
Sutter	27	8	13	21	11	2
Preston	26	13	6	19	11	18
Crossman	27	2	17	19	4	12
Murray	27	5	12	17	10	27
Brown	27	2	12	14	4	12
Gardner	27	7	6	13	1—	0
Higgins	26	5	2	7	0	12
Paterson	27	4	3	7	4—	2
Murray	20	4	2	6	2	10
Marsh	24	1

A Yamachiche

Carnaval Opti-neige du 14 au 30 janvier

par Berthold LEVESQUE

YAMACHICHE — Le deuxième carnaval d'hiver Opti-neige de Yamachiche se déroulera dans cette région du 14 au 30 janvier 1983.

L'édition de l'an dernier qui en était à ses premières armes s'est avérée vraiment un succès, encourageant ainsi les organisateurs à répéter l'événement.

Les représentants du carnaval ont tenu lundi une conférence d'information à la Brasserie Molson, leur principal commanditaire pour les activités qui se dérouleront en janvier prochain.

Les organisateurs qui sont des membres du club Optimistes de l'endroit et le Service récréatif et sportif, souhaitent une forte participation aux différentes activités dont les profits iront pour un futur complexe sportif qui doit être construit près du pavillon des loisirs actuel.

L'échéancier de ce projet a été fixé pour l'année 1987. Le slogan du carnaval "Vers le complexe" explique bien l'objectif visé par les organisateurs.

Au carnaval de Yamachiche, on a aussi la participation de la mascotte "**boule de neige**" qui verra à mettre de la vie au cours du déroulement de l'événement.

Cette année encore, cinq duchesses aspirent au titre de reine du carnaval. Il s'agit de Mlles Monique Blais, Claire Lamy, Josée Lamy, Lyne Milette et Yolande Milot.

Les duchesses offriront des billets pour le tirage de huit prix de $100, d'ici au couronnement de la reine qui doit avoir lieu le samedi 29 janvier.

Le comité organisateur est formé cette année de Bertrand Ferron, président; Jacques Pellerin, vice-président; Jeannine Pellerin, secrétaire; André Chainé, trésorier; et Louise A. Bellemare, publiciste.

Les directeurs sont Jean-Marc Ferron, Jean-Marie Lamy, Pierre Milot, Denis Lacerte et Yvon Pellerin.

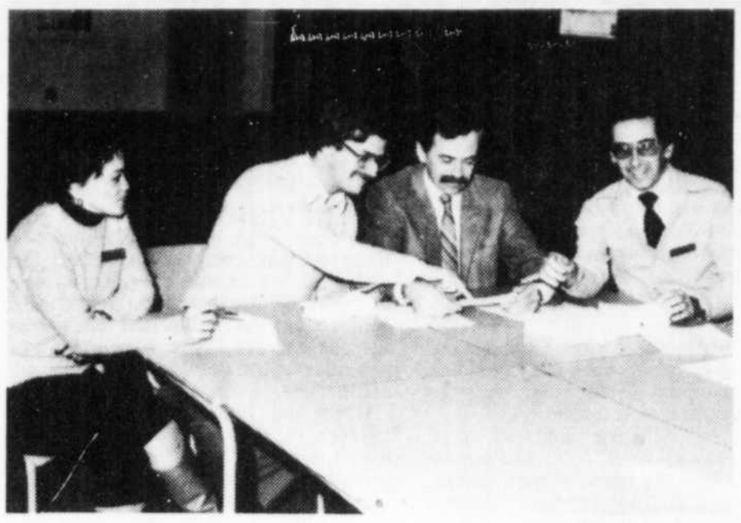
Au niveau du programme détaillé des activités, Le Nouvelliste aura l'occasion un peu plus tard de fournir de l'information aux lecteurs.

On peut signaler cependant les principales activités qui se dérouleront au cours de ce carnaval d'hiver.

Il faut s'attendre à différents tournois sportifs, soirées disco, concours de monuments de glace, expositions, soirée de couronnement de la reine, parade dans les rues de la municipalité avec chars allégoriques, olympiades, feu de joie, etc.

Pour conduire le carnaval Opti-neige à un succès encore cette année, le comité a prévu des responsables pour les différentes activités et tout a été bien pensé pour les mener à bonne fin.

Maintenant, c'est le public qui aura la parole en participant du 14 au 30 janvier prochain au deuxième carnaval Opti-neige de Yamachiche.



(Photo Claude Abel)

Les dirigeants du deuxième carnaval Opti-neige de Yamachiche ont annoncé officiellement cet événement qui aura lieu du 14 au 30 janvier prochain. Dans l'ordre sur la photo: Jeannine Pellerin, secrétaire; Bertrand Ferron, président; Jacques Pellerin, vice-président; et André Chainé, trésorier.

La Maison de Clairette
490 BONAVENTURE TROIS-RIVIÈRES 374-1354
SUPER SPÉCIAL
JUSTE À TEMPS POUR LES FÊTES
20% DE RÉDUCTION
Sur tous les pantalons, jupes, manteaux en magasin et
10% DE RÉDUCTION
Sur toute autre marchandise.
(maintenant ouvert les lundis)

UNE ÉCONOMIE SENSASS!

OFFRE SPÉCIALE

11¾%

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

LE MEILLEUR TAUX OFFERT PAR UN CONSTRUCTEUR CANADIEN.

Vous pouvez réaliser des économies sensass et profiter de super-aubaines sur tous les modèles neufs Ford, Mercury et Lincoln 1982.

Un taux sensass!

11¾% sur le montant total financé de 24 à 48 mois.

À l'achat d'un modèle neuf 1982 des marques Ford, Mercury ou Lincoln livré avant le 31 décembre 1982, les concessionnaires participants Ford et Mercury offrent un taux de financement à 11¾% aux acheteurs admissibles, par l'entremise d'institutions financières participantes.

Valable sur tous les modèles 1982, ce taux annuel avantageux porte sur les financements de 24 à 48 mois. L'offre dure du 1er au 31 décembre 1982. Les parcs sont exclus.

Pour profiter de ce taux exceptionnel, vous devez prendre livraison de votre voiture avant le 31 décembre 1982. Les concessionnaires participants Ford et Mercury ont tous les détails.

EXEMPLES D'ÉCONOMIES PAR CENTAINES DE $

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	AU TAUX FORD DE 11¾% L'ÉCONOMIE RÉALISÉE EST DE
20%	1 619,52 $
18%	1 214,40 $
16%	816,96 $

L'exemple ci-haut est celui d'un contrat type de 48 mois portant sur un montant de 10 000 $ avec acompte de 2 000 $. Le versement mensuel serait de 243,43 $ à 20 %, de 234,99 $ à 18 % et de 226,71 $ à 16 %. Il est de seulement 209,69 $ au taux annuel de 11¾ %.
Le coût total du financement est de 2 065,12 $ et l'obligation globale de l'acheteur est de 12 065,12 $, à l'exclusion des frais d'assurance-crédit.

Ford

Profitez du taux sensass des concessionnaires participants Ford et Mercury.



Chère Louise

Adressez votre correspondance à : Chère Louise,
Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6

Les enfants n'ont pas de sexe

Il nous ferait grand plaisir de voir paraître cette lettre dans ton courrier dans le but de réveiller les parents d'aujourd'hui.

En réponse aux commentaires de monsieur Royal Saint-Arnaud au sujet de la pièce "Les enfants n'ont pas de sexe", pièce à laquelle nous avons assisté, je déplore le fait que M. St-Arnaud ait omis de mentionner que l'homosexualité était présentée comme étant tout à fait normal, ce qui, on sait très bien, est faux.

Il y a aussi la période des caresses où nous trouvons qu'il y a exagération et même incitation, i.e. un réveil chez les plus jeunes de six et sept ans qui ne sont pas prêt à cela. Egalement, l'acte de procréation décrit à deux reprises de façon à ne pas passer inaperçu. Nous avouons que la pièce ne comporte pas que des points négatifs, la naissance y est très bien traitée ainsi que le cas de l'enfant orphelin de père, mais plusieurs parents ont essayé d'en parler avec leurs petits et ces derniers ne semblaient pas intéressés. Pourquoi, pensez-vous? Pourtant, cette pièce, nous a-t-on dit, doit ouvrir le dialogue entre parents et enfants.

Sur 2,500 parents, seulement 200 se sont déplacés afin de voir ce qui sera présenté à leurs enfants. Est-ce de l'indifférence ou une façon de se décharger de cette éducation qui, nous croyons, revient aux parents qui eux savent respecter le rythme de leurs enfants.

Il y a 20 ans, tout était trop secret sur la sexualité, aujourd'hui, on exagère. Où est le juste milieu? Peut-être avez-vous vu cette pièce, Louise? J'aimerais connaître vos commentaires.

Des parents intéressés.

Je n'ai pas vu la pièce "Les enfants n'ont pas de sexe" dont vous nous parlez, je ne peux évidemment pas vous faire part de mes commentaires.

Il est vrai qu'il y a vingt ans, la sexualité était un sujet tabou chez les jeunes et même les moins jeunes. Aujourd'hui, on veut remédier à ce non-sens par des cours de toutes sortes pour les jeunes. Vous prétendez qu'on exagère et vous vous demandez où est le juste milieu. Comme vous, je pense que l'éducation sexuelle des enfants devrait commencer à la maison, être amorcée par les parents qui connaissent bien leurs enfants et sont en mesure de reconnaître le moment où l'enfant est prêt à recevoir les réponses aux questions qu'il se pose. Tous les enfants ne sont pas éveillés à ces sujets au même âge, c'est un rythme, un dosage qu'il faut respecter.

Cependant, plusieurs parents, justement à cause des tabous qui ont existés dans leur enfance, se sentent incapables d'aborder ce sujet avec leurs enfants, c'est là que les pédagogues essaient d'intervenir pour remplacer le manque d'information chez certains jeunes qui ignorent tout sur la sexualité, ce qui peut être un aussi grand danger que d'en trop savoir. Finalement, comme dans bien autres choses, le juste milieu réside dans le dosage, le moment approprié et le respect de la matière enseignée.

La pornographie à la télévision

Je viens vous écrire au sujet des films qui passent à la télévision, les vendredis et samedis soirs. Où est la censure aujourd'hui? On voit des couples nus faire l'amour sous toutes ses formes, sans gêne. Il n'est pas nécessaire de tout énumérer, tu comprends...

Il y a des jeunes qui vont garder ailleurs et regardent ces films. Ne pourrait-on pas avoir une meilleure sélection de films? Ceux qui veulent voir ces intimités n'ont qu'à payer et à aller ailleurs que dans nos foyers.

Un vendredi soir, j'ai veillé avec ma fille de quinze ans, le film était tellement dégoûtant que nous avons fermé le poste de télévision, ça se poignait, etc... Que font nos gouvernements face à la censure de la télévision?

J'aimerais savoir qui décide de porter à l'horaire ces films cochons. La population est dégoûtée de ces cochonneries! Demandez-vous pas pourquoi ça va mal et ça ira mal longtemps!

Messagerie

Une bonne façon de faire cesser la projection de ces films pornographiques est de vous plaindre aux stations qui les diffusent. Si vous le faites sous forme de pétition, avec le plus grand nombre de signatures possible, votre demande aura plus de poids. Vous pouvez aussi intéresser à vos protestations différents mouvements qui s'occupent de moralité, ils appuieront vos revendications.



plein air

$1 million pour un programme vacances

par Jean-Paul ARSENAULT

Le ministre du Loisir, de la chasse et de la pêche, M. Guy Chevrette, a mis en branle ces jours derniers un programme expérimental de $1,140,000 pour des centres de vacances familiales.

Tout l'argent investi dans ce programme sera réparti sur une période de seize mois et s'ajoutera aux $350,000 déjà versés pour la création de 88 emplois temporaires, dans les camps de vacances et bases de plein air.

Le concept des centres de vacances familiales est assez récent au Québec. Il prend modèle sur le principe européen des Villages-vacances-familles. Le but de ce programme est de permettre aux familles à revenus modiques ($20,000 et moins) de pouvoir se prévaloir de vacances dans un réseau d'hébergement collectif, et ce, l'année durant.

Il ne fait pas de doute que, dans le climat difficile que nous subissons ces années-ci, un tel programme a des visées économiques très précises, en plus de ses objectifs de démocratisation dans le domaine des loisirs.

Les régions qui participeront à ce programme bénéficieront de retombées économiques directes provenant de la présence de vacanciers dans leur région.

Il est aussi prévu que les zones touristiques limitrophes pourront connaître un accroissement de leurs activités touristiques, décentralisant en quelque sorte la concentration que l'on retrouve habituellement en Gaspésie, à Montréal et à Québec.

Il est certain que le succès de cette opération repose sur l'utilisation que la population fera de ces centres et sur l'appui qu'elle donnera au projet. C'est avant tout un changement de mentalité qu'on nous propose d'adopter...

Beaucoup de vies sauvées par la pilule anticonceptionnelle

LONDON, Ont. (PC) — La pilule anticonceptionnelle, malgré qu'elle soit associée à des décès dus à des crises cardiaques, sauve en réalité bien des vies, affirme un chercheur de l'université Western Ontario.

Le Dr Al Yupze, professeur d'obstétrique et de gynécologie, affirme qu'à cause de l'importance que les médias accordent aux mauvais effets de la pilule anticonceptionnelle, le public ne se rend pas compte de ses grands mérites.

Parmi ceux-ci figurent une baisse de l'incidence du cancer du col de l'utérus et du cancer des ovaires, deux maladies mortelles. La pilule réduit aussi le danger d'une inflamation pelvienne qui peut provoquer la stérilité chez ses victimes.

La pilule, qui demeure encore la méthode de contraception réversible la plus populaire, comporte beaucoup moins d'hormones ou de stéroïdes qu'il y a une décennie quand la peur de la pilule a fait surface.

"Il est aujourd'hui très évident que les effets secondaires sont moindres dans la mesure où la teneur en hormones est basse." Selon le Dr Yupze, le risque le plus grave associé à la pilule c'est la cigarette et l'âge.

"Ce n'est pas que la pilule en elle-même soit dangereuse, mais l'habitude de fumer devient plus dangereuse à cause de la pilule."

Il n'y a véritablement pas de limite d'âge pour prendre la pilule, mais le professeur de gynécologie recommande fortement aux femmes âgées de 35 ans et plus qui fument régulièrement de choisir une autre méthode de contraception que la pilule.

art de vivre

Les soins à domicile

par Monique Martel, infirmière coordonnateur, service de soins à domicile

Les soins à domicile est un service dispensé par les Départements de santé communautaire (DSC) et les centres locaux de services communautaires (CLSC). Le DSC offre aussi des services en inhalothérapie, physiothérapie, ergothérapie et stomothérapie.

vivre en santé
(en collaboration avec le Département de santé communautaire du CH Sainte-Marie)

Quand les soins s'imposent à la maison, il suffit que votre médecin en fasse la demande et que votre condition de santé réponde aux exigences suivantes: le malade et sa famille doivent accepter de participer au traitement; le malade doit être retenu à la maison, c'est-à-dire que sa maladie l'empêche de se déplacer pour recevoir les soins qu'il requiert; le milieu dans lequel vit le malade doit présenter des conditions sanitaires propres aux soins.

C'est ainsi que la population se voit recevoir à domicile des soins comme pansement, surveillance, injection, éducation sanitaire, soins aux porteurs de sonde, de stomie, physiothérapie, ergothérapie, inhalothérapie.

Le but des soins à domicile est de maintenir le patient, qui le désire, dans son milieu de vie le plus longtemps possible, tout en diminuant l'utilisation des services spécialisés, très coûteux, tel que l'hôpital.

Les soins à domicile permettent une meilleure utilisation des ressources dans le domaine de la santé. Afin de permettre une meilleure efficacité d'un tel service, il est essentiel d'avoir la collaboration et l'implication du patient et de sa famille. Nous sommes là pour vous aider, vous êtes là pour nous aider à mieux vous aider, quand les soins s'imposent à la maison.

Prompt rétablissement!

horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril) — Profession: Un excès de confiance serait préjudiciable à vos intérêts, soyez très prudent dans le choix de vos collaborateurs. Affection: Entourez l'être cher de votre tendresse. Santé: Evitez les aliments gras.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Profession: Attendez-vous à ce que votre entourage manifeste sa volonté d'obstruction en retardant vos projets et vos plans. Affection: Vous enregistrez de nouveaux succès. Santé: Attention sur la route.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Profession: Vous aurez l'appui de personnes bien disposées à votre égard mais il vous faudra procéder avec beaucoup de diplomatie. Affection: Ne compliquez pas vos rapports affectifs. Santé: N'abusez pas des médicaments.

CANCER (22 juin - 22 juil.) — Profession: Vous vous sentirez en pleine forme et prêt à prendre des initiatives et des décisions pour améliorer votre situation. Affection: Faites participer votre partenaire à vos projets. Santé: Bonne.

LION (23 juil. - 22 août) — Profession: Vous avez intérêt à montrer à vos supérieurs que vous suivez leurs conseils et que vous vous appliquez à votre travail. Affection: Ne vous laissez pas aller à vos mouvements d'humeur. Santé: Bonne.

VIERGE (23 août - 22 sept.) — Profession: Les réserves de votre entourage risquent de retarder vos projets, efforcez-vous de vaincre les réticences. Affection: Votre partenaire se montrera jaloux de vos succès. Santé: Bonne vitalité.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) — Profession: De multiples soutiens favoriseront vos entreprises vous permettant de stabiliser votre situation financière. Affection: Consacrez plus de temps à votre partenaire. Santé: Prenez plus d'exercice.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) — Profession: Le temps des conflits stériles va prendre fin et il faudra penser à vous organiser de façon plus constructive. Affection: Vous vous laisserez prendre à des charmes trompeurs. Santé: Bonne vitalité.

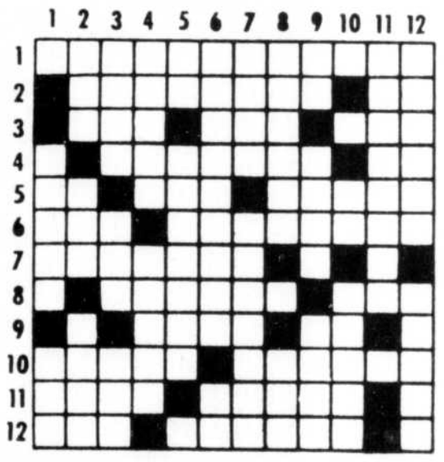
SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) — Profession: Des propositions intéressantes peuvent vous apporter la perspective d'un voyage aussi agréable qu'enrichissant. Affection: Votre charme sera toujours aussi irrésistible. Santé: Suivez votre régime.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) — Profession: Certaines des responsabilités que vous avez acceptées réclameront des innovations audacieuses, des actions rapides. Affection: Faites les premiers pas vers une réconciliation. Santé: A ménager.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) — Profession: Le moment est favorable pour vous engager à fond dans votre travail, pour accepter des responsabilités plus grandes. Affection: Recherchez la compagnie de personnes sincères. Santé: Surveillez votre vue.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) — Profession: Vous aurez de bonnes idées mais vous devrez vous hâter de les mettre en pratique si vous ne voulez pas être dépassé par vos adversaires. Affection: Harmonie en famille. Santé: Ménagez votre foie.

PROBLEME 4766



HORIZONTALEMENT

1 Certainement
2 Doucement. Fl. côtier.
3 Sur. Riv. d'Allemagne. Façon.
4 Nom de diverses maladies caractérisées par une sueur abondante (pl.). Saint.
5 Prép. lat. Prén. de femme. Berceau.
6 Voiture anglaise. Frottas avec l'étrille.
7 Ville d'Eubée.
8 Personne de pure race blanche, née aux colonies. Du verbe être.
9 Volcan. Ce qui est dû.
10 Partie du visage. Partie du corps humain.
11 Consacré. Pays.
12 Abrév. commerciale. Minces, déliés.

VERTICALEMENT

1 Peuples, gents. Religion chrétienne.
2 Femme de Saturne. Marque la preuve. Divisé en trois.
3 En dessous. Bouche des oiseaux. Jamais.
4 Sortie. Riv. d'Angleterre.
5 Equerre. Homme d'Etat américain.
6 Copie exacte. Conseil de la reine.
7 Air en général. Qui n'est pas assez sévère.
8 Qui nous veut du mal. Ancienne forme de "oui".
9 Mont. Poisson. Amas de sables fins que le vent accumule et parfois déplace sur les bords de la mer.
10 Lui. Prêtre français.
11 Qui commence à être.
12 Pâtisseries. Ecimé.

Solution du problème précédent

PROBLEME 5095



Michel Giasson, actuaire de 40 ans

Le plus récent greffé du coeur est décédé

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Michel Giasson, le plus récent greffé du coeur de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, est décédé en fin de soirée, dimanche.

La mort de l'actuaire de 40 ans, originaire de Sillery près de Québec, est survenue après un "rejet aigu et brutal" du nouveau coeur reçu, le 15 septembre, d'une jeune fille de 15 ans du Delaware, morte dans un accident de la circulation.

"Le traitement d'immuno-suppression avait dû être modifié récemment en raison de l'intolérance du malade au traitement", a indiqué dans une conversation téléphonique un porte-parole de l'institution, M. Jacques Charbonneau.

Le sort de l'autre patient Denis Chayer, un jeune homme de 20 ans de Longueuil qui a reçu le 4 juillet un nouveau coeur, n'est nullement mis en jeu puisque sa condition est très différente de celle de M. Giasson qui "souffrait d'une condition irréversible et que la transplantation était la seule solution pour le maintenir en vie".

Le décès de M. Giasson survient plus de deux mois après l'opération et quelques semaines après que le malade eut évoqué la possibilité de s'en retourner, ce mois-ci, s'établir à Québec avec sa femme Carmen pour reprendre son poste d'enseignant à l'Université Laval.

"L'autre greffé, Denis Chayer, continue de vivre normalement. Il va très bien. Il a repris ses activités normales et il nous visite occasionnellement pour des visites de routine", a précisé M. Charbonneau en entrevue.

La mauvaise nouvelle survient quelques jours après un véritable "miracle" de la médecine qui a permis à Barney Clark, de Des Moines, de recevoir un coeur de plastique à l'hôpital de l'université de l'Etat d'Utah, à Salt Lake City.

Premiers symptômes

C'est en septembre 1981, à Philadelphie, que M. Giasson a ressenti les premiers symptômes de la cardiomyopathie caractérisée, au début, par un manque de souffle — le diplômé de l'université de Pennsylvanie faisait alors son jogging quotidien de trois kilomètres quand il s'est rendu compte de ses difficultés à respirer.

Après consultation avec des médecins, on l'informait que cette maladie détruirait petit à petit son coeur, qui cesserait alors de fonctionner. Seule une transplantation cardiaque pouvait le sauver. Les chances de succès dans son cas étaient de "90 pour cent", a-t-il raconté récemment dans une entrevue.

Le lendemain de son entrée à l'hôpital Notre-Dame, le 14 septembre, on trouvait un donneur. L'opération devait durer quatre heures et le malade commençait alors ce qu'il a appelé sa "deuxième vie".

M. Giasson était le deuxième patient en deux mois (après Chayer) à subir cette délicate intervention chirurgicale à l'hôpital Notre-Dame, qui avait dû interrompre ce type d'intervention de 14 ans alors que le gouvernement provincial imposait un moratoire sur toute nouvelle transplantation en raison de son coût élevé ($40,000) et du faible taux de réussite.

De fait, le lendemain de l'opération effectuée sur M. Giasson, le ministère des Affaires sociales informait la direction de l'institution que Québec ne fournirait plus d'argent pour ce genre d'opérations.

Avant le moratoire de 1968, le Dr Pierre Grondin fut le dernier médecin à effectuer des greffes du coeur, mais les neuf personnes qui avaient subi l'opération sont mortes dans les six mois après la greffe.

Groupes anti-phoques

Fiéfés menteurs qui font du chantage

- Pierre de Bané

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le ministre des Pêcheries, M. Pierre de Bané, a accusé, lundi, les groupes anti-phoques d'être des fiéfés menteurs qui se livrent au chantage pour parvenir à leurs fins.

Dans sa plus violente sortie à ce jour contre les environnementalistes tels que Green Peace, M. de Bané a dit que la menace de boycottage des produits de la pêche canadienne en Europe si la chasse au phoque n'est pas interdite équivaut ni plus ni moins qu'à du chantage.

Dans une allocution devant des membres du Syndicat des pêcheurs de Terre-Neuve, qui tenaient leur assemblée annuelle, M. de Bané a dit qu'il avait été révolté par les menaces formulées par les environnementalistes, nommément le Fonds international pour le bien-être des animaux et à son directeur général Brian Davies qu'il a qualifié de méprisant.

Les Canadiens, des barbares

S'écartant de son texte préparé d'avance, le ministre des Pêcheries a dit que les Européens étaient déçus par la publicité histérique des groupes anti-phoque qui ont peint les pêcheurs canadiens comme des barbares qui massacrent des blanchons pour le seul plaisir de la chose.

"Les Européens sont stimulés par des menteurs tels que Brian Davies et son groupe."

"L'un des pires chantages auxquels j'ai été exposé fut la menace d'une campagne de boycottage des produits de pêche canadiens, ce qui équivaut à dire "vous faites mieux de perdre une poissonnerie pour préserver l'autre'."

Le ministre de Bané a suscité de vifs applaudissements quand il a affirmé que les groupes anti-chasse aux phoques "'ont pas une once de morale ou de moralité".

Le NPD soutiendra Fira

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique a juré, lundi, de lutter pour redonner des dents à l'Agence d'examen des investissements étrangers en alléguant que le gouvernement d'Ottawa a cédé trop facilement face aux pressions des milieux qui réclamaient moins de pouvoirs après avoir pourtant promis de renforcer ces mêmes pouvoirs..

Le critique néo-démocrate en matière de politique commerciale, Lorne Nystrom, a affirmé au cours d'une conférence de presse que les 32 membres du caucus du NPD ont décidé d'organiser un filibuster face à tout projet législatif visant à affaiblir l'agence. Le NPD s'appliquera également à intéresser l'opinion publique au problème du contrôle de l'économie canadienne par des intérêts étrangers.

Les Canadiens se sont fait avoir

Il a dit que le NPD a le sentiment que "les Canadiens se sont faits passer un sapin" au cours de la dernière année alors que le gouvernement, l'opposition conservatrice et plusieurs premiers ministres provinciaux se sont montrés sympathiques aux griefs des Américains voulant que l'agence se montre intraitable et qu'elle empêche les investissements étrangers d'entrer au Canada, au détriment de l'économie.

Le Nouveau Parti démocratique estime que des règlements plus sévères concernant les investissements étrangers amélioreraient l'économie puisque les compagnies appartenant à des Canadiens seraient portées à consacrer davantage de fonds aux opérations domestiques et à importer moins de produits que les compagnies appartenant à des intérêts étrangers, procurant par le fait même plus d'emplois.

Il a ajouté que l'attitude du NPD dans ce dossier a été motivée par les initiatives prises au ocours de l'année dernière par premier ministre Trudeau qui a en quelque sorte dérogé à sa promesse faite lors des élections générales de 1980 à renforcer et à acordfer plus d'importance à FIRA.

Cette promesse a été réitérée dans le discours du trôone de 1980n mais elle a été mise au rancart dans le budget MacEachen de novembre 1981. Le gouvernement fédéral a même fait davantage marche arrière dans son budget de juin, réduisant davantage la portée des règlements de l'agence.

Il a été question d'assouplir davantage les règlements et l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray, responsable de l'agence, que d'aucun considèrent comme un nationaliste, a été remplacé l'été dernier par Ed Lumley qui n'est pas le nationaliste que Gray était.

GRANDE OUVERTURE
Sur la mode automne / hiver pour tous les budgets
Un reflet de jeunesse
Richard Lemay
1962, AVE ST-MARC, SHAWINIGAN
TÉL.: 536-5000

Malgré la grève...

Des " cadres" assurent le service à Télé-Métropole

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — Même si elle dure depuis quatre semaines, la grève de ses techniciens n'empêche pas une quarantaine de cadres de Télé-Métropole de produire et diffuser presque toutes les émissions.

Dans le cas du magazine hebdomadaire Bon Dimanche, supprimé trois fois à cause du conflit, il sera présenté à nouveau à compter du 12 décembre, a précisé lundi M. Pierre Rock, directeur des relations publiques de la station privée montréalaise, tête du réseau TVA.

Quant à Samedi Midi, autre émission, hebdomadaire affectée par la grève de l'Association des techniciens de Télé-Métropole (ATTM), il a ajouté que **"nous espérons en reprendre la production d'ici au début de l'année (1983)".**

Par ailleurs, tout ce qui est inscrit à l'horaire du soir, aux heures de grande écoute, est diffusé comme en temps normal. Ce sont notamment des productions montréalaises et quotidiennes comme Un monde en folie et Michel Jasmin, ainsi que les feuilletons.

Les bulletins d'information ne sont pas touchés, car les techniciens de la salle des nouvelles sont membres d'un autre syndicat, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique.

Le président de l'ATTM, M. Serge Bouchard, a soutenu pour sa part que la compagnie avait presque épuisé ses réserves d'émissions enregistrées, et que les cadres assurant l'intérim n'étaient **"pas loin du bout de leurs possibilités".**

Les 174 membres du syndicat, a-t-il précisé, sont convoqués mardi soir à une assemblée, la première depuis le début du conflit. Il s'agira de prendre "le pouls des membres", et il sera question d'une éventuelle reprise des négociations, sous l'égide du conciliateur fédéral Roch Saint-Hilaire.

Les techniciens de l'ATTM sont des caméramen, éclairagistes, aiguilleurs, responsables du son, préposés au montage sur ruban magnétique et projectionnistes de film. Ce sont aussi des préposés à l'installation des équipements, et à l'entretien électrique et électronique.

Pour ce qui est de la réclame commerciale, la production des messages est assurée par JPL Productions, une filiale de Télé-Métropole qui n'est pas touchée par le conflit.

Plus de film tardif

Histoire cependant de ne pas épuiser les cadres suppléants, dont il fait d'ailleurs partie, a rappelé M. Rock, Télé-Métropole a décidé de renoncer aux longs métrages de fin de soirée ainsi qu'à l'émission initiale du matin, et présentée du lundi au vendredi, Bien le bonjour.

Le maniement des caméras, magnétoscopes et autres appareils n'a plus de secret pour ces remplaçants qui ont assuré la relève durant une autre grève des techniciens de l'ATTM, il y a trois ans. **"Nous nous en tirons relativement bien,"** a-t-il conclu.

Par ailleurs, conformément à la politique de leur association, les comédiens et autres membres de l'Union des artistes qui franchissent le piquet de grève de l'ATTM **"font spécifiquement, sans plus, ce qui est prévu dans leur contrat avec Télé-Métropole,"** a indiqué M. Marcel Barthe, porte-parole de l'UDA.

Même si on leur demande régulièrement leur appui durant ce genre de conflit, a-t-il ajouté, les artistes n'ont pas à se priver de travail à cause d'une dispute qui est extérieure à leurs préoccupations.

Edimédia présente un journal électronique

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) -- Une maison d'édition de Québec filiale du groupe Unimédia, la société Edimédia, assure depuis lundi la programmation d'un journal électronique utilisant le procédé d'affichage Télidon.

Vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine, les principales informations normalement retrouvées dans les journaux conventionnels sont ainsi transmises sur le réseau de cablodistribution de la société Vidéotron à travers le Québec et accessibles sans frais additionnels par tous les abonnés.

Au cours d'une conférence de presse convoquée dans un hôtel de la métropole, le président d'Edimédia, M. Paul-A. Audet, a expliqué que cette entreprise s'intéressait à la télématique depuis plusieurs années et se plaçait de ce fait à l'avant-garde du monde québécois de l'édition.

Edimédia participe déjà depuis quelques mois à l'expérience "vidéotex" de la société Bell, soit le système Vista, au sein duquel elle agit non seulement comme fournisseur d'information, mais également comme gestionnaire de l'essai au Québec.

Le vidéotex —nommé Télidon dans la version conçue par le ministère fédéral des Communications— est un mode de communication bilatérale qui permet à un usager d'accéder à diverses banques de données via son téléphone et l'écran de son téléviseur.

Le système "télétexte" lancé hier utilise les procédés graphiques propre au Télidon, sans toutefois donner à l'utilisateur la possibilité de faire un choix dans la banque de données.

Il s'agit en fait de la transmission continuelle d'une séquence comprenant une cinquantaine de pages de nouvelles, soit des manchettes, des informations sur le sport, des renseignements sur le monde de la finance, des prévisions de la météo et la publication des numéros gagnants des diverses loteries.

Expérience semblable

Au cours des week-end, ont indiqué les porte-parole d'Edimédia, des informations supplémentaires seront ajoutées selon l'intérêt manifeste.

Le quotidien montréalais La Presse avait participé pendant environ un an à une expérience semblable sur le même réseau de télédistribution.

Des essais analogues ont été effectués dans d'autres villes canadiennes depuis quelques mois.


A

MAGASINEZ TÔT!
SEULEMENT 3 SEMAINES
AVANT NOËL, UN LAVE-VAISSELLE
KENMORE EST LE CADEAU IDÉAL


B C D

*ÉCONOMISEZ 90$
LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER KENMORE
Rég. 679.98$ 589,98$ ch.
a- 5 couleurs au choix. Panneaux réversibles; amande/or, noir/avocat sur fond blanc. Le séchage à air froid économise jusqu'à 30% d'électricité. 10 boutons-poussoirs pour: rinçage attente, cycle pour casseroles, rinçage, lavage court, lavage économique, avance cycle et rinçage à température élevée ou normale au choix. =71 360
MÊMES CARACTÉRISTIQUES MAIS MOBILE. Peut être encastré. Dessus érble massif 1 1/16" d'épais à rigole. =71 481
*Comme montré à la page 58 de notre catalogue SUPER VENTE

LAVE-VAISSELLE KENMORE
549,98$ ch.
b- Modèle mobile, dessus stratifié veiné bois; roulettes dociles. Aussi modèle à encastrer disponible. Modèle à 3 botons et cycle économisant l'eau. =72 441

ÉCONOMISEZ 80$
MODÈLE À 7 BOUTONS À LAVAGE SUR 2 NIVEAUX, ET CYCLE VIGOUREUX
Rég. 609.98$ 529,98$ ch.
c- Programmes vigoureux pour casseroles, normal, rinçage d'attente, économique, séchage avec ou sans chaleur. Chauffe-assiette sur cadran, support à couverts dans porte. =72 451
MODÈLE À ENCASTRER AUSSI DISPONIBLE
*Comme montré dans notre catalogue automne/hiver page 631

RABAIS 80$
LAVE-VAISSELLE KENMORE SUR 3 NIVEAUX D'EAU
Rég. 659.98$ 579,98$ ch.
d- Cycle vigoureux pour bien nettoyeur les casseroles, broyeur en acier inoxydable réduisant les besoins du rinçage préalable. Panier supérieru à jet doux pour vaisselle délicate et verrerie; séchage à air pulsé empêchant les taches. =72 461
MODÈLE À ENCASTRER AUSSI DISPONIBLE
*Comme montré à la page 138 de notre catalogue de Noël

LES VALEURS KENMORE. C'EST UN FAIT... CROYEZ-Y
Les mentions rég. ou était réfèrent uniquement aux prix courants de SEARS. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h30 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 21h00 à compter du 9 décembre jusqu'au 23 décembre 1982.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus
Simpsons-Sears Ltée

Le CRSSS-04 entend multiplier ses interventions

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — Le CRSSS 04 entend multiplier ses interventions et ses directives dans l'ensemble de la région, ceci afin de jouer pleinement le rôle que lui a confié le gouvernement et qui lui est dévolu par la loi 27.

Le prochain exercice sera axé plus que jamais sur la concertation, la planification de même que sur la rationalisation des équipements et du personnel afin de donner les meilleurs services possibles tout en limitant, voire compressant, les coûts.

Ce sont du moins les éléments majeurs que Le Nouvelliste a retenus lors de la conférence de presse donnée par le président et directeur général, MM. Paul-André Quintin et Jean-Yves Dessureault, à l'issue de l'assemblée publique d'information. On nous signalait que les questions furent fort nombreuses ainsi que les commentaires de la part de la centaine de personnes de tous les milieux, qui assistaient à cette rencontre, l'une des plus intéressantes des dix dernières années, paraît-il.

Décisions avant Noël

Dans un premier temps, le CRSSS, qui doit voir et coordonner le bon fonctionnement de la soixantaine d'établissements divers de la région, compte faire incessamment des recommandations précises dans le secteur hospitalier.

A ce sujet, le président du CA a dit que le moment était plus que venu de passer de la parole aux actes, surtout qu'on commence drôlement à s'impatienter à Québec. On aurait clairement laisser entendre que certains projets répondant pourtant à des besoins pressants étaient retardés en raison d'une mauvaise utilisation d'équipements ou services coûteux ou mieux encore d'un dédoublement.

C'est un secret de Polichinelle que dans certains hôpitaux on appréhende ou plus exactement on combat cette rationalisation des services, dont on parle beaucoup, depuis trois ou quatre ans. Dans leurs propos, MM. Quintin et Dessureault n'ont pas voulu apporter de précisions, comme c'est normal, quand aux institutions visées, mais une chose est certaine, il va y avoir des changements, assez importants dans la structure hospitalière dans la région. Il y a fort à parier pour l'agglomération de Shawinigan—Grand-Mère et ensuite celle de Trois-Rivières.

Deux phrases dans le texte de M. Quintin sont très explicites, en autant qu'on les mette en force: "**Rationaliser, cela veut dire éviter les dédoublements de services coûteux quand on peut donner des services équivalents, ou parfois même meilleurs à un seul endroit à un coût moindre. Cela veut aussi dire réallouer certaines ressources, les redistribuer sur le territoire pour qu'elles répondent mieux aux besoins prioritaires des gens. Cela veut dire faire le maximum, au bon endroit, selon les ressources que l'on dispose.**"

On manque de CLSC

En ce qui a trait à la création de centres locaux de services communautaires, on doit dire que notre région accuse un certain retard mais par contre on dispose de plusieurs hôpitaux. Toutefois, là encore Québec presse le CRSSS de compléter son réseau actuel de six, lequel pourrait éventuellement doubler. Ca ne sera pas pour demain, on va en ajouter une couple en 83 sans doute en consultation avec les autres intervenants des affaires sociales.

Ces CLSC dispensent des soins et services de premières lignes, dans les quartiers ou villages, et ils ont l'avantage de ne pas être coûteux comparativement à d'autres institutions. De plus et surtout ils évitent dans bien des cas l'hospitalisation des gens qui n'en ont pas besoin ou encore qu'on les "parke" dans des foyers à grands frais. Les personnes âgées de même que certains handicapés mentaux ou physiques ne demandent pas mieux que de demeurer en liberté dans leur milieu, et on compte leur en donner les possibilités.



(Flageol Photo — Terry Charland)

Le président du CRSSS-04, M. Paul-André Quintin, et le directeur général du CRSSS, M. Yves Dessureault.

Entente de principe à la meunerie Bérard ltée

par Berthold LEVESQUE

YAMACHICHE — Les travailleurs syndiqués de la CSN de la Meunerie Marcel Bérard ltée de Yamachiche ont accepté une entente de principe avec leur employeur, laquelle met fin à une longue négociation entre les parties.

Réunis en assemblée générale, dimanche, les dernières offres ont donc été acceptées dans une proportion de 92.6 pour cent, à la suite des informations fournies hier par la CSN, bureau de Trois-Rivières.

Cette entente de principe est donc intervenue après neuf séances de négociation et une rencontre de conciliation qui avait lieu vendredi dernier. Le syndicat avait demandé l'intervention d'un conciliateur dans le dossier et le ministère du Travail du Québec avait procédé à la nomination de M. Jean-Paul Ratelle.

Un porte-parole syndical a laissé savoir au Nouvelliste que les syndiqués s'étaient montrés bien satisfaits de la dernière entente qui permettra ainsi de renouveler le contrat de travail qui était échu depuis le 31 octobre dernier. La nouvelle entente est pour une durée de deux ans.

Parmi les gains, on signale une amélioration au niveau du régime syndical; les frais des dernières négociations seront défrayées entièrement par l'employeur; une fête payée de plus parmi les congés fériés; bonis d'anciennent de $0.25 l'heure après dix années d'expérience; pas de perte d'ancienneté à la suite d'un accident de travail; aucun travail à forfait si cette façon de procéder peut causer des mises à pied ou réduction des heures de travail; hausses salariales de $0.77 l'heure pour la première année et $0.80 l'heure pour la deuxième année; les mesures disciplinaires s'effaceront à la signature de la convention; et les employés toucheront à une rétroactivité au premier novembre 1982.

SABLAGE DE PLANCHER
PARQUETERIE et BOIS LONG
Colle et clous
VENTE et POSE
Finition au polyuréthane pur

Onil Lafrenière, prop.
PLANCHER IDÉAL ENR.
1923, rue Cloutier, Shawinigan
536-4116
ESTIMATION GRATUITE

NOS MEILLEURES AFFAIRES VITE CHEZ SEARS POUR PROFITER DES IDÉES CADEAUX MUSICALES AU SON SPECTACULAIRE! UNE VASTE SÉLECTION VOUS ATTEND!



CHAÎNE STÉRÉO OFFRANT UN SON DE QUALITÉ
a- Comprend magnétocassette avec réducteur de bruit Dolby, syntonisateur AM/FM, FM stéréo à syntétiseur électronique. Amplificateur 25 watts RMS par canal, DHT 0.1%. Indicateur puissances hautes/basses. Relais protecteur. Tourne-disque semi-automatique. Réglage vitesse par stroboscope. Commande devant. Cartouche magnétique. Enceintes acoustiques 1 haut-parleur de 12" pour graves, 1 de 5" pour moyens et 1 de 3" pour aigus. Chaîne complète. #29 764
Rég. 1299,98$
1099,97$
b- SUPPORT #45 160 Rég. 179,98$ 159,97$ ch.

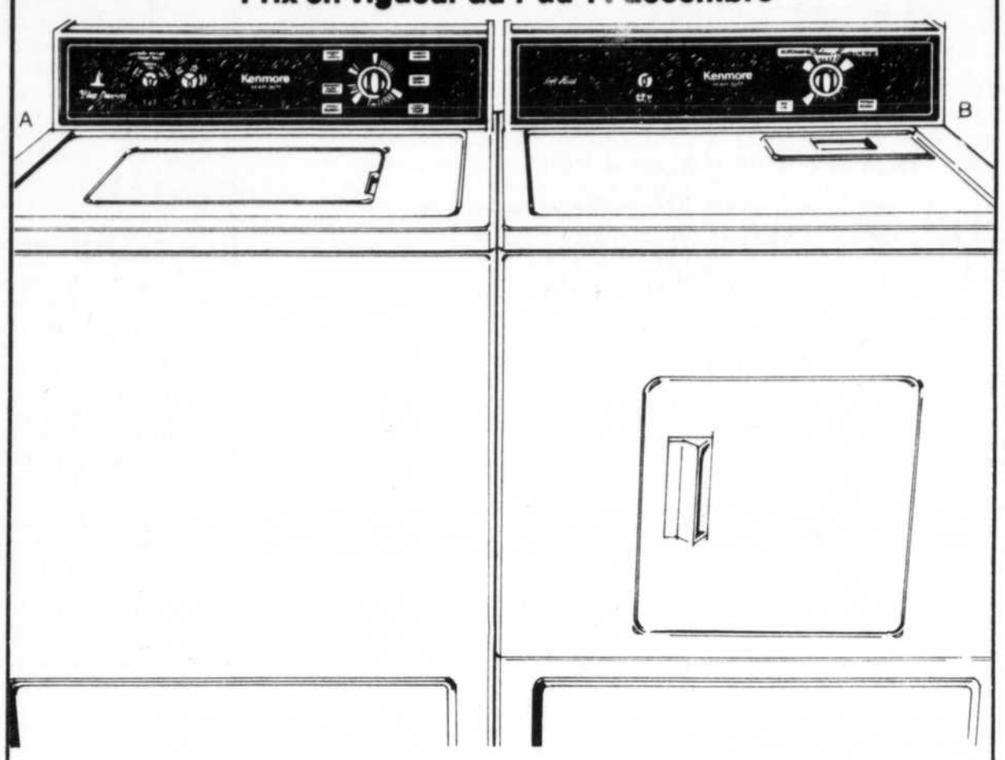
CHAÎNE STÉRÉO LX1 60 WATTS PAR CANAL
c- Chaîne complète: ampli, syntonisateur, magnétocassette, tourne-disque, enceintes, tourne-disque semi-automatique. #29 771
Rég. 1099,98$
999,97$ ch.
RAYON 57 — Téléviseurs/stéréos

Les mentions Rég. ou était, réfèrent uniquement aux prix courants de SEARS.

Sears

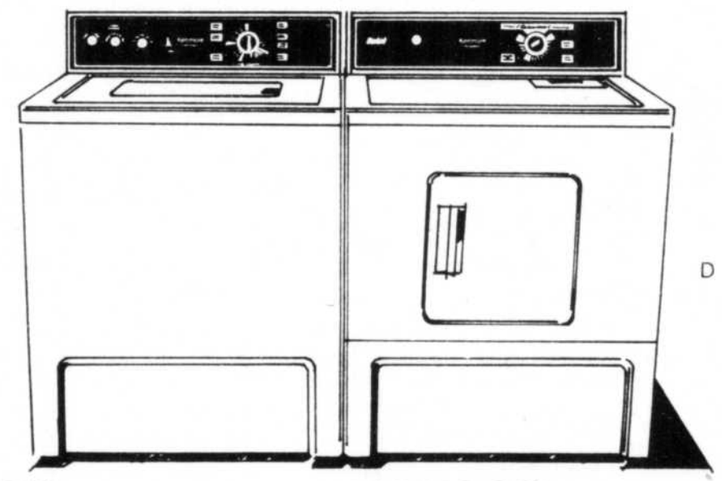
Vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears ltée centre Commercial Les Rivières

ÉCONOMISEZ 30$
LESSIVEUSE KENMORE À 6 PROGRAMMES ET SÉCHEUSE ASSORTIE À 3 PROGRAMMES
Prix en vigueur du 7 au 11 décembre



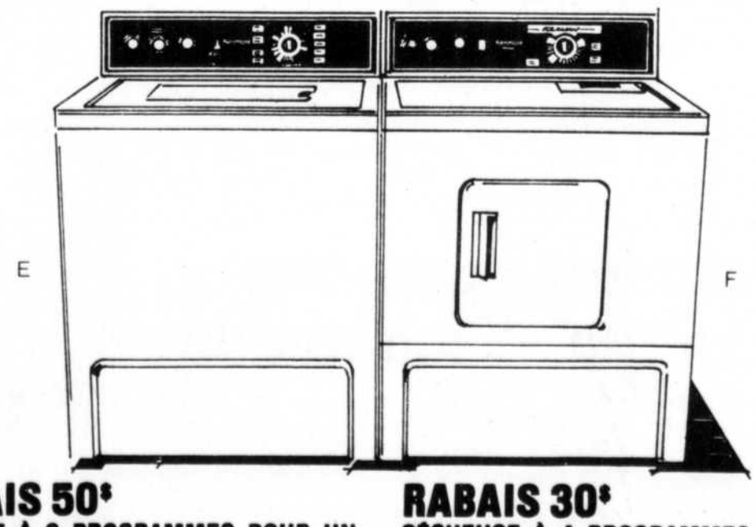
RABAIS 30$
LESSIVEUSE À 6 PROGRAMMES, PARFAITE POUR LES GROSSES LESSIVES
Rég. 639,98$
609,98$ ch. (blanc)
a- Programmes: prélavage, coton/tissus robustes, articles sans repassage, jersey/tissus délicats, rinçage, essorage. Agitateur Dual-Action. 3 combinaisons températures lavage/rinçage. Distributeur agent de rinçage et filtre à charpie. Blanc. ±42 300

RABAIS 30$
SÉCHEUSE ASSORTIE POUR LA TOUCHE FINALE
Rég. 449,98$
419,98$ ch. (blanc)
b- Programmes: "Fabric Master", minuterie, air froid. Grand tambour correspondant à la capacité de la laveuse assortie. Chauffage indirect pour éviter d'abîmer le linge. Eclairage tambour et grille. Cordon électrique inclus. Blanc. ±82 300



RABAIS 40$
LAVEUSE À 7 PROGRAMMES POUR UN RENDEMENT EFFICACE
Rég. 679,98$
639,98$ ch. (blanc)
c- Programmes: prélavage, coton/tissus robustes, articles sans repassage, trempage, jersey/tissus fins, rinçage, essorage. Agitateur Dual-Action. Filtre à charpie autonettoyant. Blanc. ±42 500

RABAIS 20$
SÉCHEUSE À 4 PROGRAMMES POUR COMPLÉTER L'ÉQUIPE
Rég. 469,98$
439,98$ ch. (blanc)
d- Programmes: "Fabric Master", minuterie, air froid, "Touch Un". Eclairage tambour, grille, signal sonore. Cordon électrique inclus. Blanc. ±82 500.
Couleur pour laveuse ou sécheuse, 10$ en sus.



RABAIS 50$
LAVEUSE À 9 PROGRAMMES POUR UN ENTRETIEN DE TOUS LES VÊTEMENTS
Rég. 719,98$
669,98$ ch. (blanc)
e- Programmes: prélavage, coton/blanc, coton/couleur, articles sans repassage/blanc, articles sans repassage/couleurs, jersey/tissus fins, trempage, rinçage, essorage. Filtre à charpie autonettoyant. 4 combinaisons températures lavage/rinçage et distributeur électrique pour blanchiment. ±42 600

RABAIS 30$
SÉCHEUSE À 4 PROGRAMMES À RÉGLAGE WRINKLE GUARD
Rég. 489,98$
459,98$ ch. (blanc)
f- Programmes: "Fabric Master", minuterie, air froid, Touch Up. Réglage Wrinkle Guard pour culbutage périodique après le séchage jusqu'à 150 minutes. Signal sonore, support à cintres, grille éclairage tambour. Blanc. ±82 600
Couleur pour laveuse ou sécheuse, 10$ en sus.
RAYON 26 — Appareils ménagers

Les mentions rég. ou était référent uniquement aux prix courants de SEARS.
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h30 à 21h00 à compter du 9 décembre et le samedi de 9h00 à 21h00 jusqu'au 23 décembre inclusivement.

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears ltée, Centre commercial Les Rivières



Dans la classe de sciences physiques de la polyvalente du Rocher, les élèves de la 6e année examinent un réseau de communication.

Pour les élèves de 6e et 7e année

Une session d'information à la polyvalente du Rocher

GRAND-MERE (ML) — Les 280 étudiants des classes de 6e et 7e année du territoire de la Commission scolaire de Grand-Mère étaient invités à une demi-journée d'information à la polyvalente du Rocher.

L'objectif de la rencontre était de permettre à tous ces étudiants de prendre un premier contact avec leur future école.

Après un accueil chaleureux par le personnel enseignant et la direction de l'institution, chacun des douze groupes du primaire, accompagnés de deux enseignants du secondaire, participaient à une visite des deux pavillons de la polyvalente, soit ceux de Sacré-Coeur et de Lionel-Groulx.

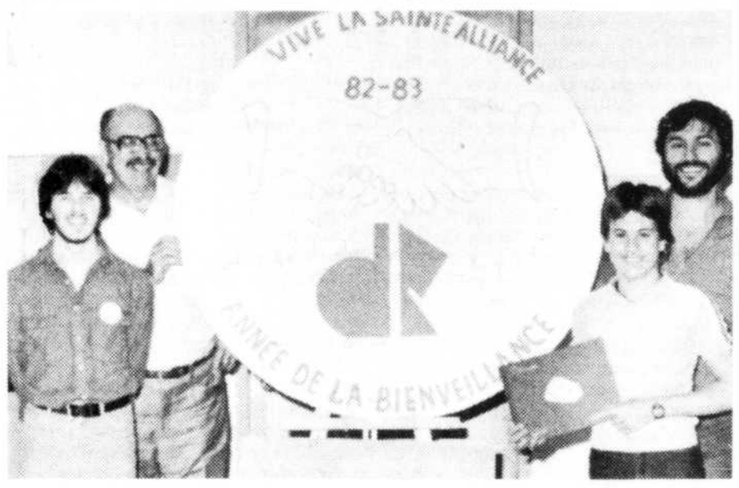
Dans une quinzaine de locaux de cours, des étudiants du secondaire et leurs professeurs ont démontré fièrement leur savoir-faire et renseigné les élèves du primaire sur la matière ou les expériences en cours.

Les ateliers d'alimentation, de couture, des soins esthétiques, d'initiation à la technologie, les classes de musique, des arts plastiques, d'écologie, les laboratoires de chimie, physique, biologie, le géo-lab, les ateliers de français et de théâtre, les gymnases et la piscine, l'audio-visuel et la bibliothèque ont suscité beaucoup d'intérêt chez ces étudiants du primaire.

A la suite de cette visite, ces derniers ont visionné un court métrage les renseignant sur les services, les personnel et les activités de la polyvalente.

Enfin, pour compléter cette demi-journée, le dépliant de la Commission scolaire régionale de la Mauricie "La poly...ton école", le guide étudiant et le programme institutionnel de secondaire I de la polyvalente du Rocher furent remis à chacun.

Suite aux commentaires recueillis auprès des étudiants et des enseignants du primaire et du secondaire, cette demi-journée deviendra sûrement une tradition, pour le secteur de Grand-Mère, et ce, grâce à la collaboration de la direction et du personnel enseignant de l'élémentaire et du secondaire.



(Photibo Jean Thibault)

L'année de la bienveillance a été lancée à la polyvalente du Rocher de Grand-Mère. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Benoît Jolivet, président du comité des étudiants; le Père Robert Talbot, animateur de la pastorale; M. Steve Lacoursière, président du secondaire I, et M. Jocelyn Villemure, psychologue.

On veut vivre comme des alliés à la poly du Rocher

GRAND-MERE (MC) — Le lancement officiel de l'Année de la bienveillance à la polyvalente du Rocher de Grand-Mère, met l'accent sur l'aspect pratique en vivant l'esprit prophétique de "l'Alliance", alors que les élèves, enseignants et dirigeants de l'école, deviennent de véritables alliés.

Le Père Robert Talbot, animateur de la pastorale, a expliqué aux participants tout le sens du thème qui est inspiré d'un texte du prophète Jérémie:

"Je conclurai avec eux une Alliance éternelle; je ne cesserai de les suivre pour leur faire du bien". M. Talbot a rappelé qu'il y a 10 ans, le thème pastoral avait été "l'Alliance". Aujourd'hui, l'on accentue le thème qui devient: "Vive la Sainte-Alliance".

Au programme du lancement il y eut, à l'ordre du jour, la signature d'un pacte de bienveillance initialé ainsi: "J'agirai envers les autres comme je voudrais que les autres agissent envers moi".

Le pacte a été notamment signé par les membres de la direction de la polyvalente; la présidente du comité d'école, Mme Nicole Boisvert; ainsi que par M. André Prince, président du conseil des enseignants; M. Benoît Jolivet, président du conseil étudiant, et tous les membres de son conseil.

Dans les jours et les semaines à venir, le pacte est ouvert à tous les intéressés. Lors du lancement, on a procédé au dévoilement d'un macaron géant aux couleurs de l'école, conçu par Mme Marielle Marcouiller, du comité d'école, également assignée au sous-comité de la pastorale.

La cérémonie de la charte de la bienveillance rappelle qu'en 1815, trois grandes puissances, La Sainte-Russie, l'Autriche et la Prusse allemande catholique, signaient un pacte mystique qu'elles avaient appelé la "Sainte-Alliance".

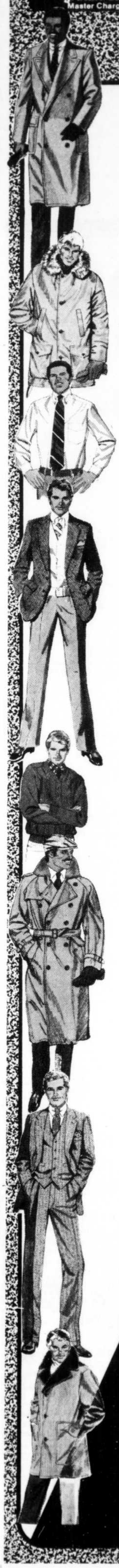
Pour le Père Robert Talbot, l'alliance ne peut que faire naître l'amitié, la bonne entente et la sécurité tant individuelle que collective.



Stationnement gratuit aux clients
Master Charge et Chargex

Bonaprix
333, ST-ANTOINE
TROIS-RIVIÈRES

Satisfaction garantie ou argent remis



SOLDE DE FAILLITE

MARCHANDISE PROVENANT DE SAM SHAFFER ENR.
624 EST, ST-JOSEPH, QUÉBEC.

STOCK DE
VÊTEMENTS POUR MESSIEURS
VALEUR DE PLUS DE
100,000$

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À PLUS DE
50%
SUR PRIX ORIGINAUX!

CHEMISES HABILLÉES OU SPORT, CHEMISES TUXEDO, TRICOTS, VESTONS, PALETOTS D'AUTO, SAFARI, CALECONS DE BAIN, ENSEMBLES DE PLAGE, SOULIERS, BOTTES, SOUS-VÊTEMENTS, MITAINES DE SKI, CHAUSSETTES, GANTS, CRAVATES, VESTES DE CUIR, VESTONS SPORT, BLOUSONS, PANTALONS, JEANS, MANTEAUX TOUT CLIMAT, ROBES DE CHAMBRE, PYJAMAS, COMPLETS, PARDESSUS.

EXCELLENTE CHANCE D'ÉCONOMISER POUR VOS CADEAUX DE NOEL

LE SOLDE DÉBUTE
DEMAIN MERCREDI 9h30 CHEZ BONAPRIX



(Photibo Jean Thibault)

Un don de $1,000 a été fait au Tremplin par le club Richelieu de Shawinigan. Sur la photo, de gauche à droite: M. Gérard Lafortune, président du club; soeur Auréa Tessier, responsable du Tremplin; et M. J.-Emile Morin, du club Richelieu.

Don du Richelieu au Tremplin à Shawinigan

SHAWINIGAN (JE) — Le club Richelieu de Shawinigan s'est associé financièrement à l'oeuvre du Tremplin et c'est pour cette raison que le président de ce club de service, M. Gérard Lafortune, a remis un chèque de $1,000 à Soeur Auréa Tessier, responsable du Tremplin.

Encore une fois, un club Richelieu a mis en pratique sa devise de charité et de fraternité en venant en aide à un mouvement qui s'occupe de porter secours aux défavorisés.

Le Tremplin aide surtout les familles monoparentales à résoudre leurs problèmes de tout ordre; il atteint également les enfants handicapés. Les couples en difficulté peuvent recevoir certains services de cet organisme qui s'intéresse également aux conflits qui peuvent survenir entre les parents et les enfants.

Le Tremplin vient même au secours des familles démunies sur le plan matériel, ce qui est une autre oeuvre encouragée financièrement par les clubs Richelieu.

La poursuite d'une oeuvre aussi humanitaire représente un acquis considérable pour toute la communauté shawiniganaise et le club Richelieu de Shawinigan est de plus heureux de s'associer à une telle entreprise.

crépuscule

C'était lui ou moi!

par Jean-Marc BEAUDOIN

"Oui, j'ai tué un Allemand. Je n'avais pas le choix. C'était lui ou moi. J'en ai peut-être tué d'autres, mais je ne le sais pas. Quand on bombarde des positions ennemies, on sait qu'on peut tuer des gens. Mais on ne sait pas si c'est soi ou ses compagnons qui les ont tués quand on découvre les corps par la suite."

Certains hésitent à parler de leurs souvenirs de guerre. Pas M. Joseph Mailhot qui s'est porté le 24 octobre 1939, volontaire dans le 12e régiment blindé de Trois-Rivières.

Bien sûr, il faut le pousser à parler des atrocités de la guerre. Des ennemis qu'on abat. De la terreur qui s'empare souvent des jeunes recrues à leur arrivée au front. Mais de la guerre dans son ensemble, des campagnes de Sicile et d'Italie auxquelles il a participé, M. Mailhot en parle avec aisance.

C'était lui ou moi

Ce soldat allemand qu'il a tué, il n'avait vraiment pas le choix. Il est sur la première ligne de front. Les obus éclatent de toutes parts. Les mitrailleuses tirent sans arrêt. A tout moment, il risque sa vie. Pour se protéger, il saute dans un trou. En sautant, il aperçoit une casquette allemande. Vivement et par instinct, il retire la dague qu'il porte à l'arrière du cou, comme tout soldat, et poignarde sans hésiter le jeune Allemand qui n'a que le temps de se retourner. **"C'était lui ou moi. Je n'avais pas le choix."**

Né à Trois-Rivières en 1906, M. Mailhot épouse en 1932, en pleine crise, Thérèse Lapierre, avec laquelle il aura quatre enfants, trois garçons et une fille.

La guerre pour combattre la crise

Il travaille à la St.Lawrence Paper, dans les chantiers de la CIP, et à la Consol-Wayagamack. Mais la crise économique sévit toujours. Il trouve de l'emploi dans les grands travaux communautaires mis de l'avant par le gouvernement. C'est ainsi qu'il participe à la construction du parc Saint-Philippe et de la côte Sainte-Marguerite qu'on baptisera côte à-deux-fesses, quand la guerre éclate en Europe.

La solde du soldat est meilleure que le maigre salaire des travaux publics. Il s'enrôle sans hésitation.

Au départ, il est affecté à la surveillance des prisonniers, au parc de l'Exposition de Trois-Rivières, puis aux Plaines d'Abraham, à Québec, avant de subir son entraînement sur les blindés à Borden, en Ontario.

Le 29 avril, sa division prend le train pour Halifax où des navires attendent pour transporter les troupes en Angleterre. Là-bas, nouvel entrainement. Arrivée trop tard pour le débarquement de Dieppe, sa division s'embarquera pour aller combattre Romel, dans le désert. Mais à la hauteur de Gibraltar, un contre-ordre est donné. Il faut changer de cap et aller envahir la Sicile.

La Sicile et l'Italie

Le débarquement, soutenu par des tirs nourris de l'aviation, se fera sans trop de résistance. En moins d'un mois, on contrôle la Sicile. Puis, c'est le débarquement en Italie.

Là, les combats seront rudes. Il faudra deux ans pour vaincre les Allemands et leurs alliés italiens qui déploient beaucoup de ruse et de résistance. Un exemple: les ennemis avaient construit sous les rues des réseaux de tunnels. On laissait avancer les soldats canadiens. Pendant ce temps, on empruntait les tunnels pour réapparaître à l'arrière des troupes. Les combats étaient violents.

Sa jeep explose

"Moi, j'étais affecté principalement au ravitaillement sur le front. C'est en revenant à un poste de ravitaillement à l'arrière du front que ma jeep sauta sur une de nos mines. J'avais bien les plans de la position de nos mines, mais ils n'étaient pas toujours très précis."

Une tige de métal lui traversa un pied. **"On me donna les premiers soins. Une fois pansé, je voulais regagner mon régiment. Mais on ne l'entendit pas ainsi et on m'envoya à la place au General Hospital de Londres d'où on prit la décision de me retourner au Canada. Le 25 avril 1945, j'étais de retour au Canada. Pour moi, la guerre était finie."**

Il garde un bon souvenir de l'Italie, surtout de ses vins, et de la traversée triomphale de Rome. S'il n'avait été blessé, il aurait comme les autres marché sur Paris puis sur l'Allemagne. Il le regrette un peu.

Décorations militaires

Il possède de ses campagnes de Sicile et d'Italie cinq médailles dont il est fier et qu'il porte dans les grandes occasions. Car, bien sûr, il est membre, depuis maintenant 1947, de la Légion canadienne.

Récemment, le gouverneur général du Canada, M. Ed Schryer, lui a décerné une nouvelle médaille, la Prince Servant de l'Ambulance Saint-Jean.

Décoré de l'Ambulance Saint-Jean

Car depuis 1955, il est membre bénévole de l'Ambulance Saint-Jean, rattaché à la division 205. Son dévouement est légendaire et le nombre d'heures de service qu'il a accomplies depuis est incalculable. Il a d'ailleurs remporté un trophée pour l'ambulancier ayant consacré le plus grand nombre d'heures à l'Ambulance Saint-Jean, soit une moyenne de plus de mille heures par année.

On fait appel à l'Ambulance Saint-Jean dans presque tous les grands événements sportifs. En particulier, ils sont présents à toutes les expositions de Trois-Rivières où leur travail de premiers soins est inestimable. Certaines années, ils ont à traiter jusqu'à 1,500 cas.

Jusqu'à il y a peu de temps, M. Mailhot faisait partie du Corps canadien de commissionnaires (agence de sécurité). Mais il a bien fallu, à son tour, qu'il prenne sa retraite.



M. Mailhot reçoit du gouverneur général du Canada sa décoration de Prince Servant de l'Ambulance Saint-Jean.

PASCAL

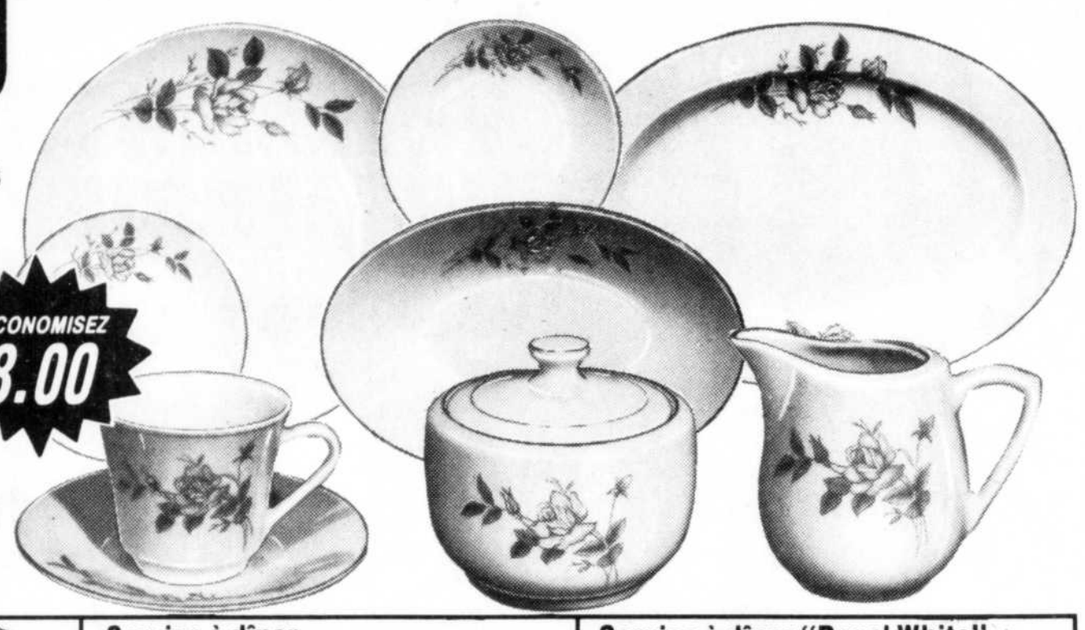
Voici plein d'idées... pour les bas de Noël!

Service à diner 45 pièces en porcelaine

Solde **39.50** l'ens.

ECONOMISEZ 8.00

Composition: 8 grandes assiettes, 8 à pain, 8 tasses et soucoupes, 8 bols à soupe, 1 légumier, 1 plat de service, 1 pot à crème, 1 sucrier avec couvercle. ..... Cour. 47.50



Service à dîner "Floral" 20 pièces

Solde **19.95** l'ens.

4 grandes assiettes, 4 assiettes à pain, 4 bols à soupe, tasses et soucoupes..... Cour. 34.75

Service à dîner "Oxford" en faïence

Solde **27.50** l'ens.

Va au four et lave-vaisselle. 4 grandes assiettes et 4 à pain, bols à soupes et tasses et soucoupes.

Service à dîner "Regal White" en porcelaine

ECONOMISEZ 10.00

24.75 l'ens.

Blanc ligné or. 4 grandes assiettes et 4 à pain, bols à soupe, tasses et soucoupes. ..... Cour. 34.75

Bols à salade en teck

6 pouces **1.97** ch.

10 pouces **9.75** ch.

12 pouces **10.75** ch.

Bouilloire à motif "Blue Onion"

1/2 PRIX **4.88** ch.

Sert à la fois de bouilloire et de théière élégante. Cour. 9.75

Pot à fèves au lard

ECONOMISEZ PLUS DE 15%

8.77 ch.

Quel cadeau! En céramique 2 tons. Grand format. Cour. 10.50

Plat de service 18 po

14.75 ch.

Avec motif de dinde. .....
Disponible en 19 po. 18.75 ch.

Service à punch 27 pièces

Solde **28.75** l'ens.

Importé de France. Grand bol avec base, 12 tasses et crochets et louche. A motif transparent.

Plat à hors d'oeuvre genre cristal

1/2 PRIX **2.50** ch.

Plat 4 sections pour le service de vos hors d'oeuvre.

Verres tout usage genre cristal

1/2 PRIX **88¢** ch.

Pour servir le vin ou l'eau de façon élégante! Cour. 1.75

Verres tout usage

1/2 PRIX **48¢** ch.

Verres 10 oz genre cristal pour vos réceptions Cour. .95

Verres à coca

Solde **2.77** le pqt de 9

Le format idéal pour boissons gazeuses, jus de fruits.

Verres 9 oz. avec support

Solde **1.95** ch.

La touche originale à vos parties. Verre avec supports.

Verrerie "Perce-neige"

A jus 5-1/2 oz **59¢** ch.
A scotch 9-1/2 oz **79¢** ch.
Tout usage 6-1/2 oz **69¢** ch.
Grand verre 12 oz **89¢** ch.

Étuveuse

Solde **1.97** ch.

Acier inox. S'adapte à toute casserole. Cour. 2.45

Ens. 3 bols à mélanger

Solde **3.77** l'ens.

Bols à mélanger 6, 7 et 8 po. Couleur ambre. ..... Cour. 5.00

Valises légères

22 x 14 x 7 po **29.95** ch.
26 x 18 x 8 po **39.95** ch.
24 x 16 x 7-1/2 po **34.95** ch.
44.95 ch.

Vinyle résistant aspect cuir. Poignées solides. Fermeture éclair.

Support à bagage

La façon facile de transporter vos bagages. Solde **10.75** ch.

Presse pomme de terre

Solde **2.97** ch.

Pour servir un plat original.

Tire-bouchon à levier

Solde **2.33** ch.

Fini chrome. Fabriqué en Italie.

Brosse à gril de barbecue

Solde **2.45** ch.

Poignée plastique. Poil de laiton.

PASCAL

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ-VOUS

4520, boul. ROYAL Tél.: 375- 7366
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 DÉC.
LIVRAISON SANS FRAIS
ACHAT DE 100.00$ OU PLUS

L'histoire religieuse du début de la colonie à 1885 est-elle assez riche?

Le Nouvelliste a cru bon d'interroger des spécialistes en la matière afin de savoir si on possède vraiment au Québec et au Canada suffisamment d'histoire religieuse pour répondre aux objectifs du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux. C'est pourquoi nous avons d'abord rencontré M. Nive Voisine, historien très reconnu du département d'histoire de l'université Laval et nous l'avons interrogé en ce sens.

Selon Nive Voisine, l'histoire qui est la connaissance scientifique, c'est-à-dire la reconstitution et l'explication du passé humain, s'élabore à partir des traces laissées par l'homme. Celles-ci sont multiformes: des écrits sans doute, mais aussi des objets, des oeuvres d'art, des traditions transmises, etc... A côté des archives qui conservent surtout les écrits et des bibliothèques qui se spécialisent dans les documents imprimés, les musées doivent présenter, selon leur vocation, toute la gamme des autres traces.

Au musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux québécois, l'historien s'attend donc à trouver, pour la période du début de la Nouvelle-France à 1885, quelques-uns des principaux éléments suivants,précise M. Voisine.

Les Européens ayant trouvé sur place des habitants établis depuis longtemps et ayant leur propre civilisation et leur religion, M. Voisine souligne qu'il faudrait présenter des traces de leur vécu religieux: objets, reconstitution des lieux et coutumes, etc... autant que possible venus des groupes eux-mêmes ou transmis par les témoins blancs.

Pour la partie ancienne, d'après l'historien, c'est l'archéologie qui pourra fournir les matériaux.

Puis, sur les traces des explorateurs et colonisateurs français, arrive le catholicisme romain. Pendant le régime français, il a une double tradition. D'une part, il est missionnaire, c'est-à-dire voué à la conversion des Amérindiens; dans ce sens, on s'attend à trouver des traces de la méthode missiologique (image, imprimés, récits) et des témoignages sur les progrès ou les reculs de l'évangélisation et surtout sur les conséquences de l'affrontement des diverses traditions religieuses. D'autre part, continue l'historien Voisine, chez les Français se développe le catholisme post-tridentin avec ses institutions (paroisses, écoles, séminaire...) son personnel clérical (clergé, communautés) sa liturgie, ses costumes (confréries, croyances). Plusieurs traces en subsistent... à partir des églises jusqu'aux images en passant par les habits liturgiques, les objets du culte, les livres, etc... qui peuvent contribuer à nous en fournir une vision plus ou moins complète, mais il faudrait aussi songer à retrouver des témoignages qui traduisent l'originalité du catholicisme canadien.

La tradition catholique se perpétue après la conquête sans changements profonds, constate M. Nive Voisine, mais l'arrivée des Anglais entraîne l'implantation de la tradition protestante, anglicane d'abord, puis méthodiste et autres. Il faudrait en rechercher les mêmes traces (quand c'est possible) que chez les catholiques.

Enfin, mentionne M. Nive Voisine, le catholicisme québécois connaît une véritable mutation à partir de 1840 et prend un style et une personnalité qu'il va conserver pendant un siècle. Le musée devrait insister beaucoup sur ce qui se fait dans les décennies 1840-1850: nouvelle pastorale (mission paroissiale, campagne de tempérance...) nouvelles institutions (oeuvres d'éducation, de charité) nouvelle architecture, nouvelles dévotions (Sacré-Coeur), (Sainte-Philomène, pèlerinages...) nouvelles liturgies démonstratives (procession, reliques...).

L'imprimé, la photographie, l'art plus répandu augmentent le nombre des traces et leur conservation est grandement améliorée. De plus, il faudra chercher si les îlots humains parfois mal reliés entre eux évoluent de la même façon et vivent les mêmes coutumes religieuses; n'y a-t-il pas une certaine régionalisation du vécu religieux, malgré l'effort d'unification des conciles provinciaux (le dernier date de 1886)? Les ethnologues devront être mis à contribution pour cet aspect,précise Nive Voisine.

"Voilà, déclare Nive Voisine, un programme ambitieux, d'autant plus que la tradition religieuse ne s'arrête pas en 1885. Le musée sera donc appelé à faire des choix, puisque sa collection permanente pourra difficilement couvrir toute l'aire chronologique et géographique. Il faudra alors songer à des projets ponctuels, à des expositions plus spécialisées qui permettront de pallier le manque d'espace et d'argent pour couvrir toute notre riche tradition religieuse."

Quelles seront les orientations du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux à Nicolet?

Depuis septembre dernier, la population de la région de Nicolet s'interroge à savoir quels seront les orientations et objectifs du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux du Québec à Nicolet.

Pour le moment, tout est assez tranquille, en coulisse nous avons appris que M. Gérard Pelletier, ambasseur, président du conseil d'administration du musée, tiendra une première réunion du conseil d'administration au début de 1983.

Le Nouvelliste a voulu devancer un peu le conseil d'dministration en lui apportant des suggestions positives d'experts en la matière afin que le musée puisse se réaliser avec tout l'ampleur qu'on souhaiterait soit celui d'avoir un musée d'envergure nationale et internationale.

Espérons que ce reportage puisse favoriser les échanges du prochain conseil d'administration et qu'on définisse vraiment les objectifs de ce musée.

Nous remercions d'une façon spéciale les spécialistes qui ont accepté de collaborer avec nous pour cette page.

Rita Dolan-Caron



(Studio J.-Guy Gauthier)

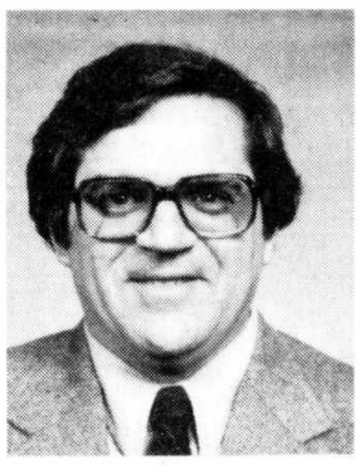
Sur cette photo les membres du conseil d'administration du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux du Québec à Nicolet. Première rangée: soeur Pauline Lafond, asv, Me André Pelletier, Nicolet, Gérard Pelletier, président du conseil d'administration, Francine Jutras, Drummondville, Mgr Gilbert Lemire, Nicolet; deuxième rangée: M. Paul-Emile Caya, Québec, l'abbé Jean-Yves Fréchette, Drummondville, Michel Morin, historien, Nicolet, Claire Dolan, historienne, Québec, Jean Roy, historien, Trois-Rivières, François Bourgeois, président de Lactantia Victoriaville, l'abbé Gilles Proulx, archiviste, Nicolet. Trois personnes étant absentes, il s'agit de Michel Lessard de Montréal, Yvon Daneau de Lévis, Dr Victor Goldbloom, CCCJ Montréal.

Le Musée de Nicolet:

Un outil pédagogique, utile et attrayant...

"L'histoire occupe une place de choix dans l'animation du musée." C'est ce que nous a déclaré M. Jean Roy, spécialiste en histoire religieuse du Québec à l'université du Québec à Trois-Rivières. Le Nouvelliste a interrogé M. Roy afin de connaître sa conception sur l'histoire religieuse de 1885 jusqu'à l'an 2,000 vis-à-vis le musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux au Québec à Nicolet.

Tout d'abord, M. Jean Roy nous invite par l'imagination, à pénétrer dans ce musée et à visiter quelques salles. La première, consacrée à l'art, rassemble des statues qui décorent les intérieurs de quelques églises rurales bâties après 1880. La seconde, prêtée à l'ethnographie, affiche une immense carte qui indique les croix de chemins de la région vers 1920. La troisième, attribuée à l'histoire sert à exhiber la correspondance des prêtres qui desservaient les chantiers du Saint-Maurice entre 1860 et 1940. A première vue, il semble à l'historien Jean Roy que cette distribution reflète assez bien l'idée générale que l'on se fait de la pratique de chacune de ces disciplines. L'étude des statues relève bien de l'histoire de l'art; l'ethnographie s'est emparée des croix de chemins et se penche sur les gestes religieux quotidiens qu'elles ont suscités; l'histoire a sa masse de vieux papiers pour dire en quoi consistait la vie des bûcherons. Mais, explique l'historien Jean Roy, si l'on examine de plus près, on voit bien que l'histoire est présente partout. Il y a toujours un contexte historique et l'historien doit le reconstituer pour donner une valeur aux gestes posés: les circonstances qui prévalaient lors de l'installation des statues, les raisons des érections des croix de chemins, les conditions de travail en forêt et les gestes de la pratique religieuse. Tout cela se comprend aisément. Mais il y a plus,ajoute M. Jean Roy. L'histoire se donne pour fonction d'étudier le changement et de l'illustrer. C'est sa fonction sociale. Ici, le spécialiste en histoire religieuse donne un exemple.



M. Jean Roy

"La société québécoise a fait, au cours, de son histoire, une grande place à la religion. Or, depuis peu, à peine deux décennies, la cohésion face au sacré tel qu'enseigné par l'Eglise catholique n'existe plus. Voilà, une affirmation banale, une vérité d'évidence, dira-t-on, de toute façon un fait massif qu'il faut tenter d'expliquer. La compréhension de ce phénomène que l'on aurait tort cependant de réduire exclusivement à notre société, exige que l'on se tourne vers le passé.

Il y a donc, à interroger la religion des Québécois d'aujourd'hui et d'hier pour étudier ce changement culturel, mentionne M. Roy, et ensuite, en faire connaître les termes. L'histoire doit alors nous renseigner sur le vécu religieux des fidèles, vers 1885, se donnant également pour mission d'analyser le sentiment religieux des générations suivantes jusqu'à nous et d'en faire ressortir les manifestations. Ceci est, en soi, de dire le spécialiste en histoire religieuse, un vaste programme de recherche et l'on doit comprendre que ce qui suit est davantage hypothèse qu'affirmation.

L'idée certainement la plus répandue, ajoute-t-il, est que la religion qui est peut-être en train de disparaître, trouve ses origines à l'époque de la Nouvelle-France, transmise de génération en génération jusqu'à récemment.

Or, ceci mérite, déclare M. Roy, d'être entièrement revu. Il semble plutôt que c'est uniquement vers 1895, à la suite d'un travail d'acculturation religieuse fructueux, que l'on peut parler de pratique unanime et d'uniformité des gestes religieux comme le voulait Rome. Doit-on accepter que cette belle unanimité se serait maintenue intacte jusque vers 1950, 1960, 1970, selon que l'on regarde les régions, la ville ou la campagne? s'interroge Jean Roy. Ou bien doit-on chercher les prémices de la cassure dans les années 1930, comme on le soupçonne? Si tel est le cas, la belle unanimité dont on parle n'aurait duré que 40 à 50 ans. Voilà, précise-t-il, une interprétation globale du changement.

L'hypothèse émise demande bien sûr à être confirmée ou niée. Pour y parvenir, l'historien va emprunter à l'historien de l'art, à l'ethnographe et ceux-ci, dans un juste retour, vont puiser à même les acquis de l'histoire construite par l'historien. C'est assez dire,souligne M. Roy, la complémentarité des disciplines.

En terminant cette entrevue, M. Jean Roy déclare: **"Il ne fait pas de doute que l'historien de l'art, l'ethnographe ainsi que l'historien vont devoir mettre leurs efforts en commun et s'informer mutuellement pour faire en sorte que le musée soit un outil pédagogique utile et attrayant pour apprendre aux Québécois le contenu séculaire de leur religion et en marquer l'évolution. Comme science-synthèse, l'histoire occupe une place de choix dans l'animation du musée."**



M. Michel Lessard, professeur en ethno-histoire à l'UQAM

On devra faire un choix des oeuvres d'art religieux...

Pour M. Michel Lessard, spécialiste en histoire de l'art à l'université du Québec à Montréal, les musées d'aujourd'hui ne doivent plus avoir à se localiser essentiellement sur un noyau ou sur une collection permanente.

Concernant le Musée de Nicolet, Michel Lessard croit que si on utilise un espace en le monopolisant pour une exposition permanente, le public ne se rendra pas où il se rend il l'aura vu pour 10 ans.

"Le public va visiter le Musée de Nicolet en autant qu'il pourra identifier la fonction même du musée. Donc, une partie du musée est consacrée à une collection permanente et très représentative de ce que sera le musée. Tout autour, ajoute le spécialiste en histoire de l'art, **il voit des salles polyvalentes à thématiques où il pourrait y avoir des expositions venant des grandes institutions (musées du Québec, Galerie Nationale du Canada etc...). Le Musée de Nicolet pourrait être un lieu d'accueil des expositions préparées par les grandes institutions nationales et internationales."**

Il est important, selon M. Lessard, de s'interroger à savoir comment on définit le musée? On doit tenir compte de l'opinion des universitaires.

Il faut faire les choses correctement mais pas rapidement, parce qu'on peut véhiculer très rapidement une image négative et ça peut prendre 10 ans avant d'éteindre cette image...

Il faut aller lentement, bien se documenter, faire des bons choix, connaître vraiment ces couleurs...

Aujourd'hui, affirme M. Lessard, on ne part pas de musée avec des cartons d'allumettes quand on veut faire par la suite un musée sur l'industrie du bois. En 1982, on ne peut pas connaître du succès en procédant de cette façon.

En parlant des pièces d'art religieux, l'historien en art a mentionné qu'il y avait des pièces d'art artisanales, industrielles, populaires à thématique religieuse, des pièces d'art académique.

Il existe des objets d'art populaire qui ont carrément une fonction ethnographique. Ils sont des objets qui ont une valeur à cause de leur contenu esthétique et il y en a d'autres qui ont reçu une valeur à cause de leur contenu de vécu.

Il faudra se poser la question suivante, déclare-t-il: Est-ce qu'on intègre dans le musée de Nicolet ces thèmes et sous-thèmes: art académique, artisanal, industriel, populaire? Cela reste à discuter.

Ce qu'il ne faut pas oublier, précise M. Lessard, c'est le point de vue oecuménique visé. Ces groupes religieux ont un rôle à jouer au Québec et ils ont produit des objets qui parlent et qui racontent des choses. Il s'agit de les faire parler. C'est un grand défi, mais tout est faisable d'après l'historien en art.

On peut, explique-t-il, faire des expositions sur des pièces d'art académique au niveau de la peinture, sculpture exécutées par des grands maîtres et cela peut être une exposition extrêmement "plate",accroché au mur un tableau avec un bas de vignette très réduit; c'est beaucoup moins attrayant que d'avoir une statue de plâtre et de lui faire raconter une grande histoire.

C'est une question de communication, déclare M. Lessard. Il y a donc un choix à faire entre les oeuvres d'art: académique, artisanale, industrielle et populaire...

On peut tout gâcher en voulant brûler les étapes

"Je suis persuadée que les oeuvres qui sont appelées à durer se font avec le temps. Tout est bien commencé, mais il ne faudrait rien gâcher en voulant brusquer et brûler les étapes", déclare au Nouvelliste soeur Gabrielle Dagnault, muséologue chez les Ursulines de Québec.

D'après soeur Dagnault, qui est membre de la Corporation du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux, une vue précise des objectifs est indispensable au départ.

Etant donné qu'il y a déjà un commencement d'inventaire se rapportant à l'art sacré de réalisé on devrait continuer dans ce sens, en se rendant à Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal.

Il est important de recueillir un fonds documentaire bien particulier à la région, qui représente des pièces d'archives, histoires et publications, plans d'églises et chants de dévotion, vieux missels, photos, documents au double point de vue ethnographie et historique, reportages photographiques pour l'enseignement du catéchisme, etc...

Un deuxième fonds doit également préoccuper les responsables soit celui d'un fonds d'objets d'art religieux, orfèvrerie, objets du culte, mobiliers, vêtements liturgiques, peintures, sculptures, gravures enfin tout ce qui a contribué à l'essor de l'art religieux au Canada. Ce travail pourrait se faire en collaboration avec les universités.

Ce n'est qu'avec un fonds de documents et un fonds d'artefacts religieux de la région de Nicolet qu'on pourra établir les fondations de ce musée sur le roc solide. On pourra constater aussi un développement régional progressif respectueux du temps et d'une patience recherchée, dit-elle.

A long terme, soeur Dagnault, muséologue, suggère qu'on s'intéresse à sensibiliser les musées québécois et canadiens à l'idée du musée d'histoire, d'ethnographie et d'art religieux. **"Cette marche évolutive et raisonnée,** affirme-t-elle, **assurera la crédibilité du public."**

Textes	Photos
Rita-Dolan CARON	Jean-Guy GAUTHIER

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801

3 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHETERAIS 6 logements et plus, Trois-Rivières, particulier seulement, minimum comptant. 376-1302, 378-3734.

ACHETERAIS bungalow ou maison à logements, donnerais cruiser en acompte, balance comptant. 379-0459.

4 PROPRIÉTÉS A VENDRE

4½ - CONDO.

BIEN insonorisé, belles décorations, foyer, piscine, 1er étage. 376-3573, 374-0871.

975 RIOPEL

TROIS-RIVIERES OUEST 6½ pièces, style ranch, dans secteur Laurent J. Deshaies, prix à discuter, hypothèque à 12¾. 374-1386.

A VENDRE 6 logements x 5½ pièces, tous loués, Trois-Rivières-Ouest, bonne condition, peu de comptant, idéal pour propriétaire qui habiterait 1 logement. (Faut acheter avant le 1er janvier pour habiter le 1er juillet). Du particulier. Entre 18 et 19 heures. 819-758-0893

AUBAINE. Bungalow 40X24, 5½ pièces, sous-sol fini 3½ pièces pour revenus, terrain à côté 50x100, service autobus, près Woolco, évaluation $35,000. Aucune offre raisonnable refusée, 110 Vaillancourt, Cap. 378-2548.

BUNGALOW 5½ pièces, 24X40, sous-sol fini, terrain 242X134, paysager, clôturé, remise, financement très avantageux par le propriétaire, Pointe-du-Lac. 377-4517.

BUNGALOW de choix, secteur Mauricien, sous-sol ¾ fini, fenêtres thermos, patio, piscine creusée 14x34, aubaine, cause: décès. Profitez des octrois. 377-2336

CAP duplex, bon état, bien situé, grand terrain, libre, 377-2564

CAP duplex, 2X5½ en brique, logement bas libre à l'acheteur, près tous les services, $34,500. 374-3462 376-6751

CAP rue Bellevue, cottage canadien, 2 étages, foyer, garage, aussi maison neuve. 374-5283.

CHARPENTE

MAISON sur votre terrain, solage, plancher, mur, toit, $13,500, à 13½% moins $3,000 subvention avant décembre. 377-3511.

CONDOMINIUM 4½, Cap, foyer, piscine, libre, hypothèque 11½%-juillet 1985, possibilité subvention $3000, prix $36,500. 379-7118

DUPLEX à vendre, 2-5½ pièces, avec garage, terrain de 10,000 pieds carrés, $47,000, directement du propriétaire, 3245 Ste-Marguerite, 379-9613

GRAND cottage, secteur Spémont, coin de rues, terrain 100X200, $56,000, particulier. 374-1776.

MAISON 25x35, grand 5½, avec bachelor au sous-sol, grande cour clôturée, 12e rue, 379-8405.

MAISON 5½ pièces, très propre, près Cap-Madeleine, neuve de 3 ans, $24,000 à discuter. 537-9542.

MAISON A VENDRE

CAP-MADELEINE située 116, St-André. Appelez 378-4029.

MAISON de campagne, très propre, située à Aston Jonction, taxes minimes, cause: succession. Intéressés: 819-399-2176, 373-8192

MAISON en construction, façade en pierre, 6275 Quirion, Trois-Rivières-Ouest, split-level, 4 paliers, constructeur accrédité. Jacques Beaupré, entrepreneur. (819)229-3686

MAISON jumelée, secteur Rosemont, Trois-Rivières-Ouest, 4 chambres à coucher, asphaltée, remise, clôture, paysager, $39,500. 375-8695.

MAISON jumelée, Trois-Rvières-Ouest, paysager, 3 étages finis, foyer intérieur et extérieur, piscine, aubaine, transfert. 377-5850.

MOINS DE $40,000

PRES les Rivières, bungalow, 7½, clôturé, paysager, libre immédiatement. Soir et fin semaine, 376-1350.

NICOLET bungalow, brique, 3 terrains paysagers, piscine, $47,000 Informations: Bécancour (819)294-9780

PARTICULIER en bas de $50,000, 20 milles de Trois-Rivières, centre du village, près de toutes facilités, possibilité de combiner résidence et commerce. 378-5118 entre 10 et 18 heures.

POINTE-DU-LAC. Maison jumelée, remise, entrée asphaltée. 377-3417.

POINTE-DU-LAC Bungalow construction 1975, 2551 ave Michel, taxes: $419, 3 chambres, 2 salles bains, piscine, garage chauffé, combustion lente. Après 18 heures: 377-3522

PRES les Rivières, triplex, 5½, 4145, boul. Chanoine-Moreau, revenu de $11,400. prix $65,000. comptant $10,000. subvention fédérale, $3000. 378-8651.

PROPRIETE rue Ste-Angèle qui rapporte annuellement $6,000, demande $34,500 à discuter. 378-5205.

PROPRIETE à revenus, construction 1980, Trois-Rivières-Ouest, 2860 Le Royer, 6x5½ tous loués, revenus bruts $26,520.. Après 18 heures: 377-3522

SECTEUR St-Philippe, 5 logements, très propre, grand terrain, $45,500 ou offre raisonnable à discuter. 376-8761.

SPLIT LEVEL neuf, 6½ pièces, plus salle familiale au sous-sol, avec garage, finition brique et colorlok, terrain 65X200', éligible aux subventions du gouvernement, 7005 boul. Parent, Trois-Rivières. Constructeur accrédité. François Masse, entrepreneur. 373-4302.

ST-ETIENNE-DES-GRES A vendre maison 6½ pièces, grand terrain 150x150, prix $26,000 à discuter. 373-9136

TROIS-RIVIERES-OUEST secteur Demontigny, 6½, brique, terrain clôturé, chauffage électrique, 377-3854.

ST-BONIFACE Petite maison neuve à vendre ou à louer, terrain 75x125 paysager, chauffage électrique, entrée 100 ampères, admissible aux subventions. 535-2317

5 MAISONS MOBILES

MAISON mobile, 1977 à vendre, très propre, 377-2845

MAISON-MOBILE 14x64', Riviera 1974, très propre. 374-3315.

6 PROPRIÉTÉS A LOUER

975 RIOPEL

TROIS-RIVIERES OUEST style ranch, 6½ pièces, à louer ou à vendre, $475mois, non chauffé, 374-1386.

BUNGALOW 5½ à vendre ou à louer, garage, piscine creusée, $450 par mois. 378-1547, après 17 heures.

MAISON à louer ou à vendre, construction rénovée, belle apparence, près Galeries Cap, bonne condition, sous-sol semi fini, garage. Intéressé seulement: 373-7996 entre 9 et 22 heures.

MAISON à la campagne, 5½ pièces, 15 minutes de Trois-rivières, libre immédiatement, $300 par mois. 376-2248.

MAISON 5½ pièces, sous-sol fini, près centre d'achats, université, possibilité louer sous-sol, bonne condition. Personne intéressée seulement: 373-7996 entre 9 et 22 heures.

STE-MARTHE maison 4½, près garderie, coin tranquille, $300 non chauffée, non éclairé, poêle à bois. 378-3378.

TROIS-RIVIERES-OUEST 7300 du Fleuve. Bungalow, 5½ pièces plus salle de jeux, libre, $350mois. 377-4188.

MAISON seule à louer à St-Jean-des-Piles, sur bord du St-Maurice, centre village, $250 mois. 538-9056

ST-GEORGES De Champlain, maison seule, place tranquille, grand terrain, libre immédiatemnt, cause départ. 538-8490.

7 COMMERCES A VENDRE

COMMERCE fruits-légumes et boucherie, à Louiseville, à vendre, très bon chiffre d'affaires. (819)228-9638, 228-9292

HOTEL à vendre à St-Prosper, peu de comptant: $13,000 ou échangerais pour petit bar. 1-418-328-9910

FRANCHISE à vendre. Communiquez 537-6151 après 16 heures.

14 LOCAUX A LOUER

BEAU local à louer, coin St-Maurice et Ste-Julie, (près du Cosmos), idéal pour studio, pharmacie, chiropraticien, opticien ou magasin, environ 20 x 60, éclairé, chauffé, $475 par mois. 375-3912.

CENTRE-VILLE bureaux 1000, 1200, 3000' carrés, chauffés, climatisés, 376-3965.

CENTRE-VILLE Trois-Rivières, espace à louer, $4 le pied carré, chauffé, éclairé, climatisé. S'adresser: 1500 Notre-Dame. 376-9321 ou 374-8981

FACE centre Les Rivières, 4370 boul. des Forges, pour bureaux, boutiques, ou autres, très beau local. 376-4795.

LOCAL à louer, idéal pour bureau d'affaires ou de médecin, superficie 1,000' carrés, situé centre-ville, rue Bonaventure, $350. Après 18 heures 375-4160.

LOCAL à louer, chauffé, éclairé, très propre, situé à 28 Brunelle, Cap, $165 par mois. 374-7172.

LOCAL commercial, 328 Vachon, Cap, près Roulathèque, 1,400' carrés de plancher, avec mezzanine. 378-3241.

LOCAL commercial 1,000 pieds carrés, Boul des Forges, près Centre les Rivières, 378-3549, 373-2010

14 LOCAUX A LOUER

TROIS-RIVIERES-OUEST, centre d'achats Provigo, local commercial climatisé, 875 pieds carrés, 1er février 1983. 514-288-7532.

16 CHALETS

A louer bord du St-Maurice, chalet 3 chambres, foyer, $350 semaine ou échange condo en Floride. 379-2818.

CHALET à louer dans les Laurentides. Semaine et fin de semaine. 378-1720

SKI Mont Ste-Anne, chalet à louer au pied des pistes, 2, 5 ou 7 nuits. 375-7452

CHALET 20x24, terrain 225x115, prix de l'évaluation municipale: $9000, lac Doucet Mont-Carmel. 537-0673, 1-418-336-2503

17 TERRAINS A VENDRE

1 Trois-Rivières, centre-ville, rue Bonaventure, beau terrain, 4800' carrés, avec tous services. 376-1302, 378-3734

2 terrains à vendre à Champlain, situés sur le bord du fleuve St-Laurent, 7 kilomètres du Cap, 75X220. 375-0247

BORD St-Maurice, Trois-Rivières, rue de Grandpré, 13,400 pieds, boisé, beau secteur résidentiel, tous les services, sans taxe d'amélioraton, 375-2877.

CAP rue Père Turgeon, voisin rue du Sanctuaire, beaux grands terrains, zonés unifamiliales. 379-0432

POINTE DU LAC terrains 15,000 pieds carrés et plus, près écoles et terrains de jeux. 377-3636, 377-2323.

SECTEUR Estacades, arrières Galeries Cap, beaux grands terrains, zonés unifamiliales, rabais $1,500.. 379-0432

TERRAIN à vendre Domaine Lac Doucet, Mont Carmel 375-6073

TERRAINS à vendre, cadastrés, boisés, Cap-Madeleine, Trois-Rivières, Ste-Marthe, bon prix. 376-3573.

TERRAINS avec tous les services municipaux, près centre Les Rivières, $3,000. 379-8031.

20 TERRES -FERMES A VENDRE

TERRE de 140 arpents, semi boisée, 20 milles de Trois-Rivières, rive sud, 376-8430, 376-4701.

21 ENTREPÔTS

A LOUER

ENTREPROT pour fins commerciales, superficie 3,267 pieds carrés, très bien situé, avec beaucoup d'avantages, 378-5459

23 LOGEMENTS A LOUER

1 mois gratuit, 3½, meublé ou non, près cegep, hôpital Ste-Marie, intercom, buanderie, 373-6035, 378-6590.

1 mois gratuit, 4½, très propre, libre, chauffé, éclairé, $300mois. Soir 373-7255, jour 379-4207, 541B, Ste-Ursule, Trois-Rivières.

1055 COTE RICHELIEU

4½ spacieux, neufs, secteur Laurent J. Deshaies, près du pont de Trois-Rivières-Ouest, grands logements, installation laveuse, sécheuse, place de rangement, double stationnement, prix à compter de $290, conciergerie et autobus, non chauffés, non éclairés. 374-1386 ou 375-2943.

3½ 1er, moderne, rue Ste-Angèle. 379-0946

3½ chauffé, éclairé, 1004 St-Paul apt.1, Trois-Rivières, libre 1er décembre, $265. mois. Après 17 heures, 379-0659, 373-5428.

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ pièces, meublé ou non, stationnement, libre immédiatement... 377-2006

3½ situé au Cap, $175mois, refait à neuf, stationnement. 375-9813

3½, 4½, SPECIAL DECEMBRE.

CAP, chauffé, éclairé, 374-8289, 376-3573.

3½-4½-5½ HABITAT DES RIVIERES

SPACIEUX chauffés, éclairés, concierge, près Les Rivières, université, cegep, 374-4939.

4½ à louer pour 1er février, rue Cooke, Cap, 374-3287.

4½ à louer, neuf, armoires merisier massif. 374-0680.

4½ à sous-louer immédiatement, $325mois. 376-8153, 379-6643, 375-2628

23 LOGEMENTS A LOUER

4½ à sous-louer, au 1er janvier, $385. chauffé, éclairé, semi meublé, remise, lave-vaisselle, stationnement, tapis, laveuse, sécheuse, propre, tranquille. M. Cooper, 379-6866, 379-2366!

4½ 2e étage, porte patio, tapis, chauffage électrique, entrées laveuse et sécheuse, rue Lahaie, Cap, $240. 378-4309.

4½ chauffé, éclairé, libre 1er janvier... 375-9672

4½ libre, entrées laveuse, sécheuse, renové, 1er étage, grande cour, 1453 Laviolette. 373-1074. L. Carignan.

4½ meublé ou non, entrées laveuse, sécheuse, stationnement avec prise, construction récente. 293-4054.

4½ pièces, Cap, foyer, piscine, libre, près Galeries du Cap, stationnement, $350. 379-7118

4½ pièces, 5485 Roland, près Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest. 373-7169, 375-2102, 378-5784.

4½ SPACIEUX

FACE centre d'achats Trois-Rivières-Ouest, chauffés, eau chaude fournie, 190, Sirois, apt.3.

4½, 5½

LUXUEUX logements situés près hôpital Ste-Marie, cegep, université, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, rue Louis Pasteur. 375-0353, 375-6847.

4½, 5½

SECTEUR Lambert, près université et Les Rivières, modernes, spacieux. Jour: Henry Hart, 379-7230, soir: Jacques Héroux, 376-2762.

4½, CAP, MODERNE.

TRES grand, meublés ou non, stationnement privé. 379-5319, 375-4113.

4½, chauffé, éclairé, piscine intérieure, sauna, cour aménagée, prix très abordable, 3400 Louis-Pasteur, 378-4273.

4½-$310, 3½-$280.

CHAUFFES, éclairés, semi meublés, près université, secteur les Rivières. 379-5270.

5½ CAP

ARRIERE Galeries, prix réduit. Appelez 375-9553.

5½ chauffé, $295 par mois, libre mi-janvier, Ste-Bernadette, Cap, 374-6599, 373-6978

5½ et 3½ libres immédiatement. 374-4663

5½ NEUFS, PRIX SPECIAL DECEMBRE.

TROIS-RIVIERES, arrière St-Hubert. 376-8939, 376-3573.

5½ SPACIEUX

ARRIERE Galeries du Cap, prix spécial. Appelez 375-9553.

5½ SPECIAL.

RUE de Callières, Mézy, meublés si désiré. Ouvert 7 jours. 376-0595.

62 St-Henri, Cap, grand 5½, clair, propre, $265 non chauffé (à l'huile), non éclairé. 376-4690 après 16 heures.

6½, chauffé, dans duplex, grand terrain, paysager clôturé, $350. 373-4174.

A LOUER 3½, très grand, dans St-Philippe.. 379-1333

A LOUER 4½, 5½, Ste-Angèle de Laval, service de conciergerie. 222-9809.

AU Cap, très grands 3½ et 4½, avec porte patio, stationnement avec prise, très propres, libres immédiatement, 375-6552, 379-4203.

BEAU grand logement, secteur Ste-Marguerite, bas, 4½, chauffé, stationnement, endroit tranquille, libre 1er janvier. 374-7090.

CAP 4½ pièces, près Galeries du Cap, $295 par mois, non chauffé, non éclairé. 376-6516.

CAP 5½, 3½ semi-meublé, 2½ meublé, chauffé, stationnements; Trois-Rivières: 4½-3½.. 379-3214 code: 717

CAP grand 4½, près de l'autoroute. 374-4962.

CAP grand 5½ pièces, $350 par mois, chauffé, éclairé. Appelez 376-1465.

CAP grand 4½, moderne, 1 mois gratuit, porte patio, étage supérieur, eau chaude, $300. libre 1er février, 373-2822.

CAP, libres, 4½ pièces, non chauffés, non éclairés, $280 par mois. Mme Piché: 379-3037.

CAP, paroisse Ste-Bernadette, très très grand 4½, neuf, 1er plancher, libre immédiatement ou mars. 379-2818.

CAP, prix réduit novembre gratuit, 2½ pièces, tout compris, $247 mois. Mme Piché, 379-3037.

CAP, rue St-Maurice, 5½, 4½, 3½ pièces, 379-7492, 374-3494.

CHOIX DE PLUSIEURS CENTAINES DE LOGEMENTS

1½, 3½, 4½, 5½ près Galeries Cap ou ailleurs, très spacieux, grand espace rangement, 2 stationnements, conciergerie, entrées laveuse, sécheuse, insonorisation avec béton dans plusieurs logements, autobus, meublés si désiré. Ouvert 7 jours, 20 Boucherville app.5. 376-0595.

DECEMBRE gratuit, grand 4½ chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 378-5584.

DOMAINE Ste-Marguerite. Près université, 3½, 4½, meublés si désiré, entrées laveuse, sécheuse, porte patio, tapis mur à mur, intercom, conciergerie sur place, stationnement privé, prix réduit. 374-2720.

DOMAINE LAFLECHE

3½, 4½, secteur Lambert, près université, centre Les Rivières, très propre, service conciergerie, ascenseur, sona, piscine, stationnement extérieur et intérieur. 375-0221, 379-1097, 295-3378.

GRAND 4½ non meublé, neuf, $225, libre immédiatement, rue Le Royer, Trois-Rivières-Ouest. 373-1820.

GRAND 4½, éclairé, chauffé, bas, stationnement avec prise, près Les Rivières, autobus, 379-2386, 376-1733

GRAND 5½ à sous louer, chauffé, eau chaude fournie, $330 par mois, situé 1035, Dubé. 376-3960, 376-5318.

GRAND 5½ neuf, un bas, armoires en chêne, tapis mur à mur, service de concierge, libre, $350 par mois, Trois-Rivières-Ouest. 379-9086

LOGEMENT 5½, spacieux, bien éclairé, étage supérieure, disponible 1er janvier, place Louis-Pasteur. 375-3882.

ST-FRANCOIS D'Assises, 3½, chauffé, éclairé, non-meublé, $180 par mois. 373-4060, 373-9039

23 LOGEMENTS A LOUER

MOIS GRATUIT.

CAP, 4½ pièces, non chauffé, non éclairé, pièce rangement, stationnement privé, ménage frais fait, pas d'augmentation en juillet. 373-0646

NORMANVILLE. 4½ chauffé, éclairé, entrées laveuse, sécheuse, stationnement déneigé avec prise, libre immédiatement et janvier. 375-8826, 375-3444.

PAROISSE St-François d'Assise, 4½ pièces, situé: 679 William. 376-7569

PRES Les Rivières, 3½, chauffé, éclairé, entrée laveuse-sécheuse, à sous-louer pour janvier 1983 376-3105. 374-6969.

STE-CECILE. 3½ pièces, 3e étage, semi meublé, très propre, stationnement. 377-2096.

TRES grand 4½ à louer, rue Cooke au Cap. Jour: 379-9191, soir: 376-1899.

TRES grand 4½, face Centre Achats Trois-Rivières-ouest, chauffé, eau chaude fournie, stationnement avec prise, entrée laveuse-sécheuse, portes patio, 2e, très propre, seulement $293 par mois. 373-6196

TROIS-RIVIERES-OUEST, novembre gratuit, 4½, ménage à neuf, $260 mois. Mme Piché, 379-3037, 376-2137.

TROIS-RIVIERES, rue Louis Pasteur, 2½ semi meublés, 4½ meublés, conciergerie. Information: 379-5278.

UN mois gratuit, logements 4½, neufs, Ste-Marthe du Cap. 375-5730.

UN mois gratuit. Cap, rue Vachon, 4½, non chauffé, non éclairé, service de conciergerie, 379-4527, 378-6590.

URGENT

2-5½ neufs, prix raisonnable et discutable. Après 17 heures, 374-2071.

4½-5½ PIECES

RESIDENCE des Erables. Moderne, chauffé, éclairé, piscine, stationnement, etc., libre. 537-8242, soir, 537-0725 jour

GRAND-MERE centre-ville, 785, 6e avenue. 2e étage, 6 pièces, non chauffé, $150 mois. 538-2323

PREMIER mois gratuit.Lac-à-la-Tortue, 260, 70e rue. 2½ et 4½ neufs, tapis mur à mur, stationnement. 538-5903

PRES de St-Georges. 4½ à sous-louer, tapis, chauffage électrique, stationnement déneigé avec prise, $220 mois. 538-0520, 538-9072

2½, 3½, 4½, 5½ RESIDENCE DES ERABLES

SHAWINIGAN très modernes, spacieux, chauffés, éclairés, piscine, service conciergerie. 539-3490, 539-9522

3½, 4½, 5½, JARDINS DU ROCHER

GRAND-MERE très modernes, spacieux, chauffés, éclairés, piscine, service conciergerie. 538-8869.

SHAWINIGAN-SUD 4½, chauffé, éclairé, eau chaude, $330 mois, libre immédiatement. 537-7295, 537-0766.

SHAWINIGAN rue St-Marc, 4½, 1er et 3e etages, chauffage électrique, libres immédiatement. 537-8954.

SHAWINIGAN-SUD rue Pruneau. 5½ pièces, ultra-moderne, libre immédiatement. 539-2371, 539-3253

SHAWINIGAN-SUD A sous-louer logement neuf 5½, 1er étage, chauffage électrique, libre 1er janvier. 537-8743

SHAWINIGAN-SUD 3150, 4e avenue. Grand 4½ moderne, libre 1er janvier. 537-5365

SHAWINIGAN 2 propriétés: 2 et 4 logements, très propres, bons revenus. 539-3175, 539-3264 soir.

25 APPARTEMENTS A LOUER

$190 par mois, bachelor neuf, meublé, chauffé, éclairé, près Centre-Ville, 379-4191

1-4½ luxueux, près hôpital Ste-Marie, très propre, libre fin décembre. Après 17 heures: 374-1374, 375-5733.

2 MOIS GRATUITS

PRES Les Rivières, université, 2½, 3½, très propres, grandes pièces, piscine, stationnement, conciergerie, endroit tranquille. Jour: 374-5899, 376-9909, 378-4427, soir: 374-0592.

2e étage, rue Ste-Ursule, 2½, meublé, chauffé, possibilité stationnement, personne distinguée, références, 378-2480.

2½ chauffé, éclairé, demi sous-sol, libre immédiatement, $185 par mois, Trois-Rivières-ouest. 296-3342

2½ meublé, chauffé, éclairé, $240mois, rue Ste-Marguerite, près université. 376-2790.

2½ Trois-Rivières, centre-ville, rue des Forges, meublé, chauffé, éclairé, $140mois. 376-1302, 378-3734.

2½, 2e étage, tapis mur à mur, salle de bain privée, face aux Rivières, $50 par semaine. 376-3925.

3½ centre-ville, 3e, chauffé, meublé, très propre, tranquille, références, $195. 374-5526

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ meublé, chauffé, éclairé, très près Université, 373-6593

3½ pièces à sous louer, chauffé, éclairé, semi meublé, $240. Entre 17 et 19 heures: 378-4382.

3½, chauffé, éclairé, meublé, $275. 379-6765, 378-1232.

3½, meublé, chauffé, service buanderie, près centre commercial. 379-0083, 373-7094.

4½ à sous-louer, neuf, près autoroute, eau chaude, niveau du sol, $275 par mois. 376-0543.

4½ frais peint, libre immédiatement, 91 rue Vachon, Cap. Après 16 heures, 379-8568.

690 l'Esplanade, vaste 4½, chauffé, éclairé, conciergerie, piscine, prise, toutes commodités, 379-4936, 374-7817.

A SOUS LOUER 3½ pièces, meublé ou non, chauffé, éclairé, libre. 690, Pl. l'Esplanade, Trois-Rivières. 377-5202.

LE CORBUSIER
3½ - 4½ - 5½
à louer
Bureau de location: 4995 J.H. Fortier, app. 10, Trois-Rivières.
379-8513
Aussi disponibles arrière les Galeries du Cap.
376-7240
25 T 70442

25 APPARTEMENTS A LOUER

A SOUS-LOUER 1½, libre, tout compris, $170/mois... 4435 Nérée Beauchemin, Trois-Rivières. 374-1051

APPARTEMENT Réjean, 3½, 4½, meublés ou non, tous services, refait, 1855 Verrette, app. 6. 379-5947, 376-8640.

APPARTEMENTS MODERNES

1½, 3½, 4½, 5½, meublés ou non, près Galeries du Cap, spacieux, espace rangement, 2 stationnements, entrées laveuse et sécheuse, insonorisation béton, conciergerie, buanderie, autobus, service 7 jours, 20 Boucherville, no.5. 376-0595.

APPARTEMENT à sous-louer, 4½ non meublé, près Galeries du Cap, $265 par mois. 373-4811, après 17.30 heures.

APPARTEMENTS Georges, 3½-4½-5½, meublés ou non, chauffés, éclairés, choix de 247 logements, bureau 1850, 6e rue, app. 9. 373-2428

BOUL St-Jean, 3½, meublé, chauffé, éclairé, $175. mois. 374-5061.

BOUL. ST-LOUIS, Trois-Rivières, 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $185. 378-4309.

CAP 2½, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement, 1er étage, 378-3432

CAP 3½, ménage fait à neuf, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, tapis, buanderie, $265 par mois. 455 Montplaisir, Cap. 375-6186

CAP bachelor à louer, chauffé, éclairé, meublé, près toutes commodités. 379-9915.

CAP grand 4½, près de l'autoroute, 374-4962.

CAP près rue Fusey, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Appelez 374-9149.

CAP rue Brunelle, 2½, très propre, chauffé, éclairé, entrée laveuse, stationnement, demi sous-sol, libre, $185 375-0618

CAP rue St-Maurice, grand 5½, chauffé, éclairé. 373-5115, 376-3897.

CAP, à sous louer 3½ semi meublé, eau chaude fournie, disponible janvier ou février $240 par mois. 379-2693 après 17 heures 30.

CAP, 1½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, près hôpital Cloutier, 379-4019.

CAP, 3½, meublés ou non, chauffés, éclairés, stationnement, conciergerie. 373-2864, 374-6656 après 17 heures.

CREVIER 3½, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. 373-0999

DOMAINE LAFLECHE

3½, 4½, secteur Lambert, près université, centre Les Rivières, très propre, service conciergerie, ascenseur, sona, piscine, stationnement extérieur et intérieur. 375-0221, 379-1097, 295-3378.

GRAND 3½ meublé, chauffé, éclairé, porte patio, balcon, stationnement nettoyé avec prise. 373-7661, 373-2864

LIBRE, 4½, $305 par mois, chauffé, éclairé, non meublé, Ste-Marthe, au-dessus Galeries du Fleuve. 373-0118.

PAROISSE St-Sacrement, 2½ chauffé, éclairé, semi-meublé, sous-sol. 376-7569

PRES Les Rivières, 2-3½ meublés, chauffés, éclairés, toutes commodités, libres 1er et 15 décembre. 378-4240.

PRES ST MAURICE

3½ chauffés, meublés, éclairés, buanderie, vacuum central, situé au 991 St-Paul, Trois-Rivières, libre 1er décembre. 376-8265, 293-5867.

RUE Ste-Julie, 2½, 3½, meublés, chauffés, éclairés. 373-3570.

RUE Ste-Julie 4 pièces, 3e étage, meublé, chauffé, éclairé, références exigées $175, libre janvier 378-4179

SOUS-SOL 2½, chauffé, éclairé, meublé, $145. mois. 378-4055.

ST-PHILIPPE 2½ meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, $140.. 373-0182 ou 375-0944

eSTE-MARTHE. 3½, meublé, eau chaude fournie, frais peint, stationnement déneigé. $225, libre. 375-6091.

STE-MARTHE 3½, meublé, frais peint, stationnement avec prise, conciergerie, près dépanneur, $225. 374-5399.

TERRASSE Seigneuriale, 3400, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, stationnement optionnel. 373-4256.

TROIS-RIVIERES-OUEST, secteur Rosemont, grand 4½, poêle, réfrigérateur inclus, luxueux, intercom, prise de courant extérieure, entrées laveuse, sécheuse, demi sous-sol, $285, un mois gratuit. 377-2526, 375-7099.

TROIS-RIVIERES 5½ pièces, luxueux, chauffé, éclairé, disponible 1er janvier 1983. Bon arrangement possible. Après 17 heures: 375-9681

GRAND-MERE centre-ville. 1½ pièce, meublés, chauffés, éclairés, câble t.v., $165 à $180 mois, libres immédiatement. Jour: 538-1672, soir: 538-5724

GRAND-MERE A louer 4½ pièces, meublé, propre, stationnement, libre immédiatement. 539-9727

SHAWINIGAN 4½ meublé, situé centre St-Marc, $190, références exigées. 539-9745 après 18 heures.

SHAWINIGAN 3½ meublé ou semi-meubblé, chauffé, libre immédiatement. 537-0250

27 CHAMBRES A LOUER

1 pièce, meublé, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, 797 Bonaventure. 379-4605.

1 pièce, rue Royale, face Jean Coutu, meublée, chauffée, éclairée, $95 par mois. 376-1302, 378-3734.

CHAMBRE à louer, logé, nourri. Appelez 375-3075.

GRANDES chambres avec cuisine commune, situées à 162A boul. Ste-Madeleine, Cap, $132 par mois. 376-7308.

PRES centre ville, maison d'autrefois rénovée entièrement, laveuse, sécheuse, endroit tranquille, autobus, stationnement gratuit, personnes distinguées. $25$30$35 semaine. 373-0948, 373-2862.

PRES université, chambre avec salon, cuisine commune, service d'autobus. 374-2129, 378-3509.

CHAMBRE à louer, près du Cegep. Demander Carole ou Nicole. 539-3683

30 CHAMBRES ET PENSIONS A LOUER

CHAMBRE et pension pour personne de 45 à 60 ans. S'adresser 223 Rocheleau, Cap. 379-3558

PERSONNE seule demande personne distinguée pour demeurer dans bungalow à Shawinigan sud, bon chez-soi, avec références, de 8 à 16 heures: 536-2420

CHAMBRE & pension pour personnes âgées, couples ou personne seule voulant bon chez-soi, maison privée. 539-3773

31 BUREAUX A LOUER

BOUL. des Forges, face piscine Expo, 1,200 c. climatisé, prêt occupation, site magnifique. 379-6413, 376-7402.

BOULEVARD des Récollets, bureaux à louer, grandeurs variées, tous services inclus. Appelez: 375-1322.

BUREAU 1,200 p.c., ultra-moderne, centre-ville, air climatisé, chauffage central, tapis, fenêtre panoramique, possibilité d'occupation immédiate. Léon Barakett: 378-8011.

BUREAUX à louer pour entreprise, situés boul. des Récollets, Trois-Rivières, 379-3197 entre 8 et 17 heures.

BUREAUX à louer, situés au carrefour 55 et 755, Trois-Rivières-Ouest. 375-1377, 373-4128.

BUREAUX différentres grandeurs, libre immédiatement, certain entièrement emmanagés, grand stationnement, très bien situé. 374-4663

CENTRE-VILLE bureaux, 1000, 1200, 3000 pieds carrés, chauffés et climatisés. Information: 376-3965.

34 REMBOURRAGE

CENTRE de rénovation du meuble, rembourrage, ébénisterie, décapage, menuiserie. Jean Fortier, prop. 378-1961.

REMBOURRAGE Elite, vous offre en spécial d'automne, réparation de rotin et rembourrage de tout genre, 375-3515

35 MEUBLES NEUFS

AMEUBLEMENT complet neuf, 13 morceaux meublant 3 pièces, $1,490. 70 St-Georges, Cap, jour seulement.

VENTE surplus d'entrepôt. Sécheuse jaune $295; laveuse amande $450; autres modèles laveuses et sécheuses $795 et $850 l'ensemble; réfrigérateur 13' manuel $449; 13 pieds sans givre $575; 15 pieds $649; 16 pieds $719, $769 ou $799; poêles 30" à compter de $469; mobilier cuisine $149; mobilier chambre $269. Généreuse allocation pour meubles en échange. Service et garantie Inglis sont applicables à l'achat des produits Admiral et Bélanger. Santerre et Fils, 833 Ste-Cécile, 374-9575.

36 MEUBLES USAGÉS

ATTENTION à vendre, cause décès, laveuse et sécheuse Inglis, poêle, réfrigérateur, mobiliers de cuisine et de salon, le tout en bon état, 373-2543.

CAP. Beaudet meubles usagés. Achetons, vendons poêle, réfrigérateur, 148B Ste-Madeleine, (arrière). 374-5031.

CHAISE bercante pivotante, 1 table salon moderne, mobilier salon, draperies roses avec valence, 1 lampe chinoise, 1 tapisserie murale. 379-6356

LACOMBE 973 CHAMPFLOUR

ACHETONS vendons, échangeons, allons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. 374-4931.

LAVEUSE essoreuse; divan-lit; mobilier de cuisine chromé; cuisinière électrique. 376-1149

LAVEUSE sécheuse, 2 ans usure, 1 congélateur, réfrigérateur, poêle électrique, poêle au bois de couleur, divan-lit avec chaise. Yamachiche: 296-3068

MOBILIER de chambre, à l'état neuf, laisserais $500. 374-1030 jour, soir: 374-0817.

MOBILIER salle à manger, marque Village, 6 morceaux, en très bonne condition, spécial pour vente rapide. 379-8631.

QUI aurait divan à donner. 375-5363.

37 ARTICLES DE MÉNAGE

ACHETERAIS congélateur, 375-8485.

ASPIRATEUR électrolux,balai électrique, $135, garantie un an; laveuse tapis, $55. 1612 Notre-Dame, Trois-Rivières 373-3001.

CUISINIERE 30", réfrigérateur sans givre de marque Bélanger couleur Avocado, bonne condition. 375-6591

GELINAS MEUBLES

Appareils ménagers usagés, achat, vente, échange, plan gratuit mise de côté, livraison gratuite, garantie écrite, qualité et meilleur prix. 920 St-Maurice. 378-2384

POELE électrique, 4 ronds, jaune, très propre, 3 ans d'usage. Intéressés: 375-2608.

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, mini-laveuses sécheuses automatiques à vendre, 3 mois de garantie, pièces et main-d'oeuvre; achetons aussi réfrigérateurs usagés. B.R. Service Enr. Service: 374-1147. Atelier: 376-0559.

REFRIGERATEURS, cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle neufs, légèrement endommagés, service de réparation sur toutes marques.Maurice Fortin réparations, 9125 boul. des Forges, Trois-Rivières. 374-9672.

REFRIGERATEUR en très bonne condition. Appelez 373-9000.

38 AMEUBLEMENTS DE BUREAU

GRAND bureau professionnel à vendre, valeur $700, laisserais $350. 379-2332, soir: 375-9475

39 ANTIQUITÉS

LACOMBE 973 CHAMPFLOUR

ACHETONS vendons, échangeons, allons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. 374-4931.

CARABINE Savage 22 h.p., modèle 1899, finie chrôme, en bonne état, véritable antiquité 537-9879

MOBILIER cuisine antique à vendre: table, 4 chaises et buffet. 537-6334

41 ARTICLES DE SPORT

ACHETERAIS raquettes assez grandes avec mocassins grandeur 9 ou 10 (819)222-5587

ENSEMBLE ski alpin Volkl 170

98 DIVERS

DIVAN-LIT, berçeuse, mobiliers de chambre, salon, matelas, sommier, bureau double, rouet, desserte, table salon colonial, T.V. couleur 26" Zénith, bottes skis alpins, patins. 756 Thibeau, 374-7817.

ELECTROLUX usagées, prix à discuter. 373-7600 après 17 heures.

FOURNAISE à huile, réservoir 125 gallons; 2 pneus à neige radiaux sur roues pour Rabbit, 155R13. 227-2591.

FOURNAISE au bois avec récupérateur de chaleur, 36" de long. 374-1027

GRANDE bassinette coloniale, blanche, comme neuve, avec matelas à ressorts, valeur $350 pour $175. 376-0443.

GUITARE électrique avec étui $80; pédale wau-wau lybannaise neuve valeur $85 laisserais $60; télescope Tasco grossissant 180 fois, excellente condition $75. Après 18 heures, demandez René 375-6525

JEANS coutures blanches, 4 et 2 poches, 1ère qualité, $15. lot de jeans, corduroy, enfants $10. 1681 Royale, 62 Fusey.

JOUETS à vendre: gare de marchandise Fisher Price, piste de course Snoopy, camion de pompier, jeux de perfection, etc..; chandail et culotte de hockey, 3 à 5 ans. 377-4767.

LAINE en balle, Kamouraska, Pingouin, Georges Picaud, 20% de rabais si mentionné. Cours de tricot débutant en janvier, bon prix, bonne aubaine, sur laine à la livre. S'adresser: 166 boul. Ste-Madeleine, Cap.

LUSTRE de cuisine 5 lumières, $90; lampe de table style pétrole, $65; 2 tables de salon avec portes, $175; chaise berçante d'enfant, $10, le tout de style colonial. 374-2265.

M. MATELAS

MATELAS à compter de $79, en plus escompte de 10-15-20%, fermé le lundi, ouvert seulement mardi et mercredi de 19 à 21:30 heures, jeudi et vendredi 13 à 21:30 heures, samedi toute la journée. 67 boul Ste-Madeleine, Cap. 378-2039

MALAXEUR Braun valeur $269 pour $125; couvertures de laine; service de vaisselle; articles divers. 373-1545

MOBILIER de chambre d'enfant, blanc, très propre; 4 tabourets, rouille; rideaux de cuisine, 378-5220.

OBTENEZ les meilleurs prix pour: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, congélateur, ménage au complet. Estimation gratuite.. 378-2384

PEINTURE Laurentide, prix réduit, 1371 Lavérendrye, coin Plouffe, Trois-Rivières. 378-4380.

PELLE à neige, 7 pieds pour 4x4, à angle automatique, comme neuve, $1,500 installée. 379-2332.

PHOTOCOPIEUR Pitnay Bowes, modèle 353, en excellent état, 375-9666

POELES à combustion approuvé à partir de $289. Gélinas Poêle à bois. 819-296-3716.

REMORQUE avec roues 14" et boîte 50X84X36", $300. 374-1445.

SAPINS DE NOEL

GROS et détail, 379-0946.

SCIE mécanique, 16"de lame, chaîne neuve, parfaite condition, $100: 1 étau, 6", neuve; scie sauteuse, neuve; sableuse orodinaire, neuve. Demandez André: 418-362-2635.

VALLEY INN venez relaxer en compagnie de nos charmantes barmaid, Diane et Jeanne, au 3060, Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap.

A VENDRE armoires de cuisine et meubles de salle-de-bains, légères imperfections. Jour: 537-1773, soir: 373-6944

A VENDRE 3 laveuses automatiques, 2 cuisinières électriques, 2 annexes à huile, Plymouth Satellite 1974, prête pour l'hiver. 536-4836

ASPIRATEUR usagé à vendre, avec garantie. 538-8660.

BEAUX sapins de Noël bon prix, peut faire livraison. 1770, 13e avenue Grand-Mère, 538-3474

BOIS chauffage en 16"ou 4', érable, hêtre, merisier, bûches ou fendu, livré ou non. 539-5874, 539-4333, 373-9836

BOIS de chauffage de 4', spécial pour 8 cordes; piquets de cèdre ronds 5x5. 1-418-365-6130, 365-6442

BUICK Electra 1975, mobilier salle à diner, antique, le tout en très bon état, cause départ. 538-8490

FILTER Queen état de neuf $250; Electrolux neuf, 1 semaine d'usage $295; Electrolux modèle très récent $170. 537-1471

GROS humidificateur Air King, état de neuf, $40. 538-5774

LAVE-VAISSELLE mobile, mobilier de chambre, séchoir à cheveux de table à vendre. 538-3073

SOUDEUSE 200 ampères avec moteur au gaz 4 cylindres et remorque, $1200. 539-6468

SUPER spécial. Planchers de bois franc en chêne, érable, merisier. Jour: 537-1773, soir: 373-6944

104 OCCASION D'AFFAIRES

ATTENTION $1,800 A $4,000 PAR MOIS

Ener-Sage E.S. recherche distributeur à temps plein ou partiel selon le secteur. Pour informations, 1-514-341-7196, et sans frais 1-800-361-9625.

SPECIAL de l'usine. Purificateur d'eau bactériostatiques de 4" rechargeable au prix de $69 l'unité aussi audio-visuel disponible pour démonstration. Aucun investissement. Informations: 1-514-341-4300.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL

GAGNEZ $450 à $900 par semaine. Vie-Tal recherche un nombre limité de distributeurs selon le secteur. Expérience non nécessaire. Nous donnons formation complète. Pour informations: 1-800-361-6614.

106 EMPLOI DEMANDÉ

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

DAME cherche emploi pour entretien ménager. 376-1149

DEBOSSELEUR peintre au fusil, 8 ans d'expérience, ouvrage garanti, à très bon prix, estimation gratuite. 375-6027.

MENUISIER ferait réparations, et construction de maisons neuves, 374-9426.

OFFRE mes services comme aide-ménager. Appelez après 17 heures: 377-2487.

SABLAGE ET POSE DE PARQUETERIE

FINI cristal, ouvrage garantie, estimation gratuite sur place. 373-3170, La Tuque: 523-3557

DAME ferait ménage ou garderait enfant. Personne fiable avec expérience. 537-9879

106 EMPLOI DEMANDÉ

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

PARTICULIER ferait tout genre de rénovations et travaux de plomberie, à bon prix. Alain: 378-8244, 376-7849.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

AGENCE de rencontres, but sérieux ou amical, Agence Jeannot, 373-9837 après 18 heures, samedi après 13 heures.

CARTOMANCIENNE sur rendez-vous demandez Lou-Lou. Appelez 298-3217.

CARTOMANCIENNE et biorythmie, pour rendez-vous: 373-1612.

COURRIER DES AMOUREUX DU NORD ENR ET LE COURRIER DU SEXE OPPOSE.

2 courriers dans la même revue, 16 pages couleurs, plus de 450 inscriptions avec plusieurs photos. Inscription gratuite à tous, abonnement $10 (6 revues), $2 la copie. St-Damien de Brandon, C.P. 100, J0K 2E0. 514-835-3820.

L'HYPNOSE peut-elle vous être utile? Dépression, angoisse, phobies. Discrétion. Professeur Landry, 379-5839.

MDL Agence de rencontres. Ne restez pas seul, contactez Denise à 374-3482, je vous jumelerai.

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ÊTRE un employé autonome qui détermine lui-même l'emploi de son temps, être rémunéré à commissions avec boni de production, ça vous intéresse? Nous avons plusieurs emplois disponibles, dans le grand Trois-Rivières Métropolitain (Bécancour-Nicolet inclus) en autant que vous avez 28 ans et plus, et un secondaire 4 (11e année), et avez votre automobile. A ces conditions, votre appel nous intéresse fortement. 374-6289

VENDEURS à commissions. Offrez en vente nos produits d'éclairage de première qualité, garantis de longue durée aux établissements industriels, commerciaux et institutionnels. Le prix de nos produits d'éclairage sont considérés come les plus bas et notre renommée canadienne dure depuis 38 ans. Régime de commissions supérieures payées tous les jeudis. Temps partiel ou temps complet. Téléphonez 1-416-627-5402, ou écrivez à Daytron, Boîte Postale 8100, Dundas, Ont. L9H 5E7.

VENDEUR BILINGUE

La société Miracle Span Steel Buildings requiert les services d'un vendeur dynamique devant se joindre à son effectif de vente directe. C'est donc le temps de vous joindre à cette organisation engagée dans la vente de structures métalliques préusinées spécialement conçues pour la construction de fermes et d'édifices commerciaux et industriels.
Rémunération basée sur régime de commission.
Faites parvenir votre curriculum vitae à:

ROBERT HARD
MIRACLE SPAN STEEL BUILDINGS
170 Clairevile Drive
Rexdale, Ontario
M9W 5Y3
F 108 T 74811

112 ON DEMANDE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

TÉLÉPHONISTE demandée à temps plein, très bon salaire. 539-5449

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ACHETEZ et revendez calendriers religieux 1983, (2.00), 50 calendriers $61; 100 calendriers $115. Diffusilons Léo Enr., 269, St-Paul, Québec. G1K 7E5. 418-694-0861.

QUARTZ horlogerie, bijouterie. Nous entralnons! Boîte 1,000 Snowdon, Montréal. (514)488-3667

RECHERCHE cuisinier à la carte ainsi que cuisinier à temps partiel, avec expérience. 376-5666.

SECRETAIRES -Obtenez une compétence supplémentaire: apprenez le traitement de texte sur ordinateur! 373-8242

SOLLICITATION par téléphones, chez-vous à la maison. 374-0691

VENTE PAR TELEPHONE

AVEC ou sans expérience. Jour ou soir: 373-1717.

VENTE PAR TELEPHONE

AVEC ou sans expérience. Jour ou soir: 537-8186.

AVON

AMUSEZ-VOUS À PAYER VOS COMPTES DE NOEL!
Vendez les produits AVON et gagnez des $$$ en rencontrant des gens intéressants
COMPOSEZ :**375-9878**
RAYMONDE ROBITAILLE
Cap-de-la-Madeleine
Champlain

375-9878
MARGUERITE PERRAS
Trois-Rivières / Louiseville
Trois-Rivières-Ouest

538-6258
GERVAISE BARIL
Shawinigan / Grand-Mère
La Tuque

115 REPRÉSENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COMPAGNIE canadienne est à la recherche de représents (es) pour la région de la Mauricie, avoir de bonnes références et être ambitieux (ses), posséder une automobile. Pour rendez-vous, appelez après 18 heures: 378-1008 demandez Roger Binet

115 REPRÉSENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

URGENT besoin de 2 représentants(es), temps plein ou partiel, voiture nécessaire. Pour rendez-vous: 377-3555.

120 COURS ENSEIGNEMENT

APPRENEZ le traitement de texte avant Noël. Cours individuels (pré-requis: dactylographie). 373-8242.

121 GARDERIE D'ENFANT

GARDERAIS enfants de 2 à 5 ans, à la semaine, Trois-Rivières. 373-5537.

PLYMOUTH Reliant familiale 1982, 4 cylindres, 19,000 kilomètres, support à bagages sur le toit, extérieur vert et simili-bois, $9000. Entre 9 et 16 heures: 373-3472

123 MOTONEIGES

2 motoneiges, à vendre, en bon ordre, Artic Cat Panthère, 400, 1976, $750. Chaparal, 340, 1974, $350. 377-1728.

COMPTOIR pour pièces autoneige, toutes marques, coinsSte-Marie-Des Forges et St-Georges et Ste-Angèle de Laval.. 222-5708

DEUXmotoneiges Artic Cat, 1-5,000 Free-Air et 1-6,000 Liquid Cold, 400 milles.. 379-2337

MOTONEIGE Chaparal 1973, 2 cylindres, 340cc, $275. 374-8589.

MOTONEIGE Chaparal, moteur Rotax de Bombardier, 35 forces, très propre, bonne condition, prix à discuter. 373-5192 entre 8 et 17 heures.

MOTONEIGE Yamaha 1977, 440, 48 forces, $550 377-1927

YAMAHA SRX, 1980, 3,000 kilomètres, en très bonne condition. Appelez 293-5188.

BOMBARDIER double chenille avec marche arrière; chenille Bombardier J-5 avec remorque. Garage J.-C. Brouillette St-Tite, 1-418-365-5811

125 AUTOS A VENDRE

1977 Monte Carlo, sièges baquet, vitres électriques, volant ajustable, 50,000 milles, très propre, $1,950. Girard auto, 1551 boul. des Prairies, Cap. 374-6469.

1977 Pinto, mécanique A-1, carosserie en bon état. 376-7064

1977 Rabbit, 2 portes, automatique, très propre, $2950. A. Parent Auto, 152, Normand, Cap, 375-3242.

1978 Century, 2 portes, sièges baquet, toit ouvrant, $3850. A. Parent Auto, 152, Normand, Cap, 375-3242.

1979 Honda Civic, Spécial X, 5 vitesses, toit ouvrant, $4150. A. Parent Auto, 152, Normand, Cap, 375-3242.

1980 Mirada, 2 portes, 6 cylindres, automatique, impeccable, $5350. A. Parent Auto, 152, Normand, Cap, 375-3242.

1982 Toyota, Tercel, 4 portes, automatique, 19,000 kilomètres, $6750. A. Parent Auto, 152, Normand, Cap, 375-3242.

A VENDRE Monte Carlo 1975, prix à discuter... 375-1766 après 15 heures

ACHETERAIS petites automobiles de toutes marques, accidentées ou non; vente de pièces petite auto. 379-3264, 378-4494.

CAMION Suburban Chevrolet 1975, 79,000 milles; Ford LTD S 1980, 34,000 milles. 377-1260.

CAPRI 1979, 3 portes, propre, 4 cylindres, manuelle, bas millage, garanti et financement sur place, parfait ordre. Desmeules Autos, 373-3246

CHEVELLE Malibu, 1976, 350 pouces cubes, intérieur velours, radio, pneus radiaux, très propre. 65 Vachon, Cap.

CHEVROLET Bélair, 1977, familiale, excellente condition, 83,000 milles, très propre, $1800. 376-2704.

CHEVROLET Impala 1978, bonne condition, moteur neuf, 82,000 kilomètres, $2,000. Après 17 heures: 375-8621

CHEVY VAN 1975, moteur bonne condition, très propre, $1,000 à discuter. 375-8447.

CHRYSLER Cordoba 1976, en très bon état, vitres électriques, radio ma-mf, listée $2,600, faites offre. 379-9915.

DART 1975, 6 cylindres, échange accepté. 374-3656.

DATSUN B-210, 1976, très propre. Demandez Richard 374-5480.

DODGE Omni 1979, Edition Spéciale, bas millage, bon prix. 378-4494, 379-3264

FORD 1976, air climatisé, vitres électriques, pneus d'hiver, très bon prix. 374-1167 entre 18h30 et 22 heures

FORD Fairmont 1981, 2 portes, 4 cylindres, automatique. Visible 955 Guilbert, Cap. 379-3264, 378-4494.

FORD Fairmont 1978, 4 cylindres, manuelle, 4 portes, très propre. Demandez Martine 373-9410.

FORD Fairmont Futura 1981, 6 cylindres, 11,300 kilomètres, noire, intérieur rouge. Faites une offre. 375-4398

FORD L.T.D. 1969, moteur 289, 2 barils, très économique, parfaite condition, $550. 373-3138

HONDA Civic 1979, 4 vitesses, $2,800; Gremlin 1975, manuelle, 6 cylindres, $650; Plymouth Fury Sport 1976, moteur 318, $650; Plymouth Fury Salon, 1977, moteur 318, $650; Chevrolet Impala 1976, moteur 350, $550; Pontiac Laurentien, 1974, moteur 350, $550. 375-8950.

HONDA Civic 1976, moteur neuf, prix à discuter. 378-3219

HONDA

VENTE et achat de pièces usagées, 376-2162, 375-5040.

LADA 1981, 30,000 milles, listée $4,200, vendrais $2,900. Champlain, 819-295-3506.

LADA Niva 1981, 4 x 4, prix spécial, faut vendre, $4,500. 379-3264, 378-4494.

MUSTANG 1978, 3 portes, automatique, bas millage, garanti et financement sur place, bijou. Desmeules Autos, 373-3246

MUSTANG 1975, moteur 302, 45,000 milles, échange accepté. 374-3656.

OMNI 1978, bonne condition, $2,200. 379-3539.

PETITE Mazda G.L.C. 1979, 4 cylindres, 4 vitesses, radio, pneus radiaux, très propre. 65 Vachon, Cap.

PETITE Volare 1976, 2 portes, radio, 6 cylindres, automatique, radiaux neufs, comme neuve. 65 Vachon, Cap.

PONTIAC 1975, 2 portes, $550; Dodge, 1975, $550; Buick, Century, 1975, 2 portes, $550. 65, VAchon, Cap.

PONTIAC Phoenix 1980, 4 cylindres, manuelle, servo-direction, servo-freins, parfaite condition, 80,000 milles, $3,400. 536-2992.

125 AUTOS A VENDRE

RABBIT 1976, 41,000 milles, comme neuve, faut voir. Appelez 375-4296.

TOYOTA 1973, 4 cylindres, échange accepté. 374-3656.

VENTE 4 petites voitures condition A-1, bas prix, garanti et financement sur place. Desmeules Autos, 373-3246

ZEPHIR Z7 1979, de luxe, 29,000 km., moteur 302 p.c., automatique au plancher, hardtop 2 portes, servo-freins, servo-direction, couleur 2 tons, en très bonne condition, femme propriétaire. 377-1057.

1980 Ford Pinto Station-wagen 4 cylindres, automatique, très propre, garantie 24 mois40,000 kilomètres. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

1980 Pontiac Phoenix 4 vitesses, tout équipée, garantie 24 mois40,000 kilomètres, c'est un bon achat. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

1981 Pontiac Acadian 4 cylindres, 4 vitesses, très propre, garantie moteur, transmission, différentiel, 24 mois40,000 kilomètres. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

1982 Dodge 024, 4 cylindres, automatique, balance de garantie 5 ans, 80,000 kilomètres, un bon achat. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

CHEVETTE 1980 automatique, propre, pneus radiaux, 58,000 milles, $2800. 539-9745

FORD LTD 1973, très propre, pneus radiaux, prix: $600. 539-9745

HORNET 1977, 6 cylindres, 4 vitesses, 70,000 milles, 2 portes, hatch-back, prête pour l'hiver, $950. 538-5166

LADA 1981, 1500cc, 34,000 kilomètres, parfaite condition, $2995, faut voir. 538-5308

MUSTANG 1977, 302 p.c. automatique, 4 pneus d'hiver, 72,000 milles, parfaite état. Prix à discuter 537-0493

OMNI Dodge 1980, transmission manuelle, 4 portes, 55,000 kilomètres, prix à discuter. 535-2762, 378-1835

THUNDERBIRD 1981, en excellent état, prix à discuter. Shawinigan: 536-2327

TRANS-AM 1976, 4 vitesses, en bonne condition, sacrifierais $1100. 537-8589

ZEPHYR 1978, 2 portes, 4 cylidnres, 4 vitesses, peinture neuve et moteur reconstruit, $2250. 537-9732

ACHETONS

Camions 4X4, Blazer, Jimmy, Bronco et grosses voitures GM et Ford, de modèles récents. Payons comptant.
Louiseville
228-4770
Trois-Rivières
296-3395
CITÉ AUTO INC.
Louiseville
125 T 69250

126 CAMIONS A VENDRE

A vendre, camion GMC 1975, 5 tonnes, hydraulique capacité de 2000 livres, 360, boîte 16 pieds fermée, 5 vitesses Roxon. Camion Chevrolet 1977, 8 cylindres, C-50 moteur 350, automatique, 3½ tonnes, boîte fermée Fleet 16'. 296-3134

CAMION van GMC, 1974, 350, V-8, automatique, vitré, $800. Appelez 376-2600.

CHOIX de step van, 6 cylindres, aluminium, à partir de $3750. Pelletier Autos, 418-681-7844.

PICK-UP Datsun 1982, avec boîte, 6,000 kilomètres, faut vendre . (819)296-2212

1981 Camion Dodge ½ tonne, 6 cylindres, automatique, garantie comme neuf, bien économique. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

1982 Camion Chevrolet, modèle S-10, automatique, bien équipé, boîte en fibre de verre, balance de garantie 80,000 kilomètres, 4 ans. Il est comme neuf. Garage F. Cossette Inc., 539-5457

DODGE 4x4, 4 portes, 40,000 milles, $2500; Suberban 1975, 52,000 milles, $1500. Garage Brouillette St-Tite, 1-418-365-5811

JEEP CJ-7 1977, 32,000 milles, toit rigide, très propre et luxueux. 537-5463

126 CAMIONS A VENDRE

MAXI-VAN Dodge 1978, 318 p.c., 88,000 milles, bon état, prix à discuter. 535-2762, 378-1835

PETIT camion Ford Courrier 1978, avec boîte fibre de verre. Garage Brouillette St-Tite, 1-418-365-5811

PICK-UP Chevrolet 1978, noir et gris, de luxe, automatique, boîte de fibre, mags. $4500. 537-9508, 537-7354

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDÉS

ACHETONS autos et camions pour ferraille, vendons pièces usagées, remorquage 24 heures, 377-5894.

ACHETONS voitures 1965 à 1982; payons comptant. J. R. Autos, 2295, boul. du Rochon, Trois-Rivières, 373-9401.

128 ROULOTTES-TENTES TENTES-REMORQUES

MOTORISE Winnébago 1973 à vendre, très propre, mécanique A-1, prix d'aubaine. Si vous projetez des vacances en Floride, voici un moyen d'économiser. A voir: à 108 Frère Séverin, Cap. 374-7170.

PETITE roulotte 13', équipée pour voyage, à louer. Soir 373-3969.

VOLKSWAGEN aménagé campeur 1978, doit vendre: départ à l'étranger, 375-7589

129 ACCESSOIRES D'AUTO

4 pneus crampons grandeur 12, bon pour 1 saison $25. 373-1828

ACHETERAIS 4 portes de Dodge Van 1976. 374-9000 heure du souper

BATTERIES neuves, et reconditionnées, réparation, 119 St-Laurent, Cap, 374-0716.

PNEUS usagés garantis, Entrepôt du Pneu, 60 de la Fonderie, Cap. 373-4655

RADIATEURS M.R. INC.

CAP 374-1797, Trois-Rivières-Ouest 375-1797.

131 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

MOBYLETTE Honda 1980, 1000 milles, état neuf. 373-5890

134 MACHINERIES LOURDES

1 chargeur usagé, International, modèle 260A, très bonne condition, 378-4846, entre 9 et 17 heures.

ZAMBONI 4x4 à vendre ou à louer, prête à travailler, financement si désiré. 1-418-277-2169, 1-418-277-2198

135 SOUFFLEUSES

A vendre souffleur à neige, pour tracteur $300 ou échangerais pour petit souffleur 8 forces. 375-2973

SOUFFLLEUSES Columbia, vente, service, prix compétitif. Garage C.Bourgouin, 253 St-Laurent, Cap. 378-5978

137 TAXIS VOYAGES

CONDOMINIUM à louer, Miami Floride. Informations: (819)478-4830.

FLORIDE bord océan Atlantique, roulotte 24', bateau, auto, voilier disponibles, $150. semaine, 378-8651.

141 ANIMAUX

CHATONS hymalayen seal point, enregistrés, $125. Jour: 376-8841, soir: 373-3269.

CHIEN Berger Anglais à vendre, 2½ ans, vaccinné, $100 Après 17 heures ou fins semaine: 373-4018

CHIEN Epagneul à vendre, âgé de 14 mois, 377-4921

CHIOTS berger allemand, labrador, chesapeake baie, enregistrés et garantie de santé, cours d'obéissance de groupe ou privés. Nourriture et accessoires pour chiens. Académie Canine Enr., 376-9666.

JOLI cadeau à offrir pour les fêtes: belles petites tourterelles, couples d'oiseaux, bon prix. 373-0483, 376-1254.

MAGNIFIQUE chaton Hymalayen enregistré, 8 semaines, sevré et propre. 374-4663.

SLEIGH-RIDE promenade en traîneau. J.M. Lottinville, 3370 rang, St-Malo, Ste-Marthe, 376-1664.

CHASSEUR

EPAGNEUL Breton: nés de parents chasseurs. (arrêt + rapport). Chiots nés le 12 octobre 1982, enregistrés, vaccinés en plus le pédigree, aptitudes garanties. 536-2906

LABRADOR chiots enregistrés, mâles, blonds, disponibles. André Dupont, 535-5565

PETITS chiots Chihuahua à vendre à plusieurs prix. Si intéressé: 539-7315

SCHNAUZER géant: chiots enregistrés de lignée championne, $400. 536-4318

Commission des transports du Québec
No: Q 300427-106D

JEAN-LOUIS CHAINE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de CHAINE TRANSPORT ENR. au numéro 1196 de la 5e Avenue en la cité de Grand-Mère, district de St-Maurice;

requérant

AVIS

Soyez avisé par les présentes que le requérant va s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial pour donner le service suivant:

CLAUSE G:
Transport par contrat, par fardier, longues distances, rayon, service irrégulier.
"De Trois-Rivières à ailleurs dans la région de la Mauricie et retour pour le transport de transformateurs par fardier pour le compte de l'Hydro-Québec."
N.B. Occasionnellement le requérant sera appelé à donner son service à l'extérieur de la Mauricie.
Durée du contrat: 3 janvier 1983 au 31 décembre 1983.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la seconde parution au numéro 585, boul. Charest Est à Québec, G1K 7W5.
Ceci est la deuxième publication.

ME MICHEL VENNE,
procureur du requérant

CORPORATION DE LA PAROISSE DE ST-LÉONARD D'ASTON

Conformément à la loi, voici un résumé financier de la municipalité.

ANNÉE 1981

Les revenus étaient de l'ordre de 124,038,00 $ et les dépenses de l'ordre de 183,183,00 $; la différence entre les revenus et les dépenses provient de la construction de la caserne à incendie qui a coûté 61,504,00 $; il a fallu nécessairement que ce montant soit pris à même les revenus accumulés de la corporation dans les années antérieures.

ANNÉE 1982

Pour l'année 1982, au 30 novembre, sont de l'ordre de 160,216,00 $ et les dépenses de l'ordre de 172,995,00 $; la différence entre les revenus et les dépenses provient de l'achat du camion à incendie qui a coûté 49,900,00 $; il a fallu certes encore une fois prendre les argents dans les surplus accumulés des années antérieures.

Pour l'année 1983, le conseil municipal ne prévoit pas de travaux spécifiques et qu'en conséquence, il n'y aura pas augmentation des dépenses. Malgré l'inflation, le budget 1983 ne présentera pas d'augmentation de taxes pour ses contribuables.

Philippe Leblanc, maire
D-195-T-73155

Mises en chantier en novembre

Un bond fulgurant

OTTAWA (PC) — Le nombre de mises en chantier en novembre a fait un bond à un taux annuel désaisonnalisé de 131,000 unités, a fait savoir, lundi, la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Il s'agit du taux le plus élevé depuis avril et il reflète un revirement dans la demande pour des logements neufs. Le nombre de mises en chantier a atteint un plancher record de 86,000 unités en septembre et il est remonté légèrement en octobre pour atteindre 108,000 unités.

La majorité des experts prédisent que le taux véritable des mises en chantiers pour les 12 mois de 1982 se situera aux environs de 130,000 unités. Cela n'est pas élevé selon les normes de l'industrie de la construction domiciliaire, mais ils estiment que le regain de l'activité de la construction, qui s'est manifesté en novembre, ira s'intensifiant au cours de 1983.

Les plus récentes statistiques émanant de la SCHL démontrent que les acheteurs sont intéressés par les maisons unifamilales dont le nombre des mises en chantier a grimpé sensiblement, mais que le secteur des maisons de rapport demeure stagnant.

Le nombre exact de maisons unifamiliales dans les seuls centres urbains a fait un bond prodigieux de 93 pour cent par rapport aux statistiques de novembre 1981. Ce regain de la demande pour les maisons unifamiliales est attribuable, d'une part, à une chute des taux d'intérêt des prêts hypothécaires et, d'autre part, à des subventions des trois paliers de gouvernement pour encourager la construction domiciliaire.

Immeubles à unités multiples

Par contre, les mises en chantier sur les immeubles à unités multiples, y inclus les maisons de rapport, sont tombées de 14 pour cent durant le mois de novembre. Bien que le besoin de logements locatifs demeure élevé au pays, les investisseurs sont peu disposés à s'impliquer dans des projets de maisons de rapport en raison des loyers élevés nécessités pour réaliser des profits.

Même les autorités fédérales concèdent que la construction de maisons de rapport sera stagnante au cours des mois à venir à l'exception de ceux qui sont qualifiés aux stimulants offerts par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

APPEL D'OFFRE

PROJET 12-20-1
ENTRETIEN MÉNAGER ET NETTOYAGE ÉDIFICES MUNICIPAUX

La ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour l'entretien ménager et le nettoyage pour l'hôtel de ville, la bibliothèque, la bâtisse François Nobert et la Cour municipale pour la période du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1985.

Le cahier des charges et les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau du directeur des Travaux publics, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Un dépôt remboursable au montant de cinquante (50$) dollars est requis pour l'obtention des documents.

Les soumissions doivent être déposées avant 16:00 heures, le 17 décembre 1982, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

La ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jean Lamy, greffier

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

CRF

Province de Québec
District de Trois-Rivières

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES-FORGES

AVIS PUBLIC est doné, par le soussigné directeur général, à tous les contribuables de cette Commission scolaire régionale, qu'à la session régulière du comité exécutif qui s'est tenue le mercredi 24 novembre 1982, à vingt heures (20h), au centre administratif de ladite commission, 3255, rue Foucher, Trois-Rivières, les commissaires ont adopté une résolution en vertu de laquelle sont vendus au plus haut soumissionnaire, à savoir la firme "Autobus 2001 Inc.," deux autobus scolaires inutilisés.

Tous les contribuables du territoire de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges sont invités à prendre connaissance de ladite résolution au bureau du soussigné, au centre administratif de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, 3255, rue Foucher, Trois-Rivières, au cours d'une période de quinze (15) jours à compter de la parution dudit avis.

Le directeur général
Claude Gélinas

Bureau de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges

Ce troisième jour du mois de décembre mil neuf cet quatre-vingt-deux.

195-T-68411

JEFFREY ARCHER

Kane et Abel

50

G1271

ÉDITIONS SÉLECT

— Non, je ne crois pas. Mme Flowers est déjà à son aise, vous savez. Pas de votre classe, sans doute, mais à son aise tout de même. Feu son mari était propriétaire d'une entreprise de fabrication de jus de fruits et l'a laissée à l'abri du besoin.

— Feu son mari...? mais quel âge a-t-elle?

Le détective revint à sa table et tourna quelques feuilles de son dossier avant de faire glisser son pouce du haut en bas d'une page. Puis son pouce en deuil s'arrêta :

— Elle aura cinquante-trois ans à son prochain anniversaire.

— Mon Dieu! dit Anne. La pauvre femme! Elle doit me détester!

— On peut le dire, Mme Osborne, mais cela ne nous avance à rien. Et maintenant, passons aux autres activités de votre mari.

Il feuilleta plusieurs autres pages, de ses doigts jaunis de nicotine. Anne commençait à avoir mal au cœur. Pourquoi était-elle venue? Pourquoi n'en était-elle pas restée à ce qu'elle avait appris de rassurant la semaine précédente? Elle n'avait pas besoin de savoir. Elle n'en avait pas envie. Elle ferait mieux de se lever et de s'en aller. Elle aurait tant voulu que Richard soit avec elle! Il aurait su exactement ce qu'il fallait faire. Mais elle était comme paralysée, immobilisée par Glen Ricardo et son joli dossier tout neuf.

— A deux reprises, la semaine dernière, M. Osborne a passé plus de trois heures seul avec Mme Preston.

— Mais cela ne prouve rien, dit Anne contre toute évidence. Je sais qu'ils avaient à discuter un très important document.

— Dans un petit hôtel de La Salle Street.

Anne n'interrompit plus le détective.

— A deux reprises on les a vus entrer dans cet hôtel en se tenant par la main. Ils se parlaient à voix basse en riant. Ce n'est pas une preuve, d'accord, mais nous avons des photos d'eux entrant et sortant de l'hôtel.

— Détruisez-les, dit Anne d'une voix unie.

Glen Ricardo cilla. Puis :

— Comme vous voudrez, Mme Osborne. Malheureusement, ce n'est pas tout. La suite de notre enquête prouve que M. Osborne n'a jamais été à l'Université Harvard et qu'il n'a pas non plus été officier dans l'armée américaine. Il y a eu un Henry Osborne à Harvard : il ne mesurait qu'un mètre 67, il était blond et il était originaire de l'Alabama. Il a été tué à bord du « Maine » en 1917. Nous savons aussi que votre mari est nettement plus jeune qu'il ne le dit, et que son vrai nom est Vittorio Togna, qu'il a servi...

— Je ne veux pas en savoir davantage, dit Anne, le visage ruisselant de larmes. Je ne veux plus rien savoir.

— D'accord, Mme Osborne, je vous comprends. Croyez bien que je regrette d'avoir à vous annoncer des choses aussi pénibles. Dans mon métier, il arrive...

Anne réussit à retrouver un peu de sang-froid :

— Je comprends, M. Ricardo. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait. Combien vous dois-je?

— Vous avez déjà versé deux semaines d'avance, et j'ai eu pour soixante-treize dollars de frais.

Anne lui tendit un billet de cent dollars et se leva.

— Votre monnaie, Mme Osborne.

Elle fit un geste d'indifférence.

— Je vous trouve un peu pâle, Mme Osborne. Vous vous sentez bien? Voulez-vous un verre d'eau, quelque chose...?

— Je me sens très bien, dit Anne contre toute évidence.

— Permettez-moi au moins de vous reconduire chez vous.

— Non, merci, M. Ricardo. Je rentrerai très bien toute seule.

Elle se retourna vers lui en souriant :

— Mais c'est très gentil de me l'avoir proposé.

Glen Ricardo referma doucement la porte sur sa cliente, se dirigea lentement vers la fenêtre, mordit le bout de son dernier gros cigare, et le cracha en maudissant son cochon de métier.

En haut de l'escalier, Anne s'arrêta un instant, cramponnée à la rampe, au bord de l'évanouissement. Le bébé s'agitait en elle et elle avait le cœur sur les lèvres. Elle trouva un taxi au coin de la rue, se pelotonna sur la banquette arrière et fut saisie d'une crise de larmes qui l'empêcha de penser à ce qu'elle allait faire maintenant. Aussitôt arrivée chez elle, elle se réfugia dans sa chambre avant que les domestiques ne puissent la voir pleurer. Le téléphone sonnait quand elle entra dans la pièce et elle décrocha, bien plus par habitude que par curiosité.

— Je voudrais parler à Mme Kane...

Elle reconnut la voix d'Alan Lloyd, toujours précise, mais il était fatigué, et malheureux lui aussi.

— Allô, Alan? C'est moi, Anne.

— Chère

Des faits et méfaits...

par Yves CHAMPOUX et PC

Gala de charité avec des danseuses nues

Le grand gala annuel de charité des danseuses nues de Montréal a débuté en fin de semaine. Elles sont près de 175 danseuses et effeuilleuses se sont produites jusqu'à trois heures ce matin, (mardi) au profit du fonds "Tiny Tim" de l'hôpital pour enfants de Montréal. L'an dernier, les danseuses ont amassé $20,000 et cette année l'objectif a été fixé à $35,000.

Modèles 83 arrivés

Comme l'arrivée de son nouveau personnel coïncide avec la sortie des derniers modèles dans l'industrie automobile, le tenancier d'un bar de la rue Saint-Denis à Montréal a conçu sa promotion d'automne sous le thème "modèles 83 arrivés", désignant par là les nouvelles danseuses à l'habillement des plus volatile qui commencent à s'y produire. Il n'en fallait pas plus pour provoquer une manifestation féministe de la part d'une soixantaine de femmes.

Amende de $30,000 à une compagnie

Le juge Marcel Beauchemin, de la Correctionnelle, a imposé $30,000 d'amende à la compagnie Acme Signalisation inc., du quartier Pointe-aux-Trembles à Montréal, et à son président André Brouillette, pour violation de la loi des coalitions. Le délit, dont les accusés se sont reconnus coupables, avait été commis au moment où cette firme et une autre avaient déposé des sousmissions pour la confection de panneaux-réclame pour le compte du ministère fédéral des Travaux publics. Après l'annulation de celle-ci en raison de certaines technicalités, on aurait tenté de truquer les suivantes, en les gonflant de connivence.

L'ex-syndicaliste Alfred Bossé a déposé une poursuite

L'ex-syndicaliste et député libéral de Dorion à l'Assemblée nationale, Alfred Bossé, a déposé une poursuite de $125,000 contre un policier de la SQ et son patron, le procureur général, pour l'avoir "réarrêté", l'an dernier, alors qu'il était en instance de subir son procès pour fraude. On l'avait alors inculpé d'entrave à la justice, et il avait dû passer dix jours aux cellules, avant de recouvrer sa liberté. Il se plaint qu'on s'est injustement acharné sur lui, dans ces circonstances, qu'un l'a inutilement humilié, et que les dommages qu'il a subis s'élèvent à la somme précitée.

Poursuite contre l'hôpital Royal Victoria

Un couple, Pedro et Jeannette C., a intenté une poursuite de $38,700 contre l'hôpital Royal Victoria et un médecin qui a pratiqué un avortement thérapeutique qui a laissé des séquelles graves. La patiente affirme que l'utérus a été perforé et la muqueuse vaginale sérieusement endommagée à la suite de l'opération. Ces troubles l'ont obligée à abandonner son travail durant plus de six mois. Son mari a également été forcé de prendre soin des enfants durant un certain temps. De plus, les relations sexuelles entre les époux se sont détériorées au point qu'elles sont devenues impossibles.

Un 74ième meurtre à Montréal

Après avoir été troué de projectiles à la porte de son domicile, un individu bien connu de la police s'est écroulé sans vie sous les yeux de deux amis. Le 74ième meurtre de l'année sur le territoire de la CUM s'est produit dans un logement situé dans l'est de la métropole. La victime, M. Patrick Halpin, âgé de 29 ans, avait été appréhendé récemment par l'escouade des stupéfiants de la Sûreté du Québec dans le cadre d'une opération qui avait mené à une douzaine d'arrestations.

Olson écrit au "Edmonton Journal"

Le meurtrier Clifford Olson a écrit au "Edmonton Journal" et au "Calgary Herald" pour qu'on lui envoie des copies d'articles publiés à son sujet en janvier. Olson a passé la nuit de jeudi dans une prison de Winnipeg lors de son retour au pénitencier de Kingston, venant de Colombie-Britannique où il aurait passé le week-end dernier pour aider la police à faire enquête sur un autre meurtre. Les journaux ont envoyé les articles demandés. "Je veux faire des commentaires sur des matières que la presse n'a jamais reçues, dit Olson dans sa lettre. Il y a des documents et des transcriptions qui ont été bloqués par la Couronne dans une entente."

Richard Dreyfuss a plaidé non coupable

L'acteur américain Richard Dreyfuss, accusé d'avoir été trouvé en possession de cocaïne et d'un autre narcotique, le Percodan, a plaidé non coupable devant un tribunal de Beverly Hills. Richard Dreyfuss, vedette des films de Steven Spielberg, "Les Dents de la Mer" et "Rencontres du Troisième Type", a remporté un Oscar à Hollywood.

Bébé géant de 7,250 kg et mesurant 58 cm

Une Brésilienne de 31 ans, mère de six enfants, a donné le jour, la fin de la semaine dernière, à un septième bébé pesant 7,250 kg et mesurant 58 cm, a-t-on appris de source médicale à Sao Paulo. Selon le médecin-accoucheur, la jeune femme, Joana Martins Bezerra, a dû subir une césarienne pour mettre au monde son enfant, dont le poids et la taille correspondent à ceux d'un bébé de quatre mois.

Evêque tué dans un accident

L'évêque auxiliaire de Gdank Mgr Kazimierz Kluz a été tué dans un accident de la route, a annoncé lundi un porte-parole de l'Eglise. Le conducteur de la voiture et un prêtre qui accompagnait Mgr Kluz ont été blessés, mais leurs jours ne sont pas en danger. Mgr Kluz, 57 ans, était un fervent partisan de l'ancien syndicat Solidarité, aujourd'hui interdit. Il était le second de l'archevêque de Gdansk Mgr Lech Kaczmarek.

Explosion dans un pub à Belfast

Trois personnes auraient été tuées et près d'une vingtaine blessées par l'explosion d'une bombe, dans un pub bondé de clients à Ballykelly, dans le nord de l'Ulster, selon les premiers rapports concernant l'attentat. Plusieurs soldats en permission se trouvaient dans l'établissement qui fait discotèque chaque lundi soir. De source bien informée, on indique que le toit de l'établissement s'est effondré et que les services de secours s'emploient à dégager les blessés des débris. Une personne habitant près du pub a vu plusieurs blessés, gravement atteints, transportés vers les ambulances, ajoute t-on de source informée.

Procédure de divorce entamée par le couple Edward Kennedy

Le sénateur Edward Kennedy et son épouse Joan, qui vivent séparés depuis près de deux ans, ont entamé lundi une procédure de divorce, a indiqué un porte-parole de la famille. Ils ont comparu devant un juge à Barnstable (Massachusetts) et le divorce doit être prononcé dans un an, mettant fin à 24 années de mariage. Les deux époux se sont mis d'accord pour partager la garde du plus jeune de leurs trois enfants, Patrick, 15 ans, et sur une pension alimentaire dont le montant n'a pas été révélé. "Aux termes de notre accord, très généreux, je recevrai une pension alimentaire, ainsi qu'une somme en liquide et la moitié des biens de notre famille", a déclaré Mme Kennedy. Selon le Boston Herald américan, Joan Kennedy recevrait 4 millions de dollars de son mari. Les deux autres enfants du couple sont Kara 22 ans, et Teddy 21 ans. Le sénateur démocrate du Massachusetts avait annoncé la semaine dernière qu'il ne se présenterait pas aux élections présidentielles de 1984, invoquant des raisons familiales et notamment son prochain divorce.

Peine portée de 18 mois à 46 mois pour inceste

Considérant qu'un homme qui a eu des rapports sexuels avec ses filles jumelles adoptives, âgées de dix ans, doit être puni sévèrement, la Cour d'appel a modifié la sentence en portant la peine d'emprisonnement de 18 mois à 46 mois. Les juges Crête, Kaufman et McCarthy ont en effet accueilli la requête de la Couronne qui trouvait beaucoup trop clémente la sentence rendue par le juge de première instance. Suite à un plaidoyer de culpabilité de l'accusé, le juge des Sessions de la paix avait imposé une peine de neuf mois pour chacun des chefs d'accusation, en plus d'une ordonnance de probation de trois ans. La Cour d'appel estime que la situation conjugale difficile de l'intimé, son plaidoyer de culpabilité, le traitement psychologique qu'il a entrepris et l'absence d'antécédent judiciaire ne sont pas des facteurs qui peuvent justifier une "sentence aussi clémente". La gravité des infractions, ainsi que l'obligation d'imposer une peine exemplaire, ont incité les juges à modifier la sentence.

Le Québec doit convaincre les autres provinces de lui accorder un droit de véto - MacGuigan

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Il appartient maintenant au Québec de tenter de convaincre les autres provinces de lui accorder un droit de véto sur d'éventuelles modifications à la constitution.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, qui réagissait au jugement unanime de la Cour suprême du Canada selon qui le Québec n'a pas et n'a jamais eu de droit de véto en matière constitutionnelle.

Le gouvernement fédéral n'a pas, non plus, l'intention de mettre la question du droit de véto à l'ordre du jour de la prochaine conférence constitutionnelle qui devra avoir lieu avant le 17 avril 1983.

"Nous n'allons pas mettre la question à l'ordre du jour. Si le Québec veut qu'elle soit discutée, il devra en faire la demande", a déclaré le ministre.

M. MacGuigan a rappelé que le gouvernement fédéral n'était pas très heureux de la formule d'amendement qui se retrouve maintenant dans la constitution et qu'il préconisait plutôt la formule dite de Victoria qui comportait un véto pour le Québec.

"Mais nous avons eu à abandonner cette formule pour en arriver à une entente sur la Charte des droits. Je ne crois pas que nous puissions, après avoir fait un tel marché, dire aux neuf provinces que la Charte demeure mais que la formule d'amendement changera. Nous ne pouvons pas remettre en question le marché que nous avons conclu avec les neuf provinces", a déclaré le ministre.

Pas de front commun avec Québec

Selon M. MacGuigan, le gouvernement fédéral ne peut pas faire front commun avec le Québec pour convaincre les autres provinces de lui accorder ce droit de véto et l'initiative de relancer le débat appartient donc au Québec.

"Nous avons toujours été prêts à parler avec le Québec, et si le dossier n'avance pas, ce n'est pas notre faute", a soutenu M. MacGuigan.

Le ministre a dit qu'il s'attendait à une telle décision de la part de la Cour suprême. "Le Québec n'a jamais eu de droit de véto, c'était une prétention et pas un droit".

D'autre part, M. MacGuigan a noté que la Cour suprême avait évité la question de la dualité canadienne que lui posait le Québec, mais que l'expression de cette dualité restait la même dans les institutions fédérales.

D'autre part, M. Jean Chrétien, qui était ministre de la Justice lors des négociations constitutionnelles, a vu dans le jugement de la Cour suprême une preuve de la mauvaise stratégie du Québec dans tout ce dossier.

"Le Québec a été très malhabile en faisant son front commun avec les huit autres gouvernements. Il aurait mieux fait de faire bloc avec le gouvernement fédéral qu'avec Sterling Lyon (l'ex-premier ministre du Manitoba)", a déclaré M. Chrétien.

14 à 0

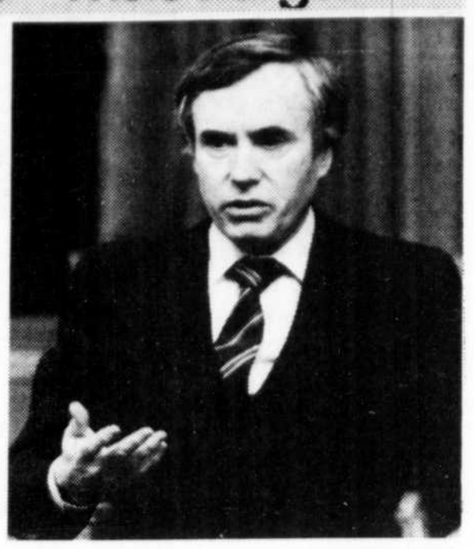
Rappelant que la Cour d'appel du Québec avait décide dans une décision de 5 à 0 que le Québec n'avait pas de véto, ce que la Cour suprême a confirmé par une décision de 9 à 0, M. Chrétien a lancé: "Quand le compte est de 14 à 0, il est temps de regarder un autre dossier."

A un journaliste qui lui demandait s'il croyait toujours que le Québec avait abandonné son droit de véto en signant son accord avec les sept autres provinces, M. Chrétien a répliqué que le Québec n'avait jamais eu de véto, mais qu'il aurait pu l'obtenir en appuyant la position du gouvernement fédéral lors des négociations constitutionnelles.

"Mais clairement, le gouvernement péquiste était plus intéressé à prouver que nous avions tort qu'à défendre les meilleurs intérêts du Québec.

Pour le critique conservateur en matière constitutionnelle, M. Jake Epp, la décision de la Cour suprême enterre définitivement l'argument avancé par de nombreux gouvernements québécois et pas seulement par le PQ à l'effet que le Québec avait un droit de véto.

"Ironiquement, c'est un gouvernement qui voulait sortir le Québec du Canada qui aura mis en branle le processus qui vient de confirmer que le Québec est une province comme les autres", a déclaré M. Epp.



(Laserphoto PC)

Le ministre Mark MacGuigan

Quant au néo-démocrate Ian Wadell, il a soutenu que même sans droit de véto, il était essentiel de trouver un moyen de protéger les droits du Québec, par exemple au moyen d'une deuxième chambre du parlement fédéral.

Enfin, le délégué général de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Gérard Lévesque, la décision de la Cour signifie qu'il faudra travailler pour que le seul gouvernement français en Amérique du Nord puisse protéger ses droits.

M. Lévesque a ajouté que pour les Franco-Ontariens, ce droit de véto était important puisqu'il aurait permis de demander l'aide du Québec pour intervenir en faveur des minorités francophones.

Selon l'ex-ministre

Le Québec n'a aucune protection spéciale —Morin

QUEBEC (PC) — Selon l'ex-ministre Claude Morin, la Cour Suprême vient d'établir très clairement que le Québec ne jouit d'aucune protection spéciale au sein de la fédération car il suffit que les provinces anglaises s'entendent entre elles pour diminuer le Québec.

Celui qui pilotait le dossier constitutionnel en tant que ministre des Affaires intergouvernementales au moment de ces négociations l'an dernier s'est dit nullement surpris par le jugement de la Cour sur le droit de veto du Québec.

"Ce jugement démontre que le Québec est sur même pied que les autres provinces car il n'est pas mieux protégé parce qu'il est une des deux nations fondatrices. Il démontre aussi que nous ne l'avons jamais perdu ce droit car il n'existait pas. Enfin, il démontre que les prochaines négociations constitutionnelles doivent commencer avec la reconnaissance du droit de veto", de commenter M. Morin.

Il estime également que ce jugement renforce la position du Parti québécois et ferme le bec aux fédéralistes qui prétendent que le Québec est bien protégé au sein du Canada.

Interrogé à savoir s'il ne se sentait pas un peu responsable de cette situation, M. Morin a répliqué que c'est le NON référendaire qui a affaibli le Québec.

"Quand on te répond NON, on t'enlève tes moyens de pression. Nous n'avions qu'une chose à faire pour stopper le projet constitutionnel insensé de Trudeau et c'était de nous allier aux autres provinces. Le front commun a tenu longtemps mais il a été rompu par les provinces anglaises en une nuit. Ils ne ne nous ont pas rejoints mais ils contacté le ministre du Manitoba, Allan Blakeney, qui était à 1,000 milles de là".

Spécialiste en droit constitutionnel

Le jugement ne vide pas la question —Rémillard

QUEBEC (PC) — Le jugement rendu hier par la Cour suprême ne vide pas entièrement la question de la légitimité du rapatriement de la constitution, estime Me Gil Rémillard.

Commentant la décision du plus haut tribunal du pays, le spécialiste en droit constitutionnel a déclaré que le jugement ne réglait "strictement que la légitimité formelle en relation avec l'existence de conventions".

"La véritable légitimité, celle de l'exercice du pouvoir en conformité avec les voeux de l'électorat, n'a pas été vérifiée. Tant que les Québécois ne se seront prononcés sur le rapatriement par la voie soit d'un référendum ou d'une élection, on ne pourra pas dire que c'est légitime", a-t-il indiqué.

Au cours d'un entretien téléphonique, Me Rémillard a d'autre part souligné que ce jugement "extrêmement important" permettait de mesurer toute l'ampleur des conséquences du rapatriement de la constitution pour le Québec.

"C'est là qu'on s'aperçoit que le Québec ne sera plus capable de protéger les minorités francophones à l'extérieur du Québec et de jouer son rôle de foyer national des Canadiens français", a-t-il précisé.

Pour dénouer l'impasse qui résulte de ce jugement, M. Rémillard croit que le gouvernement québécois devrait mettre sur pied de toute urgence une commission d'enquête dénuée de toute partisanerie qui aurait pour mandat de faire le point et de déterminer ce que le Québec doit faire maintenant.

Dans son optique, les membres de cette commission seraient désignés par le gouvernement mais leur nomination devrait être ratifiée par une majorité d'au moins les deux tiers à l'Assemblée nationale.

Activité pédagogique au Québec

Un bilan positif est tracé par le Conseil supérieur de l'éducation

MONTREAL (PC) — Bien qu'il subsiste encore des lacunes dans l'activité pédagogique au Québec, c'est un bilan quand même assez positif que le Conseil supérieur de l'éducation en trace, dans son rapport annuel rendu public lundi.

Dix ans après son rapport sur l'activité éducative qui a fait date (qui ne se souvient du "s'éduquant"?), le Conseil s'est penché sur l'état de la pédagogie du primaire à l'université, sans oublier l'éducation des adultes.

On a cherché ce qui détermine ou contraint les pratiques courantes et ce qui contribue à les orienter ou à les améliorer, explique le président du Conseil, M. Claude Benjamin et le président du comité spécial, M. Max Chancy.

Témoignages

Pour arriver à établir leur constat, les membres sont allés sur le terrain recueillir des témoignages, et ils ont organisé des audiences publiques et un colloque. Il en ressort qu'au primaire, la pédagogie, bien que plutôt traditionnelle, s'est humanisée: elle est plus sensible aux dimensions affectives et au développement global de l'enfant. Elle doittoutefois se préoccuper, entre autres, de l'intégration des matières enseignées.

"Au secondaire, le cadre coince la pédagogie", selon l'expression d'un membre du comité de travail du Conseil. La compartimentation des matières, le grand nombre d'élèves que rencontre l'enseignant, les difficultés d'adaptation aux élèves liées à l'organisation de l'école posent encore des problèmes.

Au collégial, les pratiques pédagogiques évolueraient de façon prometteuse, après avoir été marquées par l'effervescence et les tâtonnements, de même que par le durcissement des rapports de force entre le personnel et la direction. On y recherche un meilleur équilibre entre contenu et pédagogie dans l'enseignement.

Meilleur soutien

Cependant le Conseil estime que les départements devraient favoriser une vie pédagogique renouvelée, concertée et orientée vers un meilleur soutien aux cégépiens, et effectuer une évaluation plus systématique des apprentissages, ce que recommandait aussi le Conseil des collèges, récemment.

A l'université, au premier cycle, les pratiques pédagogiques sont souvent reléguées au second rang et se résument à un enseignement de type magistral et collectif. Au second cycle, les formules pédagogiques se sont diversifiées.

Mais on assiste à une recherche de nouvelles approches auxquelles les étudiants s'associent, et les services de pédagogiques universitaires jouent un rôle plus efficace. Malgré tout, estime M. Benjamin, la pédagogie ne fait pas l'objet d'un parti-pris massif de la part de l'université.

Situation stimulante

Il semble que ce soit à l'éducation des adultes que la situation, à cet égard, soit la plus stimulante: pédagogie généralement plus personnalisée, plus centrée sur la participation des adultes; plus rigoureuse en matière d'évaluation qu'aux autres niveaux;meilleur équilibre entre les apprentissages formels et le développement personnel global des individus.

On déboucherait même sur la recherche de voies pédagogiques inédites.

Les avenues de renouveau passe par la lucidité et l'esprit critique, le renouvellement des mentalités et des attitudes (où l'âge des enseignants n'est pas un obstacle), et un certain pluralisme, note le rapport.

Le Téléthon des Etoiles remporte $1,700,000

MONTREAL (PC) — Le Téléthon des Etoiles a permis d'amasser $1,700,000 dimanche.

Cet argent, recueilli au cours des 22 heures du Téléthon diffusé par la station de télévision CFCF, servira à la recherche sur les maladies infantiles et sera remis à part égale aux centres de recherches pédiatriques de l'hôpital Sainte-Justine et de l'hôpital de Montréal pour les enfants.

Ces fonds serviront aussi à l'achat d'équipements sophistiqués et coûteux ainsi qu'à la création d'un fonds de dépannage pour aider certains projets de recherche à démarrer.

"Les sommes ramassées par le Téléthon des Etoiles nous permettront de réaliser de nombreux projets que nous n'aurions pu mettre en marche autrement", a déclaré le Dr Claude Roy, directeur du centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine.

Le Dr Michael Whitehead, directeur du centre de recherche de l'hôpital de Montréal pour les enfants est entièrement d'accord.

Cette année, les organisateurs n'avaient pas fixé d'objectif pour le Téléthon des Etoiles, en raison de la situation économique.

"Notre objectif était de faire aussi bien que l'an dernier", a déclaré le directeur général du Téléthon, M. Normand Tartre, qui coordonnait les efforts de 2,700 bénévoles, qui ont permis la réalisation de cet événement.

L'indépendance remise sur le tapis par Simard

MONTREAL (PC) — Chez les nationalistes, les réactions au jugement de la Cour suprême, lundi, ont été plutôt tièdes, certains faisant valoir la nécessité pour les Québécois de se tourner vers l'indépendance.

Dans le jugement, les neuf juges du plus haut tribunal du pays précisent que les hommes politiques n'ont jamais reconnu explicitement un droit de véto au Québec pour toute modification à la constitution.

Par contre, le Parti québécois, par l'entremise de son vice-président et porte-parole officiel Sylvain Simard, a souligné que ce jugement "confirme la nation québécoise dans son statut minoritaire au sein d'un ensemble fédéral toujours plus centralisateur et aliénant".

Lors des négociations sur le rapatriement, le PQ avait raison, souligne-t-il, de vouloir obtenir l'opting-out avec compensation financière et de vouloir créer dans les faits ce droit de véto.

"Comment les intérêts politiques, linguistiques, sociaux et surtout économiques du Québec pourront-ils être adéquatement défendus dans un système où la majorité est étrangère aux aspirations et aux besoins de la nation québécoise", demande M. Simard dans un communiqué qui conclut que la solution, c'est l'indépendance.

SSJB

Plutôt prompte à réagir dans toutes choses touchant l'avenir collectif des Québecois, la Société Saint-Jean-Baptiste n'a pas tardé à commenter la nouvelle par l'entremise de son président Gilles Rhéaume qui, s'avouant peu surpris, a comparé la Cour suprême à la tour de Pise "qui penche toujours du même côté".

Egalement président du Mouvement national des Québécois (MNQ), M. Rhéaume affirme que cette décision constitue une autre étape dans la réalisation d'un pays unitaire, soulignant qu'il niait le concept des deux nations.

Il ajoute que dorénavant le Canada anglais peut décider seul de la constitution du Canada et que seulement l'indépendance permettra aux Québécois de décider de leur propre avenir.

Le chef de l'Opposition aux Communes Joe Clark, qui était de passage dans la région montréalaise, n'a pas voulu faire de commentaires avant d'avoir pris connaissance du jugement.

Dans les conflits d'Afghanistan et d'Asie du sud-est

L'URSS aurait utilisé des armes chimiques

NATIONS UNIES, NY (AFP) — Des experts des Nations unies ont conclu pour la première fois à "l'emploi possible" d'armes chimiques par l'URSS et ses alliés dans les conflits d'Afghanistan et d'Asie du sud-est, au Laos et au Cambodge.

Leurs conclusions, qui sont contenues dans un rapport publié lundi à l'ONU, sont toutefois nettement en retrait de celles rendues publiques il y a une semaine par les Etats-Unis qui incriminaient directement l'Union soviétique. L'utilisation des armes chimiques est interdite par la convention de Genève de 1925 qui a été signée par l'URSS.

Sans apporter de preuve formelle contre l'URSS et ses alliés les experts font état de présomptions de preuves, alors que dans leur première enquête menée l'an dernier, ils s'étaient déclarés "dans l'impossibilité d'arriver à une conclusion finale".

"Le groupe n'est pas en mesure d'affirmer que ces allégations ont été prouvées, mais il ne peut non plus rejeter les éléments de preuves indirectes qui laisseraient supposer l'emploi possible d'une substance chimique toxique dans certains cas", estiment les auteurs du rapport publié lundi.

De son côté le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, souligne dans un avant-propos au rapport "que pour ce qui est des questions extrêmement complexes et techniques évoquées dans le rapport, il n'est pas en mesure de porter un jugement sur tous les aspects du travail accompli par les experts".

L'assemblée générale de l'ONU examinera mercredi en commission les conclusions de ce rapport avant de s'en saisir en séance plénière la semaine prochaine.

Le groupe d'experts

Le groupe d'experts composé de médecins militaires - les Drs Esmat Ezz (Egypte); Edward Ambeva (Kenya); Hugo Javier (Philippines) etHumberto Guerra (Pérou), sera déchargé de ses fo-Mais de bonnes sources, on indique que la Nouvelle-Zélande demandera avec l'appui des Etats-Unis notamment, la création d'une nouvelle commission d'enquête placée sous l'autorité du secrétaire général de l'ONU et capable de se rendre dans les délais les plus brefs sur le terrain chaque fois que serait signalée l'utilisation de gaz chimiques toxiques dans des conflits.

Dans leur rapport les experts de l'ONU font état des difficultés qu'ils ont eues dans leur enquête pour en rassembler et étudier les éléments, en raison notamment des délais entre les faits rapportés et leur signalement ainsi que de l'impossibilité d'aller en Afghanistan, au Laos et au Cambodge. Ils se sont rendus à deux reprises en février et en octobre-novembre 1982 au Pakistan et en Thailande où ils ont interrogé des réfugiés.

Les experts indiquent qu'ils ont rejeté certains renseignements obtenus "parce qu'ils étaient incomplets ou déformés pour diverses raisons". Ils précisent également que dans certains cas s'ils ont détecté sur des victimes la présence de mycotoxines, ils n'ont pu décider si "la contamination était due à une attaque chimique ou si elle pouvait être attribuée à des causes naturelles".

Mais ils citent également des exemples plus probants: "des éléments de preuve indirecte (...) ont trait à l'utilisation possible d'agents neutralisants dans les canaux souterrains (karez) en Afghanistan", notent-ils.

Un autre cas, ajoutent-ils, "concerne les allégations d'utilisation de produits toxiques dans la zone du Laos où habitent les Hmong". Ils précisent toutefois que le groupe n'a pas été en mesure de déterminer l'agent de guerre chimique ou produit toxique qui aurait été employé".

Non à la convention de l'ONU sur le droit de la mer

Les Etats-Unis s'attirent des critiques

par Anne WEILL-TUCKERMAN

MONTEGO BAY, Jamaique (AFP) — Les Etats-Unis, qui ont annoncé qu'ils ne signeraient pas la convention des Nations unies sur le droit de la mer, ont été l'objet de critiques et d'appels dès la première journée, lundi, de la conférence qui doit aboutir à la signature de la convention.

Le représentant du Cameroun, M. Paul Engo, qui présidait les travaux de la première commission de la conférence chargée de la partie de la convention consacrée aux fonds marins, a déclaré que les Etats-Unis "ne pouvaient pas se permettre d'être isolés au sujet d'un traité dont la négociation accorde une haute priorité à ses intérêts professés vitaux comme la liberté de navigation".

M. Jorge Castaneda, ancien ministre des Affaires étrangères du Mexique et l'un des artisans de la convention, a condamné à l'avance tout "mini-traité" auquel certains pays industriels, ignorant les accords conclus à la conférence, pourraient aboutir pour se reconnaitre mutuellement les concessions qu'ils pourraient accorder à leurs nationaux pour l'exploitation des richesses des fonds marins.

Le ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, M. Mochtar Kusuman, a déploré qu'après toutes les concessions qui avaient été faites, "certains pays industriels en réclament encore d'autres pour empêcher la règlementation de la production de minéraux".

Les représentants de la Bulgarie et de la Tchécoslovaquie ont dit leur préoccupation "de voir les Etats-Unis ne pas signer la convention et continuer à exploiter les ressources de la mer pour en tirer des bénéfices unilatéraux".

Les représentants de la Norvège et de l'Irlande ont lancé des appels à Washington pour qu'il se joigne aux signataires de la convention, sinon tout de suite, du moins plus tard.

Délégation étoffée

Washington a envoyé à Montego Bay une délégation d'une dizaine de personnes, et le représentant américain, M. Thomas Clingan, professeur de droit à l'université de Miami, signera, à défaut de la convention, du moins l'acte final de la conférene.

Mais cet acte est essentiellement un constat des travaux de la conférence du droit de la mer, sans obligation juridique pour ses signataires, et l'on s'attend à ce qu'il soit signé par tous les participants.

La présence d'une importante délégation américaine était interprétée par certains à Montego Bay comme une dernière tentative des Etats-Unis de convaincre des pays encore indécis de ne pas signer la convention.

Les Etats auront encore deux ans après la cérémonie de vendredi pour signer la convention. Et dans les milieux de la conférence on s'attendait à ce qu'au moins 90 le signent avant le mois de mars 1983, ce qui leur permettrait d'être représentés à la commission préparatoire qui doit tenir alors sa première session.

Les signataires de l'acte final de la conférence pourront y avoir un poste d'observateur, sans droit de vote, mais les Etats-Unis ont indiqué qu'ils ne comptaient pas se prévaloir de ce droit.

Engelberg était recherché depuis trois semaines...

Il n'aurait pas été battu par les policiers

MONTREAL (PC) — Abraham Engelberg, le chauffeur de taxi qui a affirmé en fin de semaine avoir été battu par quatre policiers, se serait plutôt interposé violemment entre deux agents qui étaient en train de rédiger une plainte provenant d'un citoyen.

En plus de refuser de suivre ces derniers, après qu'ils eurent appris par la centrale d'information, Engelberg était recherché en vertu de trois mandats, relativement à des infractions au code de la route. Le chauffeur de taxi aurait de plus résisté à son arrestation.

C'est ce qu'a déclaré hier, un porte-parole officiel de la section des relations publiques du service de la police de la CUM.

Selon les propos même du directeur du poste 31 de la police de la CUM, deux policiers qui étaient occupés à rédiger un rapport avec un citoyen dont l'automobile avait subi du vandalisme — il y avait cinq autos d'endommagées en incluant celle du chauffeur de taxi — ont été pris à partie par M. Engelberg qui leur aurait dit: "C'est moi qui a appelé la police, prenez d'abord mon rapport."

Les agents lui auraient répondu qu'il devait attendre son tour. Aussitôt le premier rapport terminé, les deux agents ont commencé à rédiger la plainte de M. Engelberg.

En vérifiant son permis de conduire, les policiers se sont aperçus qu'il y avait trois mandats d'arrestations au nom de leur plaignant.

Au poste

Comme le veut la procédure, les agents ont demandé à M. Engelberg de les suivre au poste de police, afin de règler d'abord ces mandats.

M. Abraham Engelberg a déclaré s'être alors croisé les bras et avoir dit aux policiers: "Je vous suivrez uniquement lorsque vous aurez rédigé ma plainte. C'est moi qui a appelé les policiers et j'ai exigé qu'ils s'occupent de moi".

M. Engelberg a admis que les deux policiers ont tenté de lui décroiser les bras pour lui passer les menottes et l'amener au poste, mais sans succès. "Quand j'ai les bras croisé, ça prend plus que deux gars pour me les décroiser," a déclaré le chauffeur de taxi qui a visiblement une grande force physique.

Voyant qu'il leur était impossible de procéder à l'arrestation de M. Engelberg, les deux policiers ont demandé l'aide de deux autres agents. Ensemble les quatre policiers ont réussi, toutefois pas sans mal, à coucher M. Engelberg face contre le sol et à lui passer les menottes.

Les agents ont dû par la suite lui mettre les pieds sur la nuque afin de l'immobiliser et de réussir à lui ramener les deux bras vers l'arrière pour le menotter.

Accusations

M. Engelberg a ajouté qu'il avait été blessé au front lorsqu'il est tombé sur le sol et a dit avoir reçu un coup de pied de la part d'un policier au moment, où ils était par terre et pendant que les agents cherchaient à l'immobiliser.

"Je vais poursuivre les quatre policiers et je veux avoir "leur peau". Ils m'ont ridiculisé aux geux de mes voisins et j'ai été traité comme un animal et un bandit. Je n'ai jamais refusé d'aller au poste, mais je voulais que les policiers prennent d'abord ma plainte, a déclaré le chauffeur de taxi, ce qu'ils ont refusé".

M. Engelberg a ajouté qu'il allait logé une plainte officielle contre les quatre policiers auprès des affaires internes de la police de la CUM et de la Commission de police du Québec.

En Ontario

L'ivresse au volant condamnée de façon plus sévère?

TORONTO (PC) — Le solliciteur général de l'Ontario George Taylor n'a aucune objection à ce que l'on mette derrière les barreaux les conducteurs trouvés pour la première fois coupables de conduite en état d'ébriété, si le gouvernement fédéral décide de renforcer la loi en la matière en rendant la chose obligatoire.

M. Taylor a fait cette déclaration, lundi, au cours d'une conférence de presse destinée à souligner le danger que constitue la conduite en état d'ivresse durant les fêtes de fin d'année.

Les automobilistes déclarés coupables de conduite en état d'ivresse sont passibles d'une amende maximum de $2,000 ou de six mois de prison, ou des deux à la fois, et d'une suspension du permis de conduire durant six mois, s'il s'agit d'une première infraction.

A la deuxième infraction, la peine prévoit l'envoi en prison pour une durée de 14 jours à un an et la suspension du permis durant six mois.

M. Taylor a déclaré que le conseil de la sécurité routière de l'Ontario, qui relève de son ministère, insiste chaque année dans son rapport pour renforcer les sentences contre les conducteurs en état d'ivresse.

Au sujet du rôle des juges en la matière, M. Taylor a dit qu'il ne voulait pas s'aventurer dans leur juridiction ni faire trop de commentaires. "C'est du ressort de l'attorney général."

M. Taylor et le commissaire de la police ontarienne, James Erskine, ont averti que dans toute la province la police ferait tout son possible pour tenir à l'écart de la route les conducteurs en état d'ivresse, durant les fêtes.

Première au Québec

La municipalité de Notre-Dame du Lac se met en tutelle

RIVIERE-DU-LOUP — Une première au Québec: une municipalité se met elle-même en tutelle, obtenant gain de cause devant les tribunaux contre la Commission municipale du Québec.

Le juge André Trottier, de la Cour supérieure, a donné raison, lundi matin, à la municipalité de Notre-Dame du Lac, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup.

Le déficit de Notre-Dame du Lac était de $1.2 millions.

La télévision payante

Une entente conclue entre Vidéotron et First Choice

MONTREAL (PC) — Le plus important distributeur de télévision par câble au Québec, le groupe Vidéotron, a conclu une entente avec First Choice, la compagnie nationale de télévision payante. C'est ce qu'a annoncé First Choice dans un communiqué émis lundi.

Les deux sociétés doivent donner mardi une conférence de presse où on donnera des détails sur cette entente.

Le deuxième plus important distributeur québécois, Câble TV, annonçait de son côté, il y a une dizaine de jours, la conclusion d'une entente semblable avec First Choice (Premier Choix), une compagnie de Toronto qui produit des émissions.

Comptant près de 600,000 abonnés, Vidéotron est présent dans l'île de Montréal et l'île Jésus (Câblevision nationale), sur la rive-sud métropolitaine (Vidéotron) ainsi que dans la région de Québec et l'Outaouais.

Câble TV est implantée surtout dans l'ouest de l'île de Montréal et de l'île Jésus (Laval) et compte quelque 140,000 abonnés. Elle offrira les émissions de First Choice dès le 1er février.

Grâce à ces ententes, First Choice précède auprès des distributeurs celle qui pourrait devenir sa principale concurrente, Télévision de l'Est du Canada (TVEC). Cette dernière a obtenu récemment un permis fédéral pour offrir un service français aux compagnies de câble du Québec et des régions francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

First Choice offrira à la fois un service français et un service anglais. Les personnes intéressées à s'abonner à ce "câble supplémentaire" devront débourser environ $15 par mois, en plus des frais d'installation.

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323

BEAUDOIN Dame Cléophas Lacharité

A Davelyuville, le 5 décembre 1982, est décédée subitement à l'âge de 78 ans et 7 mois, Dame Cléophas Beaudoin, née Lucille Lacharité, demeurant à Daveluyville et autrefois de St-Léonard d'Aston.

Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant, en l'église de St-Léonard d'Aston à 14.30 heures.

Le corps est exposé au salon Lauzière et Fils, rue Principale à St-Léonard d'Aston et sera inhumé à St-Cyrille.

La défunte laisse dans le deuil, ses 2 enfants: M.Mme Raymond Beaudoin (Reine) de Québec, M.Mme Normand Beaudoin (Anne-Marie) de Daveluyville; sa soeur: Mlle Rachel Lacharité; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Mélita Bergeron de Hartford, Connecticut, U.S.A. M. Cyrille Beaudoin de Québec, M. Emilien Beaudoin de St-Romuald, M.Mme Raymond Beaudoin de Québec, Mme Antoinette Beaudoin de Winstead, Connecticut, U.S.A. ses petits-enfants: Nathalie, Martin, Dominique, André, Daniel et Guylaine, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

BEDARD M. J-Charles

A l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 4 décembre 1982, est décédé à l'âge de 84 ans, M. J.Charles Bédard, époux de feue Délia Boutet et en secondes noces d'Annette Landry, demeurant à Québec, autrefois de La Tuque

Les funérailles auront lieu mardi le 7 décembre, à l'église St-Yves, de Ste-Foy à 10 heures.

Le défunt est exposé au Salon Lépine & Cloutier, 1025 route de l'église de Ste-Foy

Salon ouvert aujourd'hui à 9 heures.

Après incinération, les cendres seront inhumées au cimetière de La Tuque

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Gaston prêtre à Trois-Rivières, Normand de Québec, sa belle-fille Monique, ses petits-enfants: François, Lorraine, Nathalie; son beau-fils et belle-fille: M. Mme Alfred Letendre et leurs enfants; sa belle-fille: M. Mme Paul Girard et leurs enfants; ses belles-soeurs et beaux-frères: M. Mme David Audy, Mme Delvina Roy de la Tuque, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.



BORDELEAU M. Saül

A St-Séverin de Proulxville, le 4 décembre 1982, est décédé, à l'âge de 72 ans, M. Saül Bordeleau, époux de Cécile Crête, demeurant à St-Séverin de Proulxville.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, en l'église de St-Séverin à 14h30.

Le corps est exposé au salon funéraire Julien Trudel enr., 41, rue St-François, St-Séverin de Proulxville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Monique mariée à Normand Mongrain du Cap-Madeleine, Jean marié à Nicole Lebel de St-Tite, Denis marié à Pierrette Desaulniers de St-Séverin de Proulxville, Marie-France mariée à Daniel Trudel du Cap-Madeleine; ses petits-enfants: François, Daniel, Annie, Vincent, Céline, Sophie, Sébastien; son frère: Donat marié à Alice Lefebvre de St-Tite; ses soeurs: Yvonne mariée à Benoit Cloutier du Cap-Madeleine, Cécile mariée à Benoit Mongrain de St-Séverin de Proulxville; ses beaux-frères: Frère France Crête, s.g., de Shawinigan, Louis-Jules Tessier marié à Pierrette Tremblay de Montréal, Jean-Baptiste Parent de St-Narcisse; sa belle-soeur: Cécile Thiffault épouse de feu Albert Bordeleau de St-Séverin de Proulxville. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux amis.

DUPONT, M. Patrick

A Pointe-du-Lac, le 6 décembre 1982, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Patrick Dupont, époux de feu E. Béatrice Robert, demeurant au Cénacle St-Pierre, Pointe-du-Lac.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, en l'église de Pointe-du-Lac à 15 heures.

Le défunt sera exposé à compter de 13 heures, mercredi, à la résidence funéraire St-Louis et fils ltée, 2840, rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Claire mariée à Roger Montplaisir et Jacques, tous de Cap-de-la-Madeleine, Monique mariée à Léopold Héroux de Montréal; ainsi que plusieurs beaux-frères belles-soeurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

GAUTHIER Mme vve Guillaume

A Montréal, le 5 décembre 1982, à l'âge de 74 ans, est décédée, Mme Vve Guillaume Gauthier née Valérie Boucher, demeurant à Montréal, autrefois de Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, en l'église St-Marc à 11.15 heures.

Le corps est exposé au salon Oscar St-Ours Ltée, 2203 Champlain, Shawinigan, à compter de mardi 14 heures.

L'inhumation au cimetière St-Joseph, après incinération.

La défunte laisse dans le deuil; sa fille: Hélène mariée à Benoit Paradis; ses petits-enfants: Sylvie Paradis mariée à André Giroux, Chantal et Céline Paradis; ses soeurs: Simone épouse de feu Simon Doré, Edouardina épouse de Maurice Lamarche; ses belles-soeurs: Mme Aimé Boucher et Mme Simon Boucher; son demi-frère: M. Roland Désaulniers; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.



GIGUERE, M. Onésime

A Trois-Rivières, le 5 décembre 1982, est décédé accidentellement à l'âge de 72 ans, M. Onésime Giguère, époux en premières noces de feu Lucia Charette et en secondes noces de Yvette Vincent-Daigle.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant, en l'église St-François d'Assise à 13h30.

Le défunt sera exposé à compter de 14 heures, mardi, au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. Salon fermé de 17 à 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Mme Yvon Johnson (Georgette) de Trois-Rivières, M. René Giguère de Trois-Rivières-Ouest; sa belle-fille: Monique Roy; M. Mme Marcel Giroux (Lucie) de Cap-de-la-Madeleine, M. Pierre Giguère de St-Maurice; sa belle-fille: Louise Tellier de Québec; ses frères, soeur, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Arthur Giguère (Gaby Moreau) de Montréal, Mme vve René Forget (Emérentienne) de Cap-de-la-Madeleine, M. Roger Giguère de Montréal, M. Mme Maurice Charette (Jacqueline), Mme vve Irène Larouche, M. Mme Adélard Perreault (Emilienne), Mme vve Lionel Charette (Cécile Baril), Mme vve Ernest Laperrière (Lucienne), Mme vve Edmond Smith (Laurette), tous de Trois-Rivières, Mme vve Auguste Laperrière (Marie-Rose) de Cap-de-la-Madeleine, M. Mme Roland Lemire (Jeanne Daigle) de Québec, Dr et Mme Jacques Daigle (Jeanne d'Arc) de Trois-Rivières, Mme Annette Forcier, M. Mme Rock Richard de Montréal, M. Mme Albert Guité, Mme vve Gabrielle Vincent, M. Mme Georges Gagnon de Cap-de-la-Madeleine, M. Mme Edgar Lampron, Mme vve Marguerite Côté, M. Mme Charles Arel, M. Mme Roland Alari, M. Charles Vincent de Hull, M. Mme Marcel Lafontaine de Connecticut; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.



LAFRENAYE, M. Rosario

A Shawinigan, le 6 décembre 1982, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Rosario Lafrenaye, époux de Marie-Ange Bruneau, demeurant au 739, 4e Rue, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant, en l'église St-Bernard à 15 heures.

Le défunt est exposé à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 343, 4e Rue, Shawinigan, et, par la suite, son corps sera incinéré au crématorium Jean Carbonneau, 2280, 5e Avenue, Shawinigan-Sud.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pierre et son amie Claudette, Gilles marié à Micheline Filion, Thérèse mariée à Gaston Bruneau, tous de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Bruneau de Grand-Mère, Mme Emelda Béland de Shawinigan-Sud; ses petits-enfants: Manon, André, Yves, Annie, Sylvie, Jean-Pierre et Josée; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

LAVERGNE Jean-Guy—

A Oshawa Ontario, le 5 décembre 1982 est décédé subitement à l'âge de 46 ans et 10 mois, M. Jean-Guy Lavergne, époux de Nicole Séguin, demeurant à Oshawa Ontario.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant à 10 heures, en l'église de Notre-Dame de l'Assomption d'Oshawa.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Armstrong, King Street East Oshawa.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Nicole, ses enfants Jean-Louis et Guy. Ses parents: M. & Mme Albany Lavergne de Shawinigan. Ses soeurs: Mme Vve Madeleine L. McComb d'Oshawa, Mme Vve Gilberte L. Bouckley de Peterborough Ontario, M. & Mme Gilles G. Gélinas (Louise), ses neveux Mario et Denis Gélinas tous de Shawinigan, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux amis.

LESSARD, Mlle Odette

A Repentigny, le 6 décembre 1982, est décédée à l'âge de 25 ans, Mlle Odette Lessard, fille de Jean-Hugues Lessard et de Jacqueline de Gonzague.

Elle laisse de plus ses deux frères: Denis et Marc; son grand-père et parrain: Bernard de Gonzague; ses grands-parents: Yvette et Adélard Lessard; ainsi que plusieurs tantes, oncles, cousins, cousines et amis.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, en l'église Précieux-Sang de Repentigny à 15 heures.

La dépouille mortelle sera à l'église Précieux-Sang de 13 à 15 heures le jour des funérailles et la famille y sera pour recevoir parents et amis.

Prière de ne pas envoyer de fleurs; un don à l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord, C.P. 767, L'Assomption, Québec, serait apprécié.



MILETTE M. Pierre-Aimé (Major).

A l'hôpital Ste-Marie, le 5 décembre 1982, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Pierre-Aimé Milette (Major), époux de Etiennette Grenier, demeurant au 1331 Principale, St-Etienne des Grès.

A la demande du défunt il ne sera pas exposé, le service funéraire aura lieu samedi le 11 décembre courant à 14 heures, en l'église de St-Etienne des Grès, la famille sera à l'église 30 minutes avnt la cérémonie pour recevoir les condoléances.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles: Renée, Jeannot épouse de J.A. St-Onge, Lise épouse de Réjean Landry, Simone mariée à l'Honorable Juge Raymond Landry, tous de St-Etienne des Grès, son frère: Bertrand de Québec, ses soeurs: Religieuse Dominicaine de la Trinité; Gisèle de Trois-Rivières, Marthe de Shawinigan; ses belles-soeurs: Marie-Ange Houle épouse de feu Georges-Etienne de Shawinigan, Mme François Grenier (Pamela); ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Ne pas envoyer de fleurs plutôt adresser vos dons à la Société Canadienne du Cancer.

REMERCIEMENTS



GAUDREAULT M. Donat

Mme Donat Gaudreault et ses enfants, remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Donat Gaudreault, décédé le 27 octobre, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, dons à la Société Canadienne du Cancer, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. GTDB

REMERCIEMENTS au St-Esprit, Notre-Dame du Cap et curé Chanoine Chamberland pour faveur très spéciale obtenue. CD

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. OP

REMERCIEMENTS à St-Jude et au St-Esprit pour faveur obtenue. FD

CRÉMATORIUM ST-GEORGES DE G-MERE
(Incinération)
— 2 chapelles
— Pour toutes religions
— Columbarium
— Urnes funéraires
LE CENTRE FUNÉRAIRE PELLERIN & FILS LTÉE
Shaw: 537-7221 G-Mère: 538-3388
"Brochures disponibles sur demande" 199 R 65778

Société Canadienne du Cancer
543 rue Laviolette
Trois-Rivières
G9A 1V4
Tél.: 374-6744
ACCEPTE LES DONS
"IN MEMORIAM"

POUR INSÉRER UNE
annonce
classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116

le nouvelliste
TIRAGE PAYÉ ET VERIFIÉ
500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	130.00	70.00	40.00	20.00
Autres pays	250.00	130.00	70.00	30.00

Rédaction	376-3659	Sports	376-3351
Faits divers	376-2501	Nécrologie	376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Mauricien	537-1801	Victoriaville	758-8255
La Tuque	523-4547	Louiseville	228-4032

Miracle Mart CENTRE DE LA PHOTO



Appareil Kodak Disc 4000

L'appareil Kodak Disc 4000 n'a que 1" d'épaisseur et emploie le nouveau film Disc pour photos couleur. Objectif en verre optique F/2.8, exposition automatique, flash électronique incorporé avec mise en marche/arrêt automatique, avance du film automatique et une pile au lithium de longue durée! **Ord. 74.95**

59.88

Vous recevrez 2 coupons offrant ⅗ de rabais sur le développement-pl (une économie de $8!) à l'achat d'un appareil Kodak Disc.

Appareil Kodak Disc 6000

Semblable au Disc 4000, avec lentille d'approche pour gros plans et couvercle protecteur. **Ord. 99.95**



88.88

IMAGE

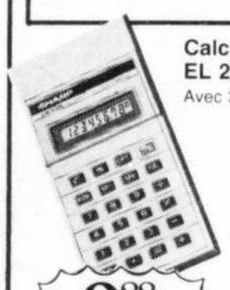


Achetez les deux pour **198.88**

Objectifs Image

La combinaison parfaite! Le zoom 80-200 mm est excellent pour le portrait, les gros plans, les paysages et sports (il vous rapproche jusqu'à 4x du sujet) et le grand-angle 28 mm se prête tout particulièrement aux photos de groupes, de paysages et d'architecture.

28 mm F/2.8	80-200 mm F/4.5
Ord. 99.95	Ord. 169.95
79.88	129.88



Calculatrice Sharp EL 220

Avec 3 clés de mémoire. **Ord. 12.95**

SHARP

9.88



Calculatrice Sharp EL 326 Solaire

Ord. 22.95

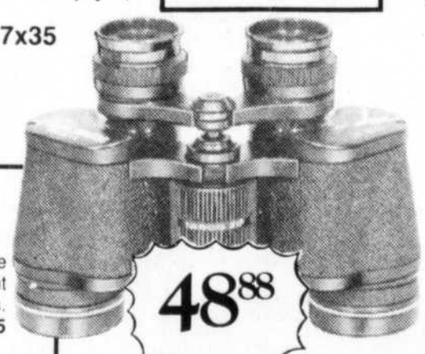
18.88

(Non illustrée)
Calculatrice Sharp El 329 métrique.
Ord. 24.95
19.88

tasco®

Jumelles Tasco 2001 Zip 7x35

Mise au point Zip ultra rapide, optiques entièrement traitées avec oeilletons de caoutchouc. Champ large de 500' à 1000 verges. Etui et courroies compris. **Ord. 79.95**



48.88

Tasco Zoom 101 Jumelles 7-15x35

Grande puissance et grand-angle avec optiques zoom entièrement traitées. Étui et courroies compris. **Ord. 119.95**

98.88

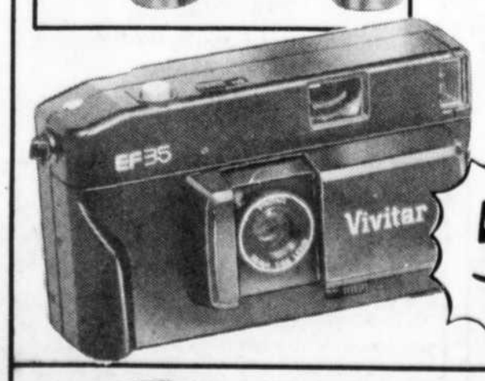




38.88

Tasco 304

Jumelles de qualité, d'usage général. Optiques entièrement traitées, oeilletons de caoutchouc rétractables et oculaires de type Kellner. Étui et courroies compris. **Ord. 49.95**



54.88

Vivitar

Vivitar EF 35

Nouveau! Appareil 35 mm compact automatique avec flash électronique incorporé pour des photos parfaites à l'intérieur comme à l'extérieur. **Ord. 69.95**



Nikon EM avec objectif 50 mm F/1.8 E

Le superbe appareil qui avertisse par un "Bip Bip" sonore que l'exposition est incorrecte! Il n'y a qu'à mettre au point et déclencher pour réussir de superbes photos automatiquement! **Ord. 209.95**

188.88



Nikon FE avec objectif 50 mm F/1.8 E

Appareil 35 mm automatique avec débrayage manuel, compensation de l'exposition et mise-en-mémoire. **Ord. 349.95**

318.88



À l'achat d'un appareil 35 mm nous vous offrons un livret de coupons-rabais vous permettant d'économiser jusqu'à $75 sur le développement-photo et accessoires-photos!
À l'achat de certains accessoires Image nous vous offrons un livret de coupons-rabais vous permettant d'économiser jusqu'à $25 sur le développement-photo.



EN PRIME!

248.88

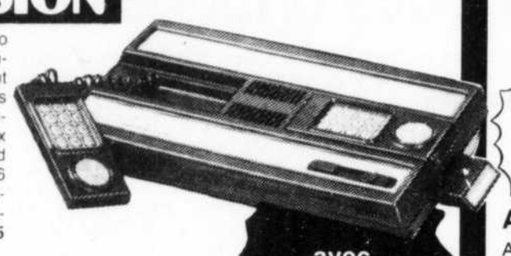
Pentax MG avec 50 mm F/2

Appareil 35 mm automatique avec posemètre à diodes, boîtier en métal, vitesses jusqu'à 1/1000ème sec., minuterie et flash Pentax AF160 en prime! Le tout d'une valeur de 309.90.

INTELLIVISION

Découvrez Intellivision le jeu vidéo fascinant! L'appareil principal Intellivision au fini simili bois élégant offre une étonnante variété d'effets sonores, de musiques et de couleurs allant des sports aux combats de l'espace. Comprend deux commandes manuelles à 16 positions qui permettent de déplacer les objets dans toutes les directions! **Ord. 399.95**

368.88



avec cartouche Astro-Smash en prime! **Ord. 36.88**

Nous avons en magasin toute une gamme de cartouches Intellivision pour plaire à tous les goûts. Les prix varient entre 36.88 et 44.88.



Tel qu'annoncé à la **Télé**

COLECOVISION



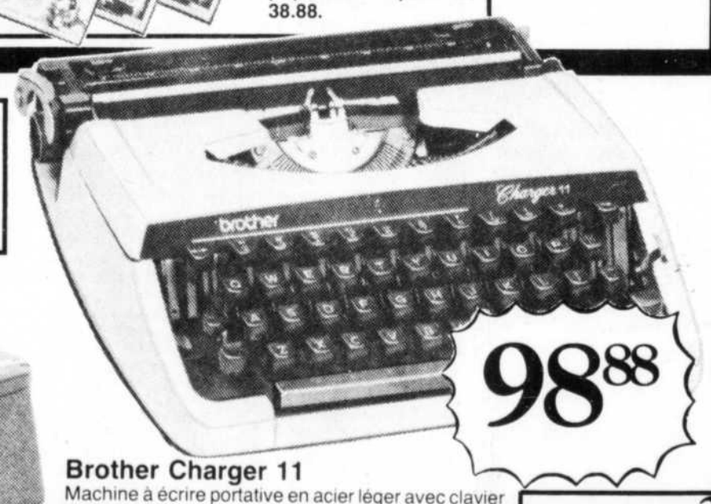
Il vous faut essayer ce nouveau jeu vidéo! C'est tout un monde de couleurs et de sons d'un réalisme impressionnant que vous maîtrisez grâce à un levier de contrôle unique et précis! Maintenant avec la cartouche Donkey Kong offerte en prime. **Ord. 299.95**

268.88

avec la cartouche Donkey-Kong offerte en prime! **Ord. 39.95**



Venez sélectionner vos cartouches de jeu Coleco préférées parmi notre choix de jeux populaires. À partir de 38.88.



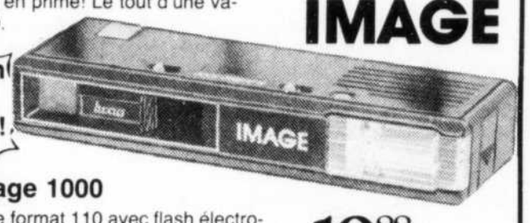
Brother Charger 11

Machine à écrire portative en acier léger avec clavier de 84 caractères de style Pica et valise avec couvercle amovible solide. **Ord. 139.95**

98.88

2ème jeu de photos pour 99¢ au moment du développement. Films Disc et films avec développement compris non eligibles. Cette offre expire le 15 janvier 1983.

Plus besoin de flashcubes!



IMAGE

Appareil Image 1000

Appareil de poche format 110 avec flash électronique incorporé. Simple à employer et facile à transporter! **Ord. 24.95**

19.88

Appareil Image 2000

Semblable au modèle 1000, avec lentille auxiliaire téléobjectif. **Ord. 34.95**

29.88

SANYO



58.88

198.88

Sanyo MX 310

Radio-cassette AM/FM/stéréo à ondes-courtes, système de repérage automatique et coupe-circuit automatique. Tout un appareil! **Ord. 219.95**

Sanyo 6400
(non-illustré)

Radio-cassette AM/FM avec enregistrement à touche unique, pause, repérage et révision, compteur de ruban numérique et contrôle de la tonalité. **Ord. 139.95**

98.88

Sanyo MZ 30

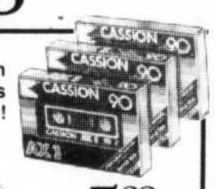
Magnéto-cassette AM/FM compact avec micro électrostatique intégré tonalité précise et système de contrôle variable. 100 mw puissance. **Ord. 89.95**



44.88

Faites ample provision de ces cassettes vierges Cassion AX-1!

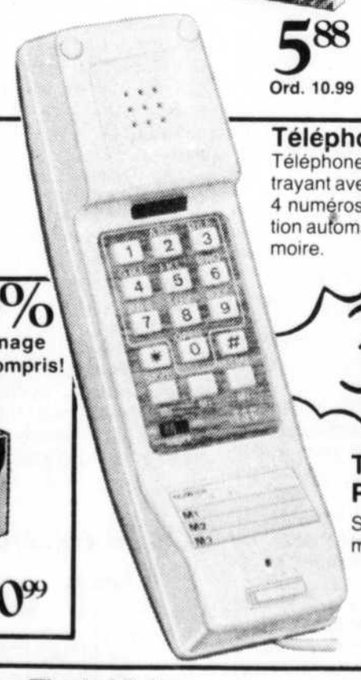
Paquet de 3 C-90 min.



5.88
Ord. 10.99

Radio-réveil Sanyo 5100

Radio-réveil AM/FM à affichage D.E.L. numérique, minuterie de 60 min., "Snooze" et syntonisation précise. **Ord. 49.95**



Téléphone Prestige TS 204

Téléphone à support mural de style attrayant avec cadran à touches, mémoire de 4 numéros jusqu'à 16 chiffres et composition automatique du dernier numéro en mémoire. **Ord. 49.88**

39.88

Économisez 30%
à l'achat d'un film Image avec développement compris!
Ord. jusqu'à 14.49



24 poses **7.99** 36 poses **10.99**

Téléphone Prestige 100

Semblable au TS 204, sans mémoire. **Ord. 39.88**

29.88



Flash Vivitar

Choisissez parmi notre sélection de flash de qualité Vivitar le modèle qui vous convient le mieux.

A. Modèle 215, automatique. **Ord. 39.95** — **28.88**

B. Modèle 225, automatique à Thyristor. **Ord. 59.95** — **48.88**

C. Modèle 2500, auto thyristor à tête zoom. **Ord. 89.95** — **78.88**

master charge

4025 Des Forges
Centre Commercial "Les Rivières"
OUVERT • Lundi à mercredi 9h30 à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

VISA

Satisfaction garantie ou argent remis avec le sourire.